

LE MASSIF DE L'ESTÉREL

Diagnostic paysager

volet 1

juin 2019

S.I.P.M.E. Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel

Agence aps

Vianova

BIODIV ECOLOGIE APPLIQUÉE

SOMMAIRE

INTRODUCTION

CHAPITRE 1 // APPROCHE SENSIBLE ET PERCEPTIONS : L'ESTÉREL PERÇU, VÉCU, TRAVERSÉ

1. Arpenter le massif : Premières impressions .....P. 18

2. Le massif perçu : L'Estérel, qu'est ce que c'est ?.....P.20

A. Les perceptions depuis l'extérieur du massif : les horizons paysagers

i. Depuis le rocher de Roquebrune, une lecture du socle et de la géographie du massif de l'Estérel

i.i. Depuis le nord du massif, un autre visage de l'Estérel

i.i.i. Depuis la mer, un littoral exceptionnel partiellement mité

B. Les perceptions du massif depuis les axes majeurs de communication

i. Depuis l'autoroute, quelques percées visuelles sur le massif

i.i. Depuis l'autoroute, une rocher de Roquebrune frontal

i.i.i. Depuis la plaine, une vision lointaine

i.i.i.i. La route de Cannes, route paysage

i.i.i.i.i. La route du Muy, route belvédère

i.i.i.i.i.i. Depuis le littoral, l'Estérel spectaculaire

C. Les perceptions depuis l'intérieur du massif

i. Depuis les points hauts

Les sommets, belvédères et repères visuels

> Le Mont Vinaigre

> Le Pic du Cap Roux

Les routes belvédères, lecture de paysage et expérience sensorielle

Crêtes et baisses, points d'observation privilégiés

i.i. Depuis les points bas

i.i.i. Les lignes de crêtes, lignes de partage des entités visuelles

Les piémonts, antichambres de l'Estérel

Le massif intérieur, « le cœur »

La corniche d'Or, entre Estérel et côte d'Azur

Les paysages sous-marins

Le Reyran et ses contremarches boisées

Les versants nord

Maure Vieil

Les gorges

Le rocher de Roquebrune

D. Couleurs et contrastes, identités de l'Estérel

3. Le massif perçu par ses usagers :le massif raconté à travers le regard de ses usagers .....P. 84

A. Concours photographique

B. Diagnostic en marchant

CHAPITRE 2 // UN PAYSAGE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

1. Dynamique de Formation du Socle : l'émergence du massif de l'Estérel .....P. 114

A. Un massif volcanique au cœur de la Provence calcaire

B. Une histoire volcanique fondatrice du paysage remarquable de l'Estérel

i. Un paysage rhyolitique unique et identitaire

i.i. Un paysage caractérisé par un vocabulaire de la fissure et de l'érosion

Le rift du Reyran : point de rupture entre Estérel oriental et occidental

La Caldeira de Maurevieil

Le paysage des gorges et ravins : entre fissures et érosion

Le piémont détritique : produit de l'érosion

i.i.i. L'Estérellite, à l'origine d'un paysage emblématique et unique de l'Estérel

C. Une histoire humaine liée à ces formations géologiques particulières

2. Dynamiques naturelles : un massif en constante évolution ..... P. 128

A. Le sol, le climat et l'eau : les protagonistes de l'Estérel

B. Une multitude de facteurs produisant une multitude d'habitats

C. Le couvert végétal : richesse biologique et diversité d'ambiances

i. Les principaux peuplements

Au cœur du massif

Sur le pourtour du massif

ii. Les différentes typologies végétales et ambiances

La façade maritime : un cortège végétal adapté aux embruns

Éboulis et affleurements rocheux, des conditions de vie extrêmes entre aridité et résurgences d'eau

Des expositions contrastées au soleil et au vent : le contraste adret/ubac

L'eau, une présence locale forte

Le piémont détritique, entre aride et ruissellement temporaire

Les milieux anthropiques : entre paysage sauvage et jardiné

3. Dynamiques anthropiques : mutation de l'occupation des sols et des usages dans le massif..... P. 156

A. Un développement exponentiel de l'urbanisation

i. Les grandes tendances

i.i. Études de cas

Cas N°1 : La colline d'Anthéor et l'urbanisation de masse

Cas N°2 : Le Petit Gondin, le pavillonnaire grignotant les lisières agricoles boisées du massif

B. Evolution des usages et des modes de gestion : du massif habité au massif « consommé »

i. Évolution des usages : les grandes tendances

ii. Études de cas - mutation des activités et impacts paysagers

Cas N°1 : Une mutation des activités, de primaires à secondaires dans la vallée de la Mourre

Cas N°2 : La déprise forestière à travers l'exemple de la maison forestière de Malpey

i.i.i. Évolution des modes de gestion et impacts paysagers

C. Voies de desserte et impacts paysagers

i. Une accessibilité carrossable jusqu'au pieds des sommets principaux

i.i. Une intégration paysagère hétérogène des voies de desserte

D. Les dynamiques d'évolution du couvert végétal

i. Feux et régénération de la forêt

i.i. Feux et introduction végétal

i.i.i. Historique des feux et traces dans le paysage

CHAPITRE 3 // IDENTITÉ ET VALEURS DE L'ESTÉREL : UN PATRIMOINE PAYSAGER D'EXCEPTION

1. Identité : les entités paysagères du massif .....P. 184

> Le piémont oriental
> Les remparts de Perthus et de Roussiveau
> L'Estérel intérieur
> Le Mont Vinaigre et ses contreforts
> Les Suvières, le sommet du Marsaou et les versants nord
> La Corniche d'Or, vitrine de l'Estérel
> Le Cap Dramont et l'île d'Or, vigie du massif
> Les paysages sous-marins
> La plaine détritique de l'Estérel
> Les colles volcaniques de l'Estérel occidental
> Les gorges
> Le rocher de Roquebrune
> La caldeira de Maurevieil et les monts de Théoule
> Les collines boisées des Adrets et de l'Avellan
> La fracture du Reyran et ses contremarches boisées
> La plaine en altitude de Bagnols

2. Les valeurs de l'Estérel : un massif exceptionnel ? Mais Pourquoi ?.....P.190

A. Les valeurs paysagères
i. Un massif insulaire « rare »
i.i. Un rapport entre situation géographique et géologique exceptionnel
i.i.i. Points hauts et désir d'ascension
i.i.i.i. Derrière l'Estérel littoral, un Estérel du secret et de l'intime
i.i.i.i.i. L'Estérel, un territoire riche de ses multiples facettes
> Carte des paysages - les paysages du massif de l'Estérel
B. Les valeurs culturelles
i. La Corniche d'Or, une vitrine du massif détentrice de « l'image » de l'Estérel
C. Les valeurs écologiques
i. Les zones terrestres
i.i. Les zones maritimes
i.i.i. Les périmètres de protection
D. La valeur géologique
E. Les valeurs sociales et d'usage
i. Une histoire secrète et millénaire distillée dans les étendues du massif
i.i. A la fois un massif péri-urbain et massif touristique

3. Tensions autour du massif : un massif sollicité .....P. 210

A. Les tensions
i. Hyper accessibilité des grands sommets
> Carte d'état des lieux des accès au massif
> Carte de synthèse des accès au massif
> Le « tout-voiture » une atteinte au caractère sacré des grands sommets
i.i. Tensions visuelles et de gestion autour des routes et sentiers
> Entre routes carrossables ayant un fort impact dans le paysage et disparition de sentiers ancestraux
i.i.i Mutations des (pré) occupations de sol
> D'un piémont cultivé à une lisière péri-urbaine : des lisières floues, des entrées peu lisibles
i.i.i.i Lisière urbaine et tensions de co-visibilités
i.i.i.i.i. Un vocabulaire hétéroclite et un balisage épars : tensions d'accueil et d'orientation
i.i.i.i.i.i. Le sensibilités écologiques
> Carte de synthèse des tensions

4. Les enjeux autour du massif : l'Estérel demain ? P.234

INTRODUCTION

Massif volcanique constitué de roches rouge-feu, plongeant dans l'horizon bleu de la méditerranée, tel est le visage le plus connu de l'Estérel. Au-delà de ce paysage époustouflant de la façade littorale, le massif de l'Estérel se révèle être un territoire riche de contrastes, de nuances et d'ambiances : un territoire plein de surprises que le présent diagnostic paysager cherche à décrire.

Site classé (pour une partie du territoire), depuis 1996, le massif de l'Estérel est aujourd'hui géré par plusieurs acteurs dont le Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel (SIPME), qui a pour rôle toute action en vue de la protection du massif forestier de l'Estérel. Si à l'origine, il s'est focalisé sur la prévention des incendies en forêt, il développe depuis 2015 une politique plus globale, cohérente, concertée et multi-thématique visant à améliorer la préservation et la mise en valeur de l'Estérel. Cette action passe par la mise en œuvre des projets de Charte Forestière de l'Estérel et par le lancement d'une Démarche Grand Site de France, visant l'obtention du prestigieux label « Grand Site de France » accordé par l'État aux sites paysagers les plus emblématiques et exemplaires en terme de gestion.
Le 1er octobre 2018, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire a d'ailleurs validé la candidature du SIPME pour faire entrer l'Estérel en Démarche Grand Site de France. Le périmètre du projet porte sur un espace terrestre de 22 190 ha et un espace marin de 1 472 ha réparti sur les communes suivantes : les Adrets-de-l'Estérel, Bagnols en Forêt, Fréjus, Mandelieu-La-Napoule, Puget-sur-Argens, Saint-Raphaël et Théoule-sur-Mer.

Afin de s'inscrire dans une dynamique de construction du projet Grand Site de l'Estérel, le SIPME a lancé un Plan de Paysage et un Schéma d'Accueil du Public en juillet 2018. Le présent diagnostic paysager constitue un préalable à l'élaboration du Plan de Paysage. Il dresse un état des lieux du massif et vise à décrire pourquoi l'Estérel constitue un patrimoine paysager d'exception.

Le diagnostic paysager porte sur le périmètre «Opération Grand Site» (OGS) ainsi que sur le périmètre élargi qui correspond au périmètre géologique (cf. Carte des périmètres d'étude p.6).
Le présent document est organisé en trois chapitres. Le premier chapitre développe une analyse paysagère sensible et décrit les perceptions vers et depuis le massif, ainsi que les perceptions des usagers du site. Le second chapitre présente le caractère évolutif du massif à travers ses différentes composantes : le socle géographique, les dynamiques naturelles et les dynamiques anthropiques. Enfin, la troisième partie constitue une synthèse du diagnostic paysager et décrit les valeurs du massif qui en font un paysage remarquable ainsi que les tensions et menaces pouvant porter atteinte à l'Estérel.

Cette approche croisée mêlant analyse des perceptions et synthèse des données physiques et géographiques a conduit à la définition de 16 unités paysagères constitutives du massif de l'Estérel, cartographiées et décrites dans le chapitre 3.

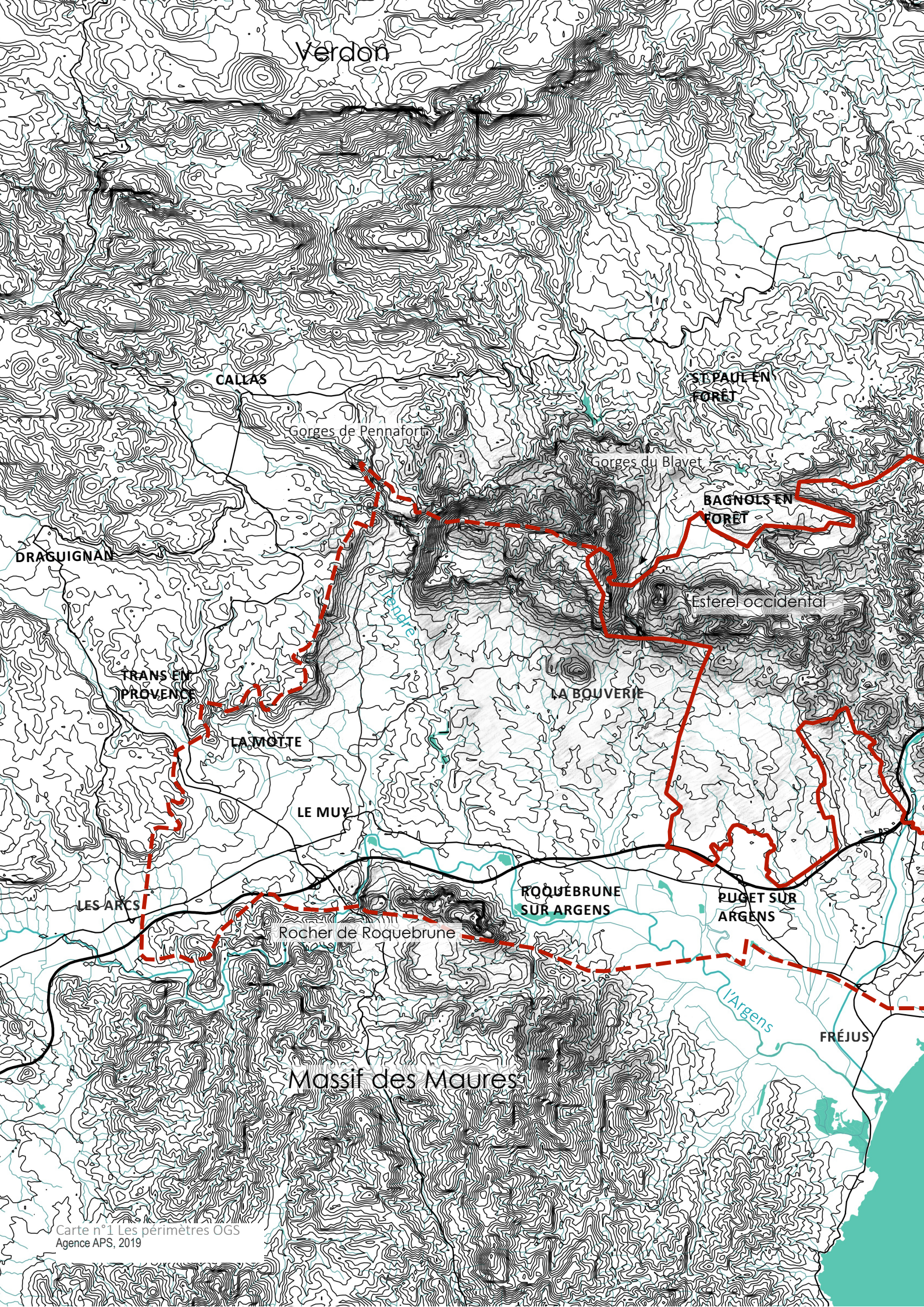

Carte n°1 Les périmètres OGS
Agence APS, 2019

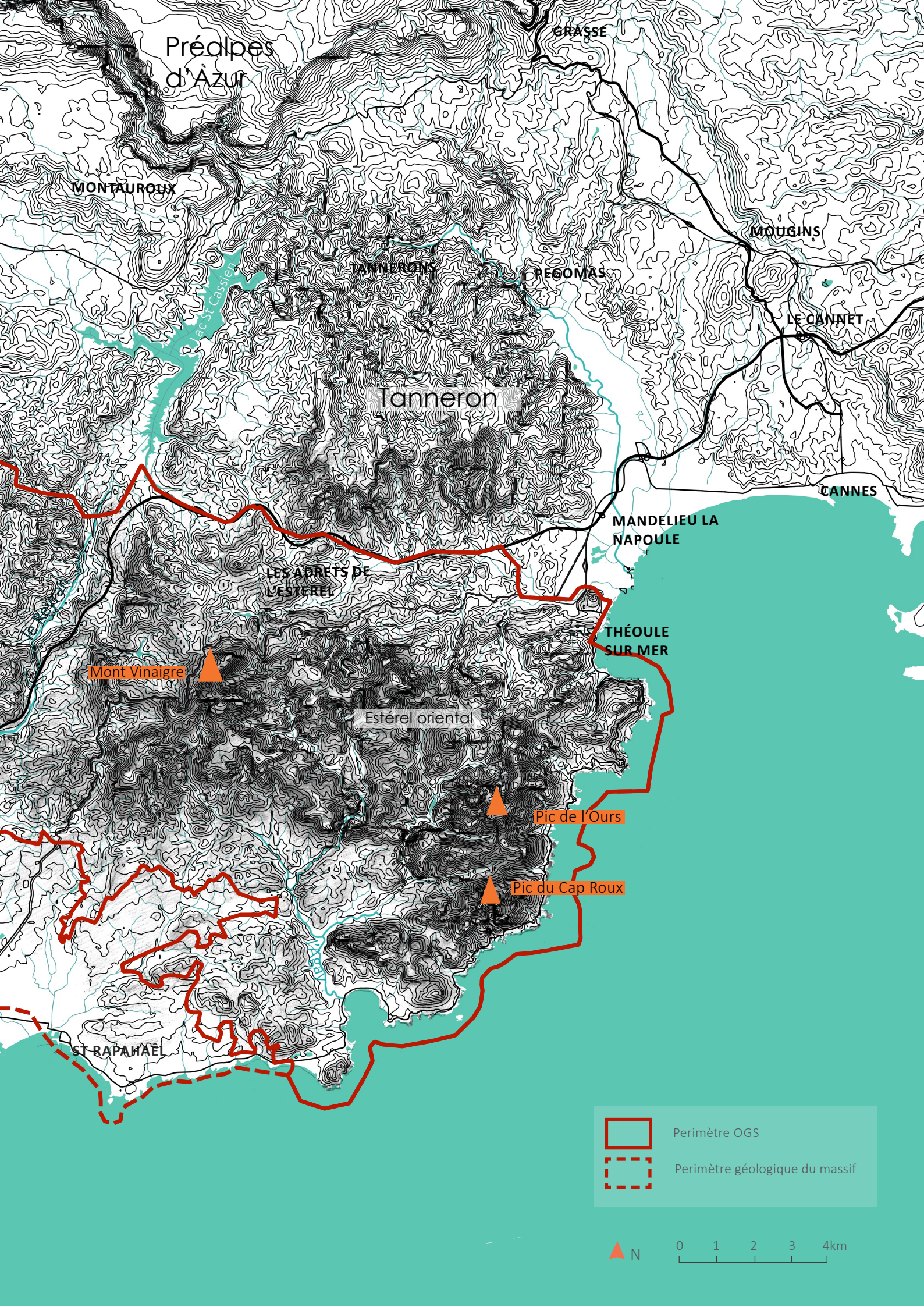
Préalpes d'Azur
GRASSE
MONTAUROUX
MOUGINS
TANNERONS
PEGOMAS
Lac St Cassien
LE CANNET
Tanneron
CANNES
MANDELIEU LA NAPOULE
LES ADRETS DE L'ESTEREL
Le Reyran
THÉOULE SUR MER
Mont Vinaigre
Estérel oriental
Pic de l'Ours
Pic du Cap Roux
ST RAPHAEL
Perimètre OGS
Perimètre géologique du massif
N
0
1
2
3
4km



Carte n°2 Les limites administratives

Agence APS, 2019


MONTAUROUX
CALLIAN
VAR
ALPES-MARITIMES
TANNERON
MANDELIEU-LA-NAPOULE
LES ADRETS-DE-L'ESTEREL
Mont Vinaigre
THÉOULE-SUR-MER
FORÊT DOMANIALE DE L'ESTEREL
Pic de l'Ours
Pic du Cap Roux
FREJUS
SAINT-RAPHAËL
N
Périmètre OGS
Limite départementale
Limites communales

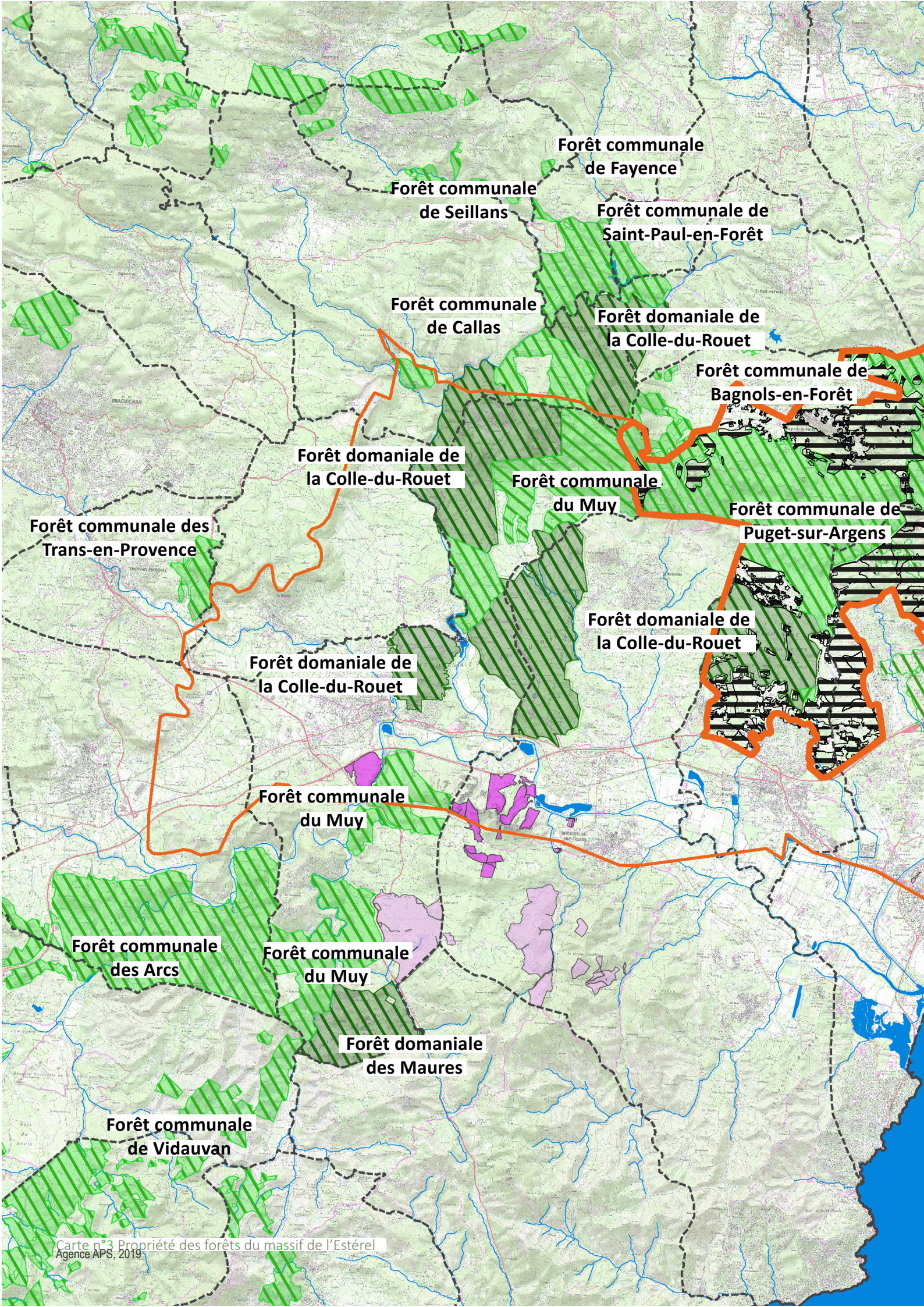

Carte n°3 Propriété des forêts du massif de l'Estérel
Agence APS, 2019

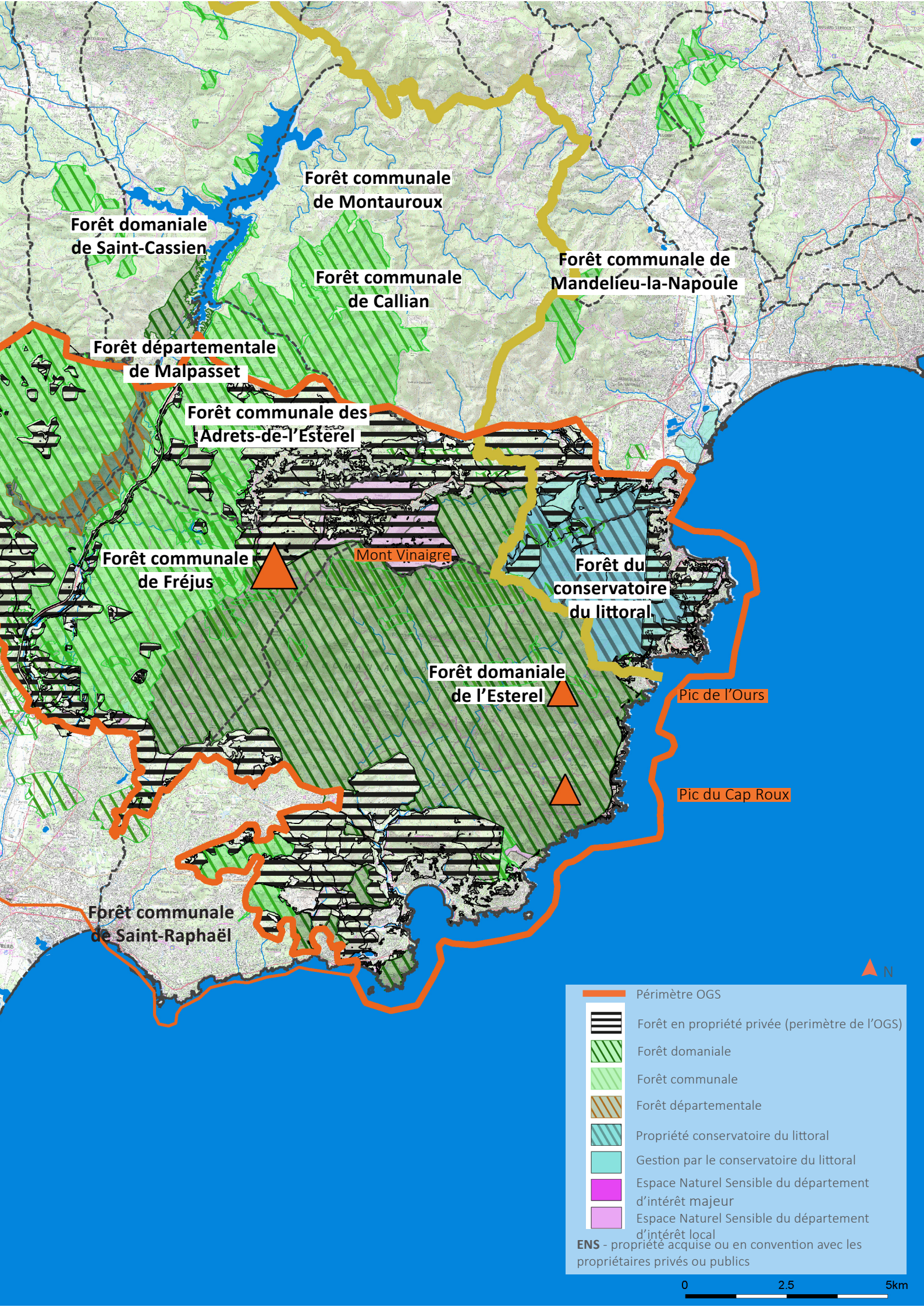
Forêt communale de Montauroux
Forêt domaniale de Saint-Cassien
Forêt communale de Callian
Forêt communale de Mandelieu-la-Napoule
Forêt départementale de Malpasset
Forêt communale des Adrets-de-l'Esterel
Mont Vinaigre
Forêt communale de Fréjus
Forêt du conservatoire du littoral
Forêt domaniale de l'Esterel
Pic de l'Ours
Pic du Cap Roux
Forêt communale de Saint-Raphaël
N
Périmètre OGS
Forêt en propriété privée (perimètre de l'OGS)
Forêt domaniale
Forêt communale
Forêt départementale
Propriété conservatoire du littoral
Gestion par le conservatoire du littoral
Espace Naturel Sensible du département d'intérêt majeur
Espace Naturel Sensible du département d'intérêt local
ENS - propriété acquise ou en convention avec les propriétaires privés ou publics
0
2.5
5km

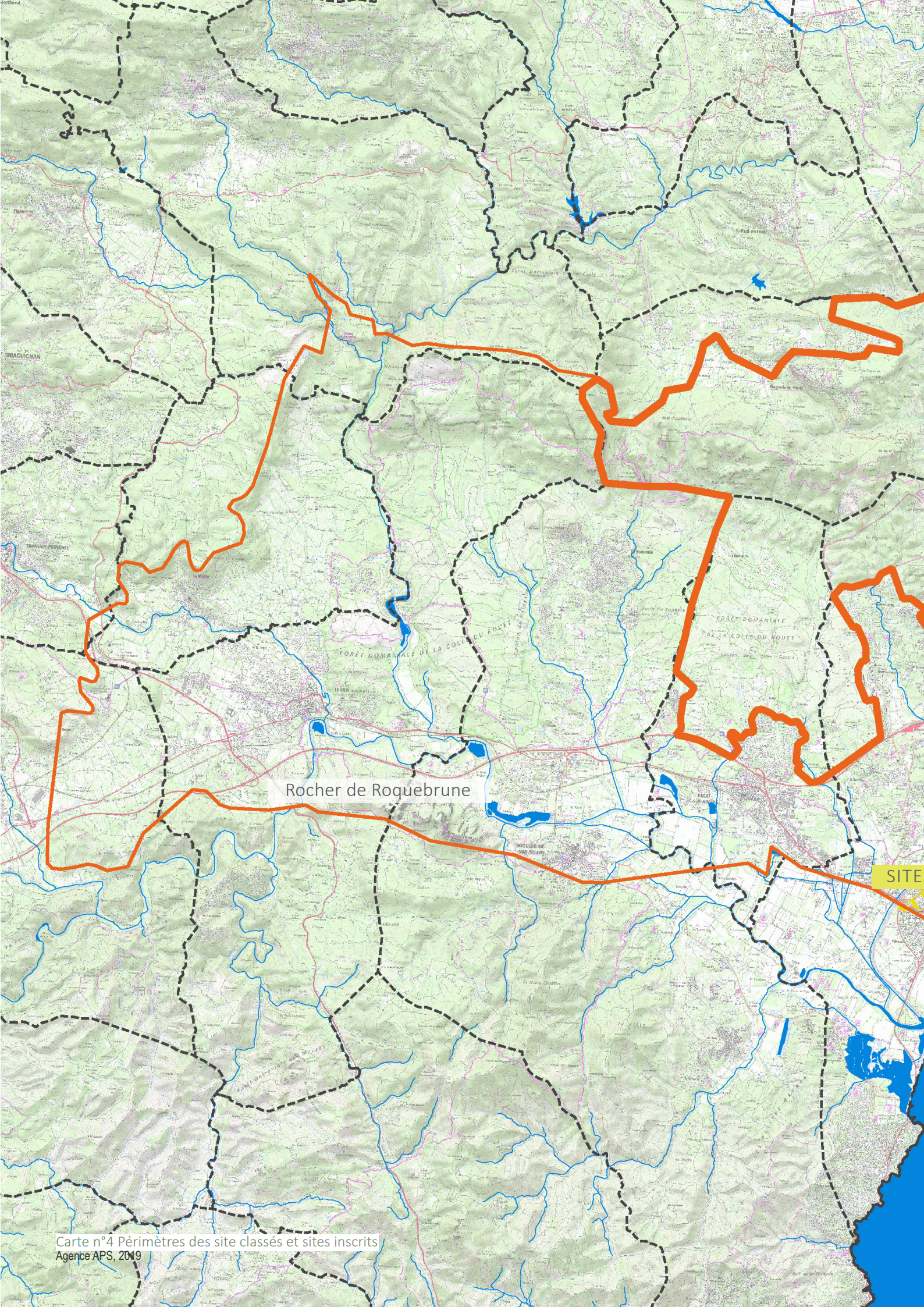

Carte n°4 Périmètres des site classés et sites inscrits
Agence APS, 2019

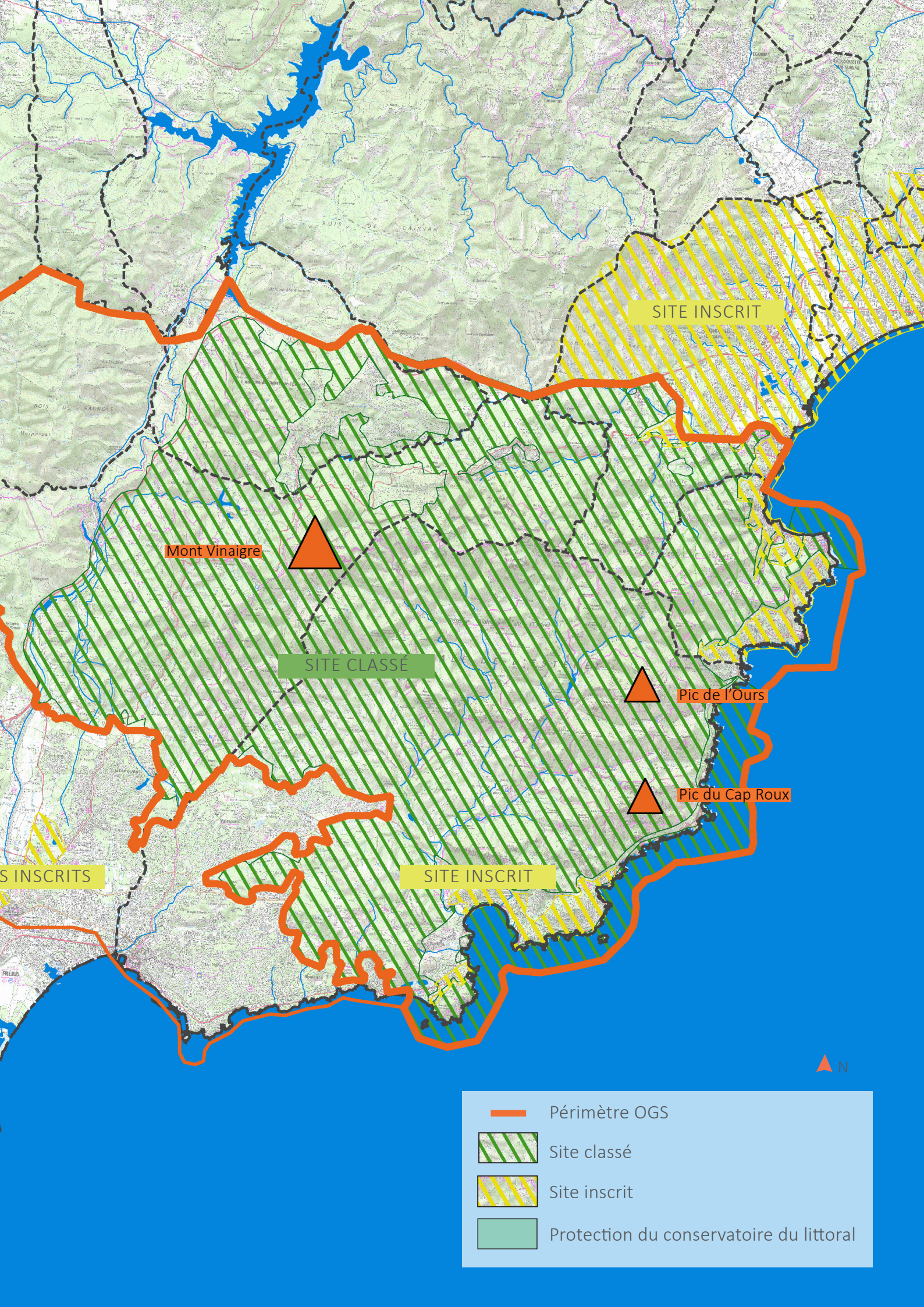
SITE INSCRIT
Mont Vinaigre
SITE CLASSÉ
Pic de l'Ours
Pic du Cap Roux
S INSCRITS
SITE INSCRIT
N
Périmètre OGS
Site classé
Site inscrit
Protection du conservatoire du littoral



// APPROCHE SENSIBLE ET PERCEPTIONS

L'Estérel perçu, vécu, traversé

La retranscription d'une perception sensible du massif croisant les regards du paysagiste, de l'habitant, du passager

CHAPITRE 1










Pèle mêle de photos - Une diversité paysagère exceptionnelle

1 ARPENTER LE MASSIF : PREMIÈRES IMPRESSIONS

L'Estérel est un massif plein de surprises qui dévoile toute sa richesse et sa diversité d'ambiances à qui sait arpenter les chemins peu fréquentés.

Si le grand public connait bien l'Estérel littoral et ses falaises de rhyolite rouge-feu plongeant dans l'horizon bleu de la méditerranée, ce paysage spectaculaire ne constitue qu'un échantillon des paysages composants le massif. Car l'Estérel c'est aussi de nombreux sommets permettant d'embrasser du regard le massif dans son ensemble ; la silhouette singulière de la Colle du Rouet et ses affleurements rocheux qui s'embrasent au lever du soleil ; les formations rocheuses aux formes surprenantes, stimulant l'imaginaire, qui ponctuent l'ensemble du massif ; les collines ondulantes recouvertes de maquis du piémont esterellien ; les ravins et petits canyons dont les ambiances si particulières constituent une véritable invitation au voyage vers des contrées lointaines (Canyons USA, Oued du Maroc …) ; les gorges dont les falaises verticales offrent des paysages impressionnants, les pierriers de roche rouge contrastant avec la végétation luxuriante des collines, une palette de couleur variant au fil de la journée et des saisons …

La topographie chahutée du massif et son accessibilité limitée rendent sa lecture, son approche et sa compréhension complexe. L'Estérel apparait alors comme un territoire de contraste et d'ambivalence, tout à la fois extravagant et exposé sur sa façade littorale, secret et intimiste dans le cœur du massif ; aride sur les sommets et humide dans les fonds de vallon …

Ce n'est qu'en prenant le temps de le découvrir et en parcourant les points hauts offrant des vues panoramiques, en empruntant les pistes en balcon sur le site ou en cheminant sur les sentiers en fond de vallon se frayant un passage entre cours d'eau et formations rocheuses spectaculaires, que l'on comprend ce qui fait la beauté et le caractère remarquable de l'Estérel : son socle volcanique quasiment unique au monde, sa diversité d'ambiances et de paysages et sa situation de paysage exceptionnelle à l'interface terre/mer.

2 LE MASSIF PERÇU

L'Estérel, qu'est ce que c'est ?

A. LES PERCEPTIONS DEPUIS L'EXTÉRIEUR DU MASSIF

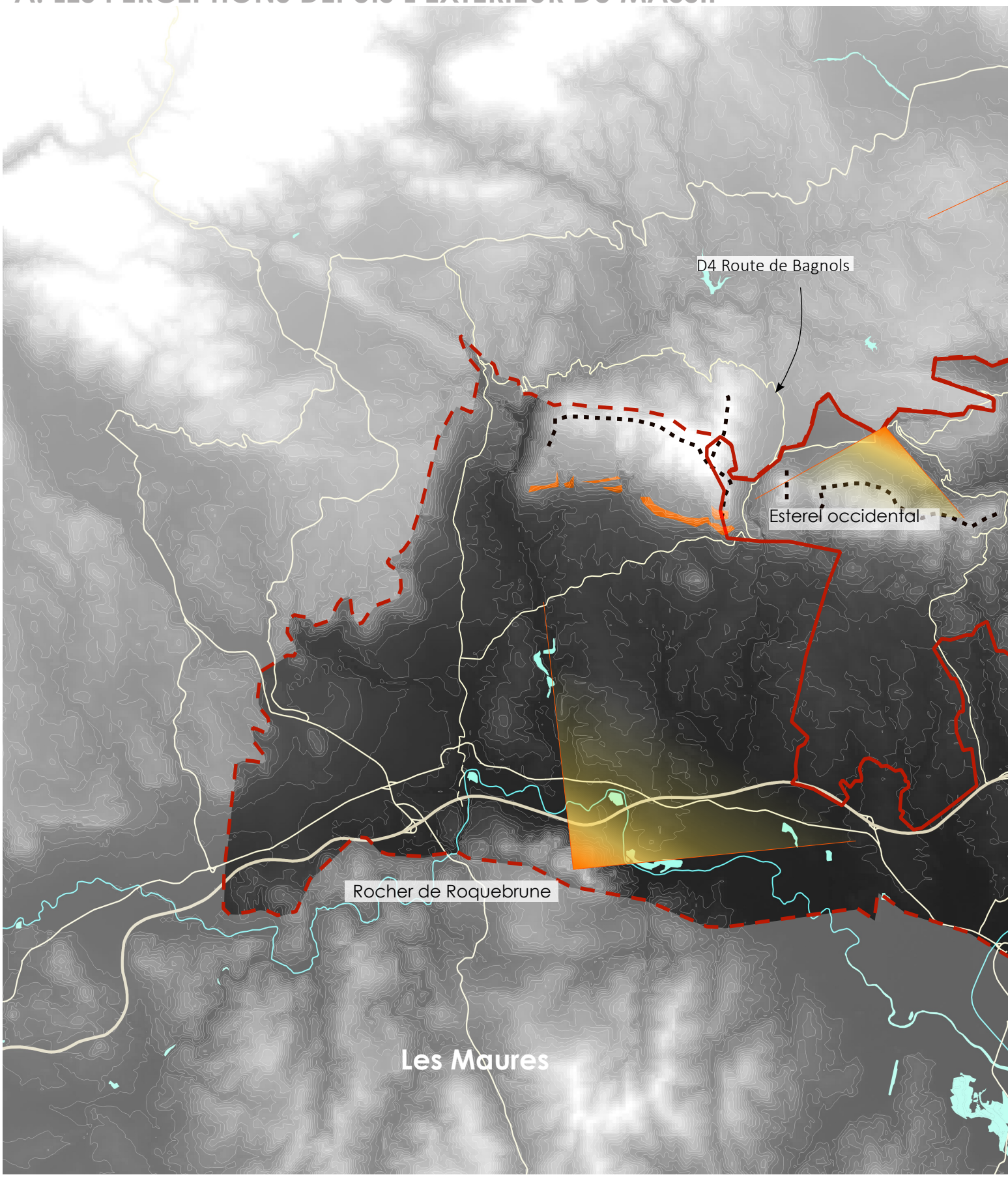

Carte n°5 Les perceptions depuis l'extérieur- Les horizons paysagers
Agence APS, 2019

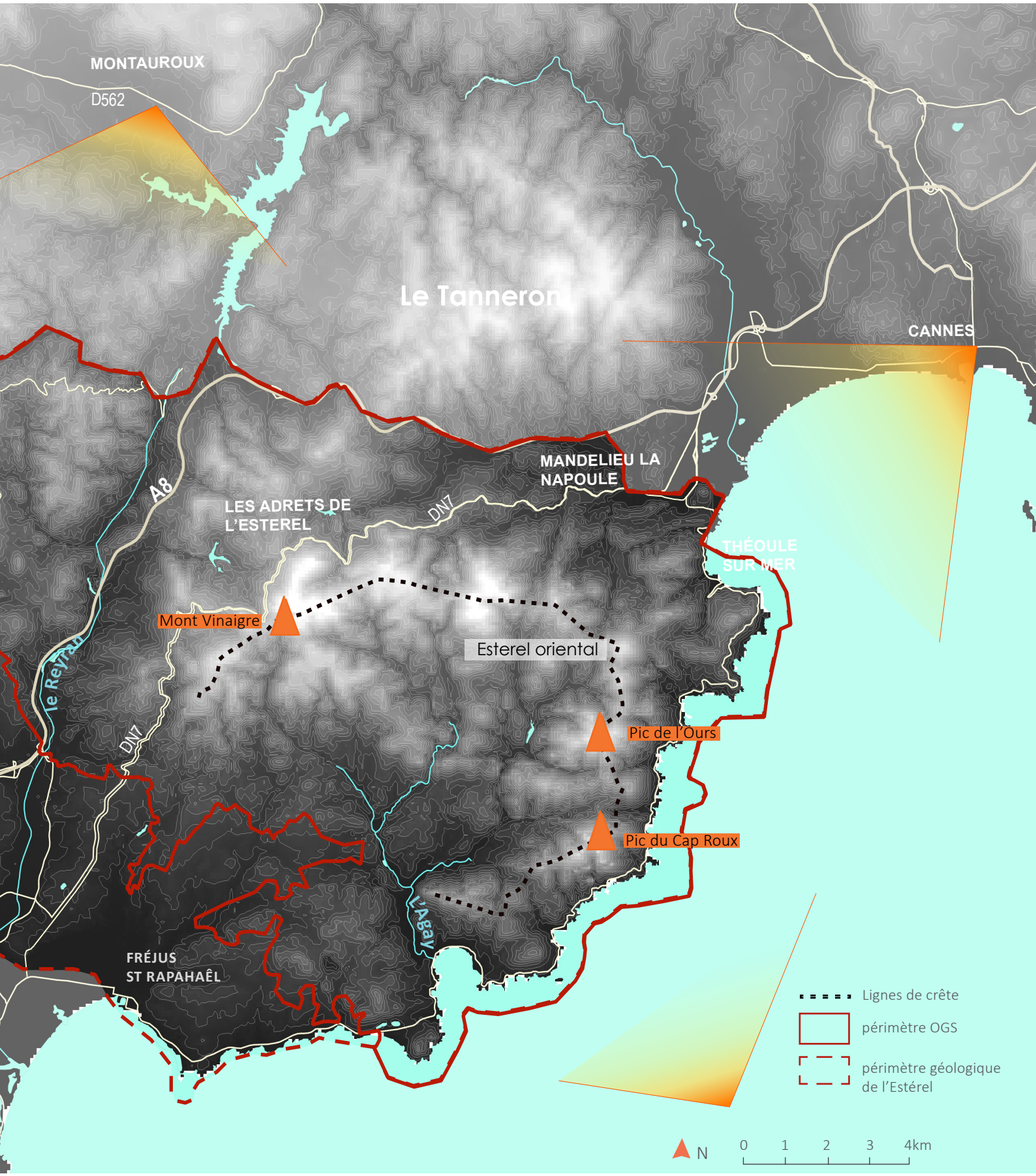
MONTAUROUX
D562
Le Tanneron
CANNES
MANDELIEU LA NAPOULE
A8
LES ADRETS DE L'ESTEREL
DN7
THÉOULE SUR MER
Mont Vinaigre
Esterel oriental
Pic de l'Ours
Pic du Cap Roux
le Reyran
DN7
L'Agay
FRÉJUS ST RAPAHAËL
Lignes de crête
périmètre OGS
périmètre géologique de l'Estérel
N
0 1 2 3 4km

i. Depuis le rocher de Roquebrune, une lecture du socle et de la géographique du massif de l'Estérel

Depuis ce point de vue, le massif de l'Estérel s'offre au regard dans son entièreté, de la Colle du Rouet à l'est jusqu'au littoral à l'ouest, faisant face au massif des Maures et à la vaste Plaine de l'Argens.
L'Estérel occidental est reconnaissable à sa silhouette composée des « plateaux » de la Colle du Rouet et Colle Rousse et des ruptures topographiques des gorges de Pennafort et des gorges du Blavet.
A l'est, dans la brume, les sommets lointains de l'Estérel se succèdent et plongent dans la mer, définissant une silhouette « dentelée » : l'Estérel oriental.
Fracturé par le Reyran et ses collines, on compte deux massifs plutôt qu'un : l'Estérel Occidental et l'Estérel Oriental.

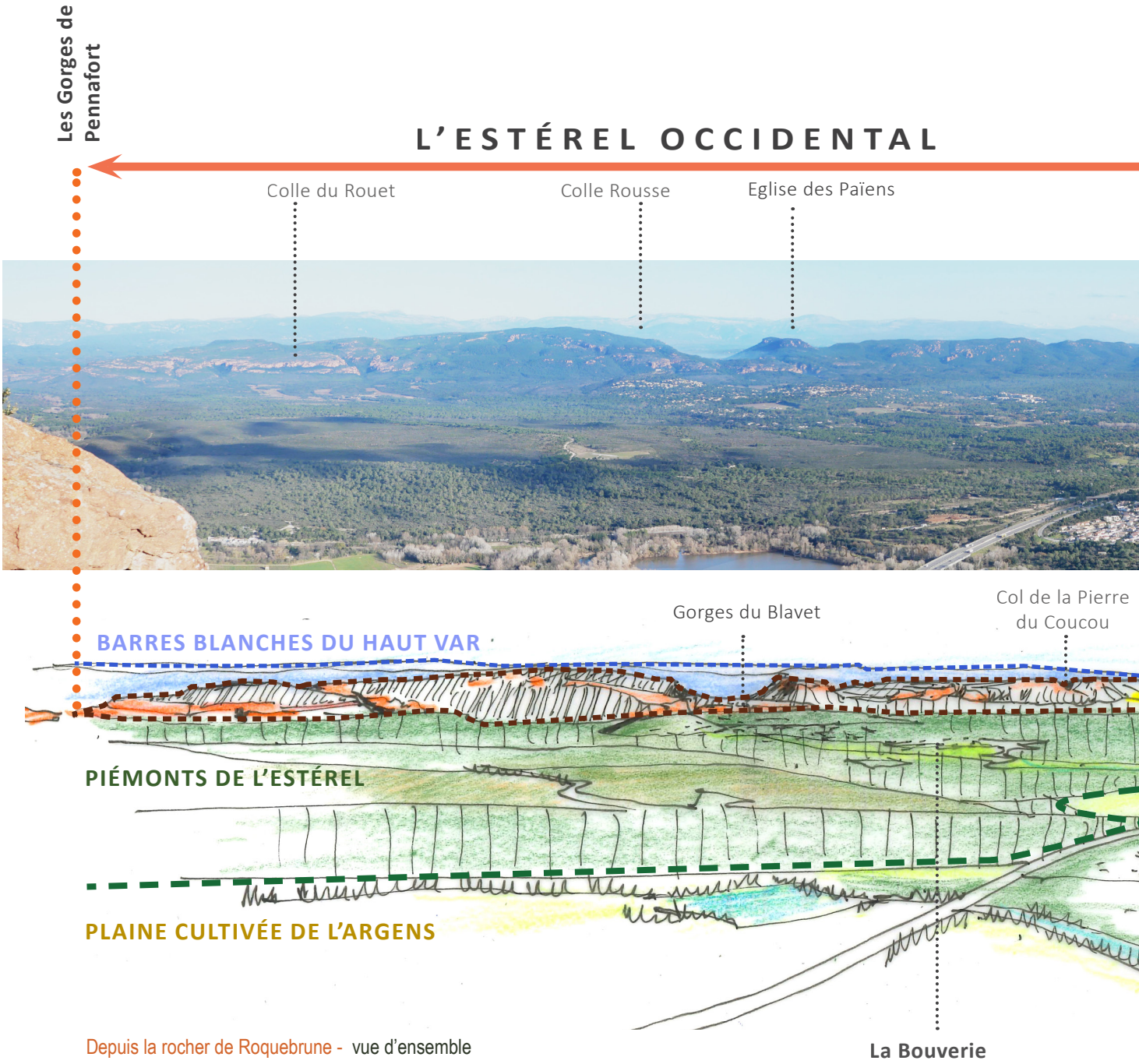

Depuis la rocher de Roquebrune - vue d'ensemble

La vallée du Reyran et ses collines boisées

L'ESTÉREL ORIENTAL

Le Dramont

Mont Vinaigre

Pic du Cap Roux



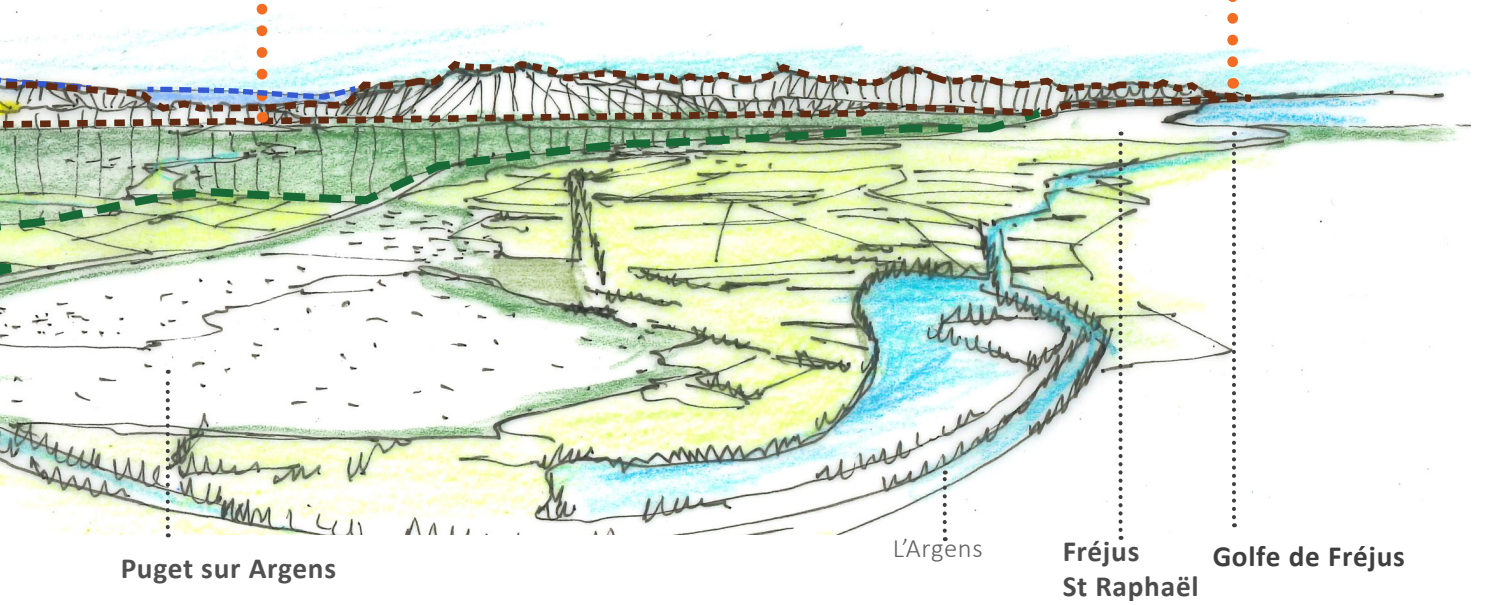

Puget sur Argens

L'Argens

Fréjus
St Raphaël

Golfe de Fréjus

i.i. Depuis le nord du massif, un autre visage de l'Estérel

Depuis le nord (baie de Cannes, Bagnols en Forêt), le massif laisse apparaître ses versants boisés. La roche orangée, si caractéristique de l'Estérel n'est pas perceptible de ce point de vue. Aussi, apparaît-il moins singulier.
Depuis Cannes, des plans et sommets se succèdent et offrent la perception d'une topographie complexe. Le visiteur averti peut toutefois reconnaître la silhouette asymétrique du Mont Saint Martin ou encore l'antenne lointaine du pic de l'Ours.
Depuis Bagnols en Forêt, la crête de l'Estérel occidental se dresse nettement dans une topographie simple et reconnaissable. Les peuplements de pins maritimes tranchent avec les peuplements de feuillus de l'altiplano.

Depuis Cannes - L'ubac boisé de l'Estérel occidental, une topographie complexe





Depuis Bagnols-en-Forêt - l'ubac de l'Estérel occidental, une silhouette franche et boisée





Mont St Martin Les Suvières Sommet du Marsaou Mont Vinaigre



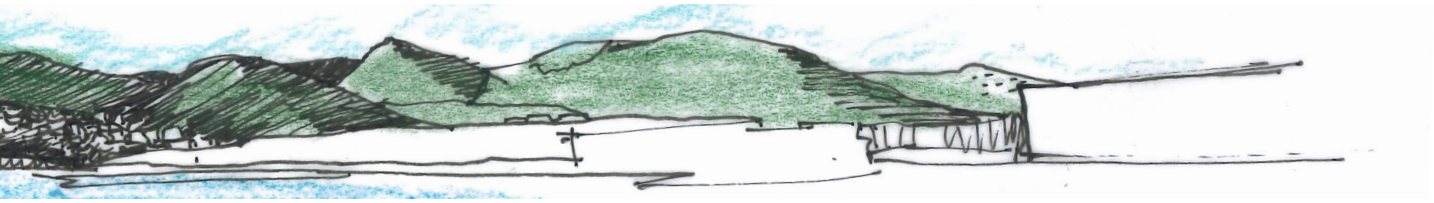



Eglise des Païens Pic de Castel Diaou

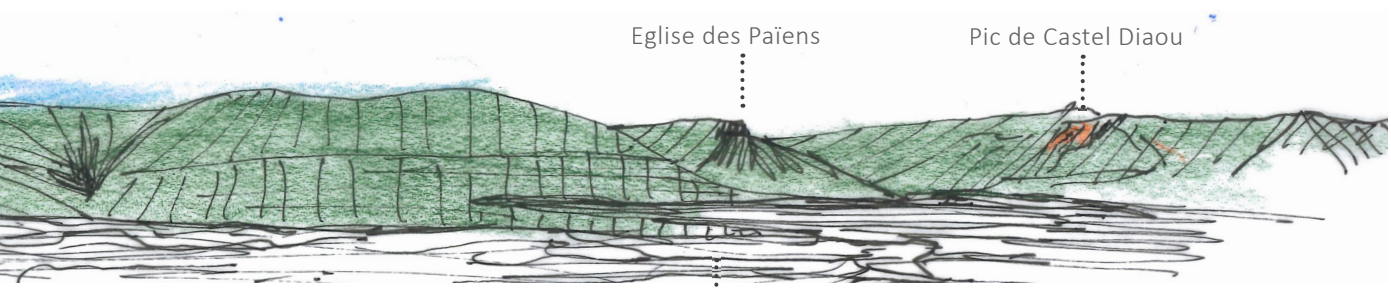

Altiplano de Bagnols en Forêt

i.i.i. Depuis la mer, un littoral exceptionnel partiellement mité

C'est la rencontre des couleurs orange, bleue et verte, qui fait du littoral de l'Estérel un paysage extraordinaire. A l'approche de l'Estérel, les premiers fragments magmatiques orangés perdus dans la mer bleu azur marquent les prémices du massif.

Le littoral, très prisé, est aussi très urbanisé. À l'ouest, l'urbanisation d'Agay et Anthéor monte sur les versants estérelliens. A l'Est, les lotissements du Trayas Supérieur marquent très nettement la limite du périmètre classé du massif. Le cordon littoral reste densément urbanisé sans discontinuité jusqu'à Mandelieu.

A la faveur de quelques percées sur ce littoral fortement urbanisé, l'Estérel laisse percevoir ses charmes et offre un rapport frontal et majestueux entre les formations rocheuses orangées et l'horizon bleu de la méditerranée.
Le littoral est particulièrement exceptionnel sur trois séquences :
> à l'approche du Cap Dramont avec ses affleurements d'Estérellite et la bien connue « île d'Or », une protection contre l'urbanisation historiquement apportée par la forêt domaniale
> à la sortie de la baie d'Agay, avec le Rastel d'Agay et le pic du cap Roux qui se profilent majestueusement et surplombent la méditerranée
> entre Anthéor et le Trayas Supérieur, section à pic et préservée sauvage par la forêt domaniale et la gestion de l'ONF.



Port d'Agay - Littoral et collines urbanisés





Vue sur le littoral urbanisé de Théoule- Un mitage important des collines



Un littoral préserve sur le périmètre classé

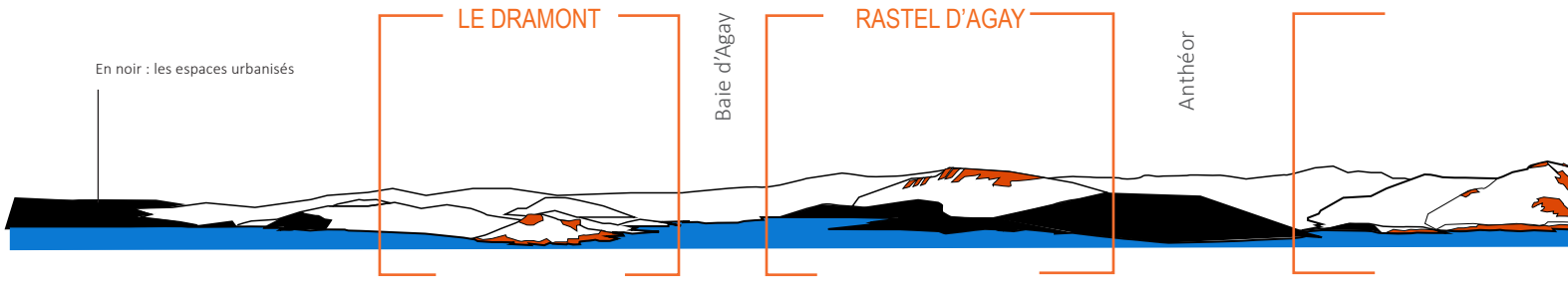

De Fréjus à Agay, un littoral partiellement mité

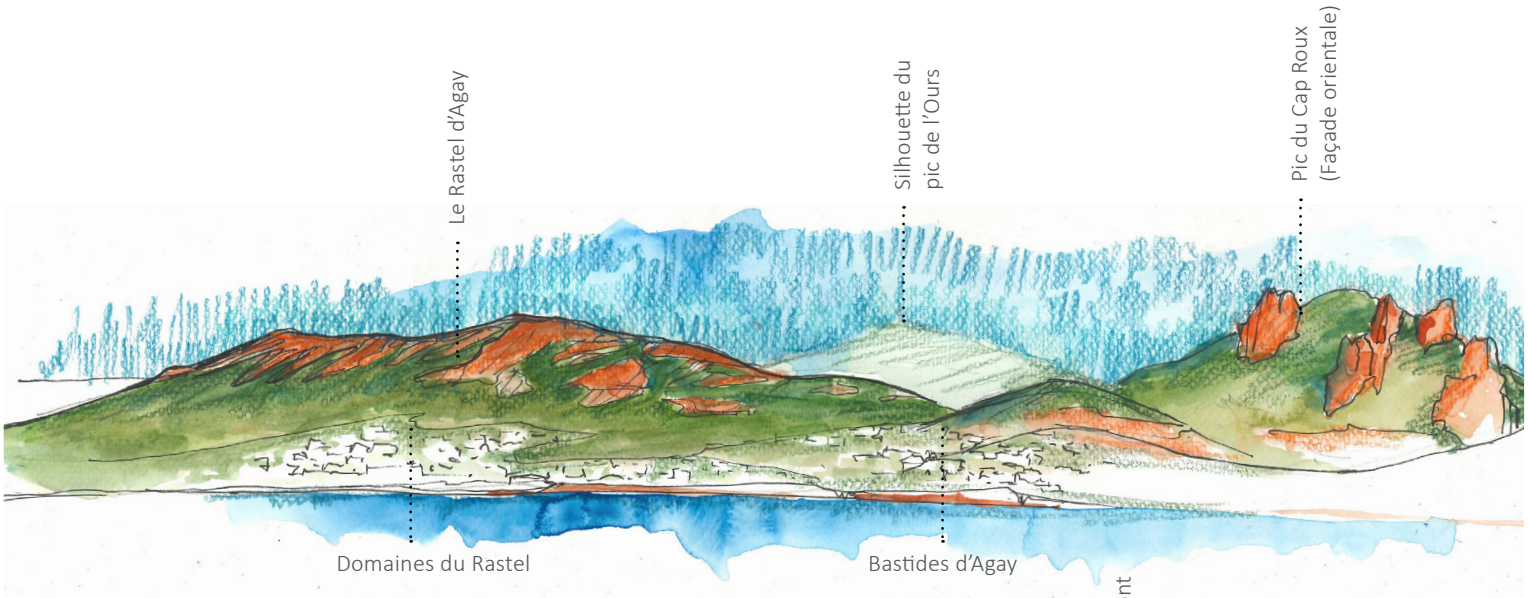

Le Rastel d'Agay et le pic du Cap Roux
Des silhouettes repères de roches rhyolitiques hérissées ou érigées, annonçant le massif de l'Estérel.

Le Cap Dramont et l'écueil de l'île d'Or
Célèbre écueil et roches dressées dans la mer, c'est une image d'Épinal de l'Estérel littoral.
Un repère pour les bateaux et les visiteurs.

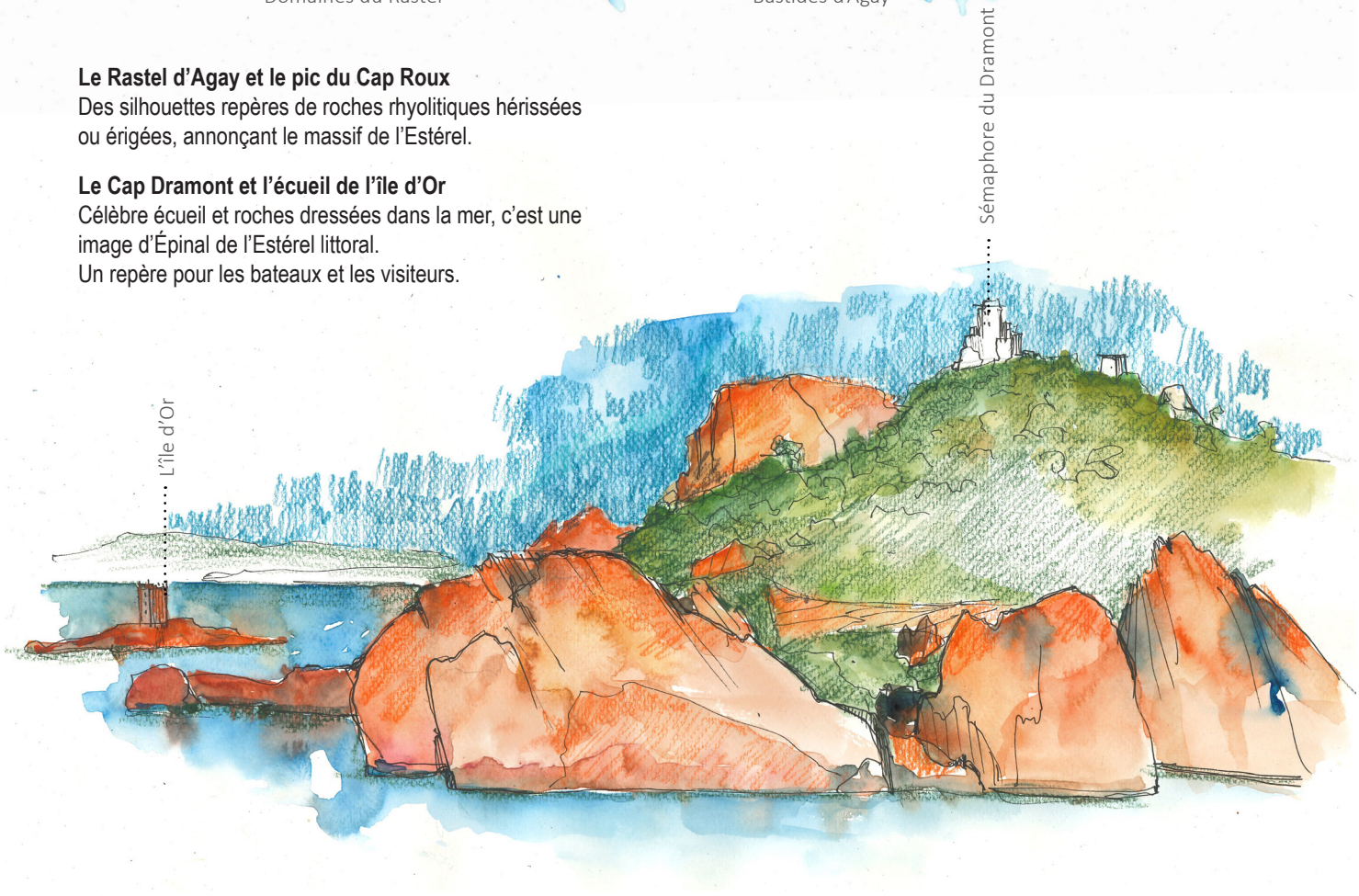

LA CORNICHE D'OR
De Anthéor au Trayas supérieur

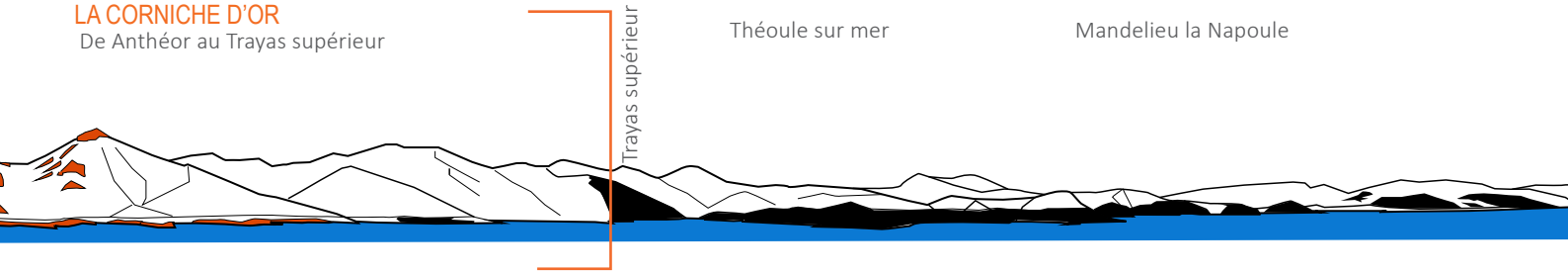

La corniche d'or un littoral préservé

La corniche Est urbanisée, un littoral entièrement urbanisé

Trois points de contact avec l'Estérel depuis la mer - coupe de principe

B. LES PERCEPTIONS DU MASSIF DEPUIS LES AXES MAJEURS DE COMMUNICATION

Le territoire est traversé par de grands axes de desserte : autoroute A8, voie ferrée, départementale, corniche.
Quelles perceptions a-t-on du massif depuis ces accès majeurs ?

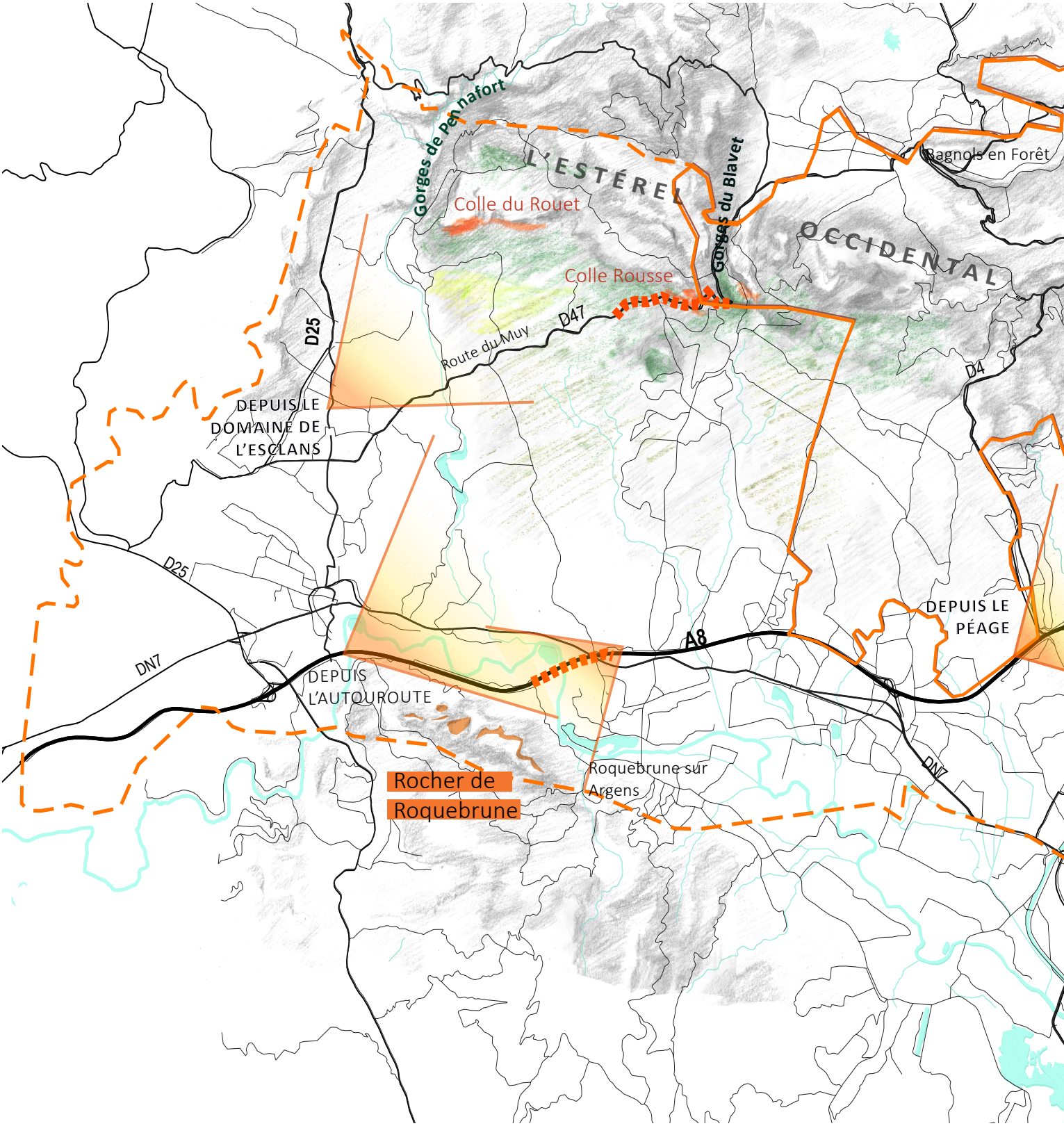

Carte n°6 Perceptions depuis les axes majeurs de communication
Agence APS, 2019
Source : interprétation carte IGN et observations de terrain)

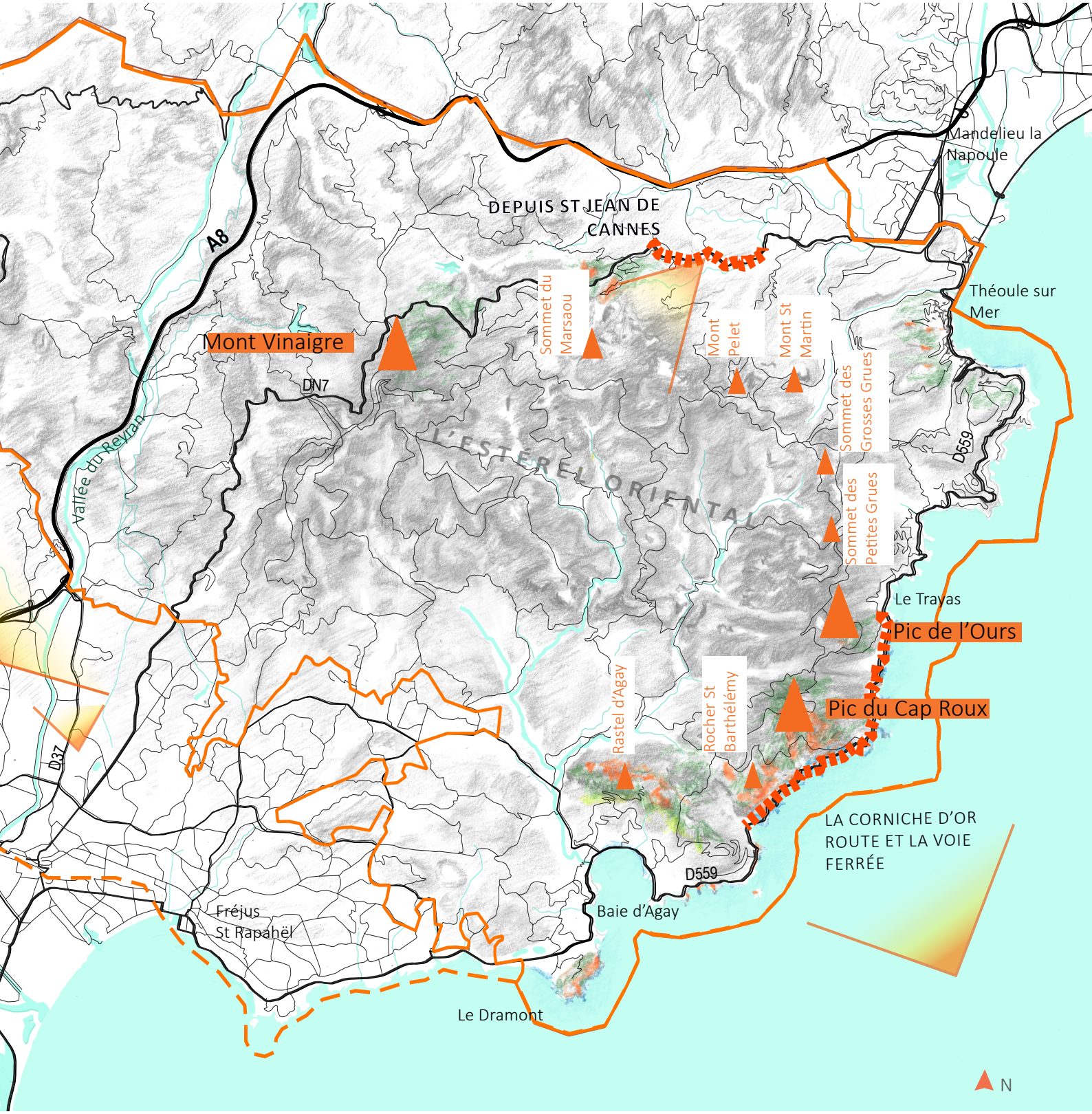
Mandelieu la Napoule
DEPUIS ST JEAN DE CANNES
A8
Théoule sur Mer
Mont Vinaigre
Sommet du Marsaou
Mont Pelet
Mont St Martin
Sommet des Grosses Grues
DN7
Vallée du Reyran
L'ESTÉREL ORIENTAL
D559
Sommet des Petites Grues
Le Trayas
Pic de l'Ours
Rastel d'Agay
Rocher St Barthélémy
Pic du Cap Roux
D37
LA CORNICHE D'OR ROUTE ET LA VOIE FERRÉE
D559
Baie d'Agay
Fréjus St Rapahël
Le Dramont
N

i. Depuis l'autoroute, quelques percées visuelles sur le massif

L'autoroute A8, desserte majeure de la région débouche sur la plaine de l'Argens au pied de l'Estérel.

Depuis le rocher de Roquebrune, jusqu'au péage de Fréjus, quelques percées visuelles dans le cordon arboré bordant l'autoroute offrent des points de vue sur le massif de l'Estérel. Au niveau du rocher de Roquebrune, les reliefs de l'Estérel occidental marqués par les affleurements rocheux singuliers de la Colle du Rouet sont perceptibles. En avançant en direction du péage de Fréjus, toute la silhouette de l'Estérel se dévoile depuis la Colle du Rouet jusqu'au Cap Roux.

Du péage de Fréjus jusqu'à Mandelieu, l'autoroute A8 s'enfonce dans le massif de l'Estérel. A la faveur de quelques points de vue, le Mont Vinaigre se laisse entre-voir. Pour autant, cette séquence de l'autoroute traverse essentiellement un paysage de maquis en bordure de la vallée du Reyran, paysage plutôt banal et peu identitaire du massif de l'Estérel.

Si l'autoroute A8 offre quelques points de vue furtifs sur le massif, elle ne permet pas pour autant une compréhension du caractère exceptionnel de ce territoire.



Depuis l'A8 - l'Estérel au loin

Depuis le péage - Un point de vue furtif sur le Mont Vinaigre



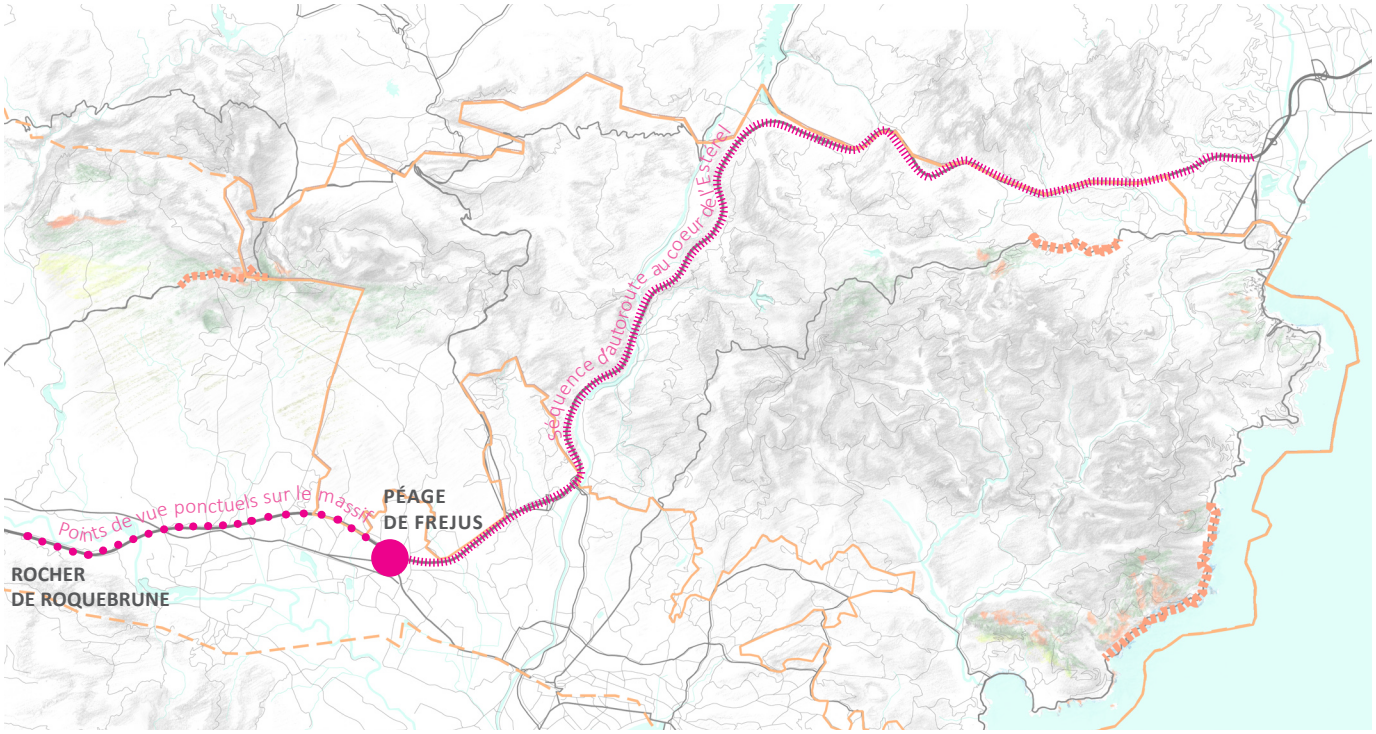



Depuis l'A8 séquence Fréjus/Mandelieu- Immersion dans le maquis et points de vue furtifs sur l'Estérel

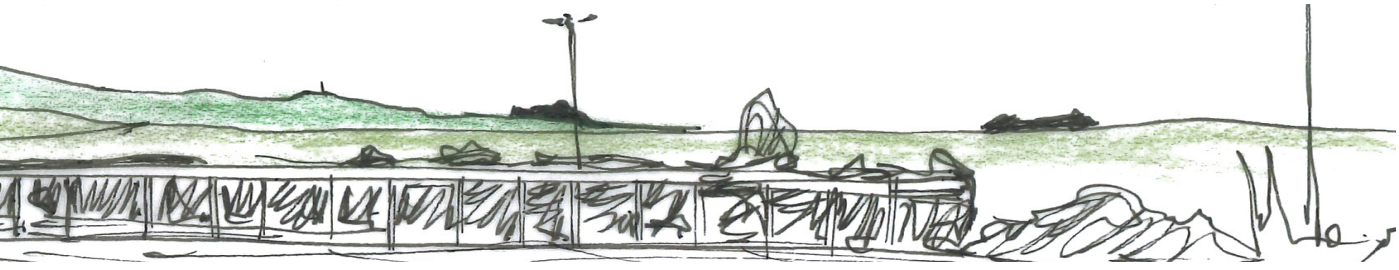

ii. Depuis l'autoroute, un rocher de Roquebrune frontal

Si le massif de l'Estérel reste discret et lointain depuis l'autoroute A8, le rocher de Roquebrune apparaît frontalement au conducteur allant de St Barthélémy au Muy. La silhouette, détachée des Maures et avancée sur la vallée de l'Argens prend une ampleur encore renforcée par sa proximité avec la route. L'apparition soudaine de ce rocher atypique et rougeoyant interpelle et éveille la curiosité.
Cette proximité avec les axes majeurs de communication rend le rocher bien connu et sa silhouette célèbre.
Paysage reconnu et classé, son rayonnement pourrait se joindre à celui du massif de l'Estérel, qui lui fait face et avec qui il partage la plaine de l'Argens et une partie de son origine géologique.
Le Rocher de Roquebrune constitue la limite du périmètre géologique de l'Estérel au-delà de laquelle le massif cristallin des Maures commence.



Depuis l'A8 séquence Les Arquets/Le Muy Vue imprenables sur le Rocher de Roquebrune

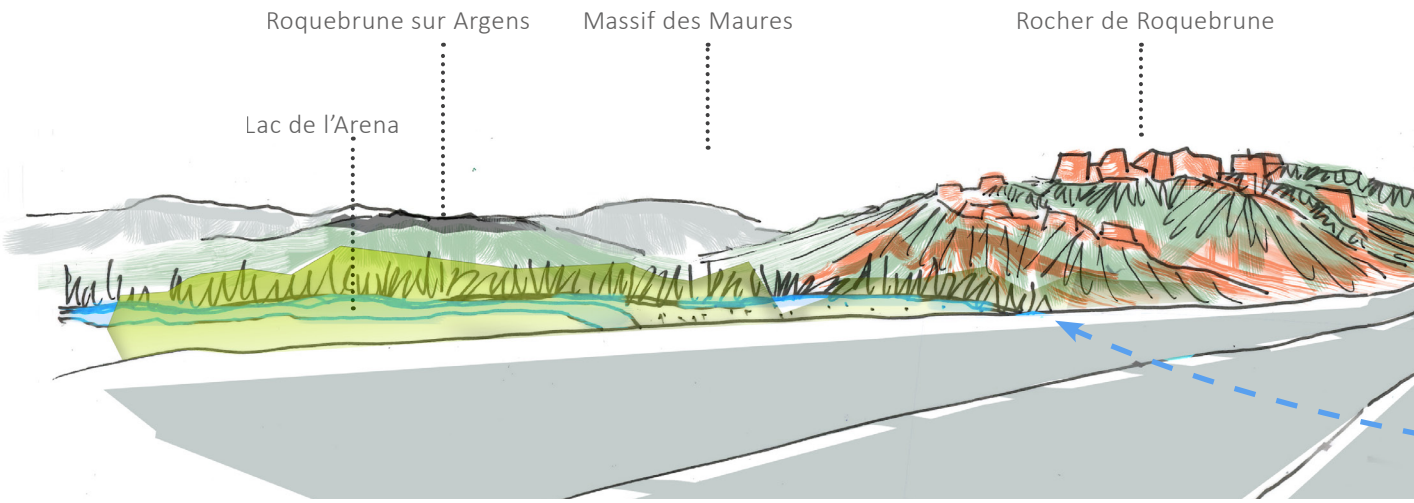

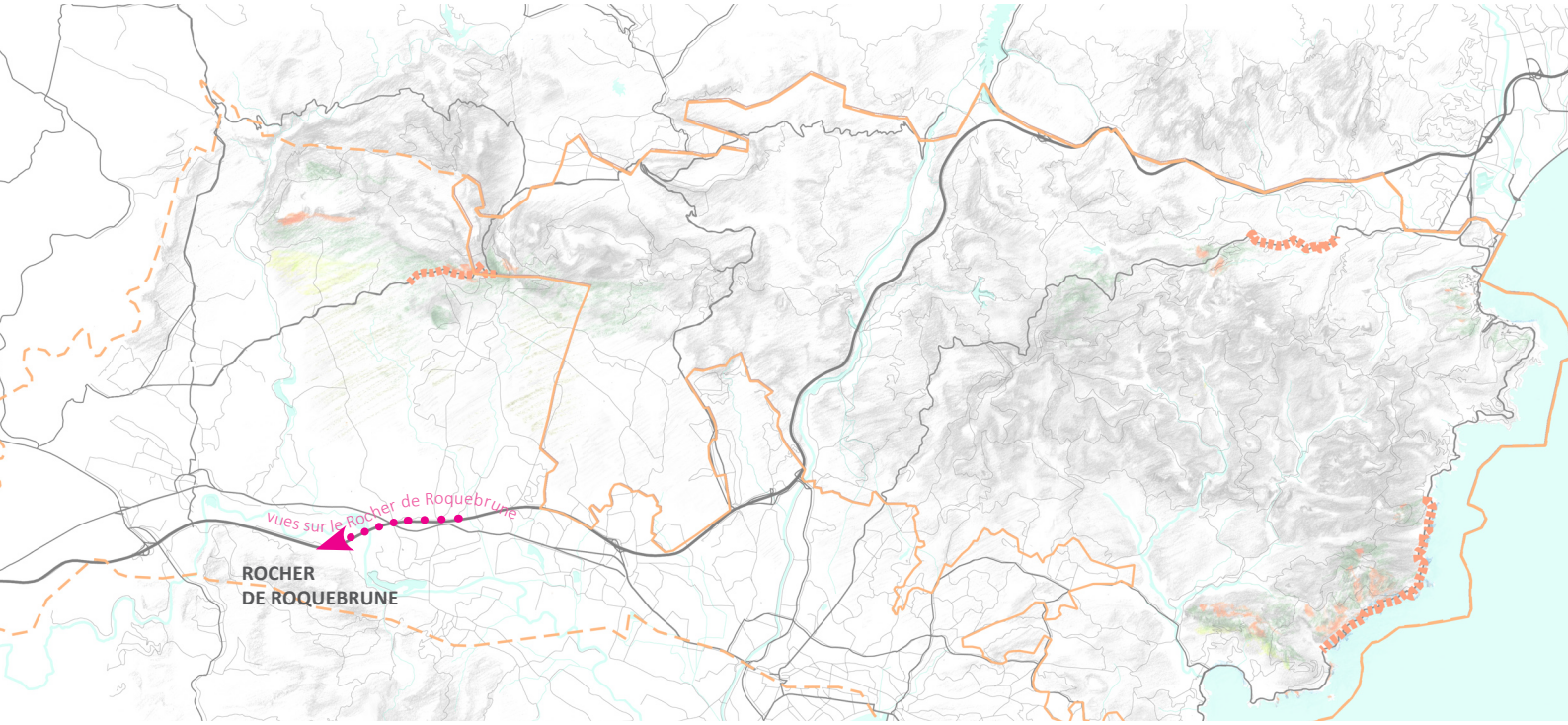
Vues sur le Rocher de Roquebrune
ROCHER
DE ROQUEBRUNE



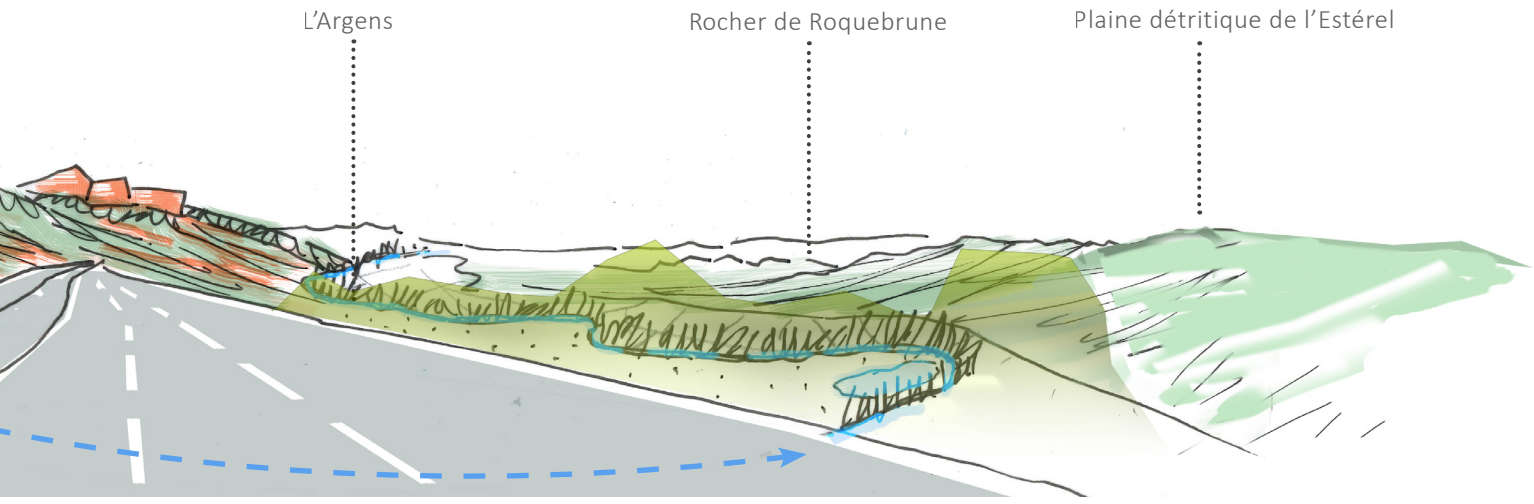
L'Argens
Rocher de Roquebrune
Plaine détritique de l'Estérel

i.i.i. Depuis la plaine, une vision lointaine

Depuis la séquence ouest de la plaine l'Argens, l'Estérel occidental déroule sa silhouette. Depuis la route départementale 25, les reliefs de la Colle du Rouet délimités par les gorges de Pennafort et les gorges du Blavet font face à la plaine cultivée de l'Argens et au cordon boisé de pins situé sur le piémont.
Depuis la séquence est de la plaine de l'Argens, les perceptions du massif se font plus lointaines. Les affleurements rocheux, restent perceptibles malgré la distance et constituent un véritable repère dans le paysage.

Depuis le domaine d'Esclans / D25 - Vue sur la Colle du Rouet, le pic Réquébier et la plaine d'Isnard. À l'est la silhouette du massif oriental

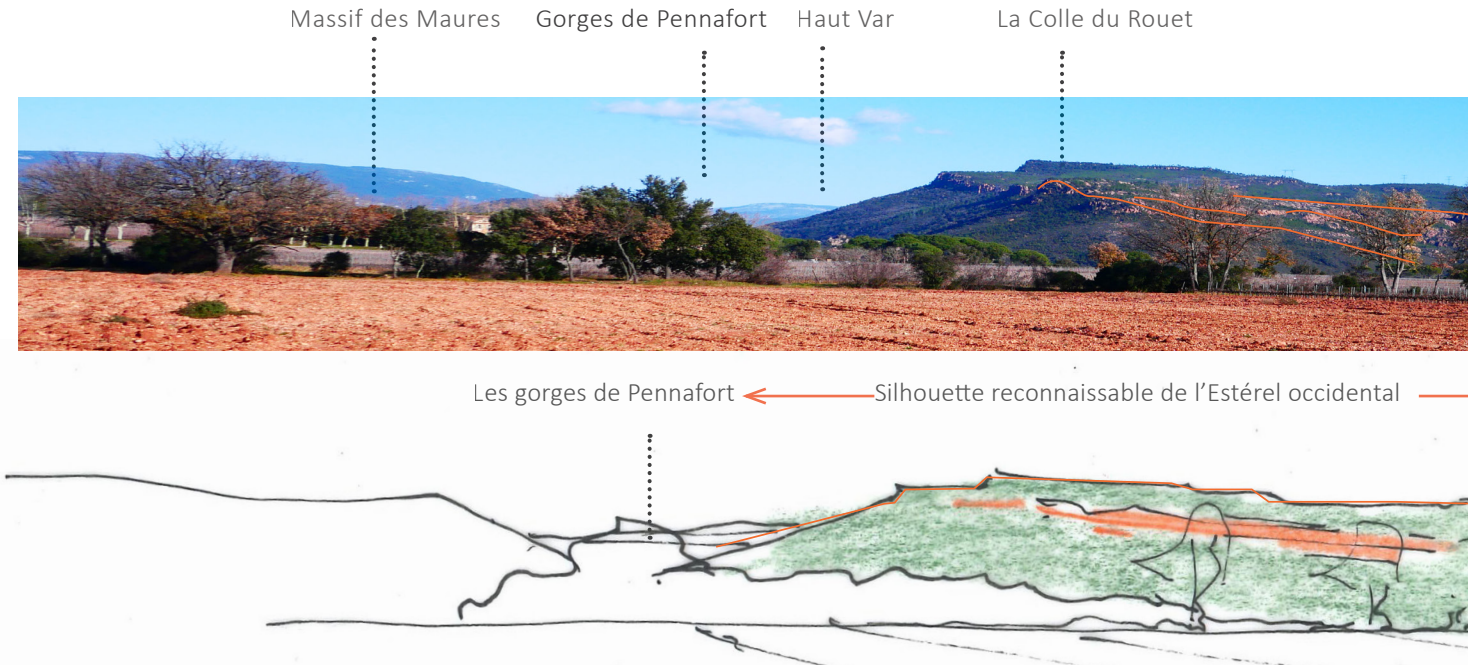

Depuis les cultures de Ste Brigitte - La silhouette de l'Estérel à travers les structures de haies arborées des cultures.
On perçoit l'étage collinéen bas bordant le Reyran qui se détache sur le massif des pré-alpes à l'arrière.

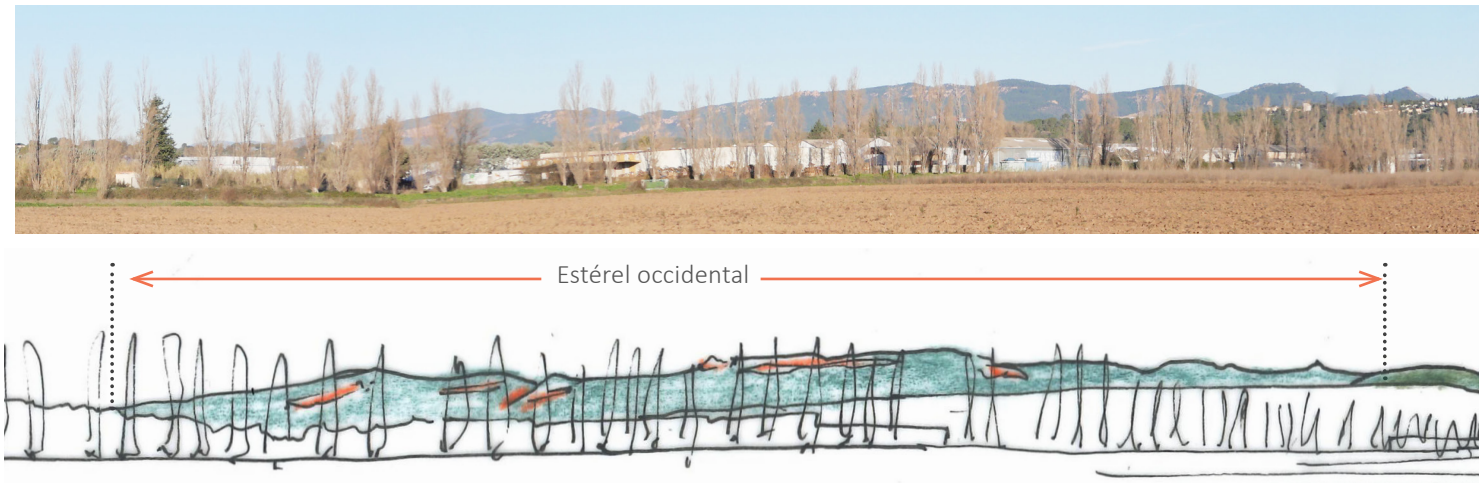

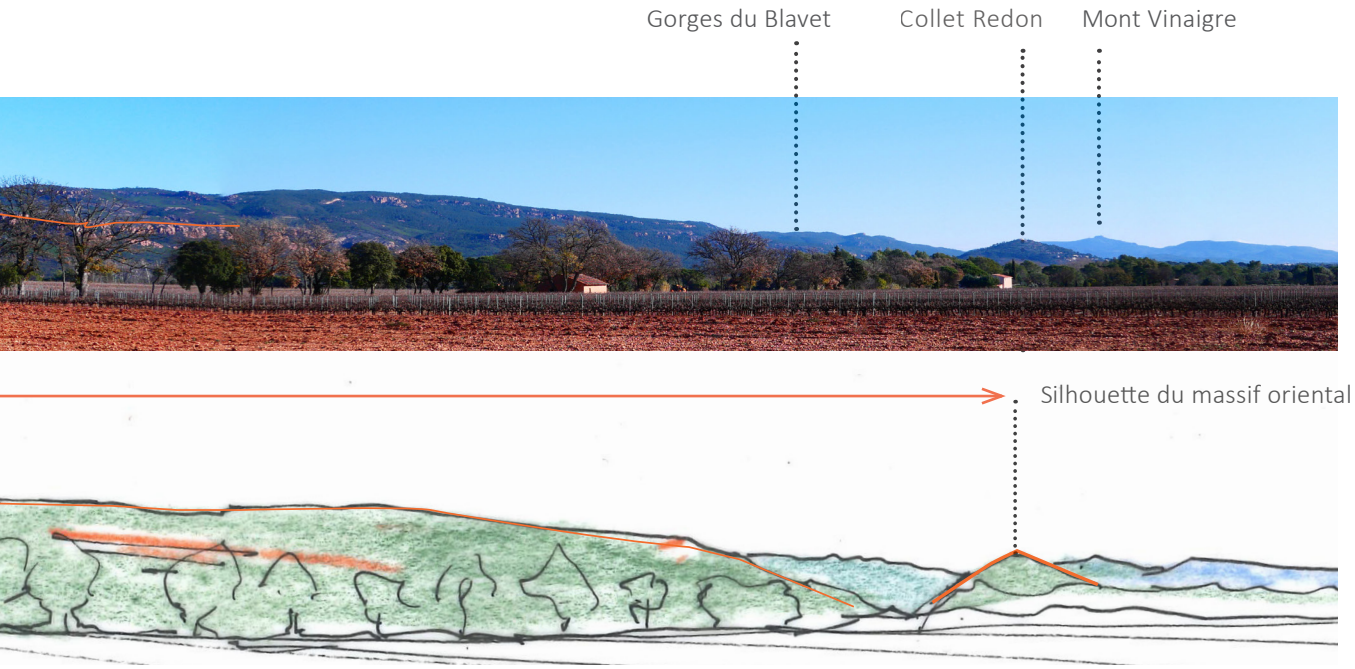
Gorges du Blavet
Collet Redon
Mont Vinaigre
Silhouette du massif oriental

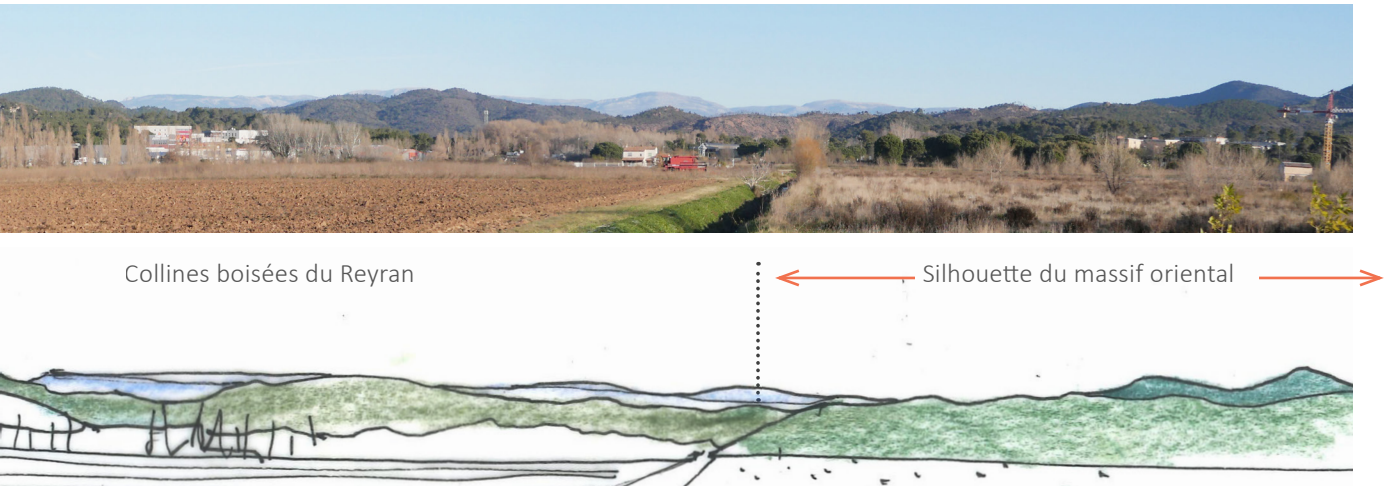
Collines boisées du Reyran
Silhouette du massif oriental

i.i.i.i. La route de Cannes (DN7), route paysage

La route de Cannes s'inscrit en lisière nord de l'Estérel offrant par bribes des points de vue sur un paysage exceptionnel de dentelles rocheuses. Voie d'accès majeure au massif et prisée par les cyclistes, elle mène depuis la plaine de Fréjus, au col du Testanier, (carrefour menant au Mont Vinaigre), avant de redescendre toujours en arrière du massif jusqu'à la baie de Mandelieu, surplombant les collines boisées des Adrets de l'Estérel. Elle passe au pied du Mont Vinaigre sans dévoiler l'intensité du massif qui reste secret et boisé depuis la route. À l'arrière du Mont Vinaigre et des Suvières, la route traverse de beaux peuplements de chêne liège et de chêne vert ; une luxuriance rare sur le massif.

Par son tracé qui serpente entre les chênaies et qui offre quelques points de vue sur les formations géologiques remarquables, la DN7 constitue une véritable « route paysage » qui laisse entre-voir un Estérel secret.



Dentelles rocheuses depuis St Jean de Cannes



Vue sur le vallon d'Adam





Suberaie dense et chênes verts en ubac du Vinaigre



Ouverture sur les collines des Adrets de l'Estérel

i.i.i.i.i. La route de Bagnols en Forêt (D47), route belvédère

La route de Bagnols met en scène de façon magistrale l'ascension depuis les suberaies claires du piémont jusqu'aux dalles rocheuses des crêtes. La prise d'altitude est progressive et offre un panorama à chaque virage. L'Estérel se fait de plus en plus ressentir alors que la route est tenue par de larges formations rocheuses qui forment avec les chênes un tableau remarquable.

En haut, avant de pénétrer la rupture accompagnant les gorges du Blavet; une table d'orientation borde la route et souligne un large panorama qui se déroule devant elle : le piémont avec la forêt domaniale de la Colle du Rouet, piqué au centre par le collet Redon, la plaine de l'Argens dans la brume et au loin le rocher de Roquebrune, qui s'avance devant le massif des Maures. A l'ouest, la baie de Fréjus est bordée par le massif occidental.



Depuis la D47- Chênes lièges



Depuis la D47- Une route fleurtant avec les affleurements

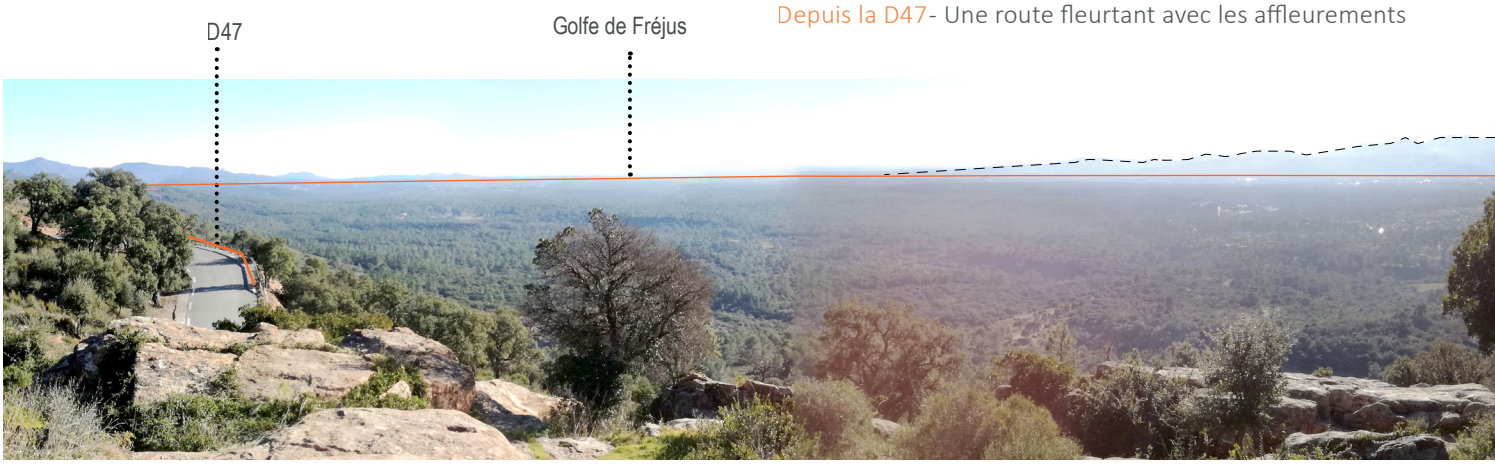

Depuis le belvédère // D47- Une route en balcon sur la plaine de l'Argens et le rocher Roquebrune

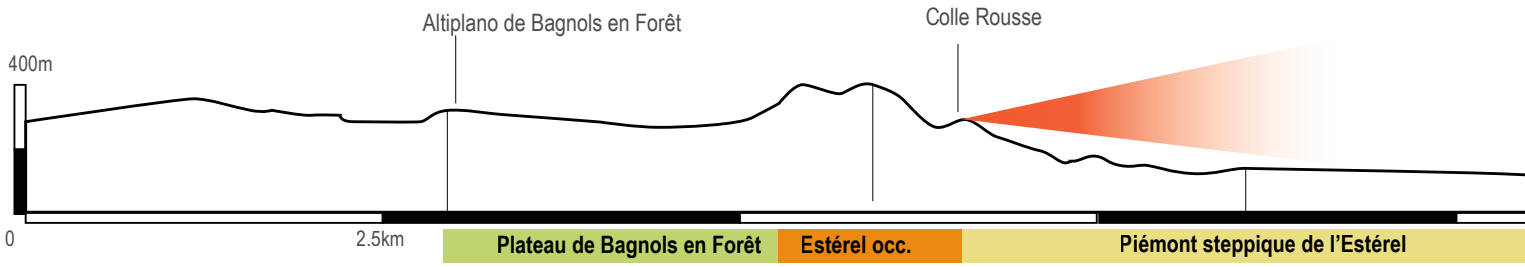

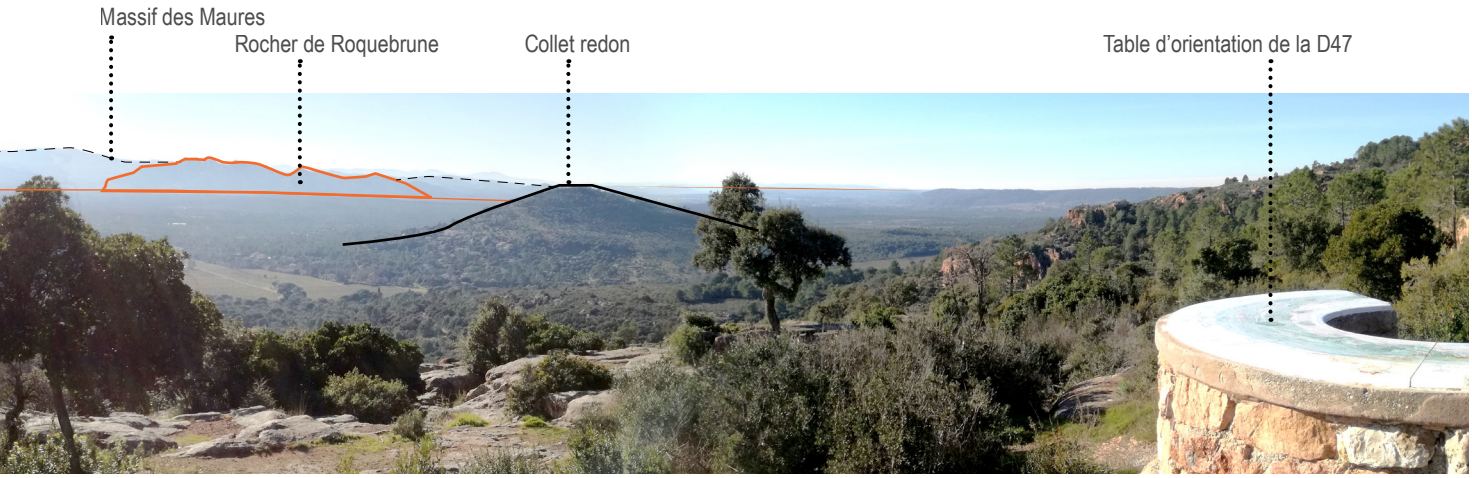
Massif des Maures
Rocher de Roquebrune
Collet redon
Table d'orientation de la D47

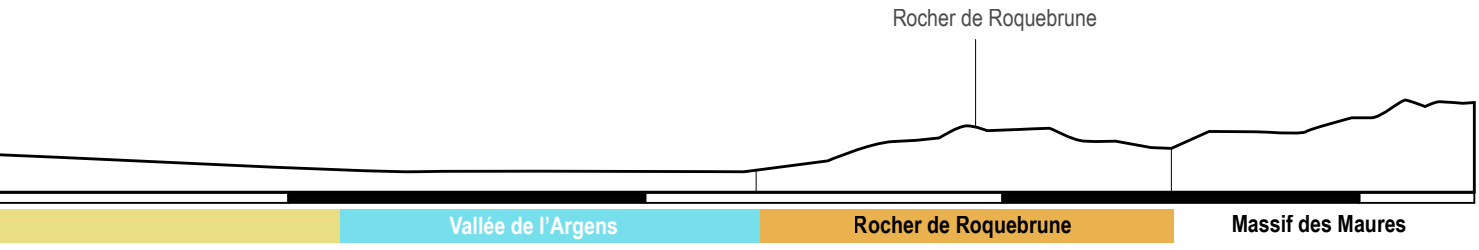
Rocher de Roquebrune
Vallée de l'Argens
Rocher de Roquebrune
Massif des Maures

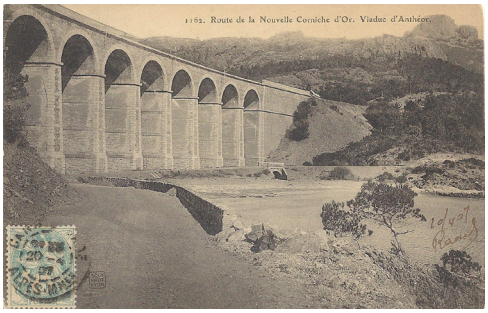

Viaduc d'Anthéor - 1903



Vues sur les îles et récifs depuis la corniche d'Or



Vue depuis la voie ferrée - ligne SNCF Marseille-Nice



Vue de la voie ferrée depuis le Pic du Cap Roux



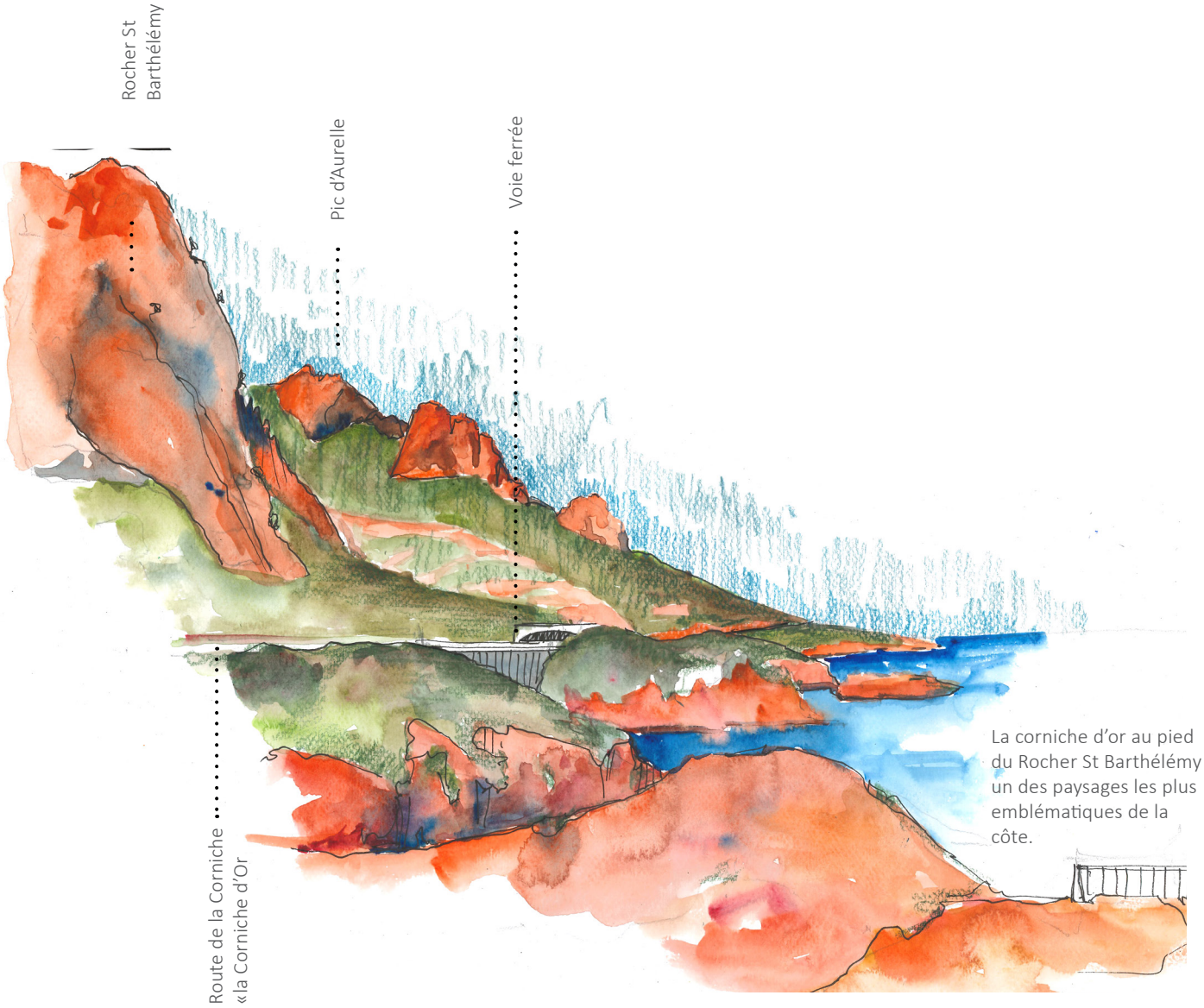

La corniche d'or au pied du Rocher St Barthélémy un des paysages les plus emblématiques de la côte.

i.i.i.i.i.i. Depuis le littoral, l'Estérel spectaculaire

La RD559, la bien nommée route de la « corniche d'Or », route touristique littorale de Mandelieu à Fréjus, serpente sur le flanc de l'Estérel. Cette route vertigineuse révèle avec soudaineté l'intensité des paysages de l'Estérel. Les reliefs abrupts du massif tombant dans la mer, révèlent des roches découpées et des blocs basculés dont l'intensité rouge-orangée due à son origine magmatique est accentuée par le contraste avec le bleu profond caractéristique de la côte d'azur. Largement empruntée, cette route remarquable accompagne le tracé du chemin de fer qui successivement disparaît et reparaît au fil des versants.

La corniche constitue la route la plus emblématique de l'Estérel, et révèle une citadelle de nature en surplomb de la mer, dont les points de vues sont particulièrement saisissant sur la section allant de la pointe de l'observatoire à Agay : section vierge d'urbanisation, relief à pic, pointe de l'observatoire, rocher st Barthélémy, viaduc d'Agay, autant de monuments, vitrine de l'Estérel, véhiculé dans l'imaginaire collectif et les cartes postales.

La Corniche d'Or emprunte le tracé de l'ancien sentier des douaniers qui épousait étroitement le dessin de la côte et dont certaines parties avaient été élargies et nivelées pour la desserte du chantier de construction de la ligne de chemin de fer vers Nice (1860-1862).

L'arrivée de la ligne de chemin de fer a transformé le territoire, le rendant soudain accessible et attractif. La route de la corniche d'Or, ensuite construite en 1903 étend encore l'attractivité touristique du littoral volcanique. Cette période marque le début d'un fort développement de la villégiature sur le littoral.

C. LES PERCEPTIONS DEPUIS L'INTÉRIEUR DU MASSIF

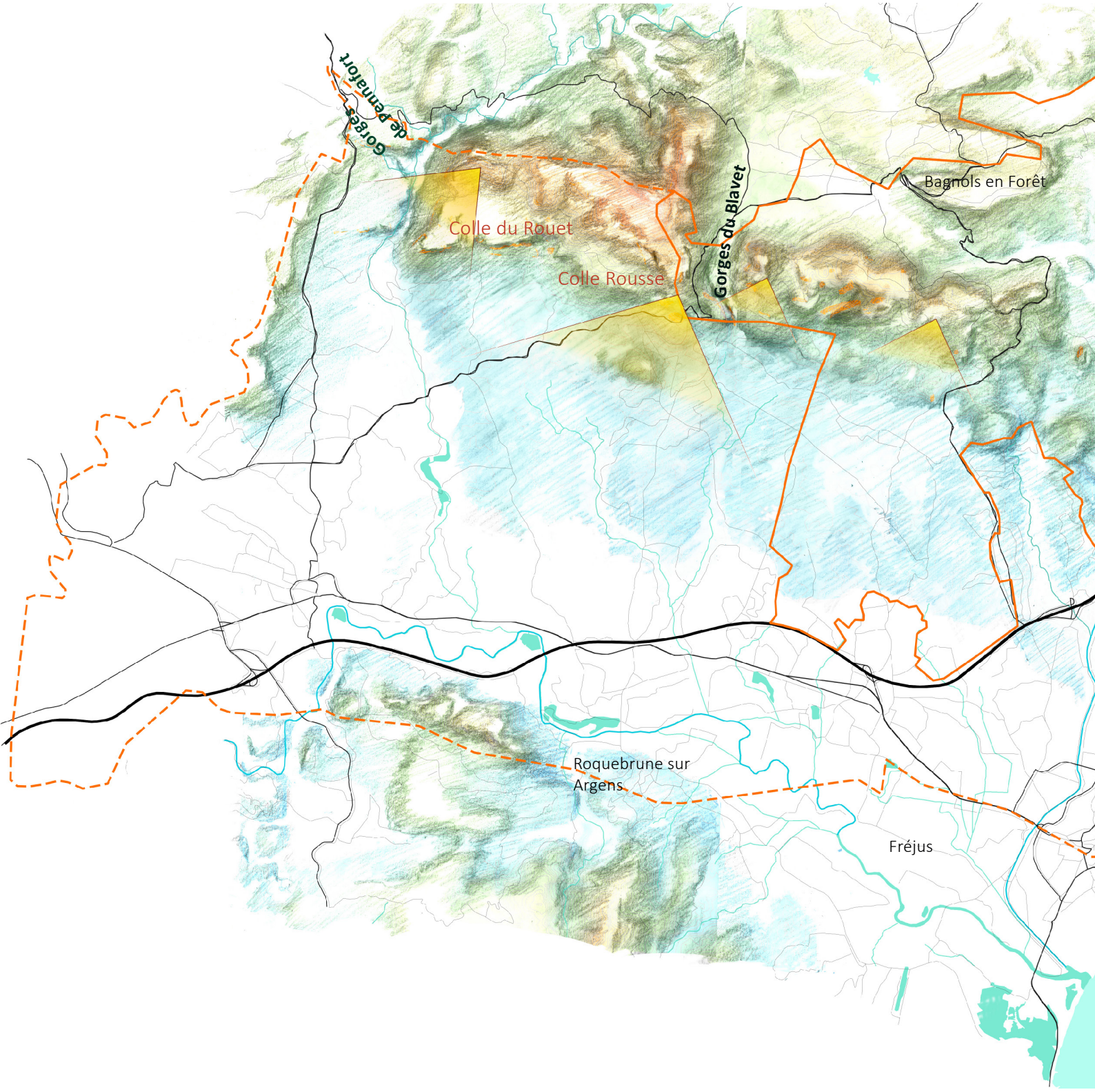

Carte n°7 Perceptions depuis l'intérieur du massif
Agence APS, 2019
Source : interprétation carte IGN et observations de terrain)

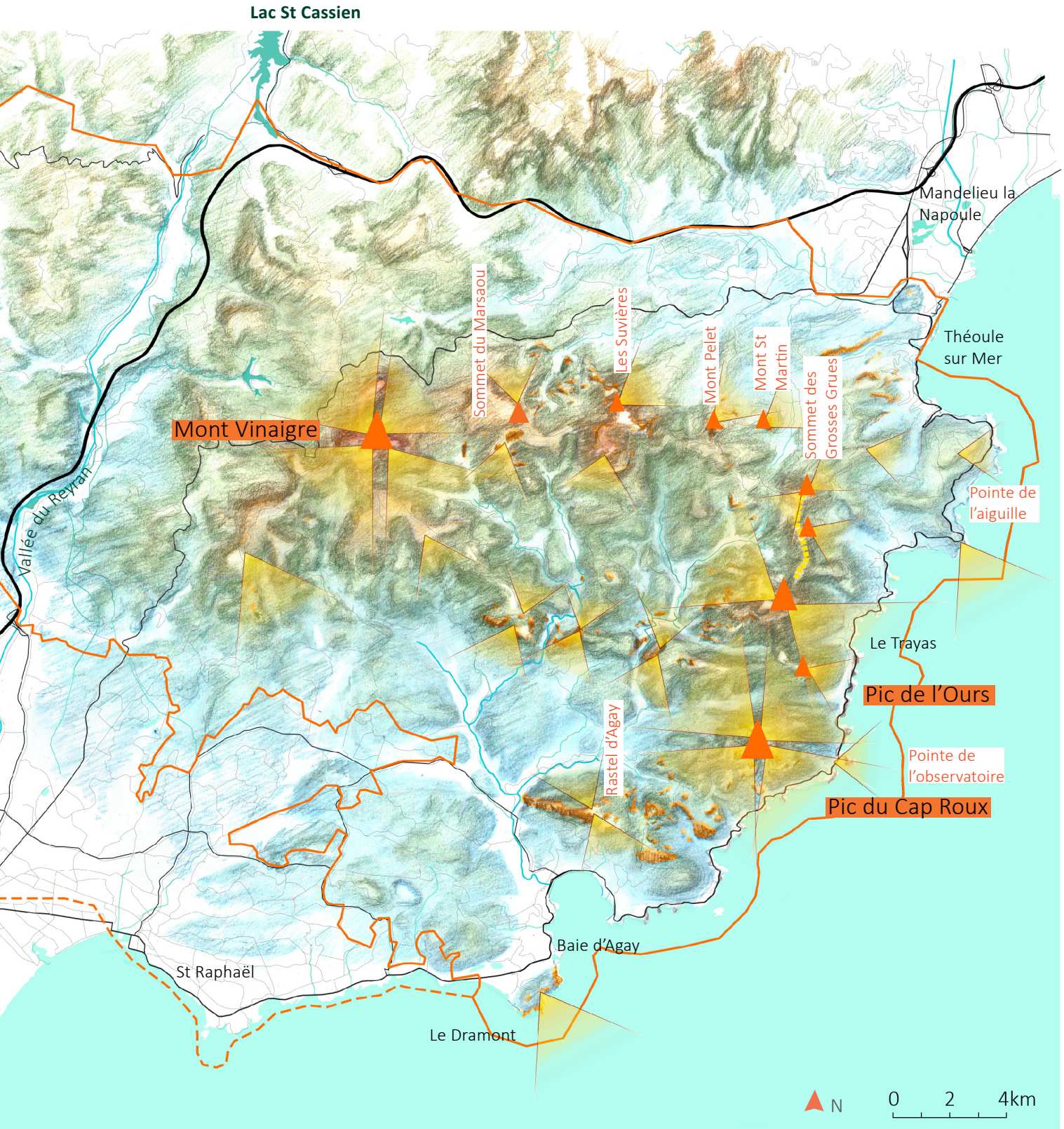
Lac St Cassien
Mandelieu la Napoule
Théoule sur Mer
Sommet du Marsaou
Les Suvières
Mont Pelet
Mont St Martin
Sommet des Grosses Grues
Mont Vinaigre
Vallée du Reyran
Pointe de l'aiguille
Le Trayas
Pic de l'Ours
Rastel d'Agay
Pointe de l'observatoire
Pic du Cap Roux
Baie d'Agay
St Raphaël
Le Dramont
N
0
2
4km

i. Depuis les points hauts

Les sommets, belvédères et repères visuels

Sommets, cols, vallons, ravins offrent autant de successions de plans dans différentes directions qui perturbent les perceptions et la lecture du paysage. Les crêtes, à la fois limites et repères visuels, dessinent et structurent le paysage.
L'ouverture ponctuelle d'un point de vue au passage d'un col, les routes belvédères ou plus encore la vue panoramique depuis un point haut dominant offrent une lecture claire du paysage.
Les silhouettes caractéristiques des sommets de l'Estérel sont à la fois des belvédères et des repères visuels. Toujours, le regard du visiteur s'y réfère pour s'orienter et se situer dans l'espace.
Les sommets dominants se caractérisent par leur forme ou les équipements présents à leur sommet :
> Le Mont Vinaigre : deux tours successives,
> Roussiveau et ses barres rocheuses
> Les deux sommets arrondis des Grues
> L'antenne fine du Pic de l'Ours
> Les trois dents du Pic du Cap Roux / Pilon / St Pilon
> La silhouette striée et couchée du Rastel d'Agay.

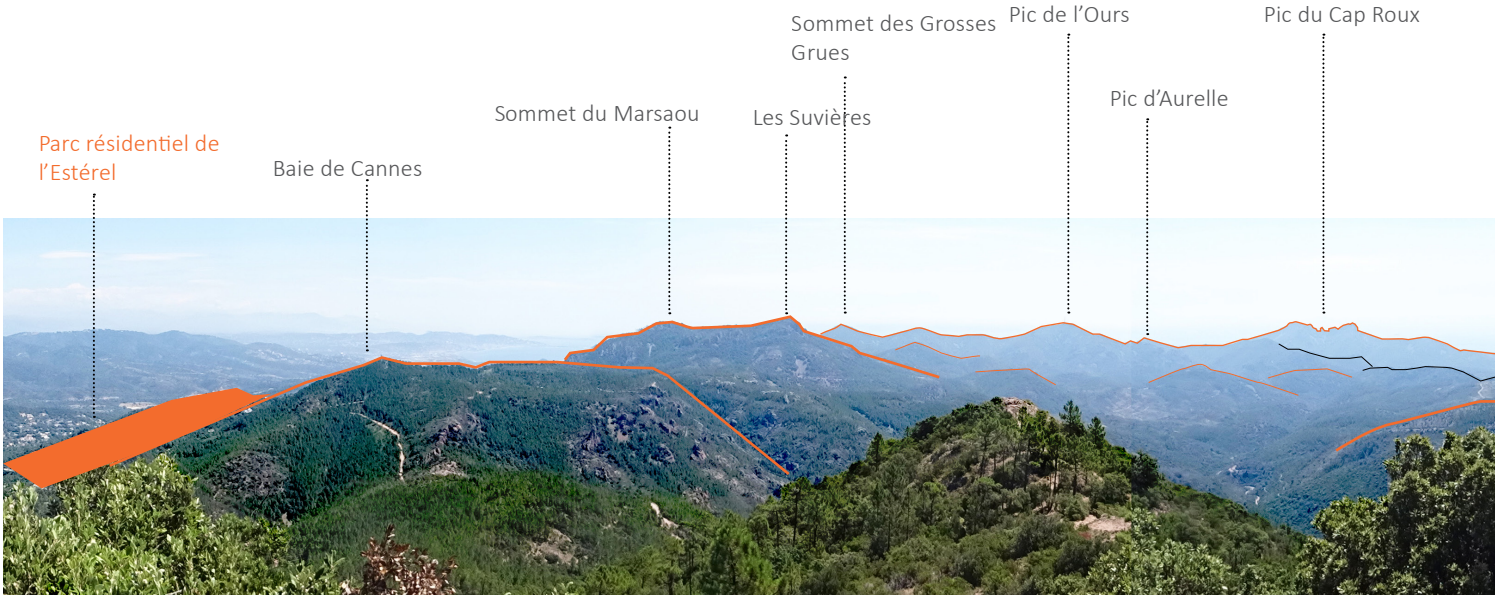

Vue vers le Sud depuis le Mont Vinaigre - la ligne de crêtes du massif oriental : du Pic du Cap Roux aux Suvières

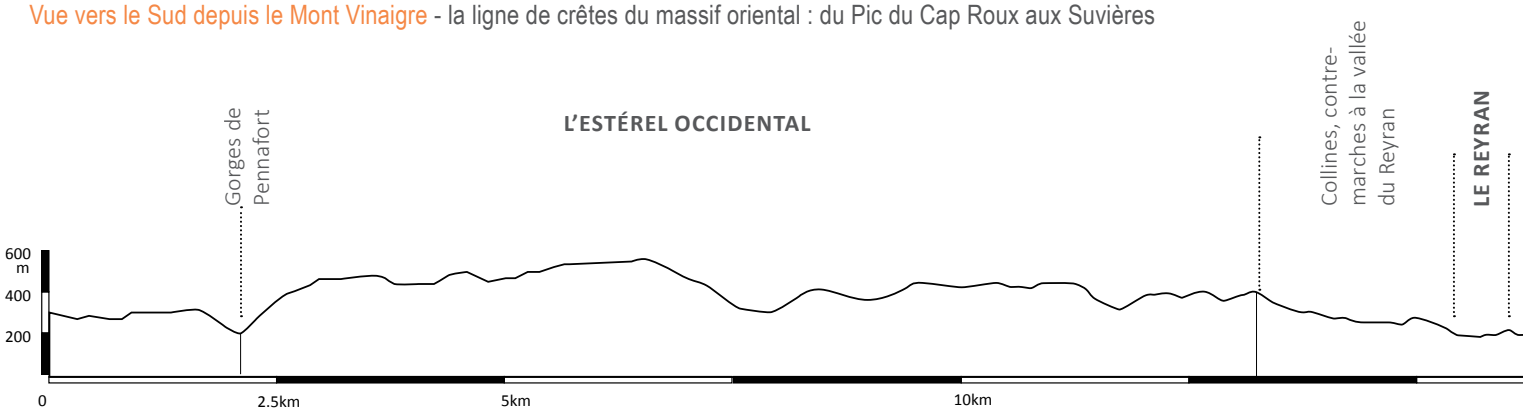

Covisibilité des sommets dominants de la chaîne - Coupe de principe

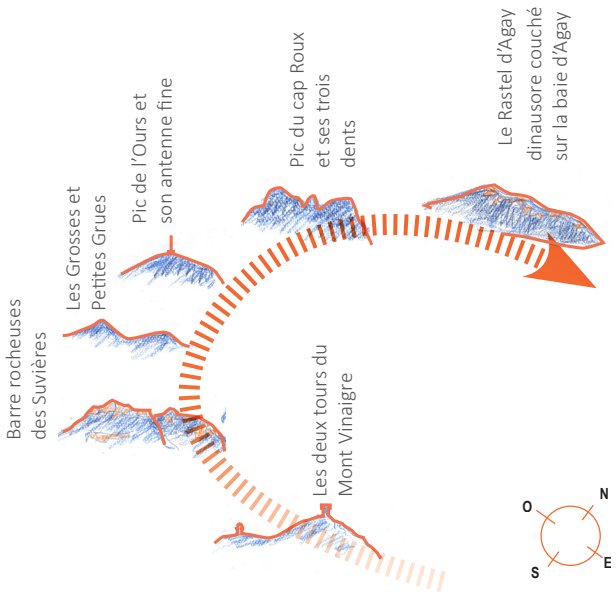

Les sommets de l'Estérel oriental- Une chaîne de sommets repères disposés en « fer à cheval »

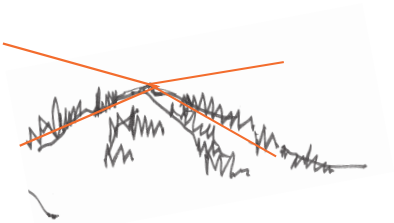

Sommets

Points de vue et repères-symboles dans le paysage. Ils ouvrent à la fois sur l'intérieur du massif et sur les horizons lointains et replacent le massif dans sa géographie large

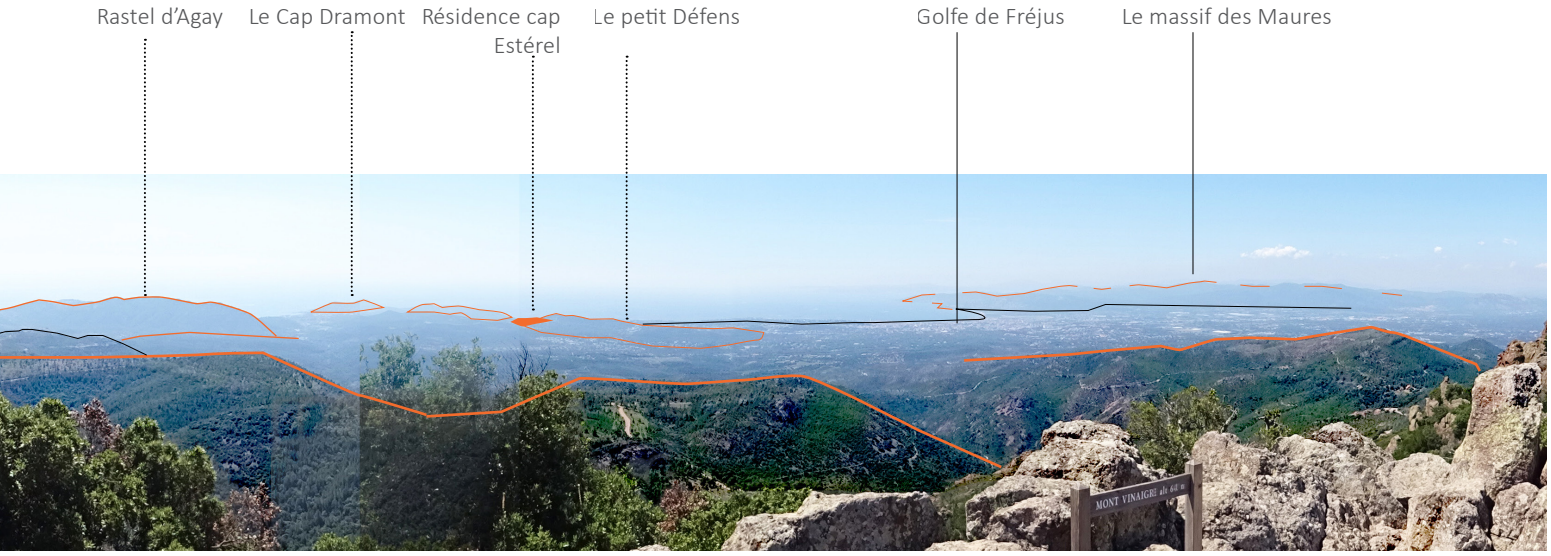

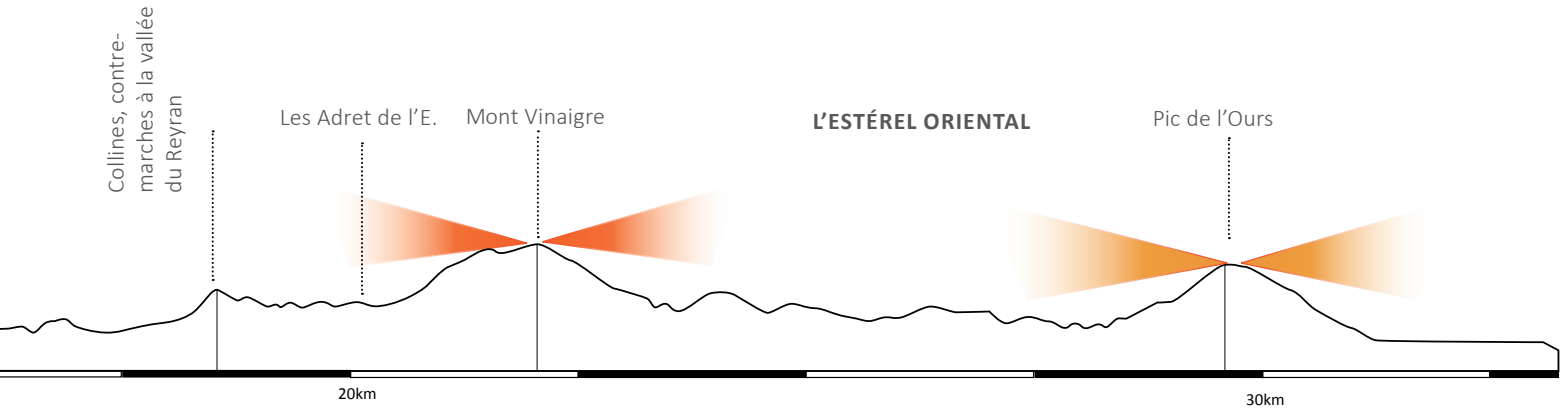

NB : Les planches suivantes présentent les points de vue depuis deux sommets remarquables : le Mont Vinaigre et le Pic du Cap Roux, mais ne constituent pas un recueil exhaustif de l'ensemble des points de vues depuis les sommets.

> Le mont Vinaigre

L'accès au Mont Vinaigre - point culminant du massif (614m) se fait depuis la maison forestière du Malpey. Au sommet des versants sud abrupts et rocailleux que seuls pins maritimes et maquis bas colonisent, se dresse le Mont Vinaigre surplombé de sa tour repère, vigie pour la surveillance anti-incendie les mois d'été.
En quittant les eucalyptus et les cyprès du Malpey, une route goudronnée s'engage à l'ascension du Mont Vinaigre et devient sur les derniers mètres un sentier flirtant avec la roche affleurante.
Les versants nord, plus frais sont couverts d'une végétation variée constituée de chênes verts, de châtaigniers et d'un luxuriant maquis. La pinède et le maquis encadrent des points de vue sur le nord et les Adrets de l'Estérel. Les formations rocheuses érigées plus grises qu'au sud du massif sont des indices sur le volcanisme du lieu.
Au sommet du mont Vinaigre, sur la plateforme sommitale qui accueillait autrefois une tour, les horizons s'ouvrent à 360 degrés sur l'ensemble du massif.
Au sud le regard est attiré par le littoral et le cœur du massif vierge et intact. Au nord, l'urbanisation des Adrets de l'Estérel, et le parc résidentiel de l'Estérel à l'assaut du plan Pinet sont très présents visuellement.



Vers le Nord/Ouest depuis le Mont Vinaigre - À l'est, les collines habitées des Adrets devant la silhouette du Tanneron et la silhouette du Mercantour au loin. Au centre, le lac St Cassien prolongé de la dépression entourée de collines du Reyran. Enfin à l'ouest s'étend la plaine de l'Argens jusqu'au rocher de Roquebrune et au massif des Maures

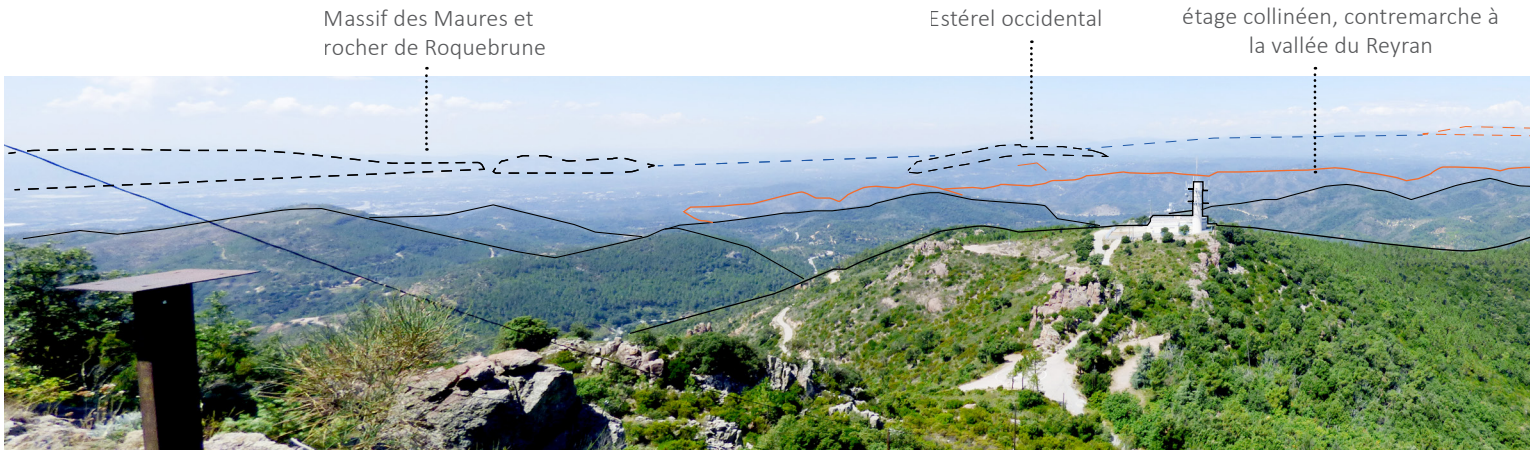



Maison forestière du Malpey



Mont Vinaigre



Point de vue sur les horizons nord



Formation rocheuse au sommet du Mt Vinaigre



Formation rocheuse au sommet du Mt Vinaigre



Plateforme sommitale

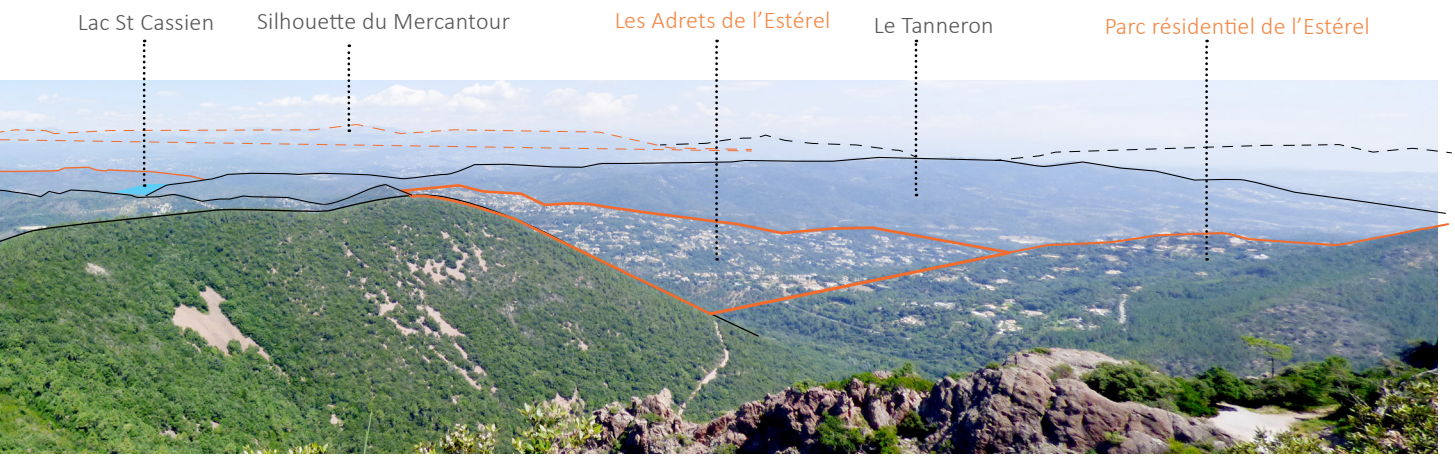



Montée depuis la sainte Baume

> Le Pic du Cap Roux

Le Pic du Cap Roux est accessible depuis le cœur du massif, via un sentier au départ du parking de la Sainte Baume (d'autres itinéraires permettent également d'y accéder, depuis le parking d'Anthéor notamment). Ce sentier serpente sur le flanc de colline traversant boisements et pierriers. Il offre des points de vue en surplomb sur le cœur du massif de l'Estérel. L'ascension permet d'approcher diverses formations rocheuses aux formes singulières stimulant l'imaginaire.

Au niveau du col du Cap Roux, l'Estérel révèle ses deux facettes :
- L'Estérel littoral
- L'Estérel terrestre

L'Estérel littoral constitue un paysage spectaculaire : point de rencontre entre les falaises de roche rouge-orangée et la mer méditerranée.

Depuis le Pic du Cap Roux, un large panorama s'ouvre sur le littoral et l'intérieur des terres, révélant toute la diversité des paysages de l'Estérel.



Roches rouges aux formes atypiques



Paysage de pierriers, points de vue sur le cœur du massif

Vue panoramique depuis le Pic du Cap Roux - Un panorama sur le cœur vierge de l'Estérel tranchant avec la lisière bâtie du massif : Le Trayas, Théoule et la Baie de Cannes d'un côté, Anthéor, les Veissières et le golfe de Fréjus de l'autre.





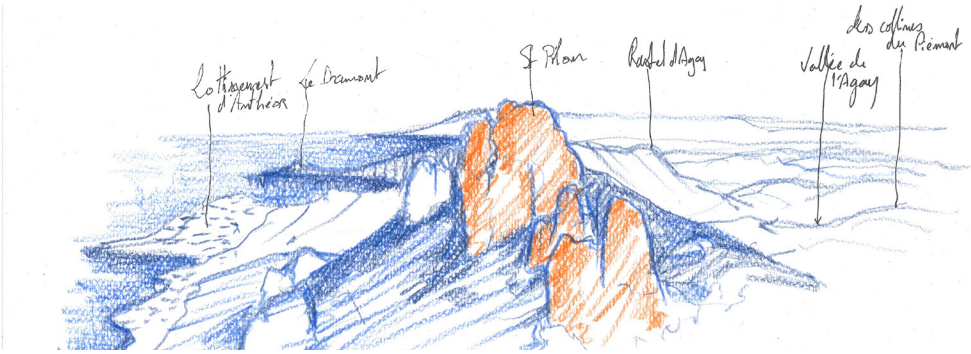
Lotissement d'Anthéor
Le Dramont
St Pilon
Rastel d'Agay
Vallée de l'Agay
des collines du Piémont

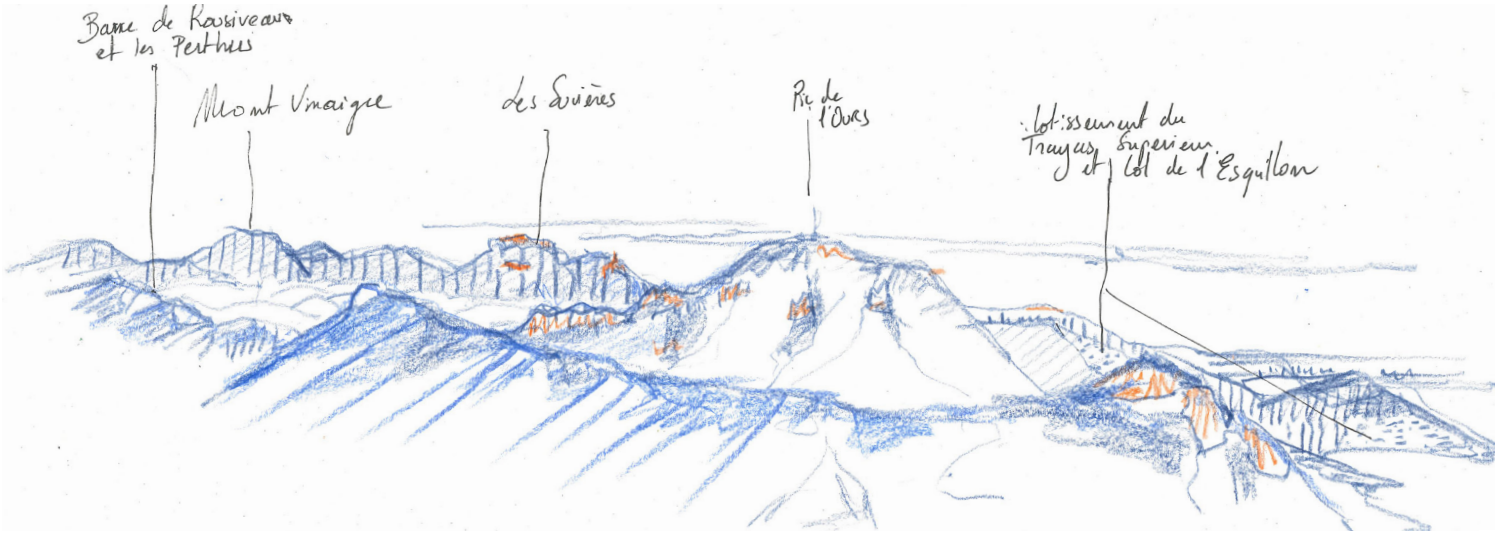
Barre de Rousiveaux et les Perthes
Mont Vinaigre
Les Suvières
Pic de l'Ours
Lotissement du Trayas Supérieur et Col de l'Esquillon



Les routes belvédères, lecture de paysage et expérience sensorielle

La route des cols suit à niveau le versant sud du massif depuis la maison forestière du Malpey jusqu'à la baisse Violette au bas des Suvières. En balcon sur le paysage, elle offre une belle lecture du massif intérieur. Contrairement aux sommets dominants, et si les horizons sont moins lointains, le sentiment d'être « dans » le massif en fait une expérience sensorielle d'exception. En effet, cette route en balcon sur le paysage alterne des points de vue sur des éboulis, falaises rocheuses (baisse Violette), pinèdes, blocs détachés et maison forestières (la Duchesse, Trois Termes), révélant ainsi la richesse et la diversité du massif.
Son intérêt réside également dans son accessibilité : elle est facilement praticable puisqu'elle est quasiment de niveau sur tout le parcours.

Le GR 51 offre à l'ouest, sur le massif occidental, des intérêts similaires autour du col de la Pierre du Coucou ou encore la piste de Colle Rousse jusqu'au Pas du Confessionnal.

Depuis la route des Cols en Adret du Mont Vinaigre - Vue sur les sommets littoraux et ouest du massif.

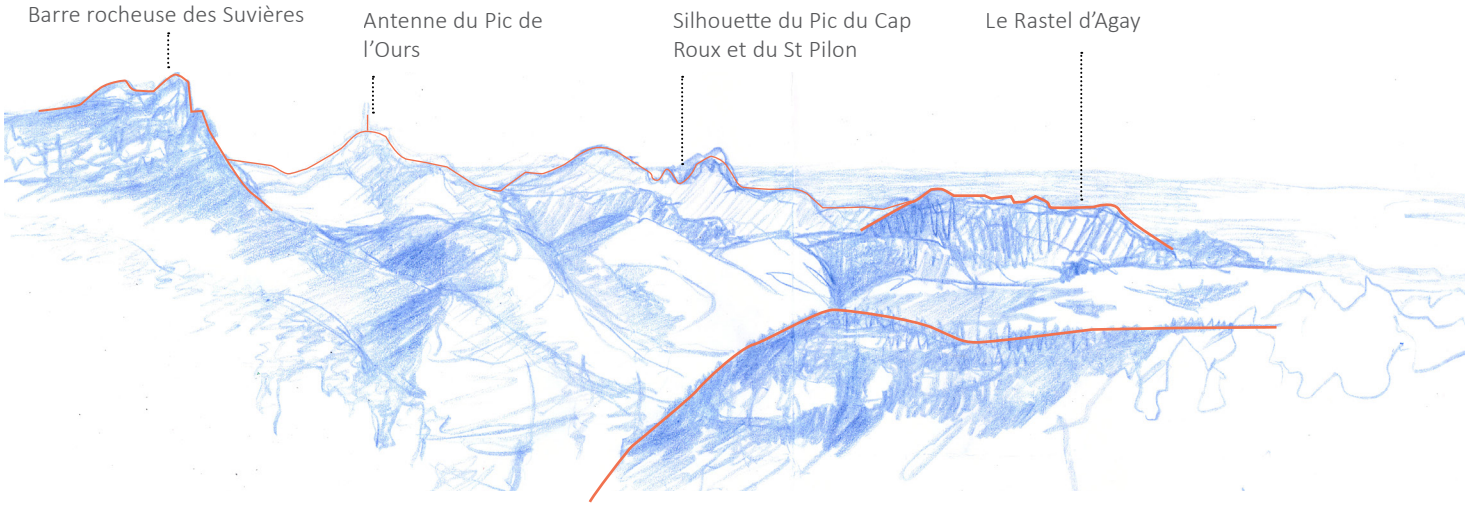

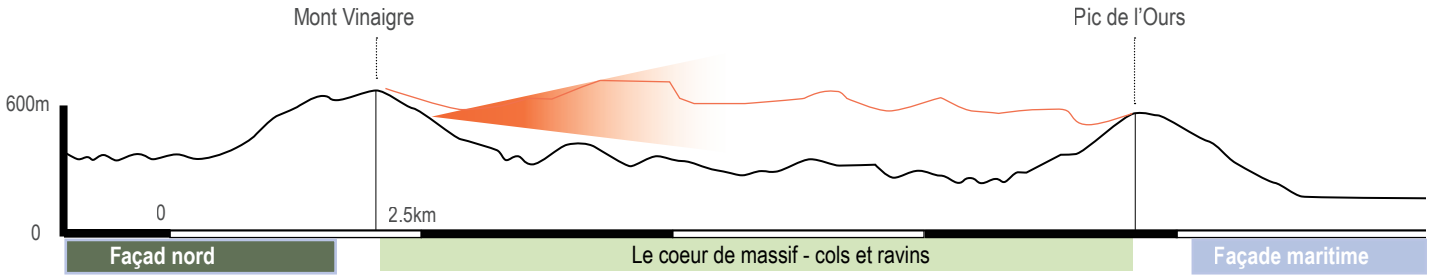

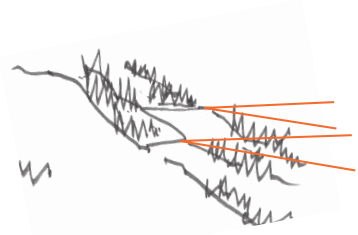

Routes belvédères, à flanc de versant, elles s'ouvrent sur les plaines et collines qu'elles dominent.













Depuis la route des Cols - Reportage photographique

Crêtes et baisses, points d'observation privilégiés

Le long de la ligne de crête, les cols ou baisses constituent des points de bascule entre deux bassins visuels. Ce sont, avec les points hauts dominants, des points privilégiés pour la lecture et la compréhension du territoire. La plupart des maisons forestières occupent ces points d'observation stratégiques (Maison forestière de la Duchesse, maison forestière du Malpey, maison forestière de la Baisse des Charretiers, maison forestière de Trois Termes).

Les lignes de crêtes, lorsqu'elles sont praticables, constituent de véritables routes belvédères d'exception :
> Séquence Grosses Grues/Pic de l'Ours : panorama sur le littoral et sur l'intérieur du massif
> Séquence Plan Pinet-Suvières sur la route des cols et accessible au grand public : panorama sur l'intérieur du massif et sur les versants nord.

L'avancée du plan Estérel se détache du massif et donne au niveau du carrefour des Eucalyptus un magnifique panorama sur la Barre rocheuse des Suvières.

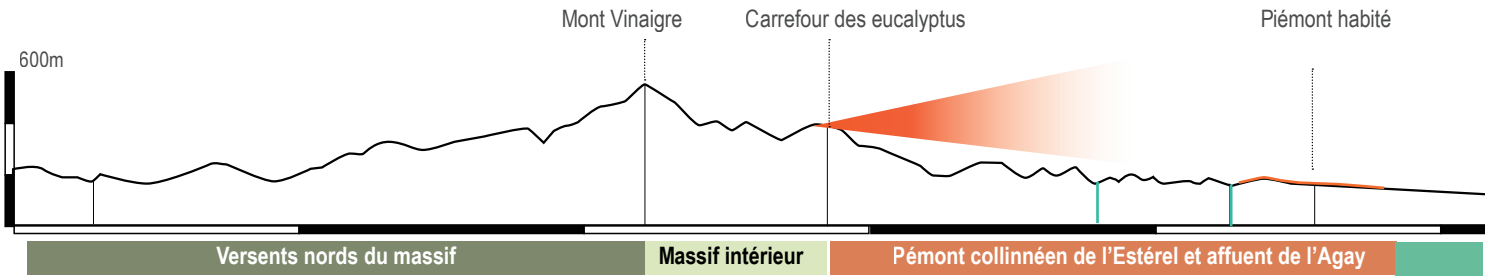

Depuis le carrefour des eucalyptus, vue vers le golfe de Fréjus : Le rastel d'Agay et la vallée d'Agay et le piémont collinéen





Plan - belvédère

Parfois la ligne de crête s'avance ou s'élargit offrant des belvédères intérieurs (Plan Pinet, Plan Estérel)

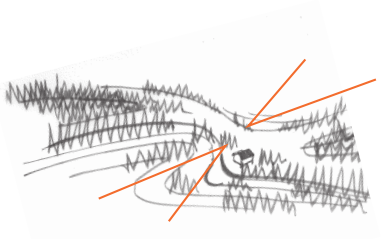

Baisse, cols, les points bascules

Abaissement de la ligne de crête en un passage

*Baisse : nom donné pour un col dans les Alpes Maritimes et le Var

Depuis la maison forestière de la Duchesse : Une bascule entre les collines habitées de St Jean de Cannes et le cœur de massif







i.i. Depuis les points bas

Depuis les points bas, le massif de l'Estérel offre des perceptions toutes autres et révèle des ambiances singulières.

Que ce soit au niveau du ravin du Mal Infernet, au niveau du ravin du Perthus ou encore au niveau des espaces collinaires situés au pied de la barre de Roussiveau, un sentiment d'intériorité se dégage de ces espaces. Ici, on semble pénétrer le « cœur secret » de l'Estérel.

Ce sentiment d'intériorité repose essentiellement sur deux facteurs :
> L'accessibilité limitée : ces espaces sont accessibles uniquement à pied ou à vélo ce qui leur confère un caractère plus secret,
> L'encaissement : le regard butte sur des sommets et des falaises, renforçant la sensation d'être dominé et d'être « dans le massif ».

Ces points bas constituent des espaces pleins de surprises permettant de profiter, en contre-bas, de points de vue spectaculaires sur les affleurements rocheux.



Secteur Barre de Roussiveau- Carrefour Castelli



Secteur Col du Mistral

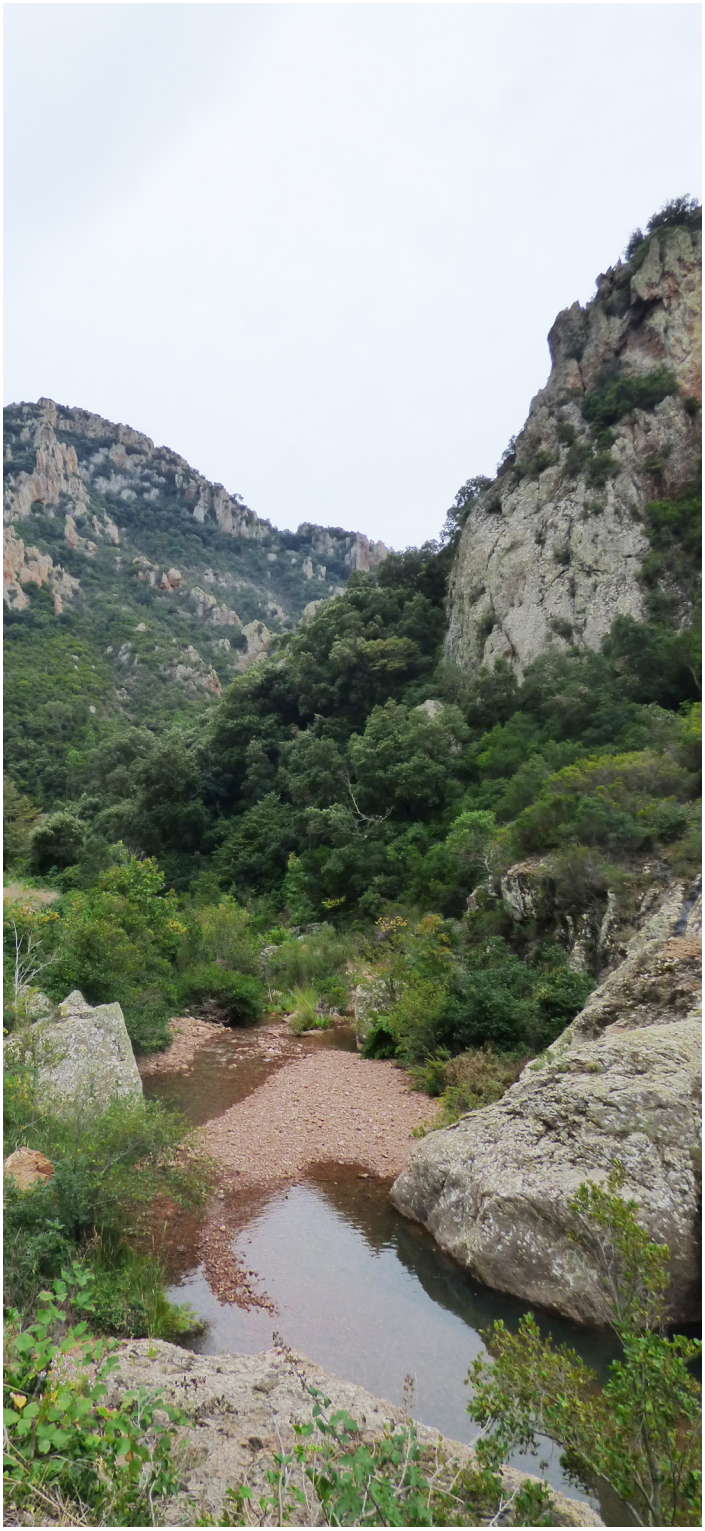

Ravin



Site de l'ancien lac de l'écureuil - cerné de reliefs



Ravin du Mal Infernet - Accessibilité limitée, paysages ruiniformes et encaissés

i.i.i. Les lignes de crêtes, lignes de partage des entités visuelles

La chaîne des sommets du massif forme des lignes de crêtes délimitant des entités visuelles partageant un même horizon.

La ligne imaginaire reliant les sommets du massif oriental (du Mont Vinaigre au pic du Cap Roux) dessine une forme « en arc » donnant la sensation au centre, d'un « intérieur de massif » refermé au sud par les sommets de Malavalettes, la barre de Roussiveau, le pic du Perthus et le pic de l'Escale.

Les sentiments d'intériorité, d'extériorité, ressentis en parcourant le massif, l'alternance des horizons lointains puis refermés qui s'offrent au regard constituent une caractéristique du massif oriental donnée par sa topographie complexe.

Le massif occidental structuré par une ligne de crête unique rend les perceptions évidentes entre un adret donnant sur la plaine de l'Argens et l'ubac sur les collines et le plateau de Bagnols-en-Forêt.

Enfin, les gorges du Blavet, les gorges de Pennafort et les ravins du massif oriental, unités spécifiques par leur encaissement, projettent le visiteur dans les profondeurs du massif.

Enfin, le rocher de Roquebrune, rocher abrupt avancé sur la plaine de l'Argens donne un point de vue imprenable sur la plaine et le massif de l'Estérel.



Lignes de crêtes

Les piémonts

Les « Terres Gastes », piémont adossé au massif occidental entre la silhouette de l'Estérel et du Rocher de Roquebrune

Le piémont collinéen oriental bordé par la chaine de Malavalette, de Roussiveau, des Perthus et de l'Escale. Percées visuelles sur la lisière habitée, sur la baie d'Agay et le massif de Maures

Le massif « intérieur » : un cœur de massif

Le massif « intérieur », entouré de la chaîne des sommets du massif oriental : le regard est cerné par la skyline volcanique. Les horizons s'ouvrent et se referment au fil d'une topographie collinéenne.

Façade maritime et paysages sous-marins

Façade maritime, horizons maritimes et littoraux du Trayas supérieur au golfe de St Tropez

Façade maritime s'ouvrant sur la baie de Cannes et les Alpes italiennes.

Versants nord

L'ubac de l'Estérel oriental, du Mont Vinaigre à Maure Vieille. Léger sentiment d'encaissement entre les crêtes de l'Estérel et du Tanneron

L'ubac de l'Estérel occidental. Peu d'horizons entre l'Estérel, le plateau de Bagnols en Forêt et les collines boisées de St Paul en Forêt.

Vallée du Reyran et ses contremarches collinéennes

Dépression « entre deux » massifs. Aucune perception du massif depuis et vers cette dépression.

La caldeira de Maure Vieil

Dépression singulière cernée par les crêtes du Mont St Martin et de Théoule

Le rocher de Roquebrune

Bloc basculé de roches détritiques (partiellement volcaniques), dos au massif de Maures et observant l'étendue de la plaine de l'Argens et le déroulé du massif de l'Estérel.

Gorges et ravins

Gorges et ravins et leurs vertigineux affleurements rocheux, l'horizon disparaît et la lumière se tamise.

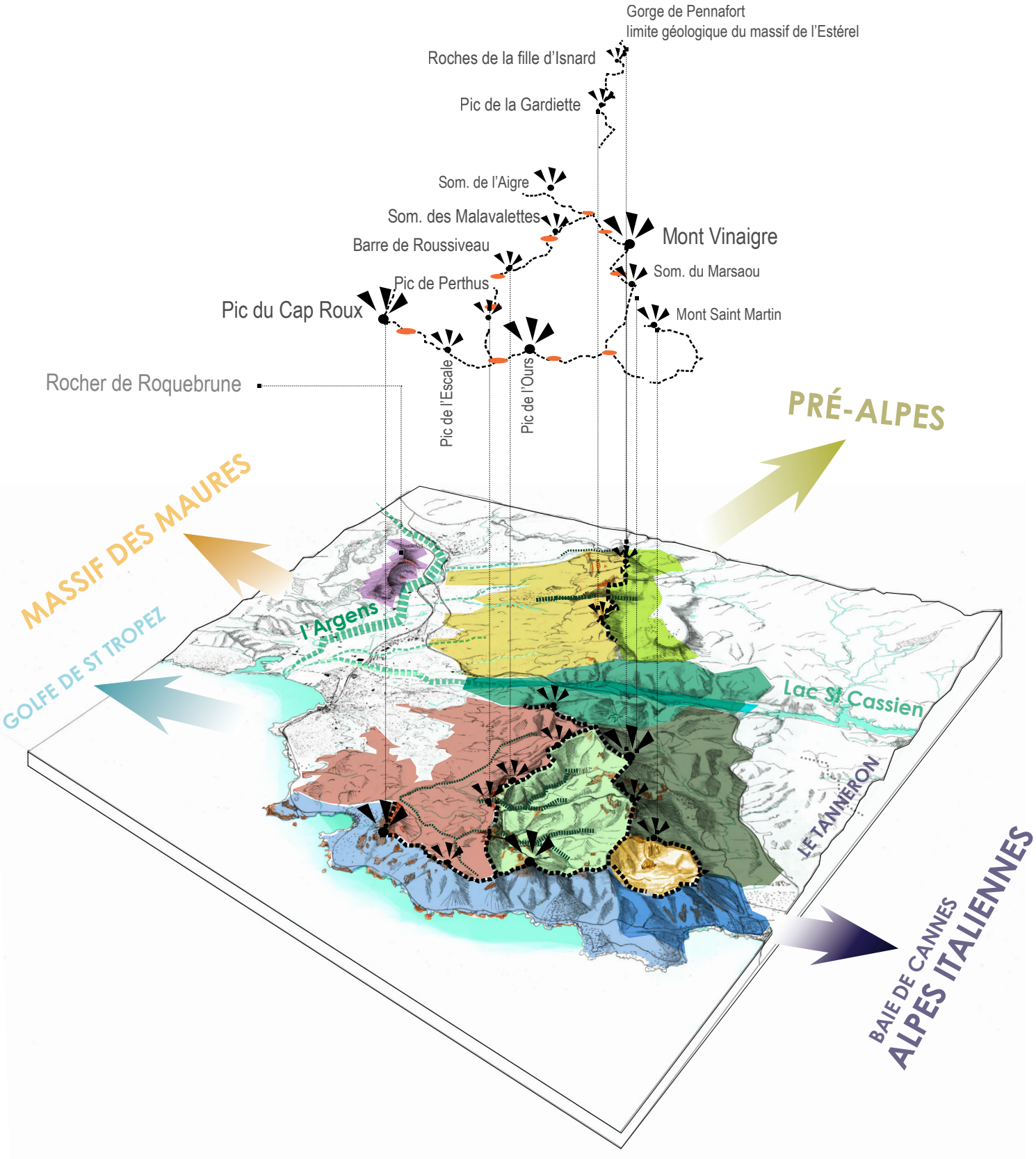

Les entités visuelles délimitées par les lignes de crêtes - Vue axonométrique

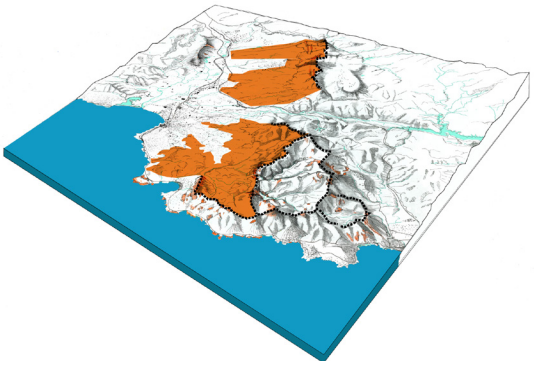

Les piémonts antichambres de l'Estérel

A l'Est et à l'ouest, les piémonts, adossés au massif de l'Estérel, sont ouverts à l'ouest sur la plaine de l'Argens. La topographie constituée de collines douces modelées par l'érosion, constitue un témoignage de son origine détritique.

Les piémonts sont irrigués de cours d'eau torrentiels, dans les collines plus « dures » (à l'est) et temporaires dans un sol détritique (à l'ouest). Ils partagent une présence de l'eau contrastée entre les collines sèches sur les hauteurs et les cours d'eau encaissés.

Piémont oriental





Piémont occidentale : la plaine détritique



Vue sur le domaine du Rouet - Plaine viticole



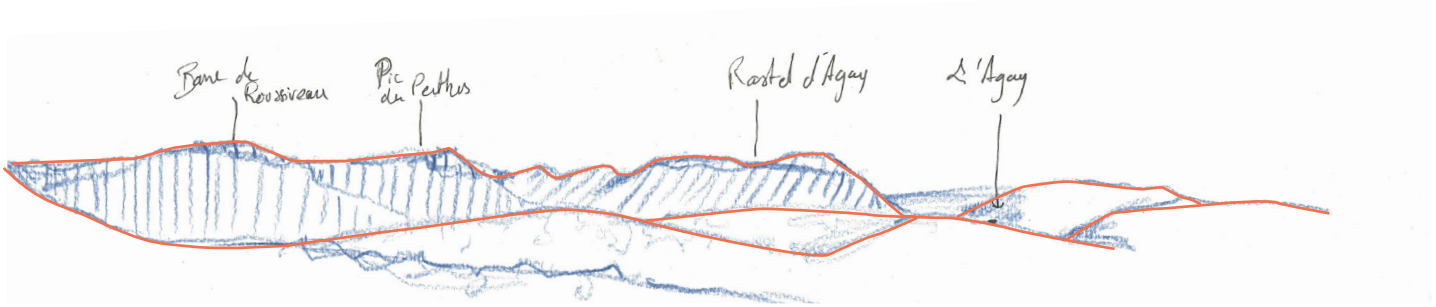

Au pied de l'Estérel oriental : Le piémont organise la transition entre l'Estérel habité (les Veyssières, Valescure, La Tour de Mare) et le massif naturel. Il s'agit d'un paysage offrant des horizons semi-ouverts de collines hautes sauvages de maquis et de cours d'eau torrentiels, affluents de l'Agay. Parfois paraissent les silhouettes du pic du Cap Roux ou de la barre de Roussiveau. En progressant vers l'Estérel, la topographie devient plus chahutée puis s'arrête nette sur la barre de Roussiveau ou le pic du Perthus : les portes du massif.

Entre le piémont et la plaine de l'Argens, la lisière de l'Estérel est consommée par l'urbanisation. Des friches agricoles, le domaine viticole d'Estelle, ou encore la Maison Forestière de Roussiveau constituent les résidus d'un piémont autrefois cultivé et vécu. Très proche de la ville, les limites paysagères entre ville et massif sont très floues puisque l'urbanisation progresse vers l'intérieur des collines. Le piémont, par sa proximité aux milieux urbains constitue aujourd'hui un lieu de promenade privilégiés pour les locaux et résidents.





Depuis les collines du piémont occidental - vue sur la barre de Roussiveau



Depuis le Petit Gondin - vue sur les lotissements de Valescure

Au pied de l'Estérel occidental

De ce côté, le piémont est constitué de paysages de collines douces recouvertes de maquis bas et parfois de boisements. La topographie plus douce de « plaine détritique » offre des points de vue lointains notamment sur Roquebrune, ou l'Estérel. Il s'agit d'un paysage très sec parcouru de cours d'eau temporaires, ce qui en fait une terre peu exploitée à l'exception de la viticulture, mais d'intérêt écologique. A l'ouest des vignes, excellents pare-feu, caractérise le paysage. C'est un lieu de promenade pratiqué par les habitants. Autour du collet Redon, la Bouverie étend ses lotissements de plus en plus loin sur les « franges de l'Estérel » et de la forêt domaniale.





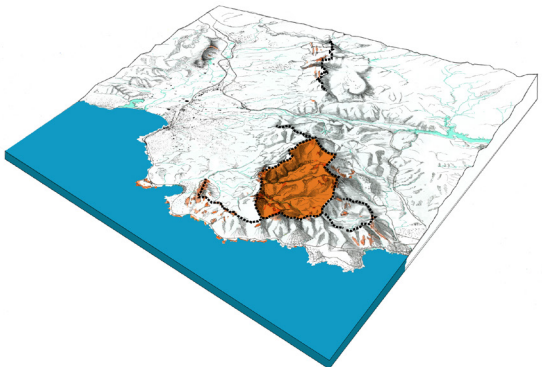

Un massif intérieur : « le cœur »

Le caractère sauvage, isolé et intouché de ce secteur est notamment dû à sa difficulté d'accès qui lui confère un statut mystérieux.
Le massif intérieur est séparé du piémont au sud par les crêtes de Roussiveau jusqu'au pic de l'Escale, et limité au nord par celles de Malavalettes jusqu'au pic de l'Ours.
C'est un paysage de petits monts séparés de torrents encaissés, qui rejoindront plus loin le Grenouillet et l'Agay. Ces cours d'eau, lorsqu'ils rencontrent le socle rocheux émergé deviennent des ravins bordés de précipices d'abrupts rochers rhyolitiques. Ainsi on rencontre contre le pic de l'Ours entre la barre de Roussiveau et le pic du Perthus, des ravins aux paysages saisissants, des roches détachées aux profils aiguisés ou arrondis.
Les horizons se referment à mesure de la progression du visiteur. Les effets de surprise et la sensation de « s'enfoncer » dans le massif caractérisent ces paysages et affirment sa qualité « d'intériorité » ...

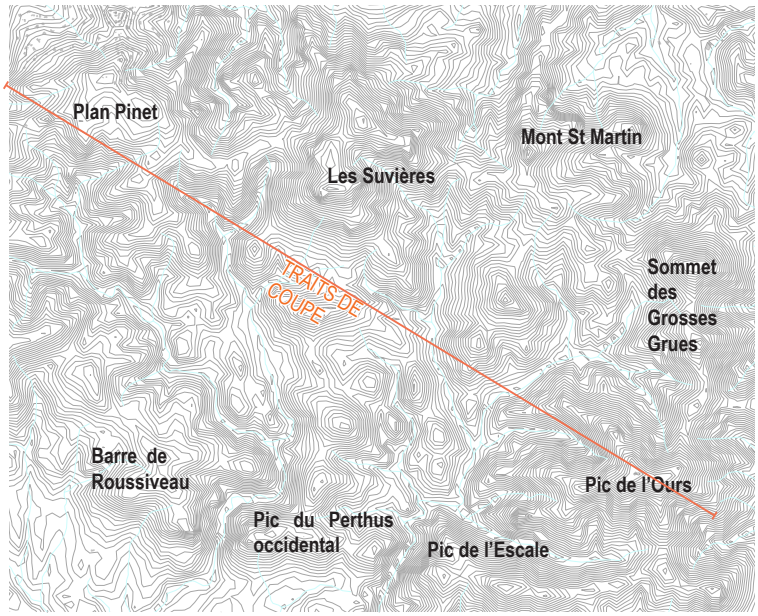

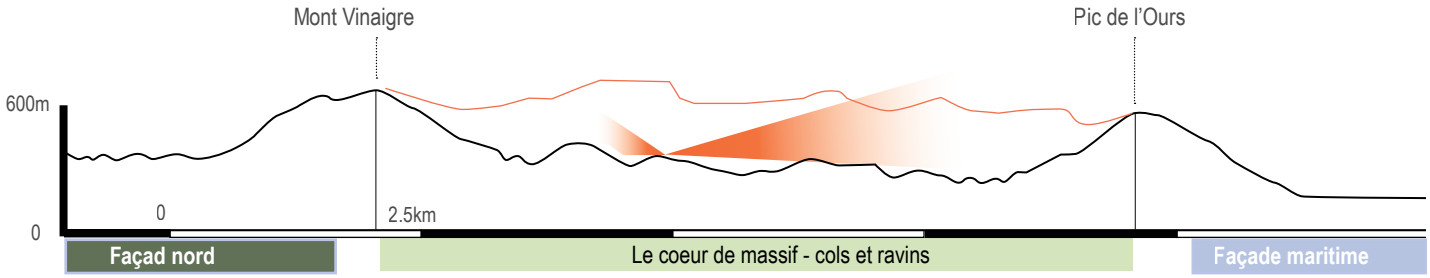

Localisation du massif intérieur - Coupe de principe





Ravin du Grenouillet



Ravin du Mal Infernet

L'horizon s'abaisse à mesure de la progression au cœur du massif

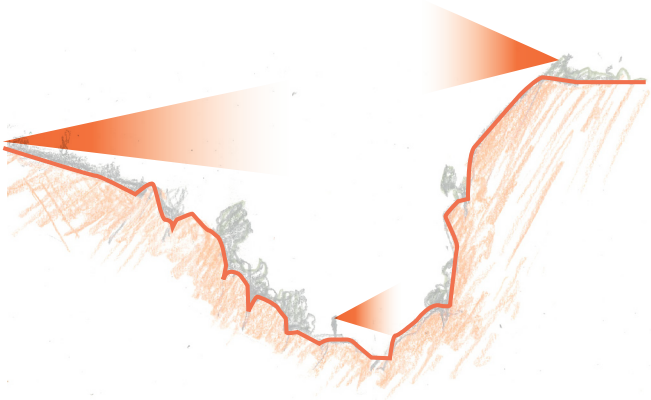

Coupe de principe
Collines et ravins, des changements d'ambiance, une richesse de milieux

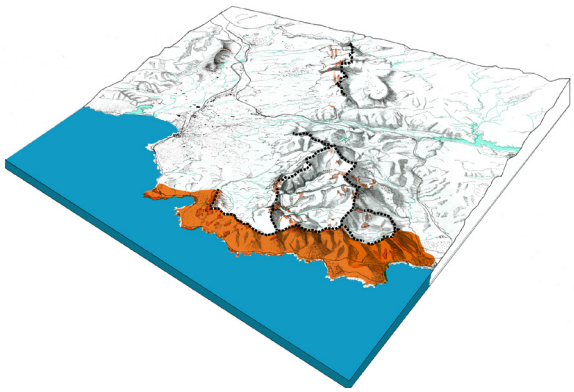

Le Corniche d'Or, entre Estérel et côte d'Azur

La Corniche d'Or est délimitée d'un côté par la crête reliant les sommets et de l'autre par la mer méditerranée.
Ce secteur constitue la vitrine de l'Estérel et révèle le caractère exceptionnel du massif de par la présence des formations rocheuses plongeant dans la mer.
Depuis la route départementale les formations rocheuses se dressent à la manière d'une citadelle à l'allure impénétrable. Parmi les sites les plus impressionnants et les plus fréquentés, on note l'ensemble paysager Pointe de l'Observatoire / Rocher St Barthélémy / Pic du Cap Roux, la Pointe de l'Aiguille et ses criques, le Rastel et la baie d'Agay, le Dramont et l'île d'Or au large de la plage du débarquement.



La Corniche d'Or vue d'en haut



La Corniche d'Or vue d'en bas



Le rastel d'Agay - Roche rouge-orangée plongeant dans la mer



La Pointe de l'Observatoire





Les paysages sous-marins

Les paysages sous-marins se caractérisent par une alternance de criques et baies aux eaux peu profondes recouvertes de sables et d'herbier à Posidonie, « d'à pic » rocheux et de récifs et falaises plongeant brutalement dans la mer (Dramont, Corniche d'Or). Cette portion de littoral abrite des grottes sous-marines et un écosystème riche qui attire les plongeurs. Le Cap Roux associe des fonds rocheux variés avec des herbiers à Posidonie et des tombants à coralligène formant de nombreux habitats. Cette zone fait l'objet d'un cantonnement de pêche (cf. Chapitre 3. 2.D. Les valeurs écologiques). Entre l'Île d'Or et le sec de Fréjus (plateau rocheux sous-marin culminant à -47m et offrant des tombants emplis d'enclaves à l'image des récifs du littoral pouvant atteindre les -300m), un canyon sous-marin abrite des espèces peu communes comme les organismes bio-luminescents et le Grand Requin griset.

La rade d'Agay possède un herbier à Posidonie particulièrement dense et bien conservé. De haute valeur écologique (rôle de nurserie, présence de la grande nacre) et particulièrement sensible à la fréquentation, la zone est à protéger. Des mouillages fixes ont par ailleurs été mis en place dans la rade d'Agay en alternative au mouillage classique. Des patrouilles nautiques pour la sensibilisation des plaisanciers, et un balisage écologique ont également été mis en place par la ville de St Raphaël.

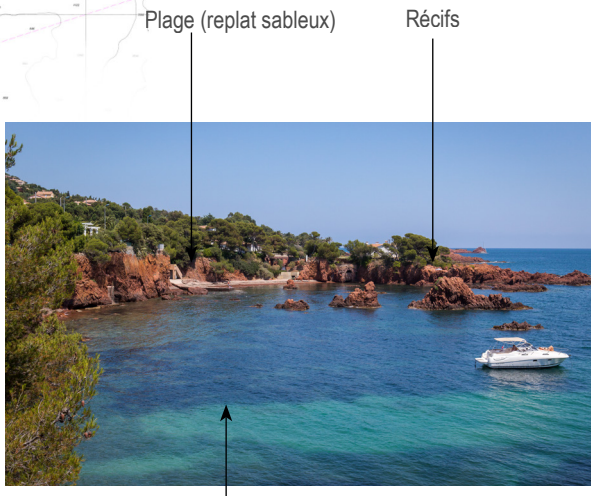

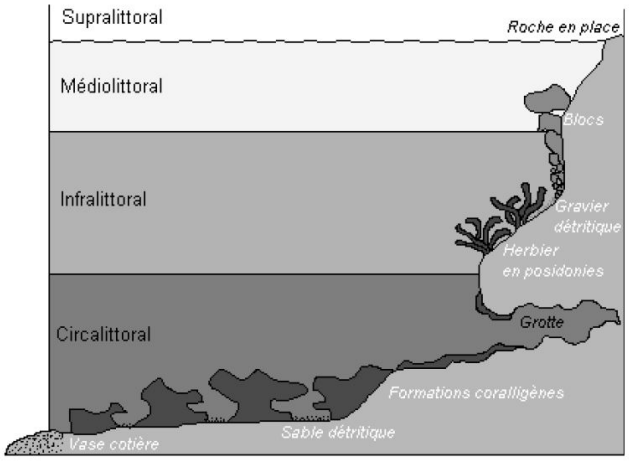

Étagement des milieux marins
Document issu de la note synthèse DOCOB du Site Natura 2000 «Estérel»

Le Dramont plongeant verticalement dans la Méditerranée



Le Dramont

Plongeur parmi les coralligènes et grottes semi-obscures



©JL Ferretti

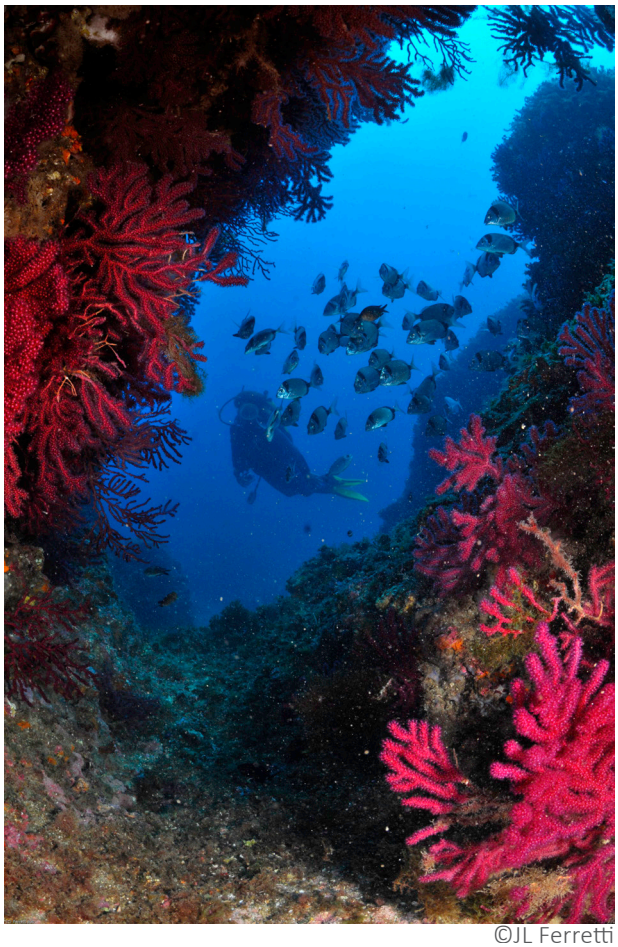

©JL Ferretti

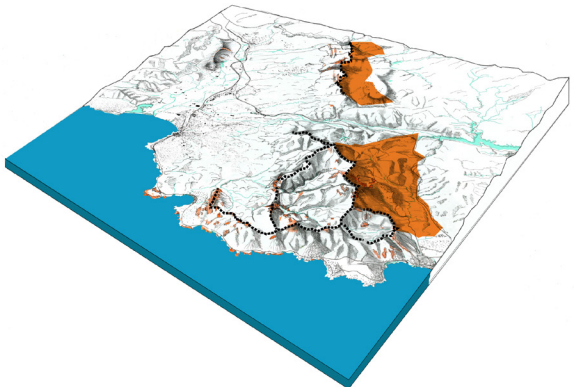

Les versants nord

A l'Est et à l'ouest du Reyran, les versants nord ont en commun des boisements densément peuplés et frais.
Les horizons sont tenus par la crêtes qui les abritent.
A l'est, la silhouette du Tanneron « encaisse » les collines des Adrets de l'Estérel.
A l'ouest, le versant nord se redresse avec le plateau de Bagnols et les collines de St Paul en Forêt formant un altiplano cultivé et protégé des vents. La végétation y est plus dense que sur le versant sud avec un sol plus profond accueillant des feuillus parmi le maquis.

Le plan de paysage de l'Estérel se raccorde au **Plan de Paysage du Pays de Fayence,** porté par la Communauté de Commune du Pays de Fayence et le département du Var. Les deux points de contacts sont le lac Saint Cassien, à l'extrémité de la vallée du Reyran, et la plaine de Bagnols-en-Forêt. La plaine de Bagnols y est ainsi décrite :

« Le Bassin de Bagnols-en-Forêt (1.3) est une petite plaine humide et isolée desservie par la route RD47. Elle est irriguée par le Blavet, abreuvé par de nombreux ruisseaux issus des reliefs alentours. Elle est constituée d'une marqueterie de friches, de prés, de cultures, de boisements et de pavillons isolés. Le paysage est donc globalement fermé mais il s'ouvre localement sur des clairières laissant alors apparaître les reliefs qui encadrent la plaine. Des ruines ponctuent la plaine, la présence des chevaux est récurrente et enfin, le mûrier est un motif paysager redondant. Ce dernier témoigne des anciennes pratiques de sériciculture.»

L'ubac de l'Estérel occidental





L'ubac des Suvières depuis les collines de Saint Jean de Cannes



Le village de Bagnols-en-Forêt perché sur un replat topographique



Pinèdes denses de pins maritimes en ubac de l'Estérel occidental



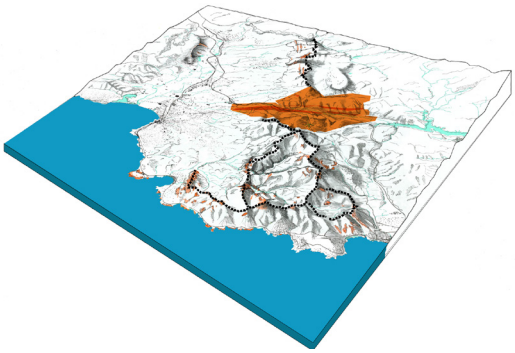

Le Reyran et ses contremarches boisées

Le Reyran fraye son chemin dans une vallée étroite et encaissée, qui, s'élargissant peu à peu s'ouvre sur les piémonts puis sur la vallée cultivée de l'Argens. Une ripisylve de peupliers, frênes et aulnes accompagne son lit sablonneux.

Aire de compostage, aire de recyclage, friches, bosquets de mimosas, peuplent cette vallée qui apparait de fait comme un espace en déprise, un délaissé. La vallée est cernée de part et d'autre par des «contremarches » formées de collines basses couvertes de maquis ou de pinèdes claires. Bien que visité pour un intérêt archéologique (cf. - Le diagnostic du Schéma d'Accueil du Public), et malgré l'autoroute A8 qui le survole, ce secteur est peu habité et très peu pénétrable. Ces contremarches mettent à distance la vallée des circuits de fréquentation. L'épaisseur collinéenne masque la vallée des regards et des consciences. En effet on ne la perçoit ni du mont Vinaigre, ni depuis le pic de la Gardiette, ni depuis la plaine, et très peu depuis l'autoroute. Recluse, elle semble encore marquée par le drame dont elle a été le théâtre : la rupture du barrage de Malpasset en 1959, une des plus grandes catastrophes françaises du XXe siècle, encore très présente dans les esprits.

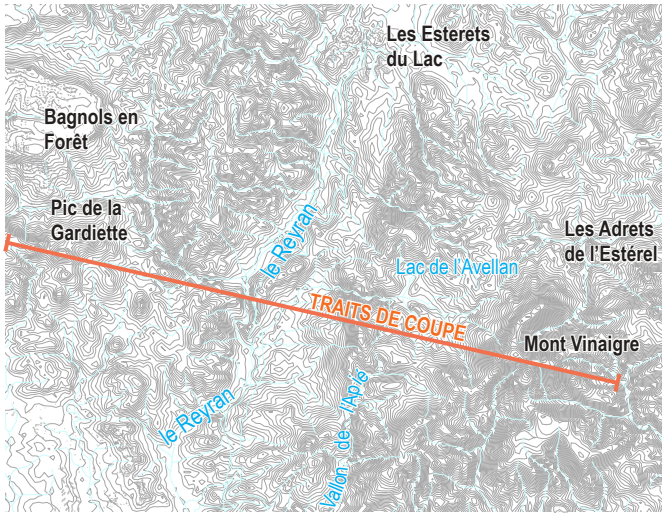



Aire de compostage de la vallée du Reyran



Collines inhabitées , contremarches de la vallée du Reyran

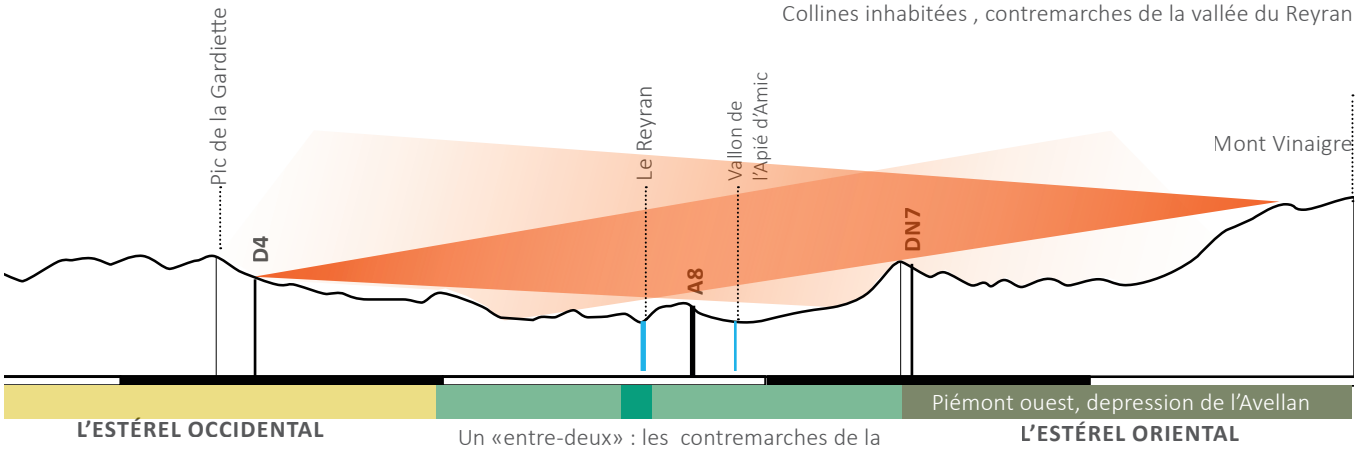

Localisation de la vallée du Reyran et de ses contremarches - Coupe de principe



Aqueduc romain dans la vallée du Reyran
(Voir détail dans le Schéma d'Accueil du Public 3. Le patrimoine culturel)



Ancien barrage de Malpasset

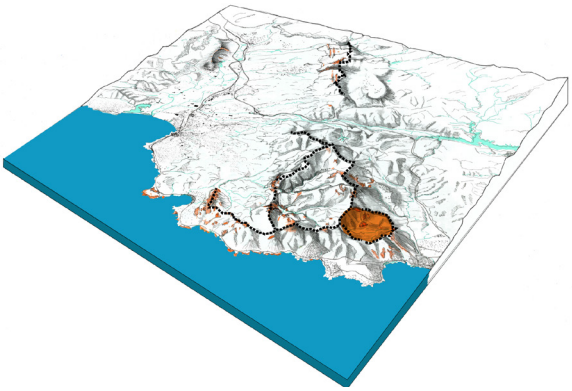

Maure Vieil

Maure Vieil est une entité singulière dans les perceptions paysagères. Si les paysages ne diffèrent pas fondamentalement : affleurements rocheux, ubac forestier dense et adrets de maquis et de chêne liège; elle ne partage ses horizons avec aucune autre entité visuelle.
D'ici on perçoit clairement le Mont St Martin, ses cheminées volcaniques et le Sommet du Marsaou, invisible par ailleurs.
La dépression en elle-même jouit d'une ambiance et d'un microclimat particulier : la chapelle de Maure Vieil, les anciennes carrières, les peuplements de feuillus en font un espace à part adossé au « grand massif ».



Eglise de Maure Vieil

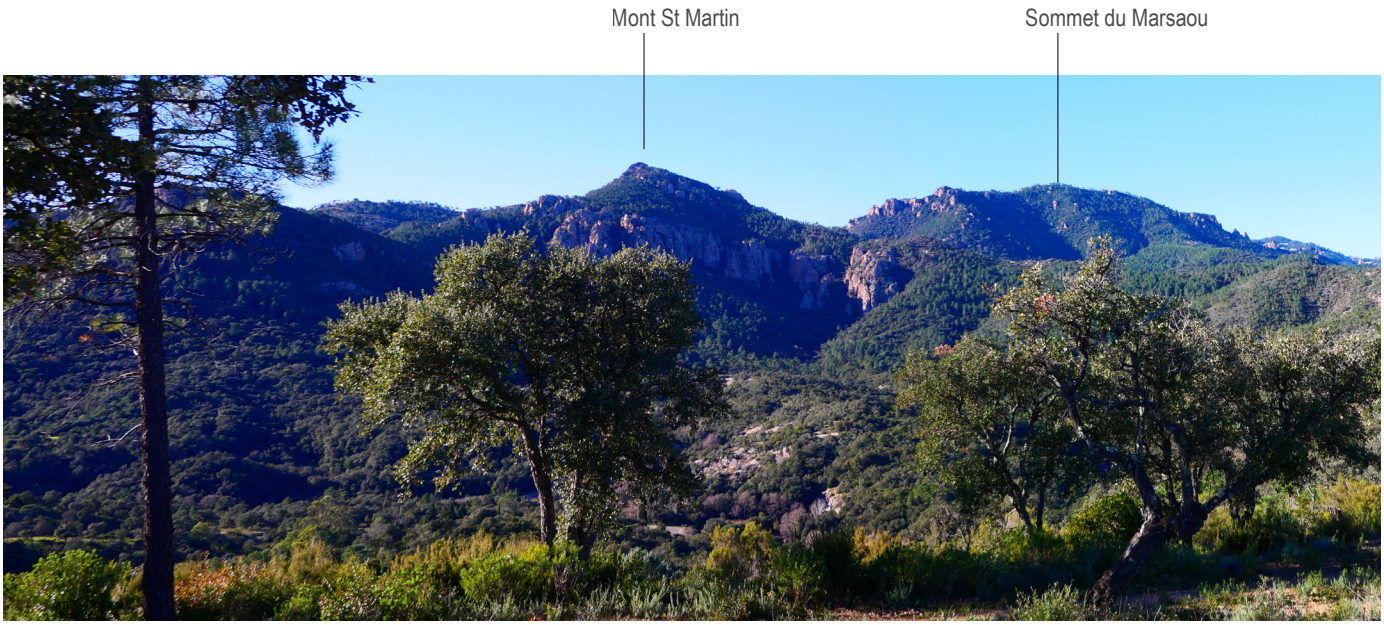



Échappée visuelle vers le littoral de Mandelieu



Les cheminées volcaniques de Maure Vieil



Carrières de Maure Vieil

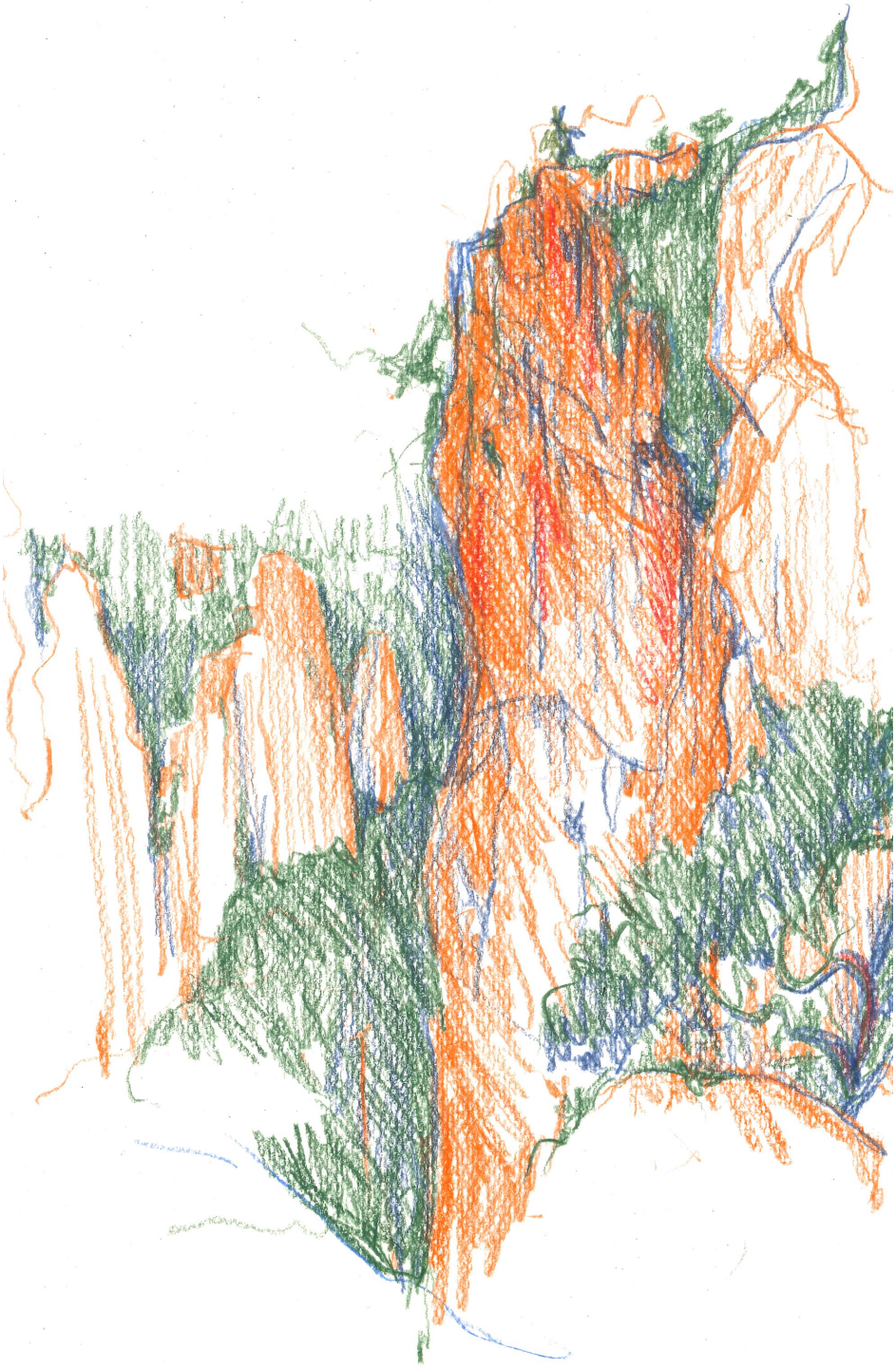

Les gorges

Rupture soudaine dans le socle rocheux de l'Estérel, les gorges du Blavet sont annoncées depuis la plaine par les falaises de Colle Rousse à l'ouest et le promontoire de l'Église de Païens à l'est. L'ouverture visuelle offerte jusque-là par la route de Bagnols (D47) disparaît au profit d'un couloir menant en ubac, à Bagnols-en-Forêt. Séparés de la route par un rocher escarpé, les gorges sont encore invisibles. Ce n'est qu'en descendant à pied depuis l'un des deux parkings, que le spectacle de ce paysage puissant s'offre au regard : falaises à pic de roches rouges-orangées, peuplées d'une végétation dense et fraiche. La luxuriance des lieux tranche avec les abords directs et arides du massif. Ça et là des grimpeurs profitent été comme hiver du microclimat offert par les gorges. Descendant parmi les éboulis, les taillis de chênes lièges deviennent des futaies d'aulnes et de frênes parmi les galets immenses charriés par un Blavet tumultueux.

La gorge de Pennafort moins encaissée offre un paysage différent : le lit de la rivière est creusé à même la roche, le couvert végétal laisse de larges places ensoleillées à la faveur des baigneurs estivaux. Elle constitue la limite ouest du périmètre géologique de l'Estérel.



Les gorges du Blavet

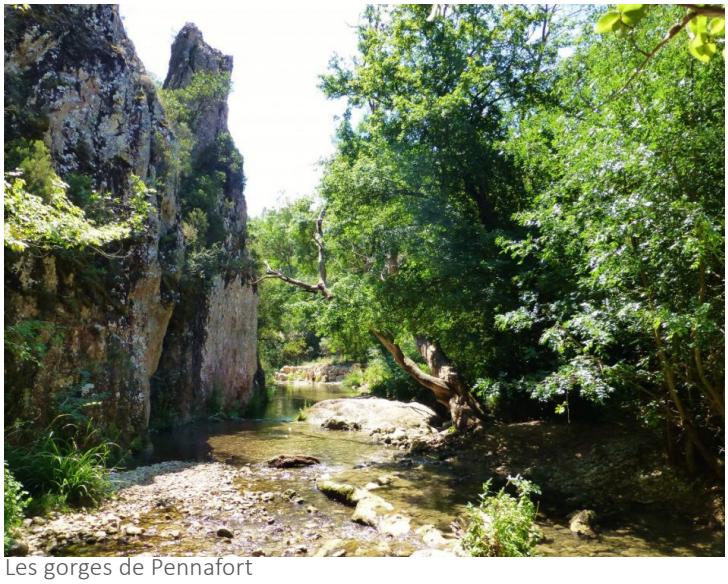

Les gorges de Pennafort



Les gorges de Pennafort



périmètre géologique

Rocher de Roquebrune

C'est un rocher de grès détritique « l'arkose » dressé sur la plaine, on perçoit dans sa morphologie les traces de ce « basculement » qui l'a fait naître. Versant abrupt au nord, couché au sud, une crête dessinée, le rocher semble surgir de la plaine. Le lit de l'Argens souligne le tracé de sa base, qu'il contourne.

Le rocher de Roquebrune est remarquable par sa position « d'avancée » soudaine et inattendue sur la plaine et par son face à face avec le massif de l'Estérel. La teinte orangée du rocher rappel le lien géologique existant entre le rocher de Roquebrune et l'Estérel. À l'extrémité de la plaine détritique de l'Estérel, le rocher assoie et referme le périmètre géologique que raconte une histoire volcanique. Très sauvage, le rocher possède plusieurs secteurs classés Espace Naturel Sensible. Largement fréquenté, ses sensibilités ont été analysées et prises en compte dans le Schéma d'Accueil du Public de la Colle du Rouet qui l'intègre.



Le rocher de Roquebrune et le lac de l'Arena- vue d'avion



Le rocher de Roquebrune face à l'Estérel occidental



L'arkose, grès détritique du rocher de Roquebrune

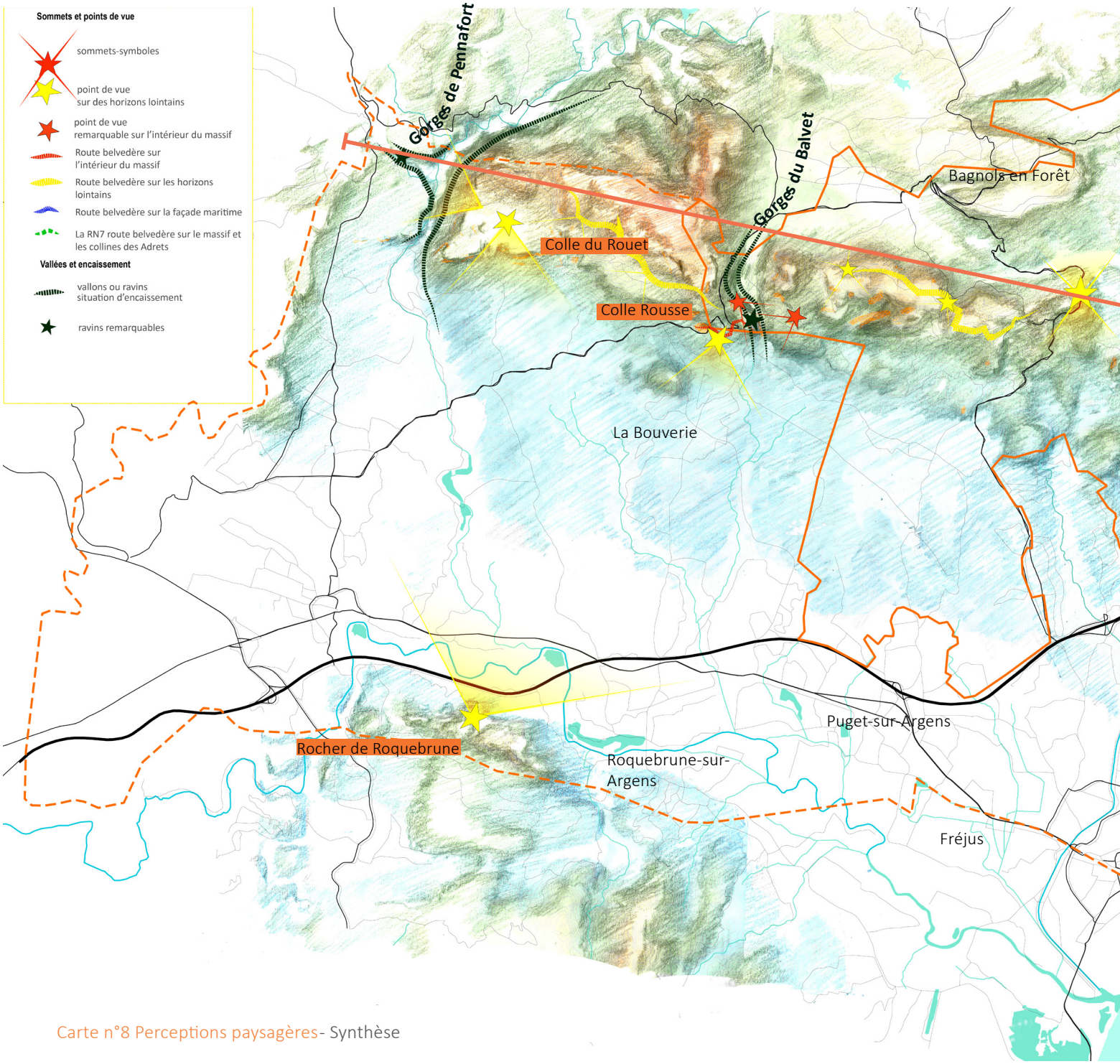

Carte n°8 Perceptions paysagères- Synthèse

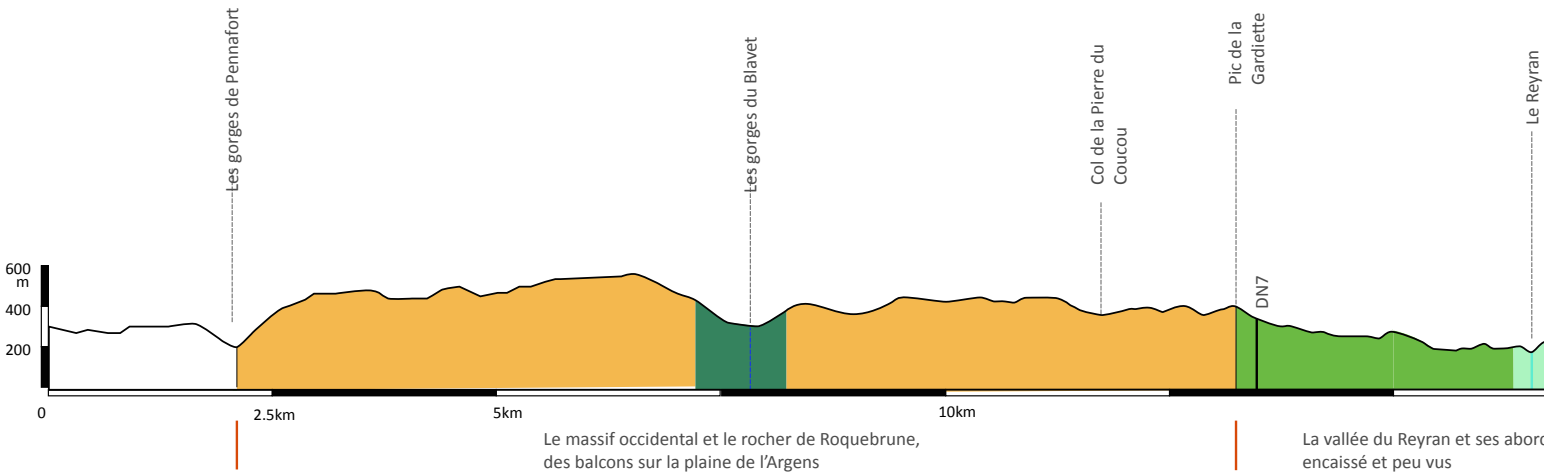

Coupe de principe du massif de l'Estérel - Les entités visuelles

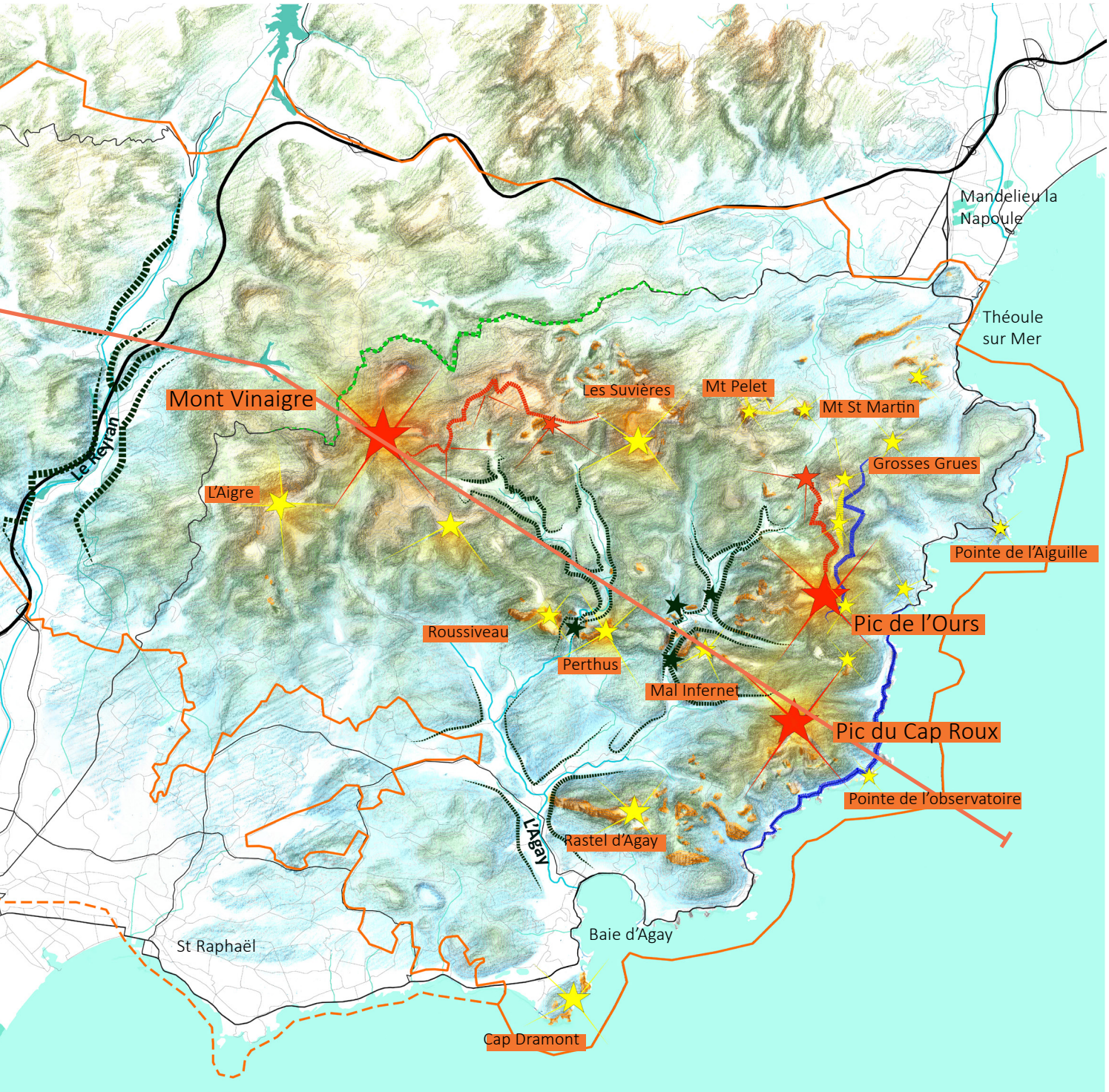

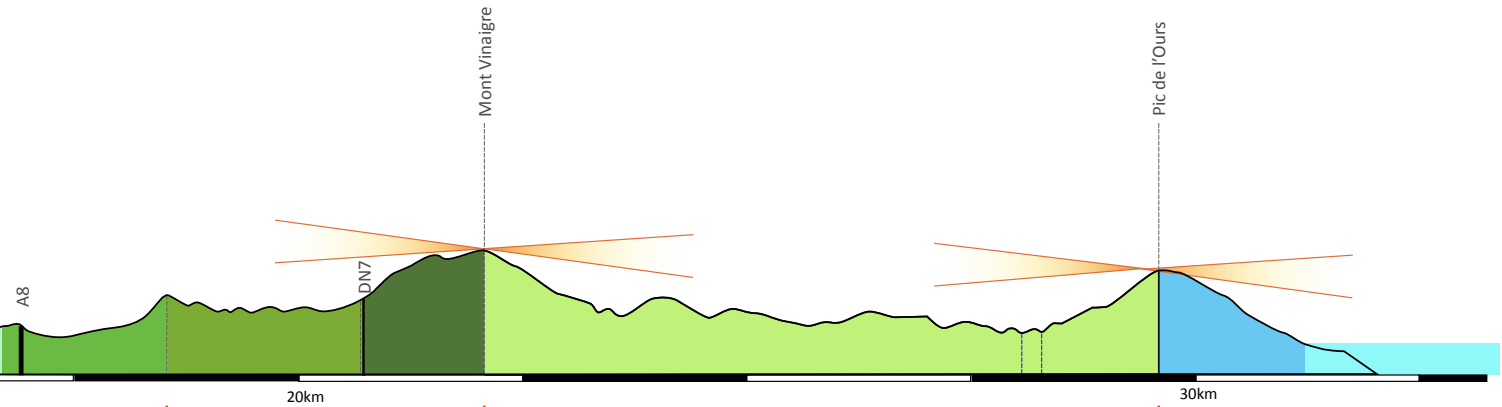

ds collinéens

Le piémont septentrional et l'ubac du Mont Vinaigre en covisibilité

Un coeur de massif entouré par la chaîne de ses sommets

La corniche d'or, un balcon sur le littoral

D. LES COULEURS ET CONTRASTES, IDENTITÉS DE L'ESTÉREL





L'analyse colorimétrique du massif de l'Estérel présentée sur les planches suivantes a été réalisée sur la base des photos collectées lors du concours photo réalisé dans le cadre du présent diagnostic.





L'Estérel littoral : bleu, orange, vert

Sur la façade littorale, la roche rouge-orangée ponctuée par la présence de la végétation verte fait face aux horizons bleus de la méditerranée.

Ces trois couleurs qui contrastent fortement les unes par rapport aux autres constituent une identité forte de l'Estérel et sont en grande partie responsables de la qualité photogénique et de la renommée du massif. Ces paysages sont marquants de par leurs couleurs incroyables.



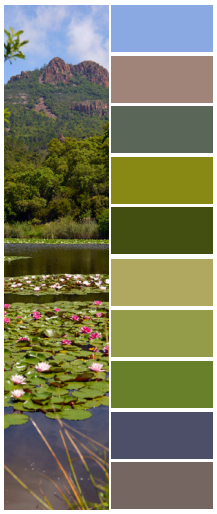

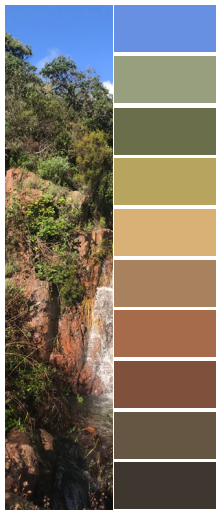

Le cœur du massif : orange, brun, vert

A l'intérieur du massif les teintes se répartissent selon des camaïeux d'orange / brun et de vert faisant écho à la relation étroite du minéral et du végétal.

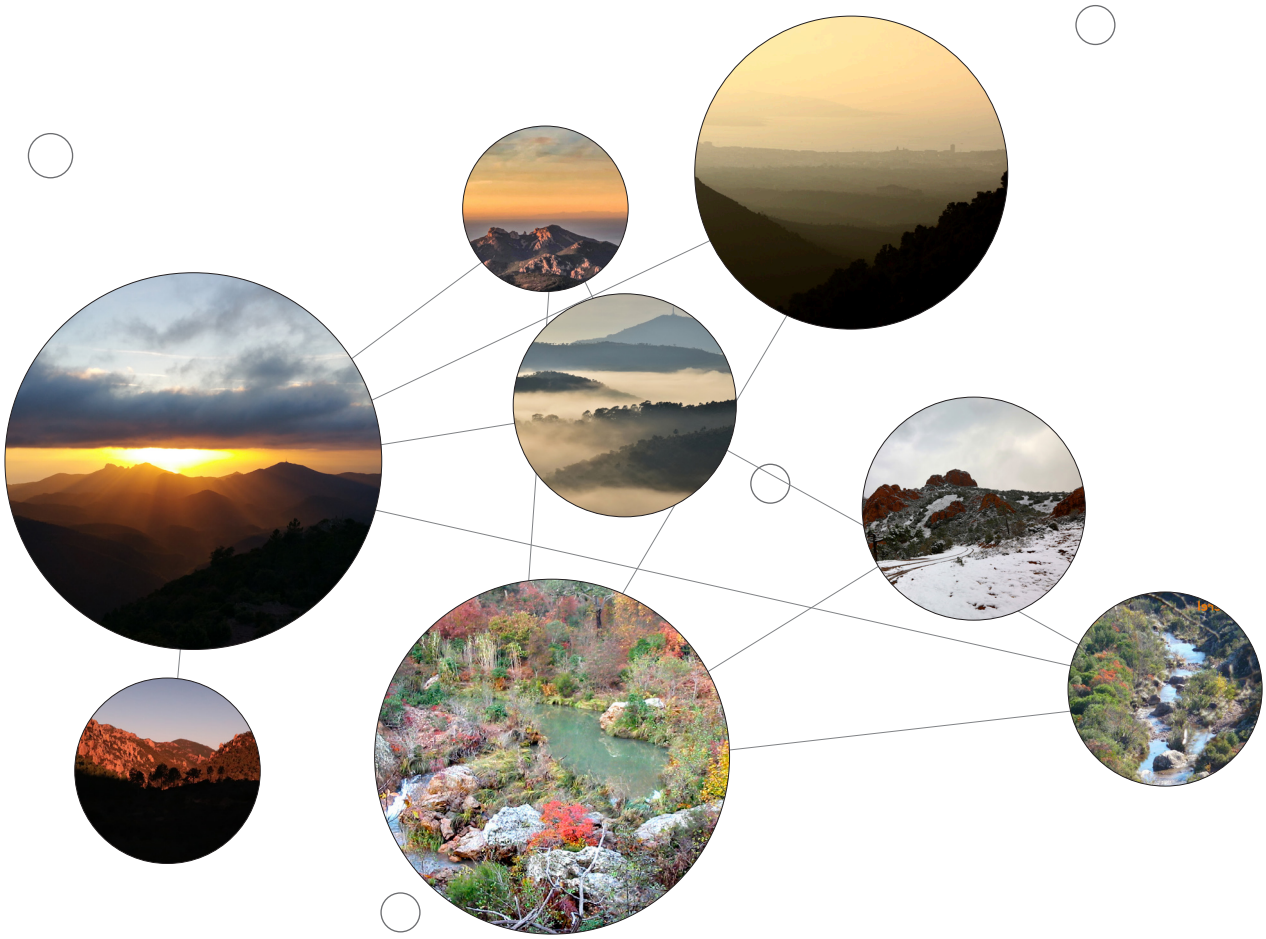

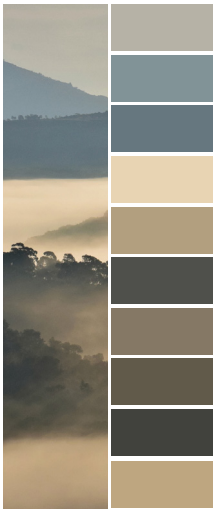

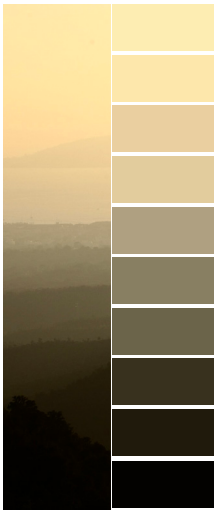

L’Estérel en fin ou en début de journée, camaïeu de gris et de jaune

En début comme en fin de journée, l’Estérel est souvent noyé dans une légère brume. Les lumières douces du petit matin ou du crépuscule parent de gris bleuté ou de jaune le relief du massif.

En fonction du moment de la journée, l’Estérel se teinte de couleurs variées. Paysage de couleur et de contraste en constante évolution, ce massif n’a de cesse de surprendre l’œil du visiteur et passionne les photographes.





L’Estérel au fil des saisons

Que ce soit en automne quand le maquis s’embrase de couleurs feu ou en plein hiver quand il se pare parfois d’un doux manteau neigeux, l’Estérel se renouvelle sans cesse et offre au visiteur des perceptions variées selon la saison.

3 LE MASSIF PERÇU PAR SES USAGERS

Le massif raconté à travers le regard de ses usagers



Dans le cadre du diagnostic paysager, plusieurs ateliers de concertation ont été réalisés afin de recueillir les perceptions des usagers sur le massif de l'Estérel.

Un **concours photo** nommé « Mon paysage de l'Estérel » a été organisé d'octobre à décembre 2018. Ce concours ayant pour but de collecter une palette de regards portés sur les paysages vécus, traversés, aimés de l'Estérel afin de nous permettre d'analyser la perception des usagers sur le site. Ainsi habitants, petits et grands, promeneurs d'un jour ou habitués du massif, artistes, ont été invités à poser un regard sur le massif et à le partager avec le plus grand nombre. Le corpus de photos ainsi constitué a permis de dresser un portrait collectif et inédit de l'Estérel.
Les photographies prises devaient répondre à l'un des deux thèmes suivants :

> Le paysage qui compte pour moi
> Le paysage qui doit changer

Un premier **diagnostic en marchant** nommé **'Regards croisés dans le massif de l'Estérel'** a également été réalisé en présence des représentants élus des communes du massif de l'Estérel (en octobre 2018). Les participants sont d'abord montés au sommet du Mont Vinaigre afin d'échanger depuis ce point haut qui donne un large aperçu du massif. Ensuite, ils se sont dirigés vers Plan Estérel afin de pénétrer des ambiances boisées et d'échanger sur le massif depuis un point de vue rapproché sur le cœur du massif.

Un second **diagnostic en marchant** nommé **'Rencontres dans l'Estérel'** a été réalisé en présence d'un panel d'acteurs du territoire (représentants d'associations et de guides de sports de nature, apiculteurs, ONF, ...), en novembre 2018. Lors de cet atelier, les participants ont été invités à monter jusqu'au Pic du Cap Roux et à participer à deux exercices :

> Temps 1, lors de l'ascension du Pic du Cap Roux : analyse paysagère partagée
> Temps 2, lors de la descente : le jeu du cadre photo

A. LE CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE

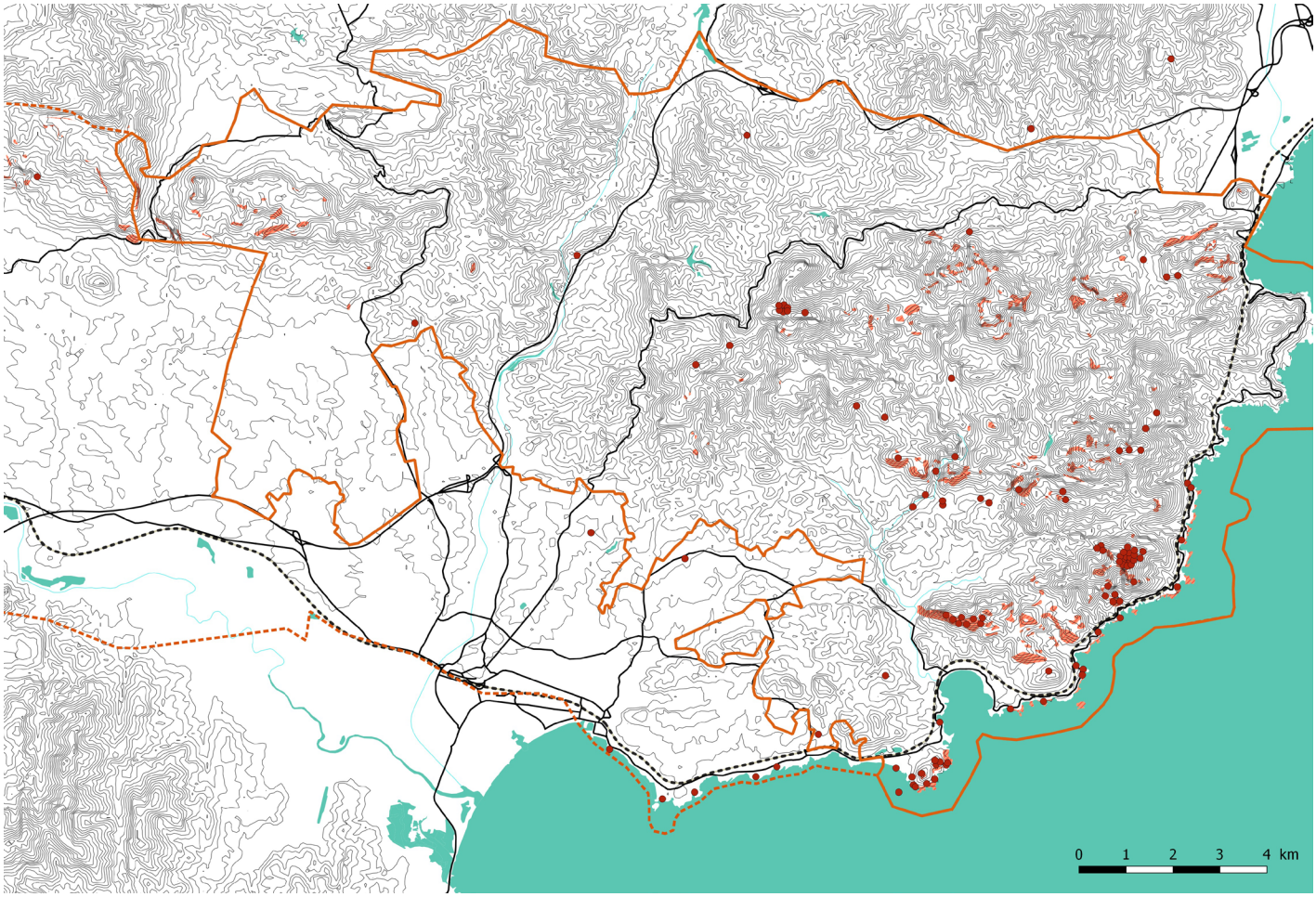

Carte n°9 Localisation des photos prises pendant le concours- Concours photographique
(Agence APS, 2019)

Aire de répartition des photos

Le concours photo a permis de recueillir plus d'une centaine de photos réparties comme suit sur le territoire :
- 28 % dans le secteur littoral / Dramont
- 26 % dans le secteur Anthéor / Cap Roux
- 5% au niveau du Mont Vinaigre
- 5 % au niveau du Pic de l'Ours
- 11% au niveau de la barre de Roussiveau et du Pic du Perthus
- 3% dans le secteur Maure Vieil / Théoule
- 1% dans le secteur Colle Rousse / Colle du Rouet
- 21 % dans d'autres plus diversifiés

Les photos prises depuis la façade littorale sont majoritaires ce qui traduit le caractère emblématique de ce secteur du massif.

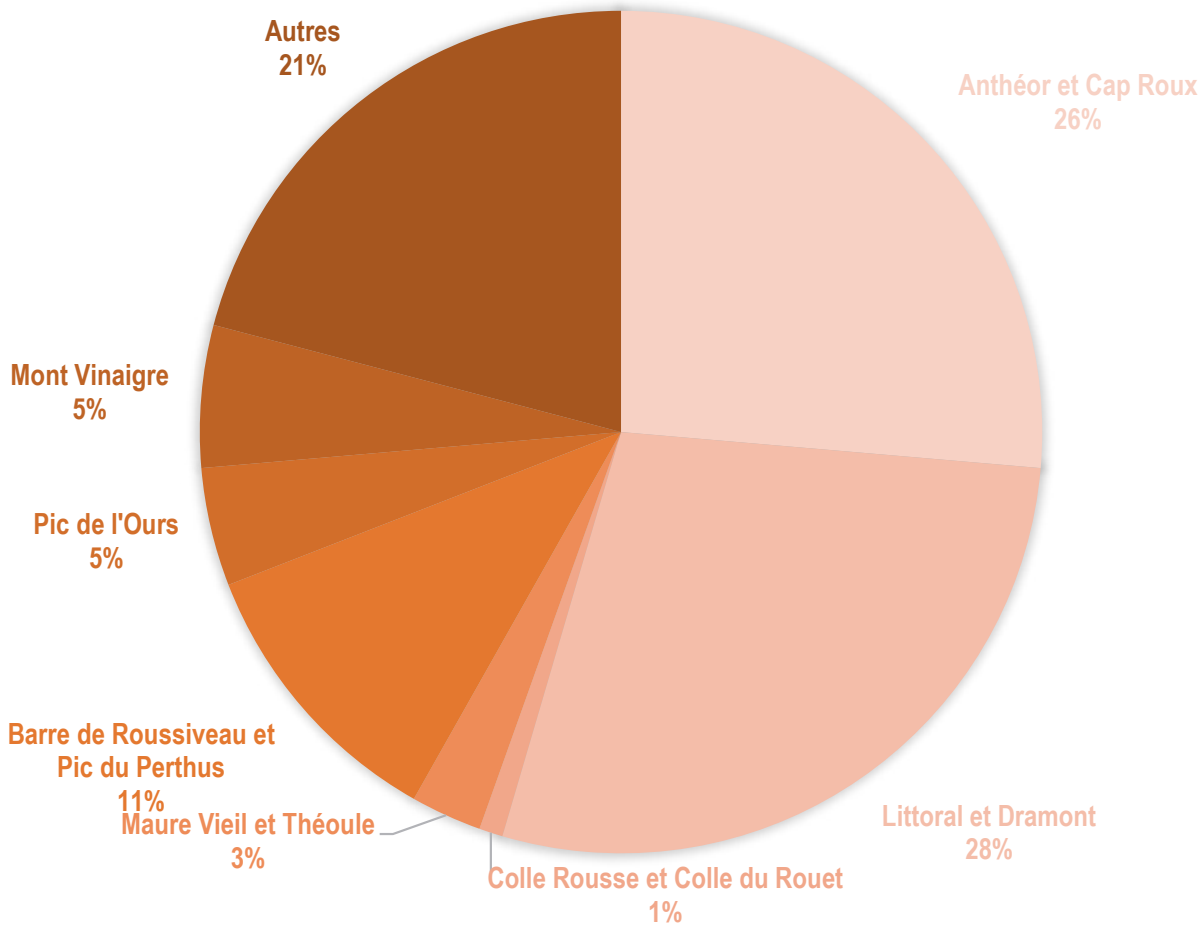

Témoignages

Des témoignages ont été associés à chaque photographie du concours photo.
Il en ressort de nombreux sentiments positifs et un grand attachement au massif. On analyse plusieurs typologies de photos décrivant bien la pluralité des regards portés sur le massif :
Une grande majorité des photos représente l'Estérel littoral avec la présence de la mer et de la rhyolite, dans des rouges et des bleus lumineux (Dramont, pic de l'Ours, Agay, pointe de l'Observatoire, pic du Cap Roux). Le paysage emblématique de l'île d'Or revient plusieurs fois. Plusieurs photos déclinent les horizons donnés par les points hauts, les jeux de brumes, d'ombres et de lumière avec la topographie du massif. On remarque l'attention des participants sur les paysages changeants de l'Estérel au fil des saisons. Enfin, des photos, plus rares partagent les richesses cachées du massif souvent liées à la précieuse présence de l'eau (lac, torrent, chênes lièges et pierriers).

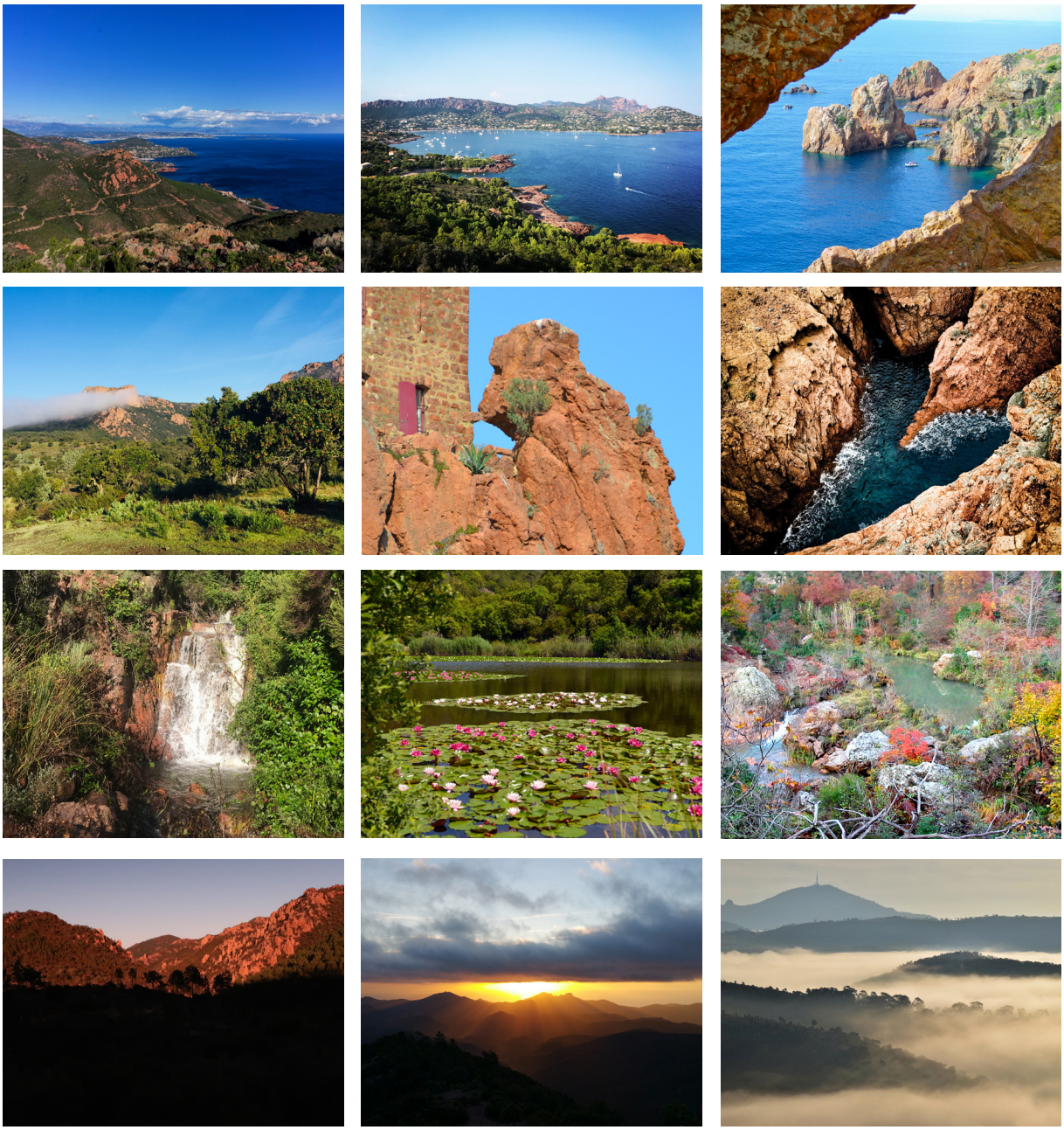

Concours photographique - Échantillon de photos

Voici quelques mots qui reviennent avec récurrence dans les témoignages et qui laissent percevoir les sentiments et impressions qui imprègnent les usagers quand ils font face au massif :

Beauté - Une autre partie du monde - Voyage - Couleurs - Richesse - Calme - Apaisant - Préserver - Joyau - Emblématique - Roche - Coin de paradis - Sauvage - Nature Majestueux - Énigmatique - Flamboyant - Diversité - Magie - Sérénité - Sculpture minérale - Déchets - Terre de Feux - Surprises - Sublime - Onirique - Spectacle - Merveille - Fabuleux - Grandiose - Détente - Silence - Panorama - Immensité - Contraste




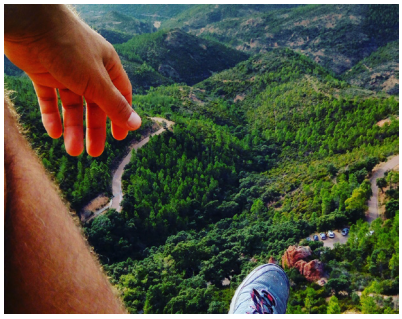









Témoignages

Deux thèmes ont été proposés aux participants. « Le paysage que j'aime » et « Le paysage qui doit changer ». Si une majorité des personnes ont répondu au premier, quelques candidats ont saisi cette occasion pour s'exprimer sur plusieurs thèmes :
- l'urbanisation impactant le paysage naturel de l'Estérel
- la privatisation d'une partie l'Estérel
- l'abandon et le délabrement du petit patrimoine (maisons forestières)
- les déchets
- la sécheresse et les incendies

Ces témoignages sont autant de déclaration d'amour et démontrent une fois encore l'attachement des habitants au massif.

L'abandon. Figée dans le temps seul au milieu des bois... Voici l'une des maisons forestières de l'Estérel.

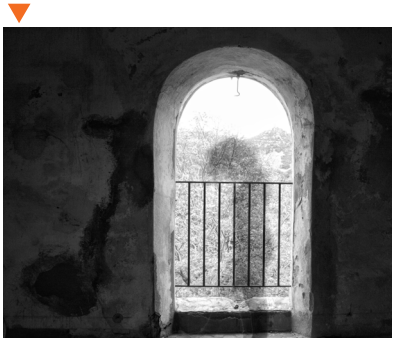

« Un paysage apocalyptique bien trop souvent connu ces dernières années dans notre massif. Des incendies ravageurs qui détruisent toute la beauté de notre domaine forestier. Un paysage qui doit changer à mon sens pour profiter des belles couleurs et des espèces animales encore présentes. Un paysage qui doit changer pour que nous luttions davantage contre ces incendies. »





« Soyons tous mobilisés pour ne pas se voir exclus de l'Estérel par la privatisation d'une partie du massif. Combattons la fermeture de lieux de promenades exceptionnels. L'Estérel est un espace de nature, de liberté et doit rester la propriété de tous. »



« Quelle que soit notre activité de plein-air, soyons attentifs à nos déchets pour qu'ils ne s'éternisent pas dans notre Estérel. »

« Cap Estérel - une grosse blessure dans le paysage qui se délabre de plus en plus... »



« Les constructions massives détruisent le paysage naturel de l'Estérel. Cette photo nous montre grâce notamment aux nuages l'effet de disparition du paysage naturel au fil du temps. C'est pourquoi il est important de sauvegarder le patrimoine naturel. »



B. LES DIAGNOSTICS EN MARCHANT

i. Diagnostic en marchant « Regards croisés sur le massif de l'Estérel »

Ce diagnostic en marchant, en présence des représentants élus des communes du massif, de l'Inspecteur des Sites Classés de la DREAL PACA, de l'ONF et du SIPME a permis de recueillir les perceptions ainsi que les remarques et questionnements des acteurs du territoire participants.

Les élus selon leur communes ont des visions très différentes du massif : Fréjus et St Raphaël plus tournés vers la mer; les élus des Adrets, proches géographiquement le parcoure à pied (Mont Vinaigre) les élus de Roquebrune n'étaient jamais «rentrées» dans l'Estérel. Elles reconnaissent la beauté du site mais se sentent plus proches du massif des Maures.
L'établissement d'un diagnostic définissant une vision partagée de l'Estérel paraît alors évident afin d'établir un plan de paysage transcendant les frontières départementales.
Depuis le Mont Vinaigre qui offre une vision à 360 degrés sur le massif, les perceptions sont unanimes : « c'est beau ! ». Mais quand il s'agit d'expliquer « pourquoi c'est beau ? », On constate la difficulté d'expliquer l'essence de cette « beauté ». On reconnaît que c'est un travail nécessaire pour fédérer les élus autour d'un même projet de territoire.

Si les pratiques sont différentes selon la provenance des élus, les visions convergent sur la conscience d'un patrimoine exceptionnel et fragile à préserver. Selon eux il est nécessaire d'encadrer l'évolution des pratiques sans exclure la nécessité de faire cohabiter les pratiques (randonneurs, chasseurs, vtt etc...) pour un massif aux portes de grands pôles urbains.

Depuis Plan Estérel, les échanges portent plutôt sur la défense incendie, le débroussaillement, les politiques de replantation de l'ONF et la gestion future du massif à travers notamment la problématique de la gestion des déchets si le site devient plus fréquenté demain.
Ci-après sont présentés quelques extraits des échanges ayant eu lieu pendant le parcours.

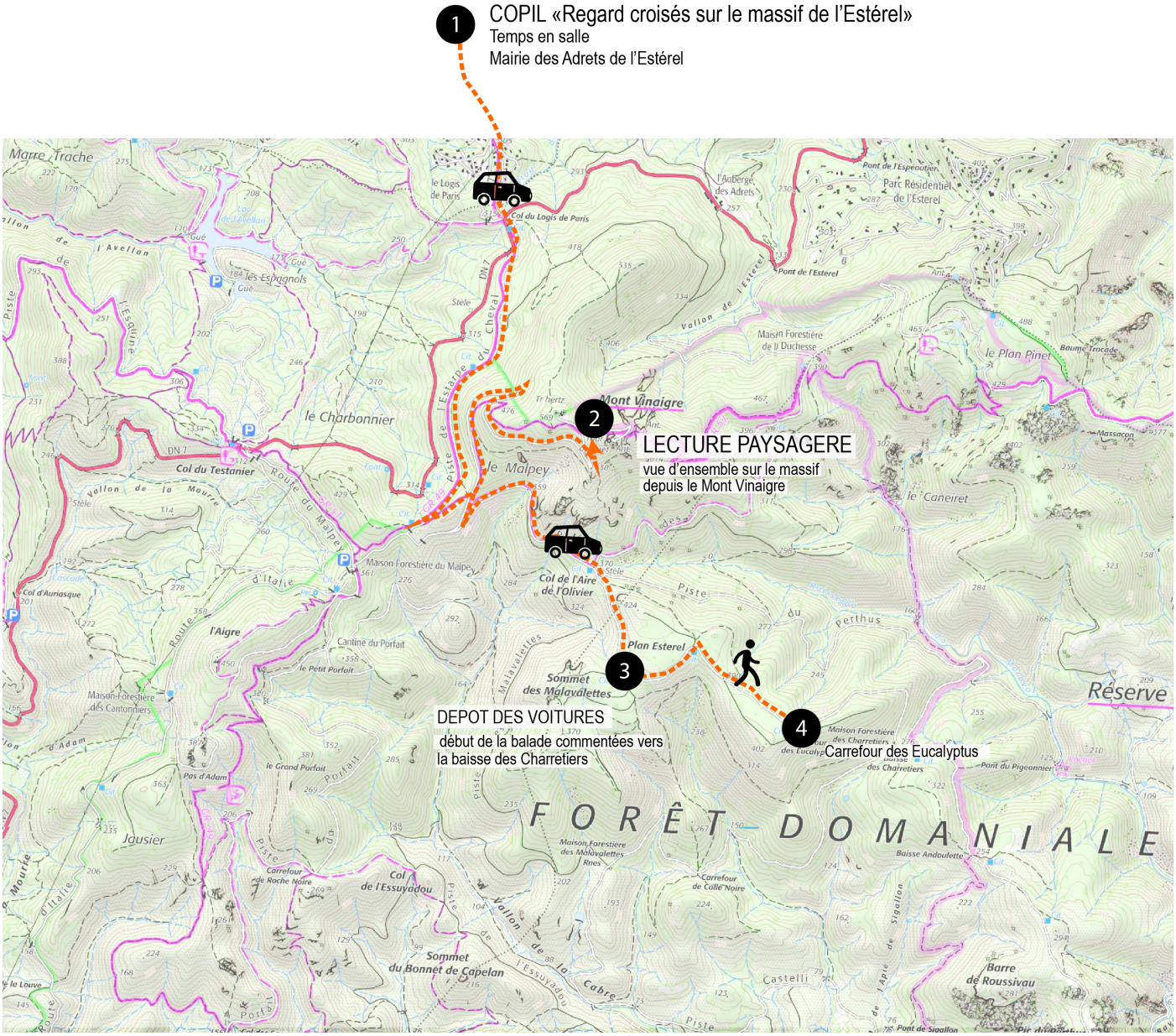

Parcours du diagnostic en marchant- Regards croisés dans le massif de l'Estérel
(agence APS, 2018)



Arrêt N°1 - Maison forestière de Malpey



Arrêt N°2 - Mont Vinaigre



Arrêt N°3 - Plan Estérel



Arrêt N°4 - Carrefour des eucalyptus

i.i. Diagnostic en marchant « Rencontres dans le massif de l'Estérel »

Le diagnostic en marchant, s'est déroulé en présence d'un panel varié d'acteurs du territoire (représentants d'associations et de professionnels de sports de nature, de représentants du collectif d'associations locales « Estérel Pour Tous », de représentants SDIS, service patrimoine de communes limitrophes, office de tourisme, apiculteurs, animateurs pour le développement de l'éducation à l'environnement, représentant des propriétaires forestiers privés (CRPF), conseiller pédagogique, de l'éducation nationale, de guide naturaliste ONF ...).

Le diagnostic en marchant a démarré par un atelier d'analyse paysagère. L'atelier recherche à interpeller les participants sur leurs perceptions respectives du paysage. A chaque arrêt, les participants ont été invités à : regarder le paysage pendant 10 secondes puis à lui tourner le dos afin de noter ses principales impressions : description du paysage s'offrant au regard, sentiments éprouvés face à ce paysage… Les participants ont ensuite été invités à échanger sur leurs descriptions et impressions.

La première analyse paysagère a eu lieu au niveau du parking du plateau d'Anthéor.
Ensuite l'exercice a été reproduit pendant l'ascension du Pic du Cap Roux, au niveau :

> d'un pierrier offrant une vue sur le cœur du massif

> du col du Cap Roux révélant les deux facettes de l'Estérel : terrestre et littorale

> du pic du Cap Roux





Arrêt N°1 Plateau d'Anthéor - Regarder le paysage



Arrêt N°1 Plateau d'Anthéor - Tourner le dos au paysage, se concentrer, l'analyser, le ressentir

Face à ce paysage de contrastes entre territoires naturels et urbanisés, les avis divergent.
Pour les participants, la valeur du paysage semble être proportionnelle à son caractère vierge, intact.
Certains déplorent l'amoindrissement de la qualité d'un paysage naturel sur la mer, ressentent de l'inquiétude voir de la tristesse face à une potentielle progression du bâti sur un paysage naturel « vierge ». D'autres en revanche parlent de la bonne intégration de ce type de bâti dans la colline boisée, voire ne remarquent pas le lotissement, décrivant un paysage naturel face à la mer.
Globalement ceux qui « ont toujours connu » le lotissement le considèrent comme faisant partie intégrante du paysage : « je ne vois que les arbres », « la disposition aléatoire des maisons rend le lotissement plus intégré », « si je le pouvais, j'habiterai là-bas ».

Tout le monde s'accorde à dire, que les nouvelles générations de lotissements sont considérées comme des « verrues » dans le paysage. Ils les remarquent et les perçoivent comme un élément négatif du paysage en comparaison à celui-ci.

Les participants font remarquer que le littoral sur le territoire protégé du massif (forêt domaniale et site classé) est préservé, tandis que l'on observe une limite franche (quasi départementale) avec la bande littorale limitrophe à partir de Mandelieu où l'urbanisation est moins maîtrisée.

Quelques expressions récoltées :

Paysage typique, exceptionnel, paysage naturel oppose paysage urbanisé / lotissement / villas, « superbe malgré l'urbanisation », pierrier, contraste, bonne intégration /arbres, mauvaise intégration, « envahissant », grignotage urbain, « colonisation de l'homme », « tragique » la mer, les couleurs rouge vert bleues, antennes, habitations, « innombrables villas », ouverture vers la mer, forêt, rocher, combe, îles de roches rouges, rhyolite, forêt de pins, vue dégagée lointaine, une balise en mer, pinède, petit sentier raviné, intérêt éducatif, protection des milieux.

Les sentiments :
Inquiétude, beau, méfiance, un peu de tristesse, dommage, agréable, émotion, impressionnant, dérangeant, solitude



Arrêt N°1 Plateau d'Anthéor - Le paysage observé



Arrêt N°2 Le pierrier sur le chemin du Cap Roux - Arpenter et regarder le paysage



Arrêt N°2 Le pierrier sur le chemin du Cap Roux - Tourner le dos au paysage, se concentrer, l'analyser, le ressentir

Face au paysage naturel du cœur de l'Estérel, l'attention des participants porte d'abord sur l'absence de traces humaines et le point de vue sur un paysage collinéen naturel, source d'apaisement, de calme etc…

Les participants font remarquer le caractère typique, intéressant et fragile des pierriers, associés aux sources.

Le débat porte rapidement sur la route visible en contrebas, sur son intégration et plus largement sur l'accessibilité du massif de l'Estérel. Les participants s'accordent sur la nécessité de routes traversantes mais aussi d'un contrôle de l'accès au massif. L'un des participants qualifiera même la route de « rassurante », avec une pointe d'humour.

Les participants relèvent le manque de moyens économiques pour l'entretien ou l'aménagement des routes et considèrent cela comme un point bloquant. « La route en goudron rouge est bien intégrée, elle ne choque pas, mais les rafistolages en goudron noir sont plus visibles et disgracieux ». La route ne devrait pas être plus large. Il est important de préserver des accès pour la lutte contre l'incendie. Il aussi important de mettre aux personnes non sportives d'accéder à l'intérieur du massif via la route. Les participants s'accordent sur la nécessité de routes traversantes mais aussi d'un contrôle de l'accès au massif : les routes forestières ne doivent pas permettre une circulation routière importante, un équilibre est à trouver.
La route qui traverse le massif du Pic de l'Ours au bord de mer propose une grande qualité d'usage pour le vélo de route.

Quelques expressions récoltées
Magnifique, silence, peu de trace humaine, « une île de nature dans un océan urbain !», « peu impacté », sauvage, nature intacte, vierge, préservé, pierrier, source, une route, de la profondeur, le rouge des rochers, caractère « géologique » de l'Estérel, vue sur le massif, vallée d'accès, accessibilité, sommets, « pins qui semblent replantés », Mont Vinaigre

Les sentiments
Apaisement, ressourcement, calme, isolement, fierté, envie d'y revenir, curiosité devant la diversité paysagère, sentiment d'être « inséré » dans la nature, harmonie



Arrêt N°1 Le pierrier sur le chemin du Cap Roux - Le paysage observé



Arrêt N°3 Col du Cap Roux - Regarder le paysage



Arrêt N°3 Col du Cap Roux - Échanger sur le paysage perçu

Pour les participants, le col du Cap Roux fait partie de l'un des paysages « emblématiques » de l'Estérel. Depuis ce point de vue, s'offre au regard un condensé de l'Estérel : paysage dominant, l'impression de vertige, horizons bleus de la méditerranée, la présence de pics rocheux rouges impressionnants.
La majorité des participants apprécie ce paysage, décrit son caractère exceptionnel, et en est fier mais l'évite à titre personnel à cause de sa trop grande fréquentation.

« Moi ce que je recherche, c'est être seul face à la nature, pour ça, je fuis la mer, je me promène dans les gorges. » Et Eric Gorlet, accompagnateur en Montagne de renchérir : « les gens montent en tongs ici, parce que c'est proche de la mer et que ça semble accessible, ils ont l'impression que c'est facile ». La montée se mérite ! Le public manque d'information sur la difficulté des parcours et des sites. Plusieurs personnes indiquent que pour maîtriser la fréquentation, il est important de maintenir une certaine difficulté d'accès aux espaces naturels, qui doivent se mériter.
La fréquentation du Pic du Cap Roux permet d'élargir la discussion sur la gestion de la fréquentation globale du massif : l'accessibilité et la gratuité de l'Estérel. Le « tout gratuit » semble pour certains non viable pour pouvoir gérer le massif. « Le Mercantour et le parc des Ecrins sont gratuits mais il y a des exemples de parcs payant en Croatie et aux états unis par exemple ». D'autres considèrent que les espaces naturels ne doivent pas devenir payants.

Vincent Sitruk, guide naturaliste ONF, Unité territoriale de l'Estérel ; Fichez Marieke, Office de Tourisme de Saint-Raphaël regrettent le manque de balisage : les gens se perdent.

L'histoire volcanique de l'Estérel est particulièrement lisible à cet endroit. Pascal Chatard, conseiller Pédagogique de l'Éducation Nationale de la circonscription de Fréjus - Saint Raphaël attire l'attention sur le grand potentiel pédagogique du massif pour les élèves de la circonscription qui devraient apprendre le volcanisme, la géologie et la biodiversité sur le terrain « plutôt que sur des polycopiés en salle de classe ».
La beauté de l'Estérel et l'émotion que le paysage suscite sont des excellents moyens pour fixer les connaissances. Le ressenti émotionnel favorise l'apprentissage. Aujourd'hui, l'objectif de l'Éducation Nationale n'est pas de former à l'attitude éco-resonsable ni à l'environnement, mais d'éduquer au développement durable, de favoriser le développement de l'esprit critique, d'amener à la prise en compte de la complexité et de la diversité des points de vue. Il peut être intéressant d'aborder diverses thématiques liées à la gestion du massif, de faire débattre les élèves, pour qu'ils comparent les points de vue et se rendent compte que les choses ne sont pas blanches ou noires, simplistes. L'Estérel peut ainsi se prêter à deux approches : l'approche « sciences » (support d'enseignement de certaines disciplines) // l'approche EEDD (Education à l'Environnement et au Développement Durable) pour laquelle il faudra cibler les lieux ou les situations pouvant amener à la complexité en vue de former les citoyens de demain.

Gérard Rossignol du Club Alpin Français ajoute : les sorties et marches d'approche en escalade sont autant d'occasions de parler aux jeunes de la nature qui les entoure. La pédagogie envers les jeunes générations est un point crucial pour l'avenir du massif. L'Estérel présente des espaces d'apprentissage en toute saison. En matière d'éducation au développement durable, il faut mettre en place des synergies entre les divers acteurs qui interviennent dans le massif : les guides de sports de nature peuvent être impliqués, être formés, et être des relais vers les membres de leurs associations ou leurs clients. Il faut faire attention au facteur social, pour ne pas toucher que les couches favorisées de la société.

Quelques expressions récoltées
Impressionnant de beauté, emblème, symbolique de l'Estérel, exceptionnel, « nature à l'état brut », très ouvert, vertigineux, magnifique, « chez moi », fréquentation, spécificité du paysage volcanique, unique en France, relief, l'infini de la mer, les couleurs, panorama, blocs rocheux, sculpture de roche, géologie, verticalité, hauteur, escalade, volcan explosif, pierriers, grottes, mer, chêne, arbousier

Les sentiments
Merveilleux, beauté, émotion, plaisir, liberté, calme, sentiment d'être privilégié, impression de rareté



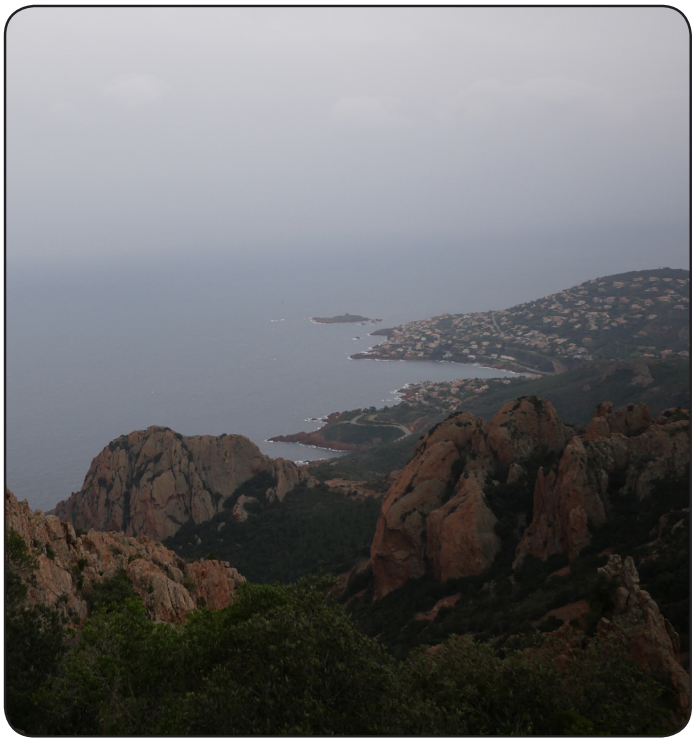

Arrêt N°3 Col du Cap Roux - Le paysage observé



Arrêt N°4 Pic du Cap Roux - Regarder le paysage



Arrêt N°4 Pic du Cap Roux - Échanger sur le paysage perçu

Depuis ce point de vue, les participants ont été invités à « reprendre » leur casquette de professionnel afin d'échanger sur les enjeux du massif du point de vue de la structure ou de l'institution qu'ils représentent.

Quand vous vous rappelez du paysage de votre enfance, de quoi vous souvenez vous ?
« Un paysage recouvert de pinèdes » « l'arrivée d'une pique enflammée qui a sauté deux collines au Mal Infernet ». « L'Estérel a ensuite brulé jusqu'à la mer ». Les sentiments qui ressortent sont la fierté, l'appartenance, la nostalgie.

Qu'est ce qui selon vous constitue une/des évolutions positives de ce territoire ?
Quel regard portez-vous sur l'évolution de ce territoire ? et/ou des pratiques de ce territoire ?
Le contrôle des feux de forêt paraît comme une évolution primordiale, « depuis 25 ans l'évolution de l'Estérel se fait dans le bon sens malgré certaines erreurs ». On remarque une facilitation de l'accès au massif grâce aux routes comme un point positif mais il faudrait surveiller la fréquentation.
Le paysage est perçu comme globalement préservé, comme le bord de mer, et peu pollué.

Perrine Barbe : apicultrice professionnelle de l'Estérel s'exprime sur l'évolution floristique : depuis la grande sécheresse de 2003 le maquis souffre du manque d'eau. Agnès Duley du centre équestre les 3 fers complétera « dommage de ne pas avoir gardé les retenues d'eau qui permettaient d'abreuver la faune sauvage » qui vont chercher l'eau ailleurs que sur le massif. On reconnaît les bienfaits de la lutte de protection contre les incendies menée par l'ONF et le SIPME. Mais Perrine Barbe regrette quant à elle la manière de réaliser le débroussaillage dans certaines zones, coupant les plantes au ras du sol, dommageable pour la flore mellifère qui met plusieurs années à repousser. Elle indique que beaucoup de visiteurs et certains guides ne sont pas éduqués quant aux risques liés à la présence de ruches et que les gens se mettent en danger en passant trop près des ruchers, il y a un enjeu de sensibilisation du public.

Jacques Poujol (Président du Groupe de Recherche du Dépôt-Labo de Préhistoire, Rucher école Var-est et association sanitaire apicole varoise) parle de l'Estérel de son enfance : massif habité, lieu de vie et d'économie (coupe du bois, cueillette, genêt, champignons etc…). Il qualifie le paysage d'aujourd'hui de « mort », car il est devenu simplement un lieu de loisir, provoquant la déprise de certaines maisons forestières, la disparition de chemins (du massif habité), la concentration des usages sur certains points emblématiques et une méconnaissance du massif de l'Estérel ancien, de la faune et de la flore (« pillage »). La population s'installe aujourd'hui autour de l'Estérel, mais ne vit pas dans l'Estérel et connait peu le massif. Il indique aussi que les restes archéologiques attestant de l'occupation humaine du massif depuis 30.000 ans sont nombreux (grottes anciennement habitées, terrasses en bord de cours d'eau, oppidum, etc.) mais qu'il faut faire le distinguo entre ce qui peut être mis en valeur et ce qui doit rester caché à des fins de préservation.
Agnès Duley confirme une disparition des chemins, une diminution de l'entretien impactant la pratique de l'équitation dans le massif. Elle a une vision optimiste de l'évolution des pratiques dans l'Estérel : « La vie dans l'Estérel a changé, il faut faire avec la demande de nouveau utilisateurs touristes et locaux. Ne pas fermer l'accès, faire revivre des maisons forestières pour l'accueil des touristes, enseigner la protection des milieux, protéger les lieux à risque », « un travail de coopération entre tous doit être fait » « il faut faire des concessions pour faire cohabiter les pratiques ».
Anne Joncheray, directrice du musée archéologique de la Ville de Saint Raphaël et Julie Mariotti, chargée de mission patrimoine de la commune de Fréjus insistent sur la richesse patrimoniale et historique du massif de l'Estérel issue de la préhistoire mais aussi d'une histoire plus récente : l'aqueduc romain de Mons à Fréjus, le barrage de Malpasset, la petite chapelle Cocteau, oppidum de l'Estérel, les carrières de chaux, meules anciennes. Il est nécessaire de décider ensemble de faire découvrir ces lieux ou de les préserver. On ne peut pas parler que de la faune et de la flore sur le massif, il est également nécessaire de narrer l'histoire humaine qui s'y est déroulée. Dans la pédagogie et les supports de vulgarisation à développer, il sera intéressant d'établir des partenariats avec les universités.



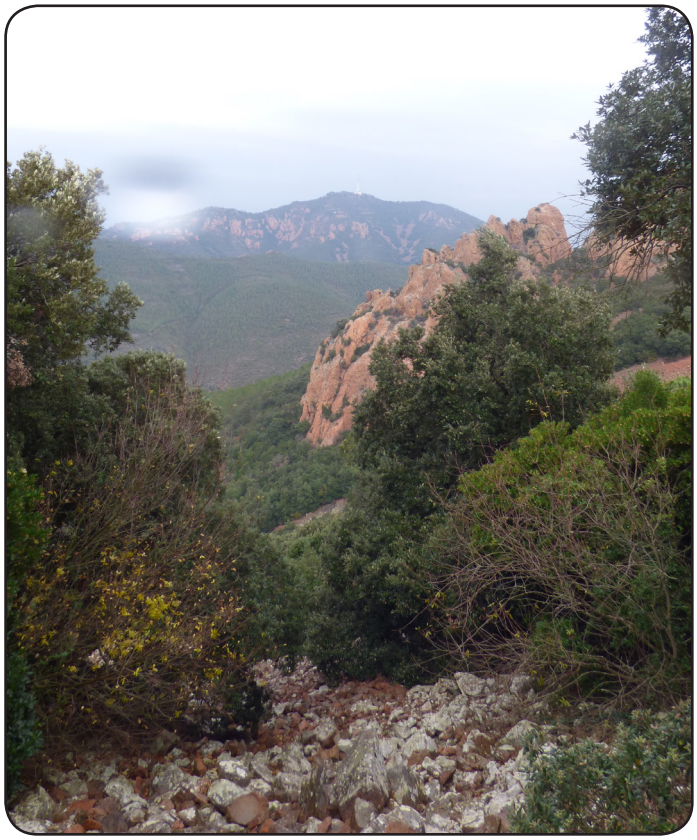

En redescendant du Pic du Cap Roux, les participants ont été invités à former trois équipes et, à l'aide d'un appareil photo jetable et d'un cadre en bois, à prendre des photos en cadrant sur un élément les interpellant. Les photographies commentées ci-après sont le résultat de ce petit exercice qui met en exergue les éléments relevés par les participants à travers leurs photos.



Groupe A



Roche rouge orangée



Relief et affleurements rocheux



Rapport relief rouge/littoral



La végétation du massif



Littoral urbanisé



Un déchet



Un mégot de cigarette



Un pierrier



La végétation du massif



Cueillette- champignon



Eau temporaire



Formation rocheuse singulière



Signalétique défectueuse



Gestion des sentiers



Formations rocheuses et rapport à la végétation



Pierrier et végétation associée



Végétation du massif



Signalétique



Signalétique



Un chêne liège



Groupe B



Littoral urbanisé



Les édifices rhyolitiques



Pierrier



Affleurement



La mer et la table d’orientation



Le relief du cœur du massif



Un sentier



Formations rocheuses spectaculaires



Formations rocheuses et rapport à la végétation



Un sentier



Formations rocheuses et rapport à la végétation



Groupe C



La mer



Un pierrier



Les formations rocheuses



Le rapport terre/mer



Un chêne liège couché



Des balises



Le rapport minéral végétal



Un éboulis



Un tronc



Un chêne



// UN PAYSAGE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

CHAPITRE 2

1 DYNAMIQUE DE FORMATION DU SOCLE
L'émergence du massif de l'Estérel

A. UN MASSIF VOLCANIQUE AU CŒUR DE LA PROVENCE CALCAIRE

Avant le morcellement de la Pangée, la Corse et la Sardaigne étaient rattachées au massif des Maures et de l'Estérel. Les contraintes de plaques qui se sont exercées sur cette zone ont créé de multiples fissures, espaces privilégiés des remontées de magma, et particulièrement de rhyolite, créant un paysage si particulier en limite de la Provence calcaire.
La roche rhyolitique, représentative du massif par l'hématite rouge qui la compose, est une roche effusive acide semblable au granit. Par sa couleur, elle tranche avec le calcaire blanc du Mercantour et du Haut-Var.

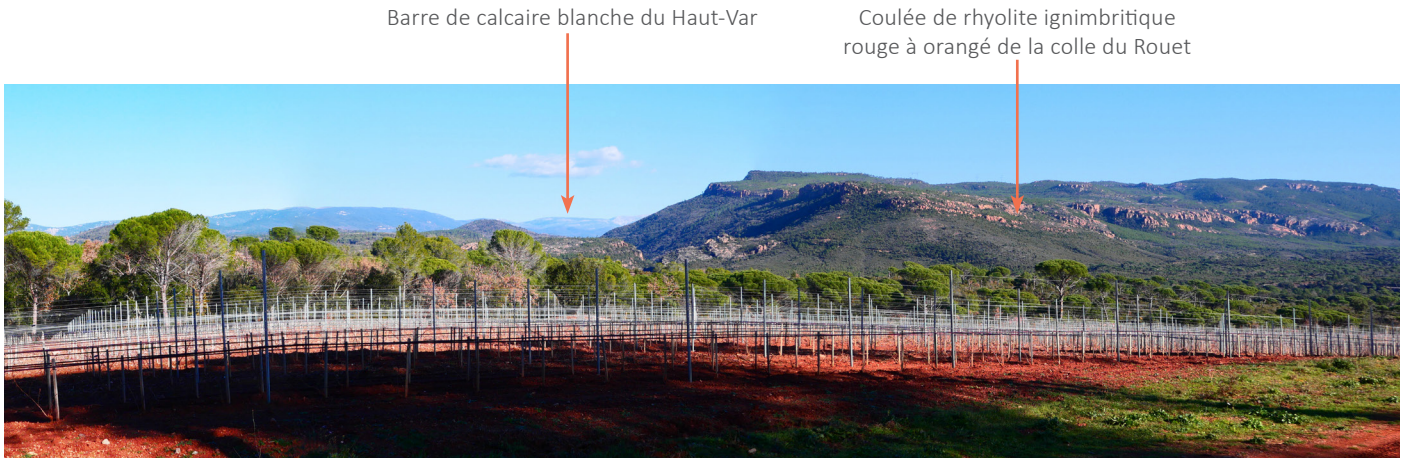

Affleurements de rhyolite identitaires de l'Estérel - La Colle du Rouet



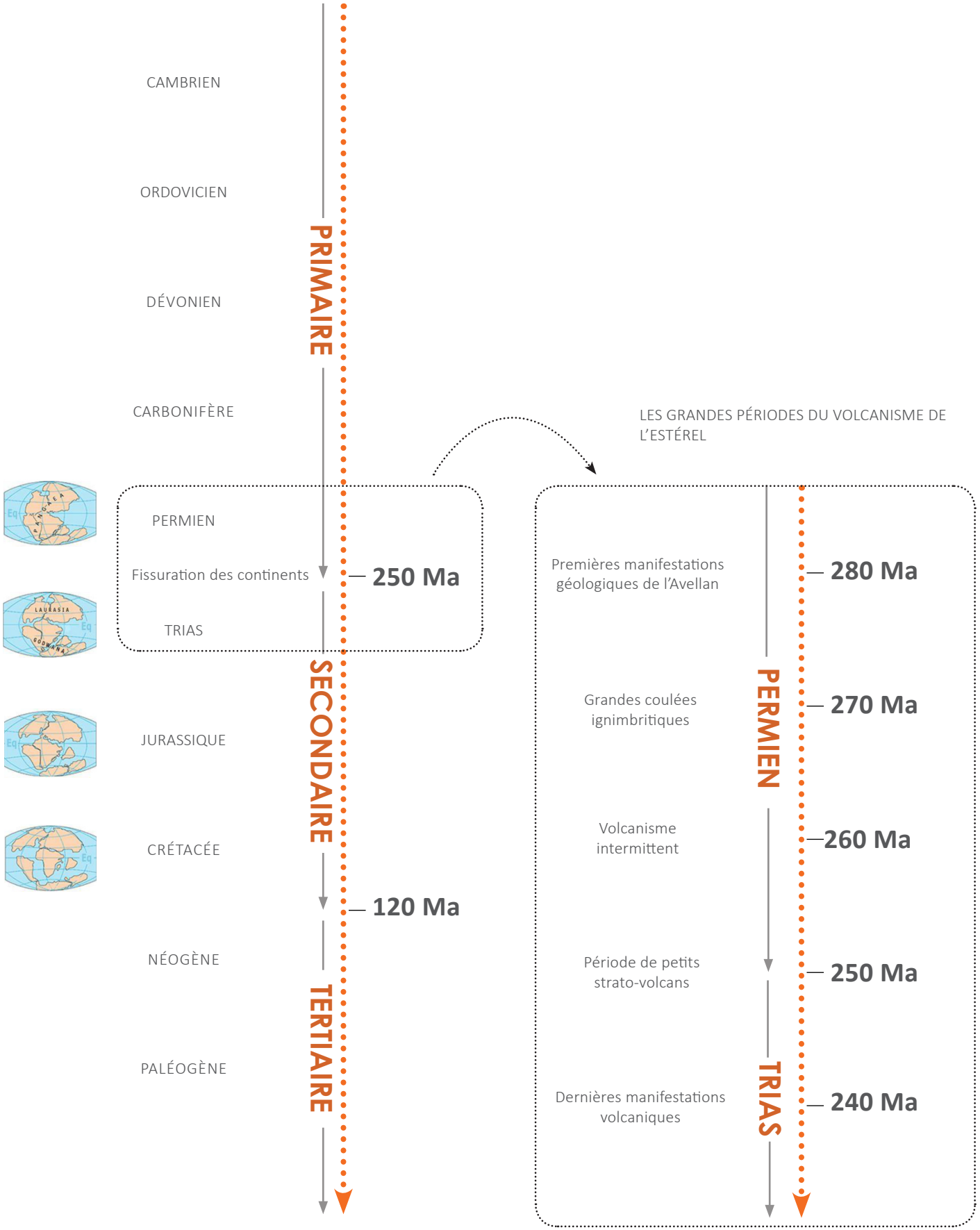

Volcanisme de l'Estérel - Point de repère dans l'échelle des temps géologiques



Socle calcaire
Socle cristallin

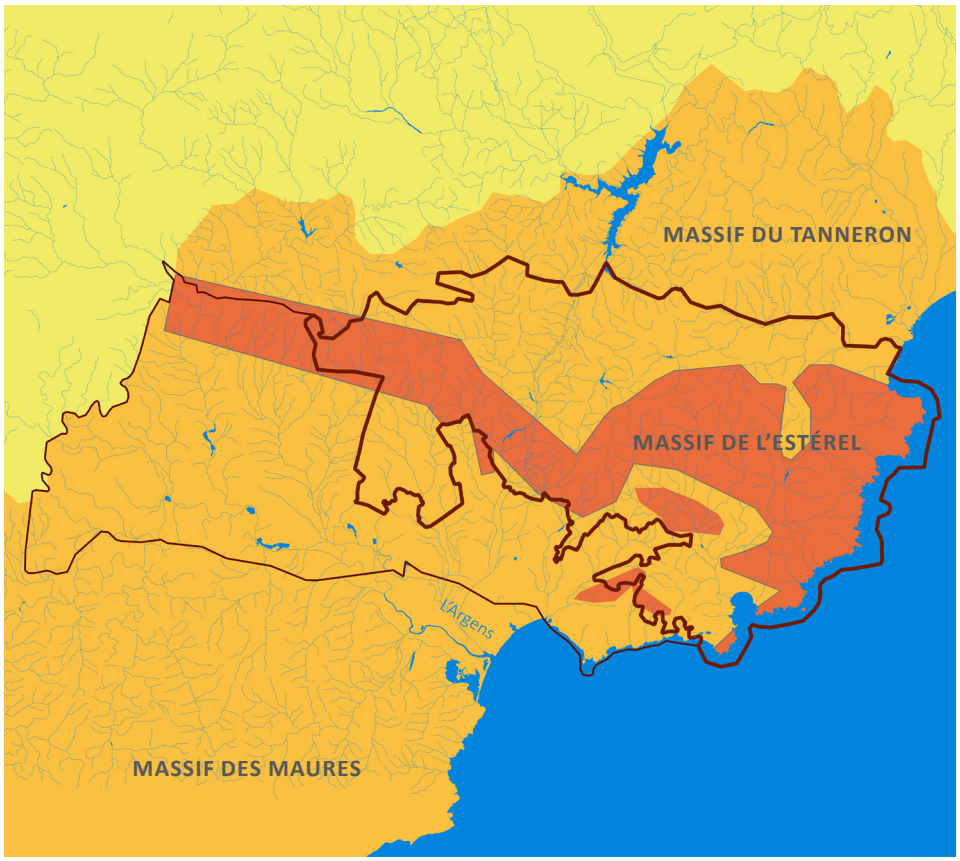

Socle calcaire
Socle métamorphiques
Socle rhyolithique (roche volcanique)

Le massif de l'Estérel- Un massif rhyolitique au cœur de la Provence calcaire
(agence APS, 2019)

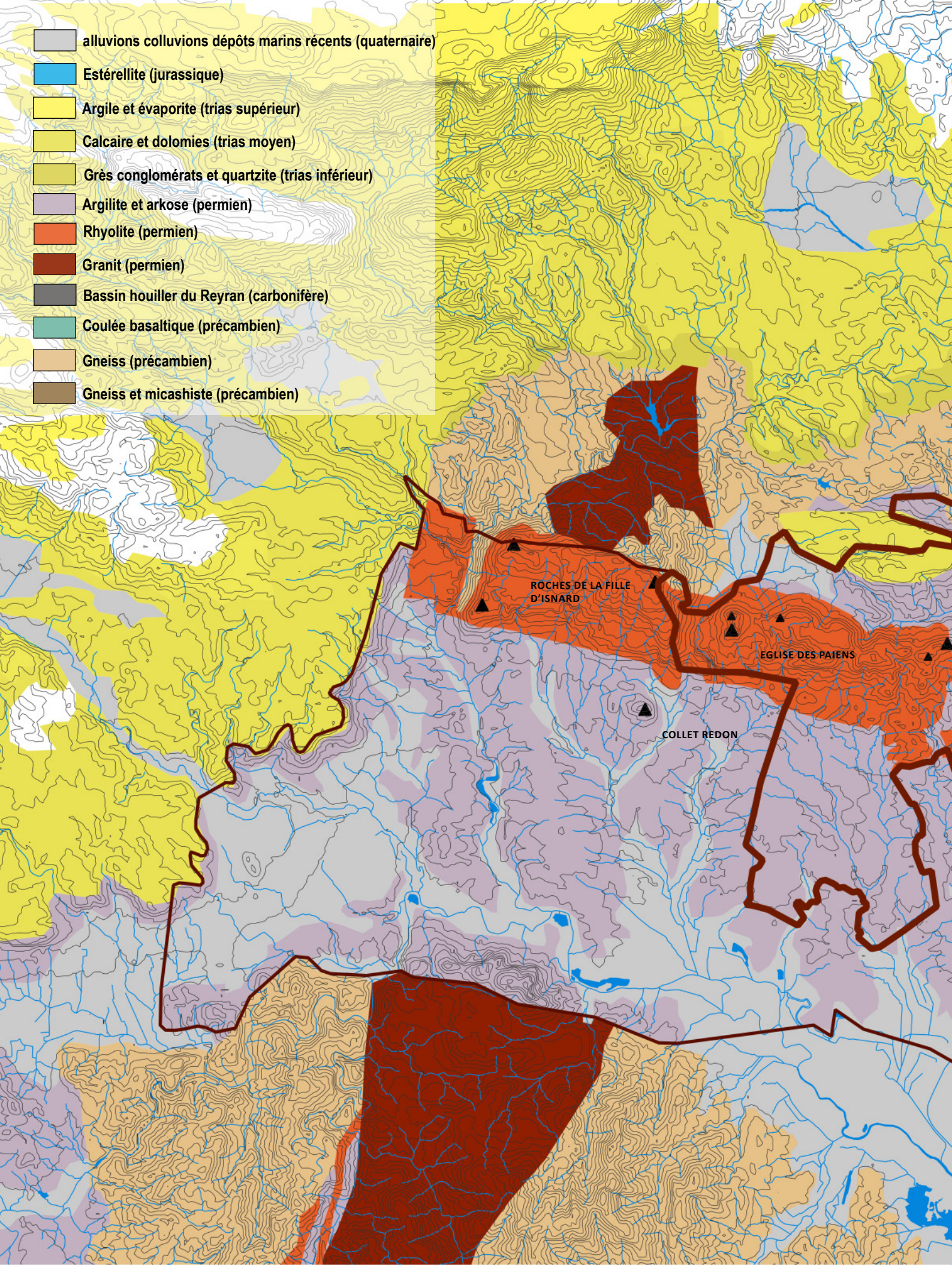
alluvions colluvions dépôts marins récents (quaternaire)
Estérellite (jurassique)
Argile et évaporite (trias supérieur)
Calcaire et dolomies (trias moyen)
Grès conglomérats et quartzite (trias inférieur)
Argilite et arkose (permien)
Rhyolite (permien)
Granit (permien)
Bassin houiller du Reyran (carbonifère)
Coulée basaltique (précambien)
Gneiss (précambien)
Gneiss et micashiste (précambien)
ROCHES DE LA FILLE D'ISNARD
EGLISE DES PAIENS
COLLET REDON

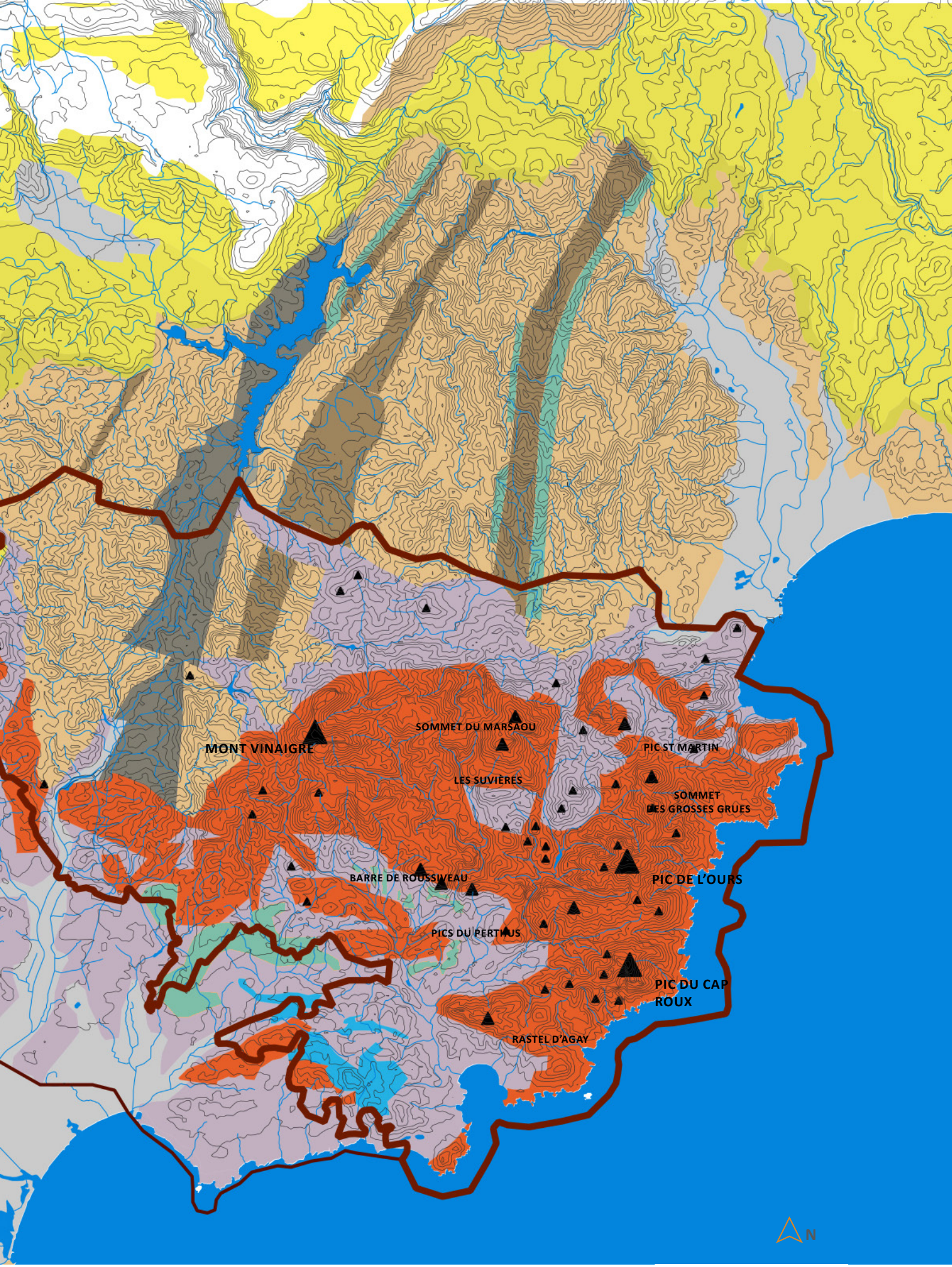

Carte n°10 Carte géologique

Agence APS, 2019

Source : carte de géologie simplifiée du BRGM

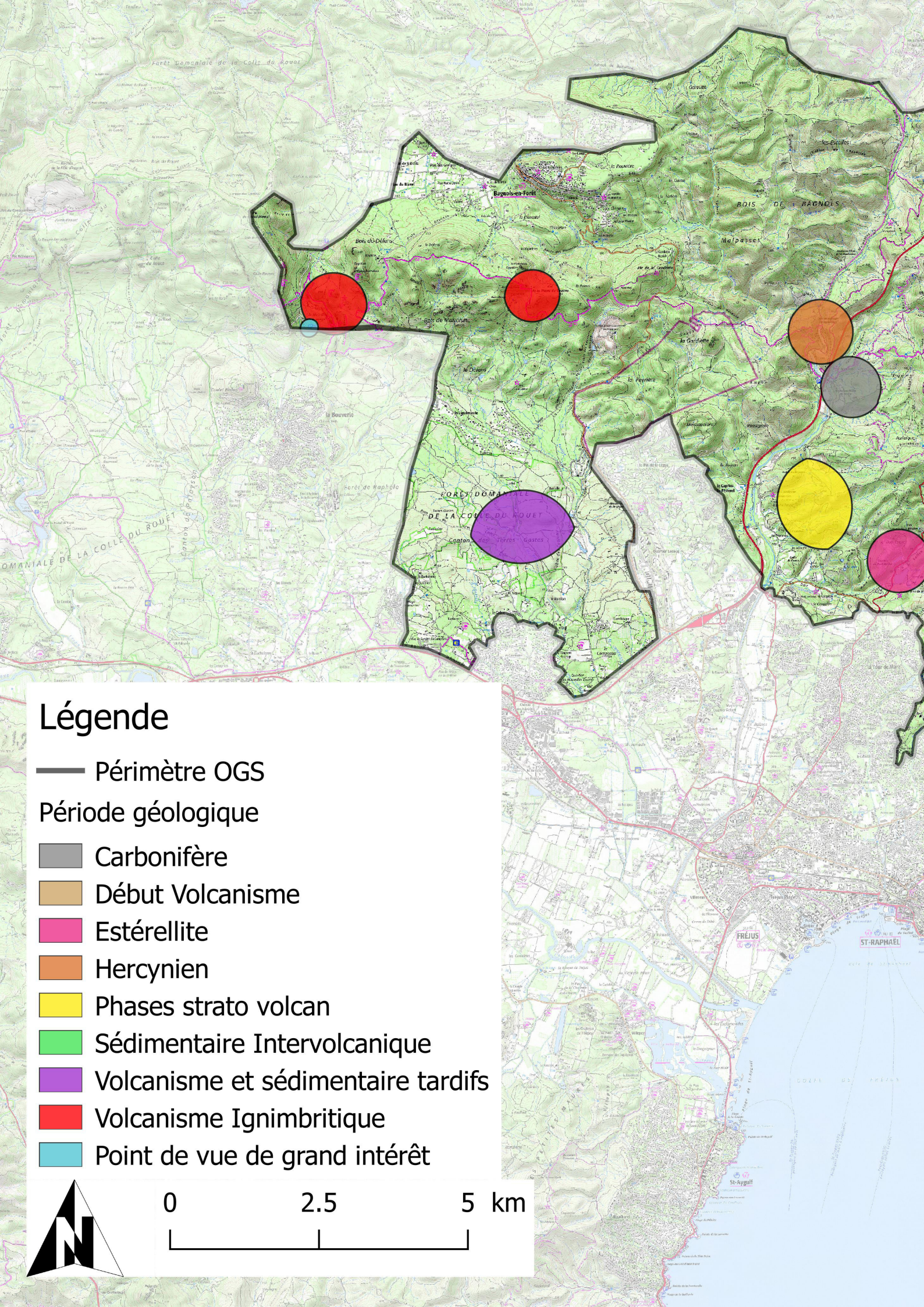
Légende
Périmètre OGS
Période géologique
Carbonifère
Début Volcanisme
Estérellite
Hercynien
Phases strato volcan
Sédimentaire Intervolcanique
Volcanisme et sédimentaire tardifs
Volcanisme Ignimbritique
Point de vue de grand intérêt
0
2.5
5 km
N
Bagnols-en-Forêt
BOIS DE BAGNOLS
FORÊT DOMANIALE DE LA COLLE DU ROUET
Canton des Terres Gastes
FRÉJUS
ST-RAPHAËL
St-Aygulf

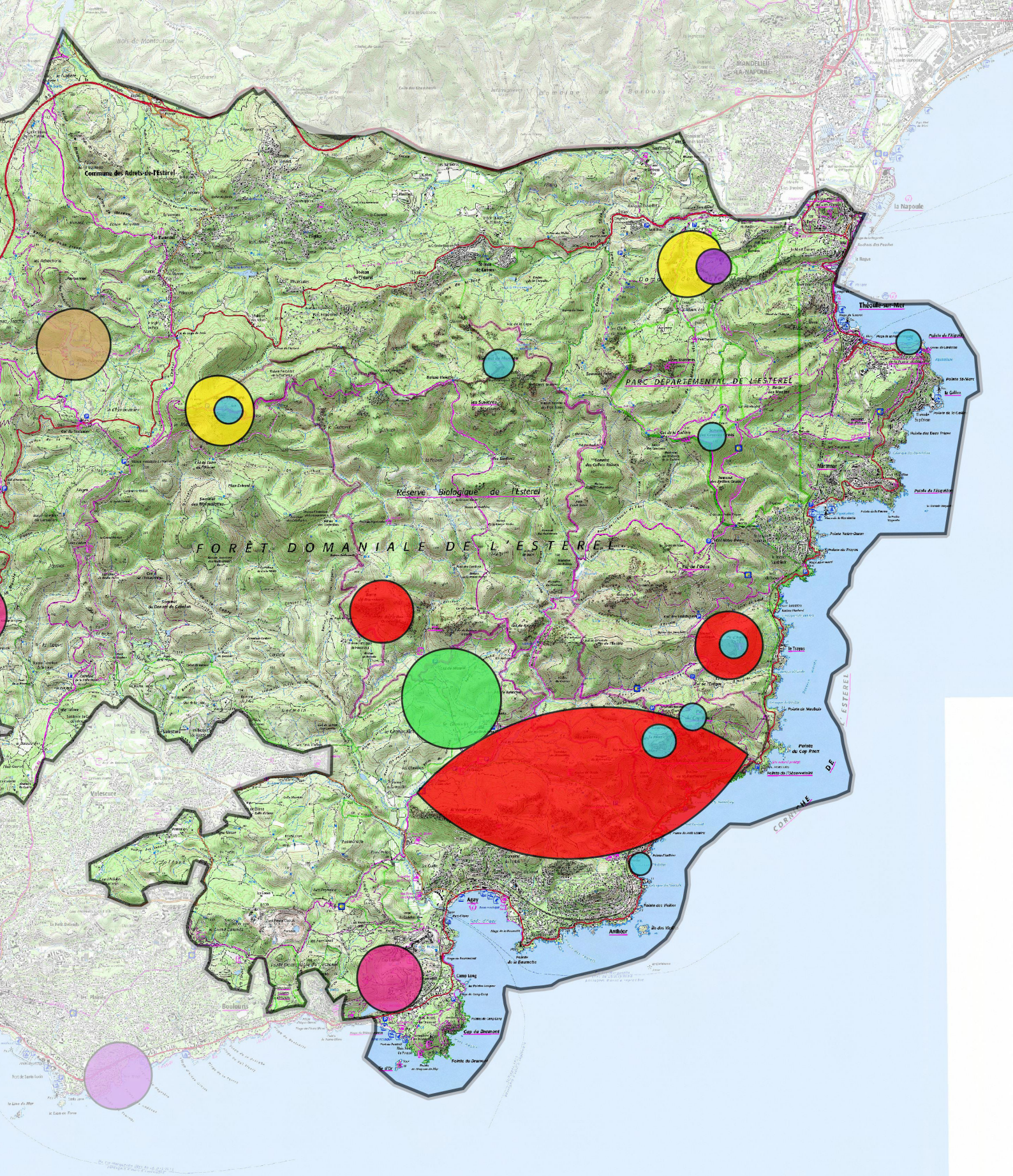

Carte n°11 Sites et zones d'intérêt pour le récit de l'histoire géologique de l'Estérel

Altéa, 2019

B. UNE HISTOIRE VOLCANIQUE FONDATRICE DU PAYSAGE REMARQUABLE DE L'ESTÉREL

i. Un paysage rhyolitique unique et identitaire

Le massif est issu d'une histoire volcanique complexe résultant de plusieurs étapes de volcanismes. Les mouvements tectoniques ont fissuré le socle du massif, induisant d'importantes éruptions fissurales. Ont suivi des phases de volcanisme explosif accumulant la matière éjectée en conglomérats et éboulements puis des phases de volcanisme effusif créant des dômes d'extrusion par superposition de lave visqueuse.

Les accidents tectoniques et l'érosion ont creusé le sol d'origine, mettant au jour cette complexité de cheminées et fissures de lave, créant un paysage d'équilibriste aux silhouettes rocheuses étranges et spectaculaires dominant le massif.

Ce volcanisme acide est rare à l'échelle mondiale où le basalte (roche volcanique basique) représente environ 90 % des roches volcaniques terrestres.(on retrouve tout de même ce type de formations rhyolitique en Corse dans les calanques de Piana). Entre Agay et le Dramont, on rencontre également des intrusions d'Estérellite, un porphyre bleu unique au monde. Le massif constitue un véritable patrimoine pour les amateurs de géologie.
Le type de volcanisme de l'Estérel, la diversité et l'originalité de ses roches, font donc de l'Estérel un site patrimonial exceptionnel d'un point de vue géologique. (Voir détail dans le Schéma d'accueil du public du massif de l'Estérel).

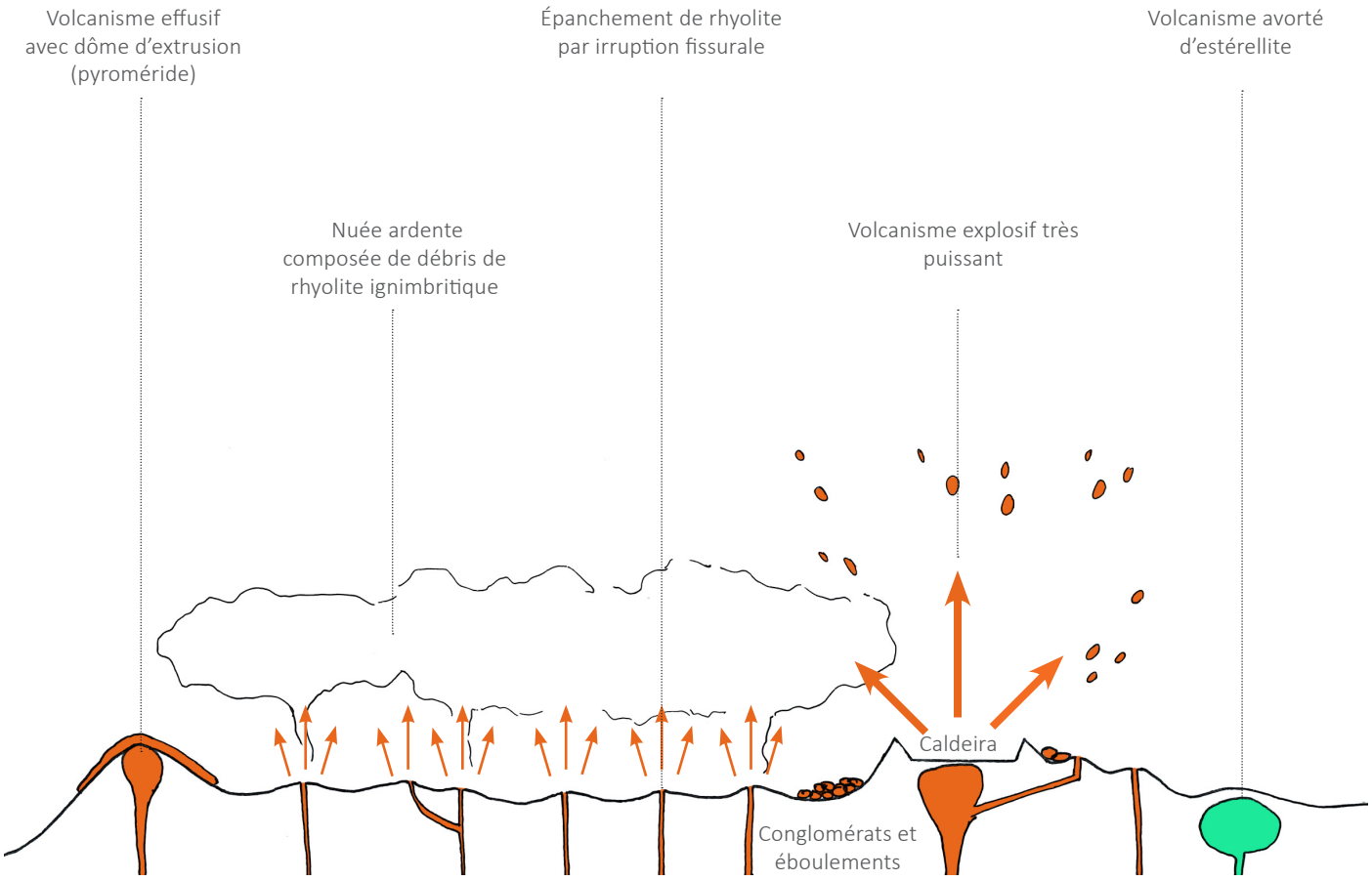

Les différents types de volcanisme - Schéma de principe

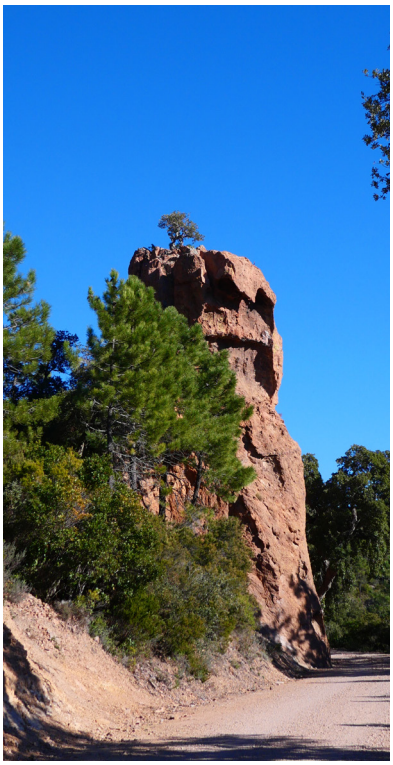

Visage étrange vers les Suvières



Corniche d'Or



Colonne au ravin du Perthus

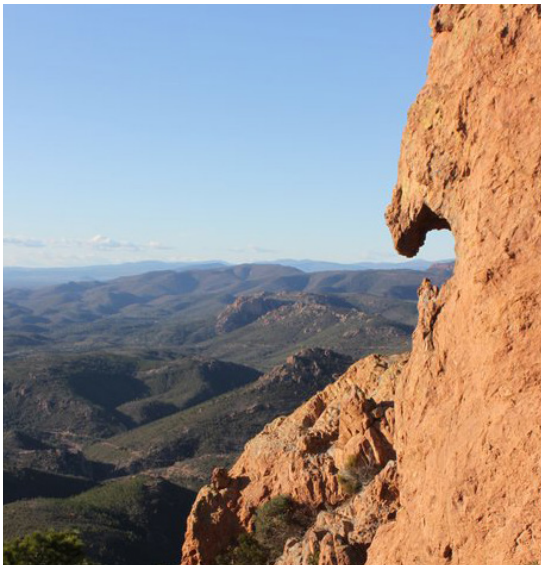

En montant au Cap Roux

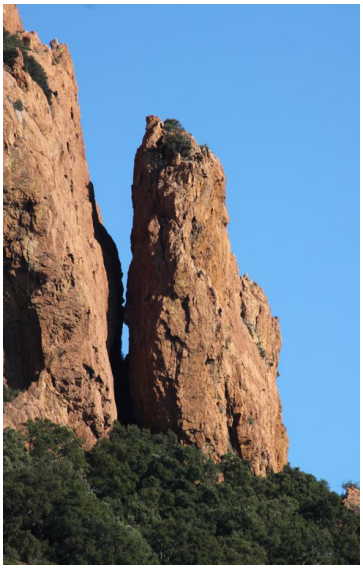

«Gendarme»-Pic du Cap Roux

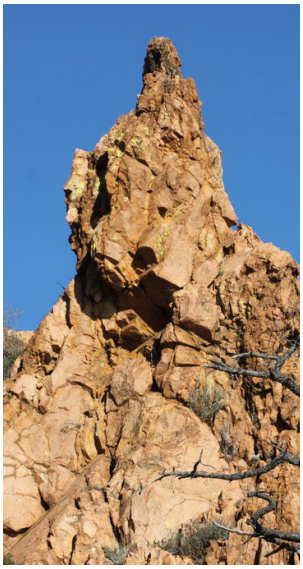

Petite aiguille





Esterellite derrière la plage du débarquement

i.i. Un paysage caractérisé par un vocabulaire de la fissure et de l'érosion

Le rift du Reyran : interface entre Estérel oriental et occidental

La Pangée a créé une fracture à l'origine du bassin d'effondrement du Reyran. Dans le massif on retrouve plusieurs fossés d'effondrement (grabens) dues aux failles normales. Ainsi, des grabens, à l'image du graben de l'Avellan, ponctuent localement le massif et complexifie la lecture géologique et paysagère du massif.
Sous le climat chaud et humide du carbonifère se forment les terrains houillers que l'ont trouve aujourd'hui dans la vallée du Reyran, constituant une enclave dans la continuité géologique de l'Estérel.

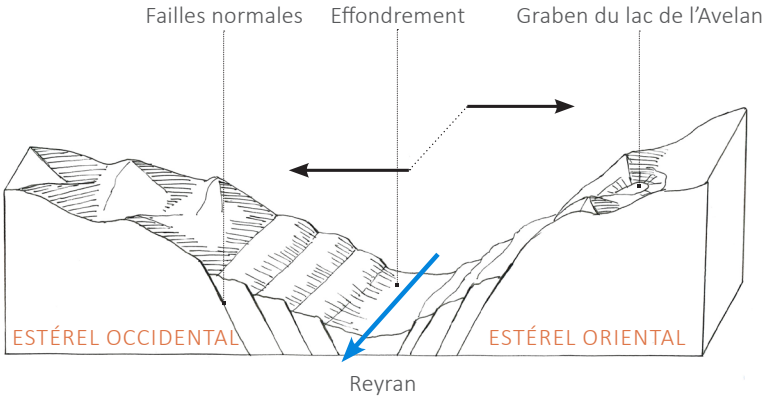

La Caldeira de Maure Vieil : une formation géologique rare

Lieu singulier et préservé, la caldeira de Maure Vieil est issue d'un modelage géologique échelonné sur 50 millions d'années. Elle concentre sur un même espace tous les événements volcaniques connus par l'Estérel. Passant dans un premier temps par des irruptions fissurales, un strato-volcan se créera grâce à l'accumulation de couches de lave, qui subira par la suite une explosion très puissante et l'effondrement d'une poche magmatique créant la caldeira de Maure vieil.

Aujourd'hui cette ceinture circulaire englobant une dépression en son cœur, est dégradée par l'érosion et des effondrements successifs. Le mont saint-Martin et le sommet Pelet, sont des témoins visibles d'une activité volcanique explosive. Maure Vieil est un site rare et visité par les géologues professionnels et amateurs du monde entier.

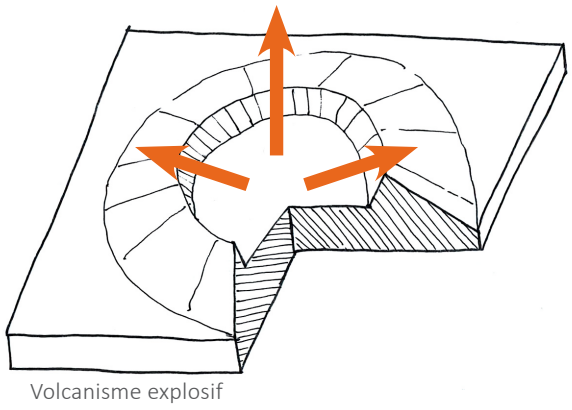

Le rocher de Roquebrune : la rencontre entre les Maures et l'Estérel

Le rocher de Roquebrune constitue un bourrelet sédimentaire culminant à 370 mètres, ce qui est bien plus faible que l'altitude de l'Estérel et des Maures. Cependant sa localisation à proximité immédiate de la vallée de l'Argens en fait un évènement topographique important dans le paysage de vallée agricole.
Créé à la fin de l'ère primaire, ce rocher détritique composé d'arkose provient de l'accumulation de rhyolite, gneiss et granit arrachés par l'érosion aux massifs voisins.

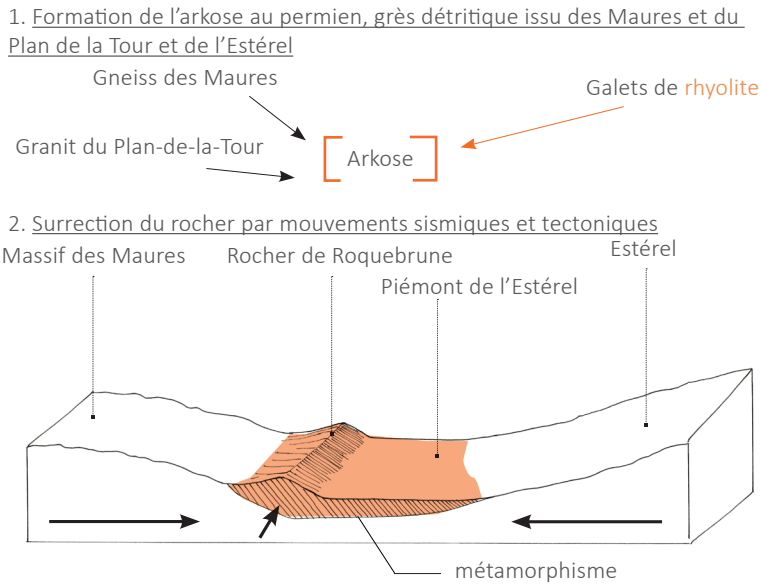

Le paysage des gorges et ravins : fissures et érosion

Les paysages chaotiques des gorges et ravins, résultent de l'érosion de la roche par l'eau, conduisant à d'importants effondrements et chutes de pierres. Les ruisseaux et torrents transporteront les débris les plus fins jusqu'au piémont du massif.

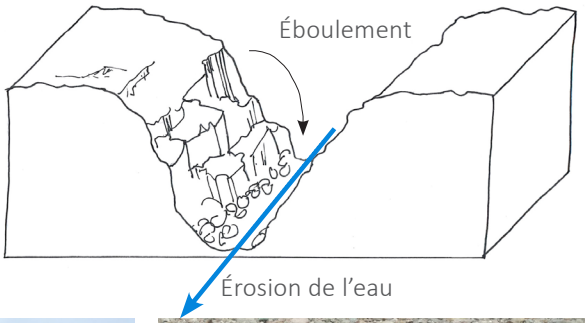


Ravin du Perthus


Les pierriers du Mal Infernet


Lit de cailloux charriés par des cours d'eau torrentiels

La plaine détritique : produit de l'érosion

Issu de la dégradation des roches volcaniques, le piémont fait écho à la couleur rouge feu des affleurements rocheux perchés et dominant le massif.



i.i.i. L'Estérellite, à l'origine d'un paysage emblématique et unique

Chronologiquement, le dernier volcanisme de l'Estérel est un volcanisme avorté d'estérellite formant des laccolites maintenant révélées par l'érosion, en bordure Sud-Ouest du massif. Le paysage très localisé de cette roche verte, associée aux nuances rouges de la rhyolite et du bleu de la mer dans le secteur du Dramont, est devenu un paysage emblématique du massif.



Affleurement d'esterellite devant l'emblématique île d'or



Esterelite après la plage du débarquement



C. UNE HISTOIRE HUMAINE LIÉE À LA GÉOLOGIE

Extraction de rhyolite, d'estérellite, ou même de chaux ; le socle rocheux de l'Estérel est exploité par l'homme depuis l'époque gallo-romaine; en attestent les nombreux édifices présents sur la commune de Fréjus et St Raphaël bâtis en pierre rouge ou verte de l'Estérel (cathédrale Saint Léonce, amphithéâtre de Fréjus, soubassement de maisons bourgeoises en estérellite...). (Voir détails sur les exploitations de roches dans le massif dans le schéma d'accueil du public - le diagnostic).

Aujourd'hui des exploitations de carrières sont toujours en exploitation en lisière du massif. La catastrophe de Malpasset fut en partie causée par les propriétés meubles du gneiss sur lequel reposait ses fondations.



La carrière de Pont du Duc toujours en activité sur la commune de Fréjus



Ancienne carrière d'Estérellite du Grand Caous







Le patrimoine bâti, un témoignage de l'extraction de la rhyolite et de l'estérellite dès l'époque romaine (ici la cathédrale Saint-Léonce de Fréjus)

2 DYNAMIQUES NATURELLES
Un massif en constante évolution

A. LE SOL, LE CLIMAT ET L'EAU : LES PROTAGONISTES DE L'ESTÉREL

Étymologie Estérel « la terre stérile »

Les reliefs marqués et accidentés de l'Estérel, allant de 94 mètres au Mont Turney (Mandelieu) et jusqu'à 614 mètres pour le Pic du Mont Vinaigre, appartiennent au socle rocheux cristallin pauvre et sec, particulièrement sur les hauteurs et les adrets soumis à un fort ensoleillement.

Le climat meso-mediterranéen en plaine et thermo méditerranéen sur le littoral est des plus chauds de métropole avec une moyenne annuelle de 15°. Il se caractérise par une sécheresse estivale importante (3 mois), qui tend à s'allonger ces dernières années (mortalité exceptionnellement importante de la végétation méditerranéenne spontanée en 2017). La sécheresse estivale est aggravée par la pauvreté du sol rapidement dépourvu des ressources en eau, la complexité du relief nuance largement ce constat avec des secteurs plus frais en ubac et en fond de vallon. La végétation sèche rend le massif particulièrement sensible aux feux de forêt. L'hiver est doux avec des précipitations irrégulières, relativement abondantes et soudaines en automne et hiver (allant de 900 à 1100 mm/an).

Caractéristique du sol, mouvements géologiques et orientation sont à l'origine des affleurements de roches brutes de rhyolite à nu sur les hauteurs dont la couleur orange-feu constitue une composante emblématique et identitaire de l'Estérel.

Les vents violents, tel que le Mistral (vent dominant Nord-Ouest - Sud-Est) et les embruns marins (Sud-Est - Nord-Ouest), se heurtent à ce relief très abrupt et s'engouffrent dans des couloirs de vents, à la faveur de certaines gorges ou ravins. La température est bien plus basse dans ces espaces ventés et ombragés.

L'eau est présente par touches au cœur du massif. Pénétrant peu le socle rocheux et ses affleurements, l'eau ruisselle rapidement vers les vallons auxquels elle confère fraîcheur par un régime torrentiel rythmé par les saisons. Au niveau des pierriers (amas de pierres éboulées), la condensation de l'humidité atmosphérique sur la roche apporte une ressource précieuse en eau à proximité de la roche.

B. UNE MULTITUDE DE FACTEURS PRODUISANT UNE MULTITUDE D'HABITATS

Le relief complexe de l'Estérel, annulant, atténuant ou accentuant les effets du vent, de l'ensoleillement et le ruissellement des eaux de pluie, génère des habitats et ambiances très contrastées.

Des sols variés induisent une présence de l'eau hétérogène, rare, temporaire ou constante et sont propices à la formation de microclimats variés induisant une diversité des formations végétales présentes localement sur le massif.

On constate de plus en plus fréquemment sur le massif la mortalité d'essences forestières indigènes ou naturalisées accompagnant des pics de chaleurs de plus en plus fréquents, soulevant la question d'un potentiel changement climatique risquant d'impacter cette diversité riche de biotopes.

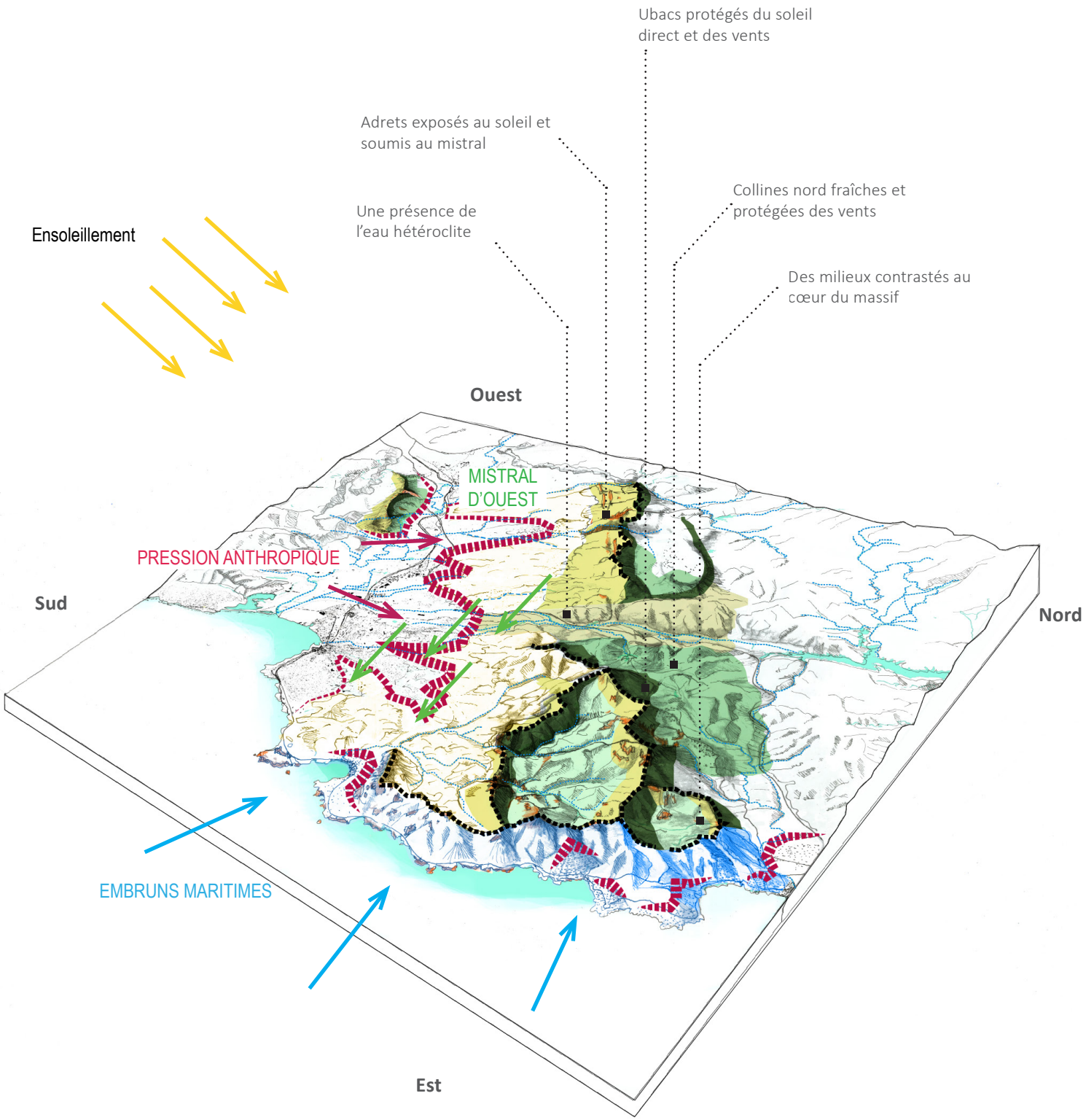

Pressions influençant les différents cortèges végétaux - Vue axonométrique

C. LE COUVERT VÉGÉTAL : RICHESSE BIOLOGIQUE ET DIVERSITÉ D'AMBIANCES

i. Les principaux peuplements

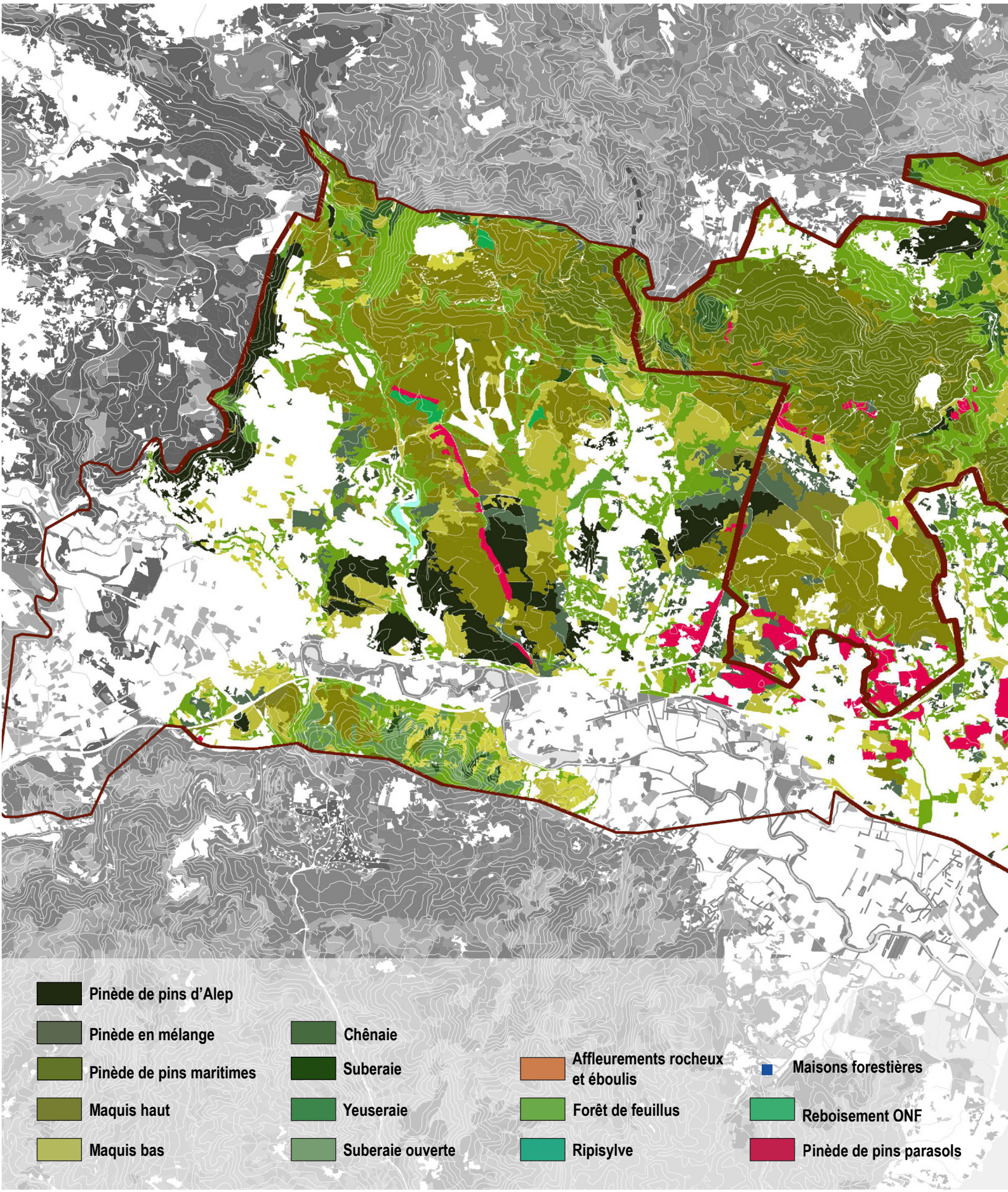

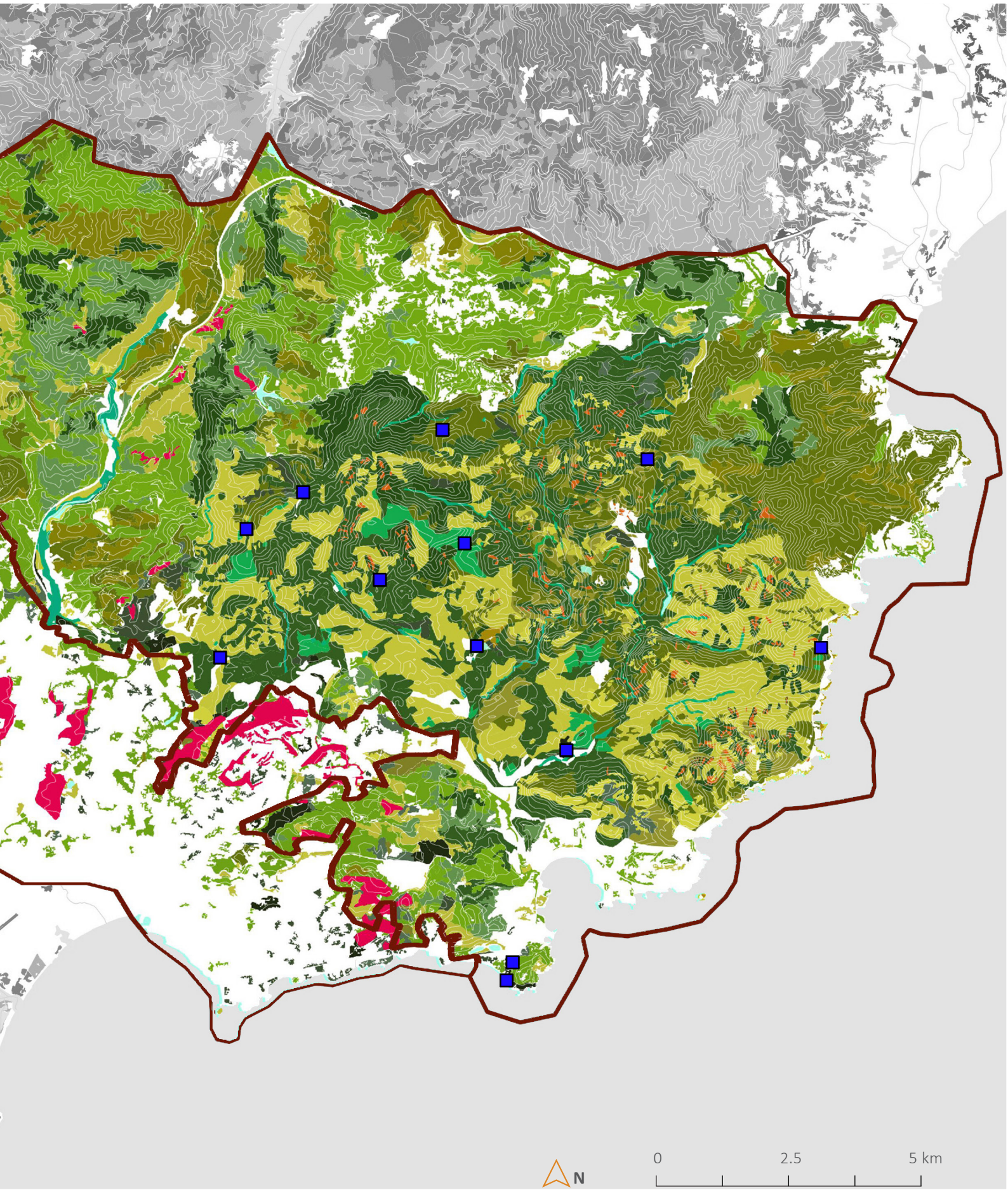

Carte n°12 Localisation des principaux peuplements végétaux- Carte de l'état des lieux du couvert végétal

Agence APS, 2019

Source : interprétation croisés - observations de terrain, couches SIG habitat (Natura 2000), occupation des sols (SIPME)

Au cœur du massif

Les pins présents sur la totalité du massif

Le pin maritime se développe sur les sols maigres, lorsqu'il y a peu d'eau et peu de concurrence dûes aux conditions climatiques rudes. Les grands espaces incendiés de pins maritimes sont actuellement de jeunes pinèdes en formation sur maquis bas.
On constate des peuplements matures de pins maritimes sur les zones protégées de Maure Vieil à l'Ouest, et à l'Est du massif occidental.

Pinède de pins maritimes

Pinède ouverte de pins maritimes

Maquis bas ou pelouse siliceuse et pins en mélange

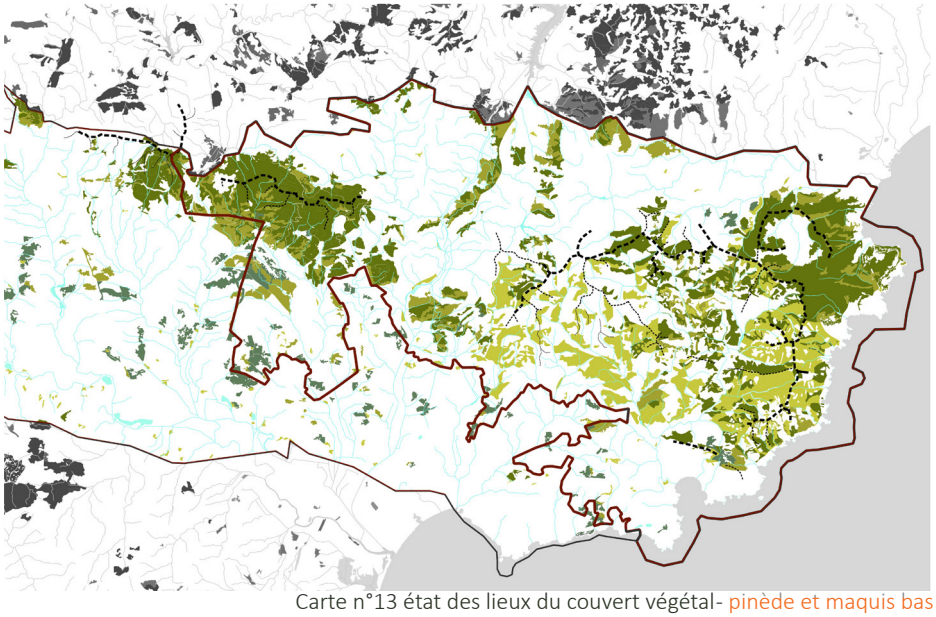

Carte n°13 état des lieux du couvert végétal- pinède et maquis bas
Agence APS, 2019

Au cœur du massif, le chêne en mélange avec le pin maritime

Le chêne se retrouve associé ou surmonté de pin maritime sur l'ensemble du massif. Autour des éboulis et à proximité des vallons, le chêne (liège et vert) devient dominant. A l'approche des vallons et torrents, le chêne accompagne les arbres de ripisylve.
Sur le versant Nord et protégé du mont Vinaigre, on constate un peuplement dense remarquable de chênes-lièges.

Suberaie

Chênaie (chênes-lièges et vert en mélange avec les pins maritimes)

Maquis bas sous suberaie ouverte

Maquis bas ou pelouse silice et chênes en mélange

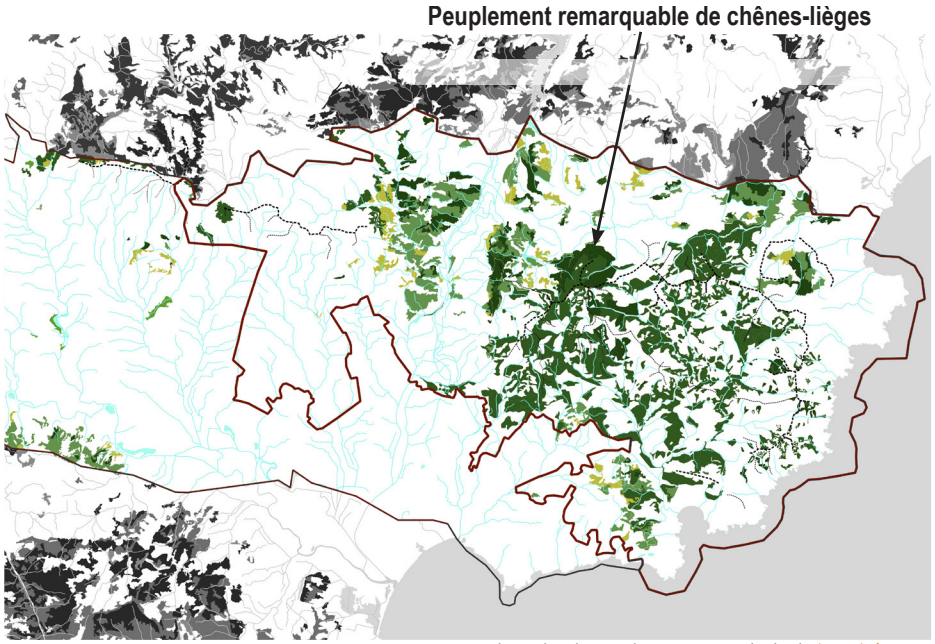

Carte n°14 état des lieux du couvert végétal- les chênaies
Agence APS, 2019

Microclimat : ripisylves et vallons frais

Les torrents et ruisseaux encaissés s'accompagnent en fond de vallon d'un cortège spécifique des espaces frais et humides. Oueds à lauriers roses, aulnes glutineux, osmondes, tilleuls à feuille en cœur, peupliers blancs, s'installent dans des secteurs très localisés où la diversité végétale, riche et dense se démarque du reste du massif.

Ripisylve

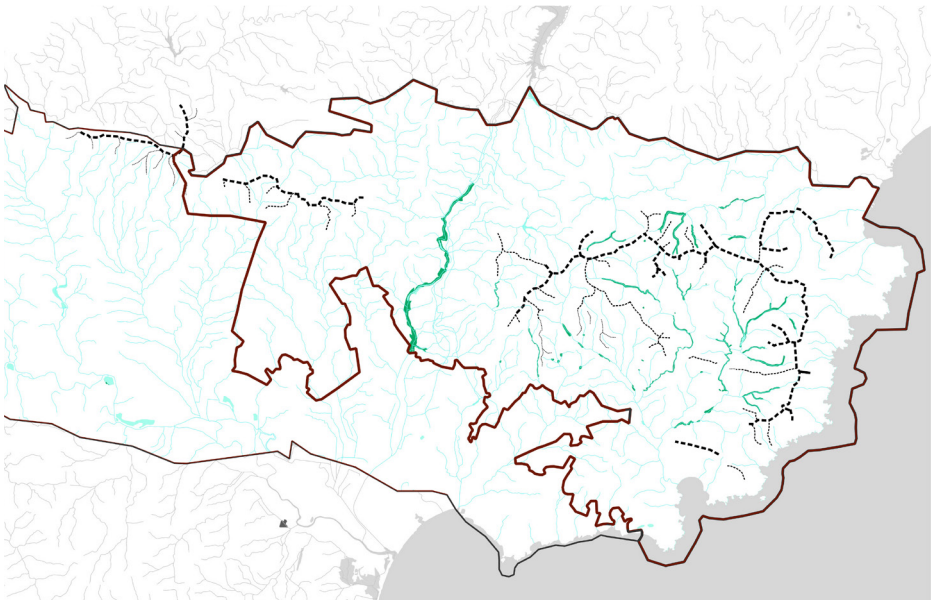

Carte n°15 état des lieux du couvert végétal- les ripisylves
Agence APS, 2019

Sur le pourtour du massif

Feuillus sur les reliefs de plus basse altitude

Les reliefs situés au Nord du massif sont protégés des vents violents par la chaîne des sommets septentrionaux. Le chevelu hydrologique permet à ces reliefs d'être également plus frais et d'accueillir une diversité végétale plus importante que sur les sommets. Des forêts de feuillus, principalement des châtaigniers, accompagnent les chênes-lièges, verts et pubescents.

Forêt de feuillus (caducs et chêne verts et liège) et conifères

Forêt de feuillus (caducs et chêne verts et liège)

Forêt de feuillus (caducs et chêne verts et liège) ouverte

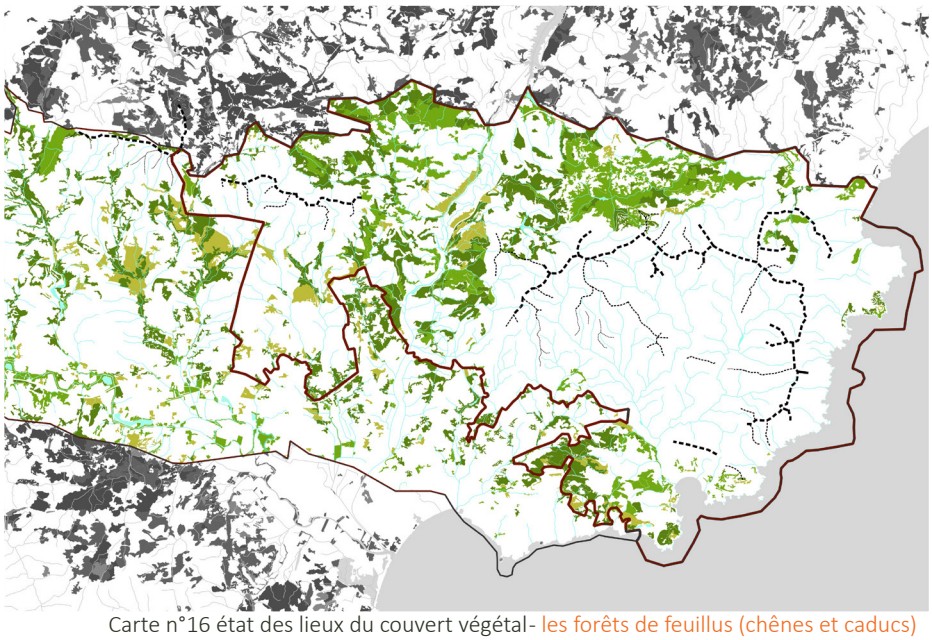

Carte n°16 état des lieux du couvert végétal- les forêts de feuillus (chênes et caducs)
Agence APS, 2019

Pins d'Alep sur sol calcaire et pins pignons sur le piémont détritique en limite de secteur urbanisé

Les pins d'Alep se développent peu sur le socle cristallin. La limite de leur aire de développement annonce le changement de géologie du massif.

Les pins pignons quant à eux, ont besoin de plus de sol (acide ou calcaire) pour se développer. Ils se développent donc préférentiellement sur le piémont. Cependant, une majeure partie des pins pignons ont été plantés par l'homme, en limite de propriété privée. Ils créent ainsi une frange arborée entre la zone urbanisée et massif.

Pinède de pins d'Alep

Pinède de pins pignons

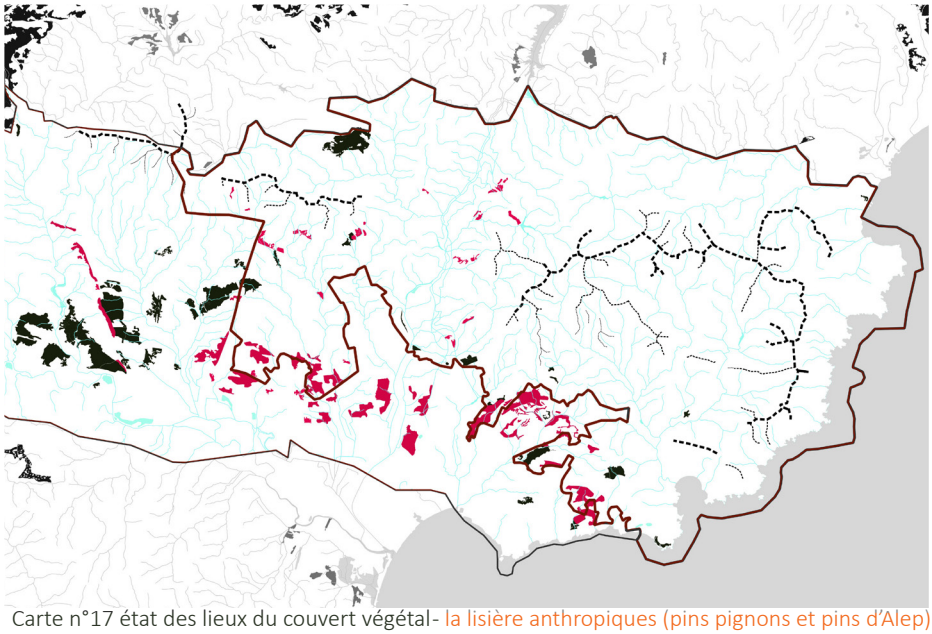

Carte n°17 état des lieux du couvert végétal- la lisière anthropiques (pins pignons et pins d'Alep)
Agence APS, 2019

Arboretums et expérimentations INRA

L'INRA a réalisé plusieurs campagnes de plantation dans les années 1980 pour expérimenter des « barrières végétales » visant une résistance importante aux feux. Des eucalyptus (finalement très inflammables), des cèdres, pins, ont été plantés en majorité car ils ont la faculté d'éliminer les végétaux à leurs pieds (ombrage dense ou diffusion de composés aromatiques) et l'INRA souhaitait tester leur potentiel de limitation du maquis et des risques d'incendie.

Arboretums et expérimentations INRA (Eucalyptus, Cèdres, Pins ...)

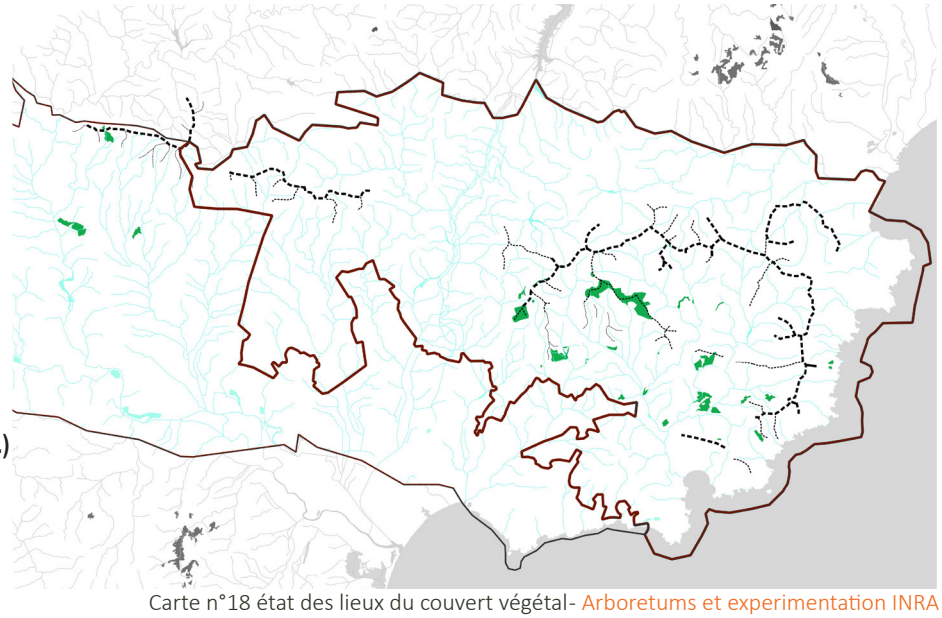

Carte n°18 état des lieux du couvert végétal- Arboretums et experimentation INRA
Agence APS, 2019

La façade maritime
Un cortège végétal adapté aux embruns

La façade maritime présente un nombre important d'affleurements rocheux et falaises rouges vif plongeant dans la mer bleu azur. Ce relief abrupt et très découpé accueille une multitude de niches de développement de différentes colonies végétales résistantes aux conditions particulières du littoral.
Au contact direct de la mer et des embruns, se développent exclusivement des populations de plantes halophiles dont laestatice à feuille cordée au plus proche de l'eau. En retrait, sont présents les moutonnements de la brousse à barbe de Jupiter et de la passerine hirsute. Les falaises les plus chaudes accueillent des populations d'euphorbes arborescentes et quelques caroubiers sculptés par les embruns. Seule une végétation basse peut se maintenir sur les hauteurs rocheuses. Alors que les lentisques et oliviers, en port boule, se développent dans les espaces plus abrités, tout comme le pin maritime qui se retranche à l'abri des embruns dans les vallons étroits qui entaillent le littoral.

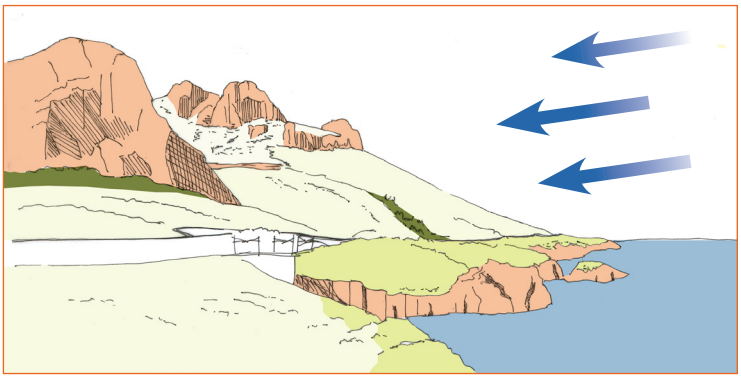

Les interstices rocheux : niches de développement privilégié - Croquis





Brousse à barbe de Jupiter *Anthyllis barba jovis* et population d'euphorbes arborescentes *Euphorbia dendroides*

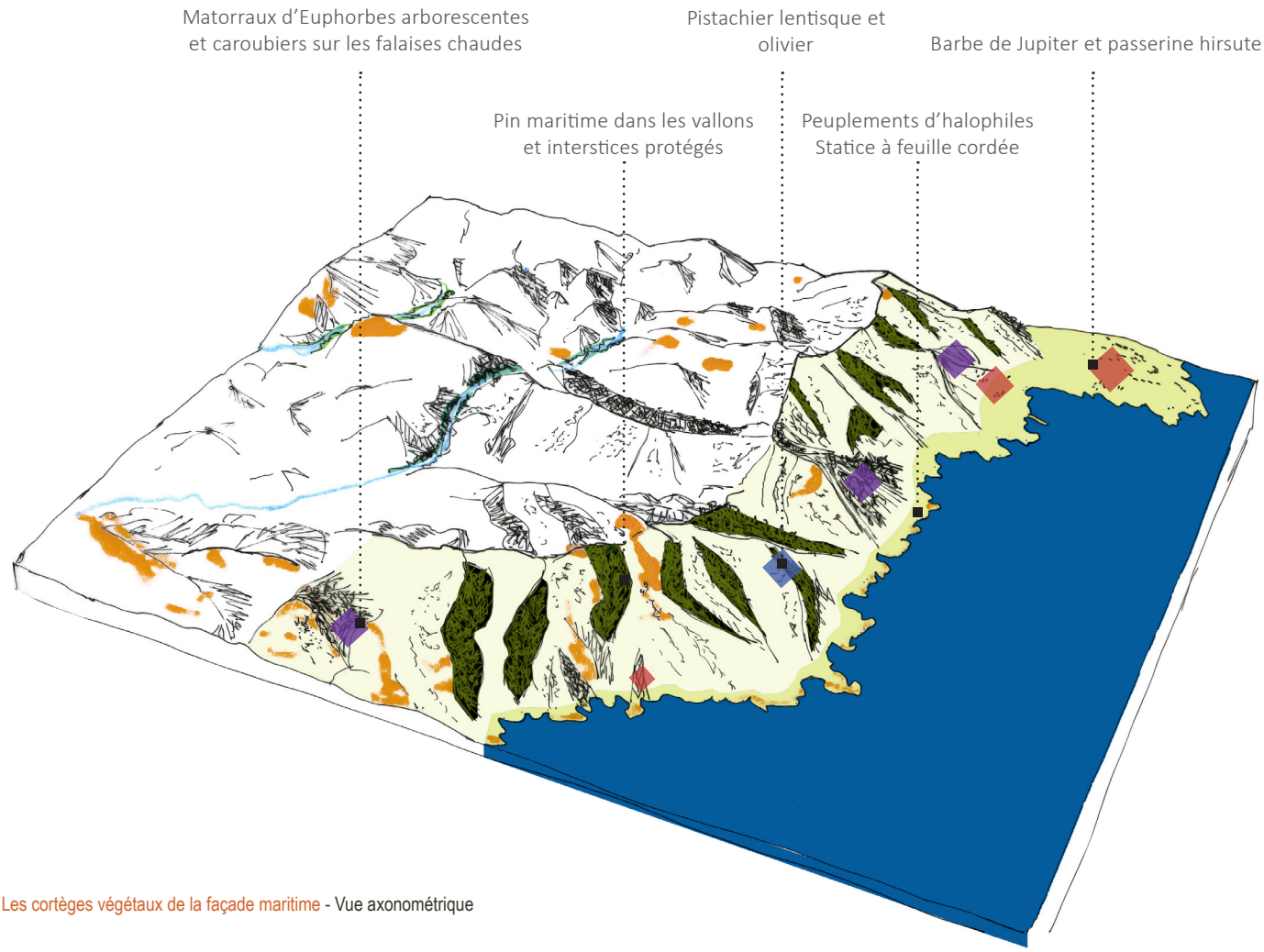

Les cortèges végétaux de la façade maritime - Vue axonométrique



Éboulis et affleurements rocheux, des conditions de vie extrêmes entre aridité et résurgences d'eau

La roche affleurante retient peu l'eau sur le massif. Dans ces espaces arides se manifestent localement des résurgences d'eau qui permettent le développement d'une végétation particulière sur éboulis et localement sur les affleurements rocheux.

Les éboulis, agrégats instables de pierres, permettent la formation de petites sources par condensation de l'eau lors des écarts de température journaliers (entre le jour et la nuit). Des pelouses pionnières (*Amarinthe trifide* et ail de Sicile) se développent sur ce sol instable. Les chênes, sur le périphérie des pierriers doivent leur développement au bénéfice apporté par une humidité locale, et stabilise les sols.

Le ruissellement de l'eau sur les affleurements rocheux humidifie les parois permettant localement le développement d'une pelouse siliceuse à *Phagnalon saxatile* et *Bufonia perennis*. Localement, des chênes et pins viennent se lover dans les affleurements rocheux importants, où du substrat s'est accumulé.

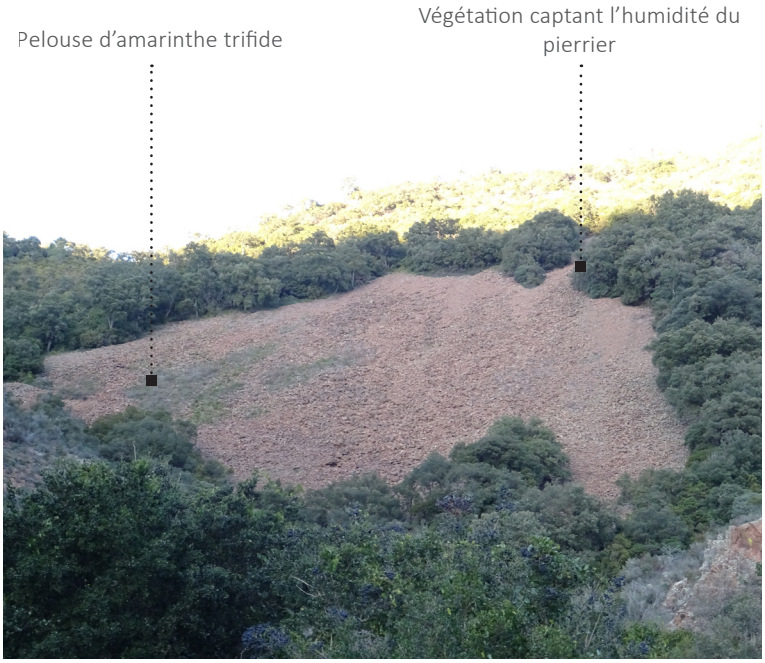

Développement d'une végétation luxuriante grâce à la présence de l'eau de ruissellement du pierrier



Chênes verts et lièges captant l'humidité en périphérie de pierrier



L'ail de Sicile *Nectaroscordum siculum* apprécie l'humidité ruisselant sur les falaises et les pierriers



Pelouse d'Amarinthe trifide *Cachrys trifida Miller* sur éboulis

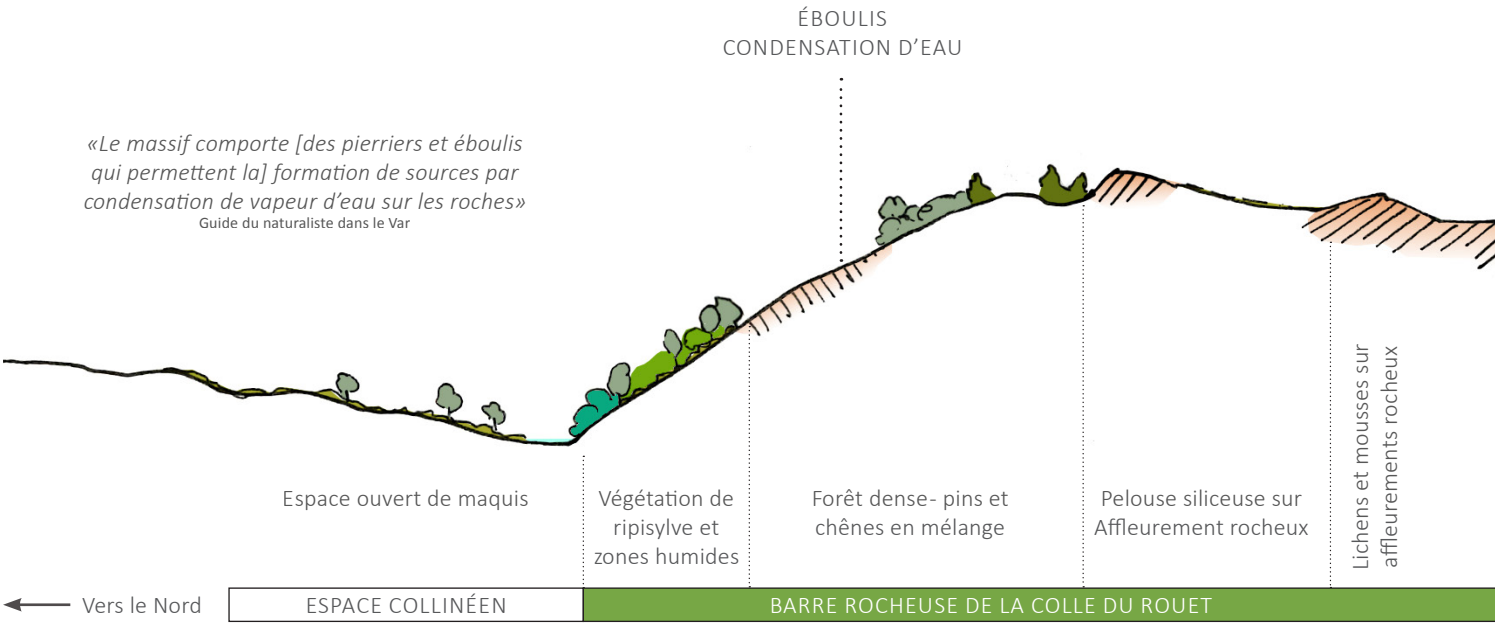

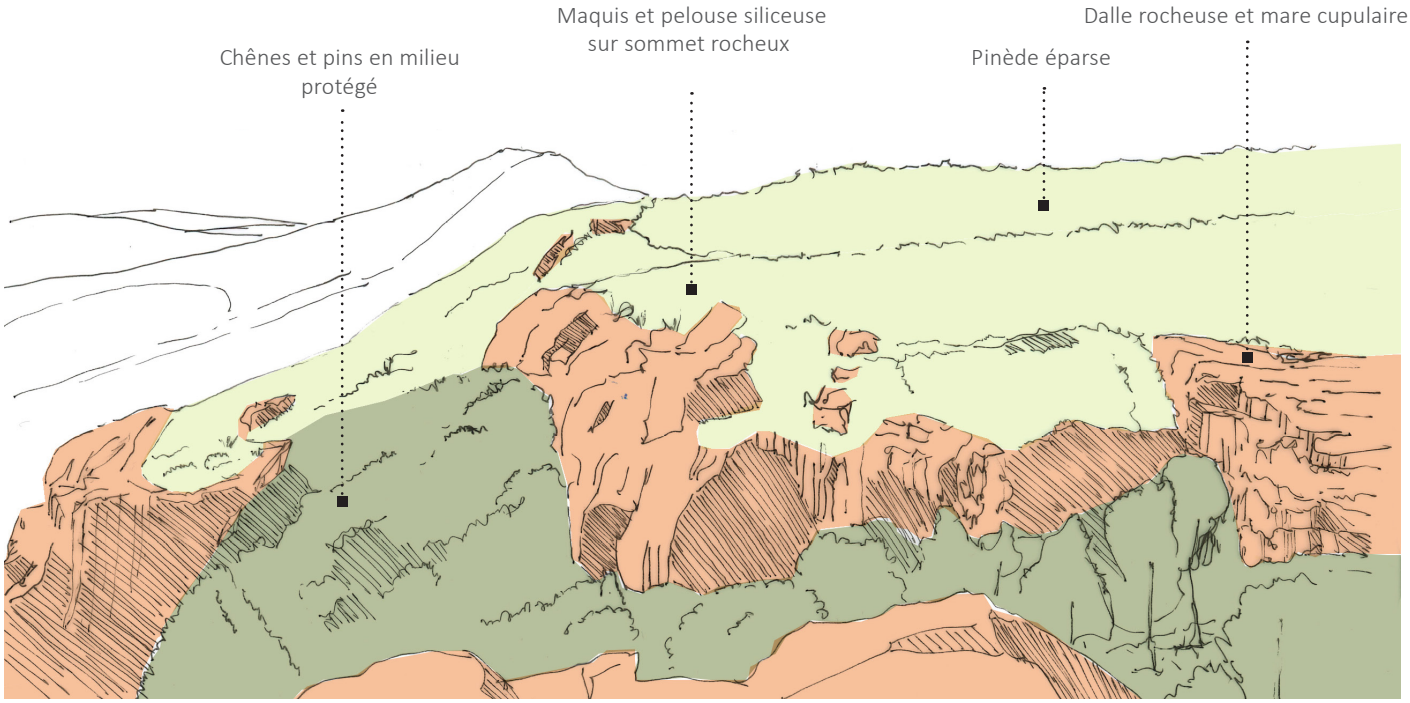

Végétation à proximité des affleurements rocheux



Lentisques dans les interstices rocheuses ayant accumulé un peu de substrat



Lichen et mousses sur dalles rocheuses



Phagnalon saxatile et Bufonia perennis comme habitat générique sur les falaises siliceuses



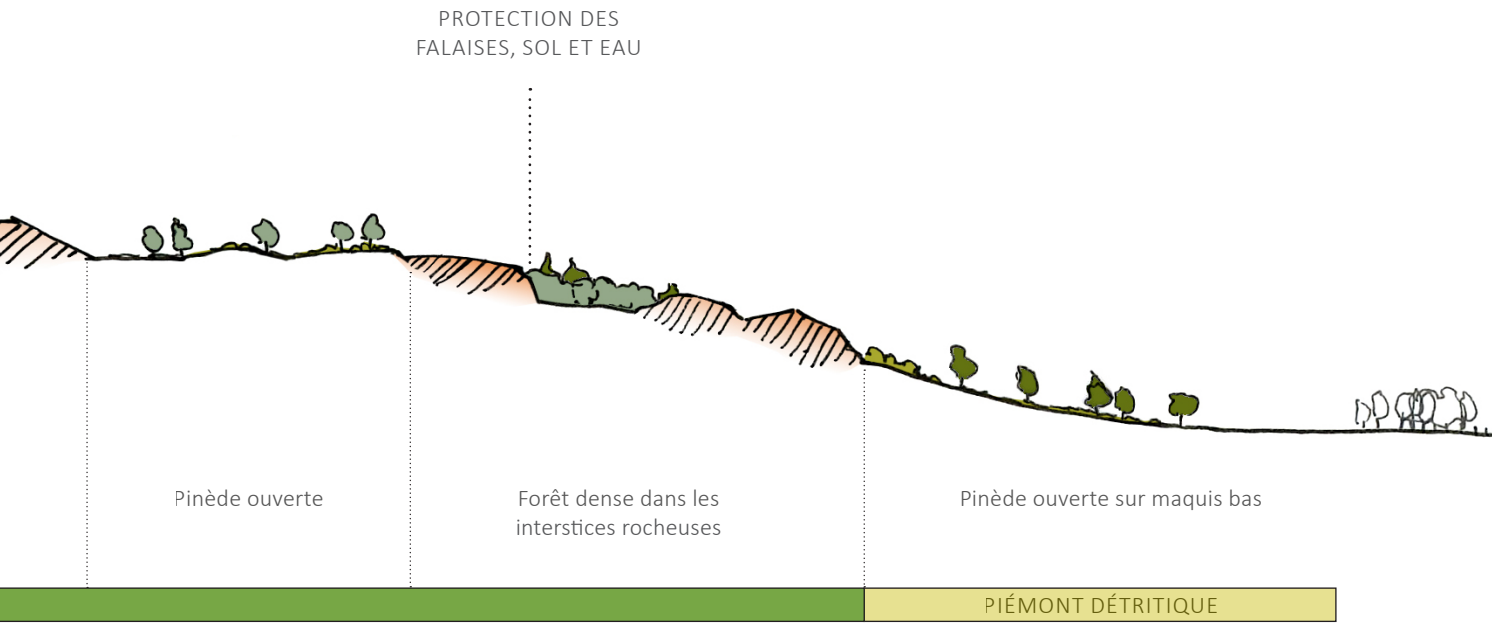

Couvert végétal secteur Colle du Rouet - coupe de principe

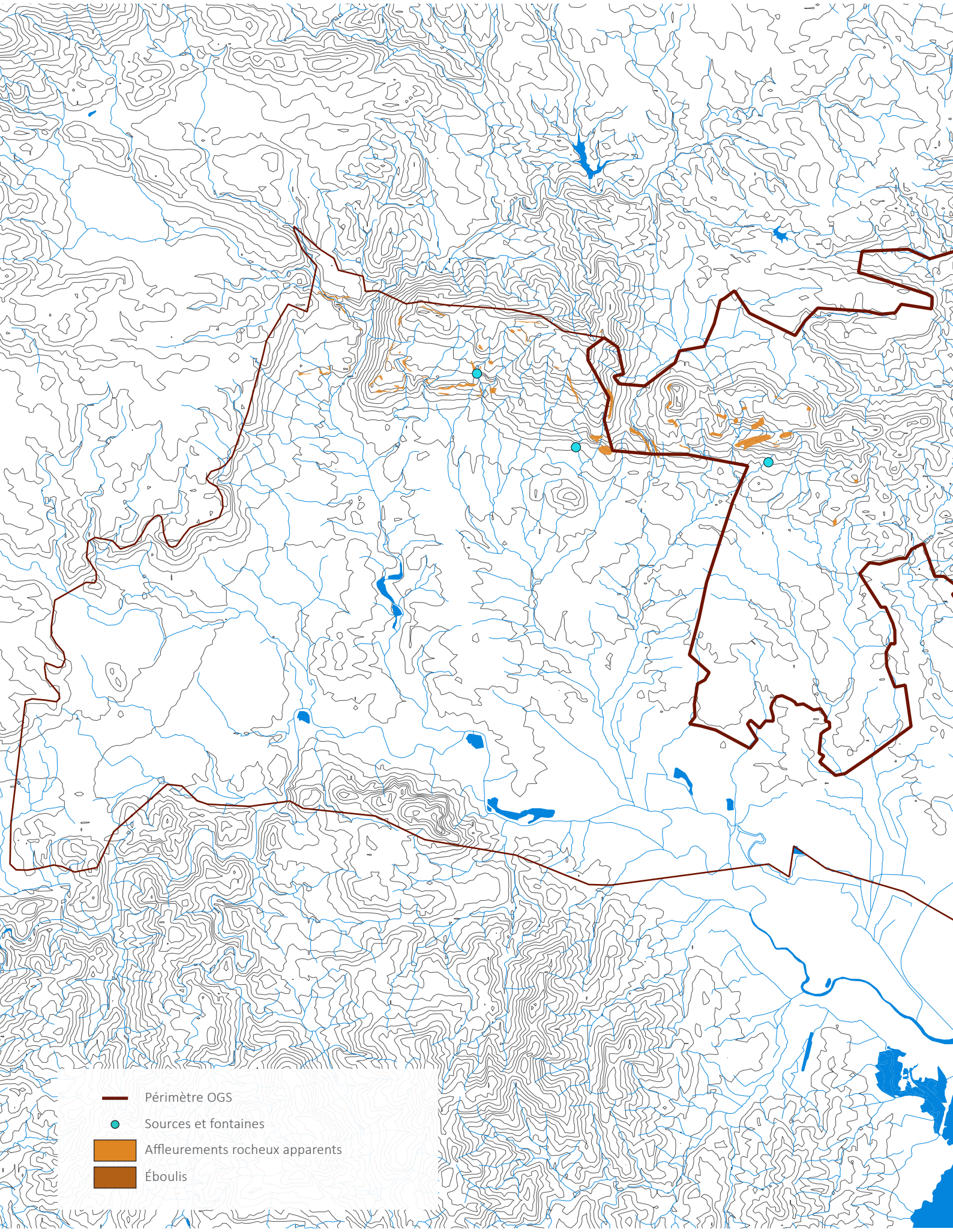
Périmètre OGS
Sources et fontaines
Affleurements rocheux apparents
Éboulis

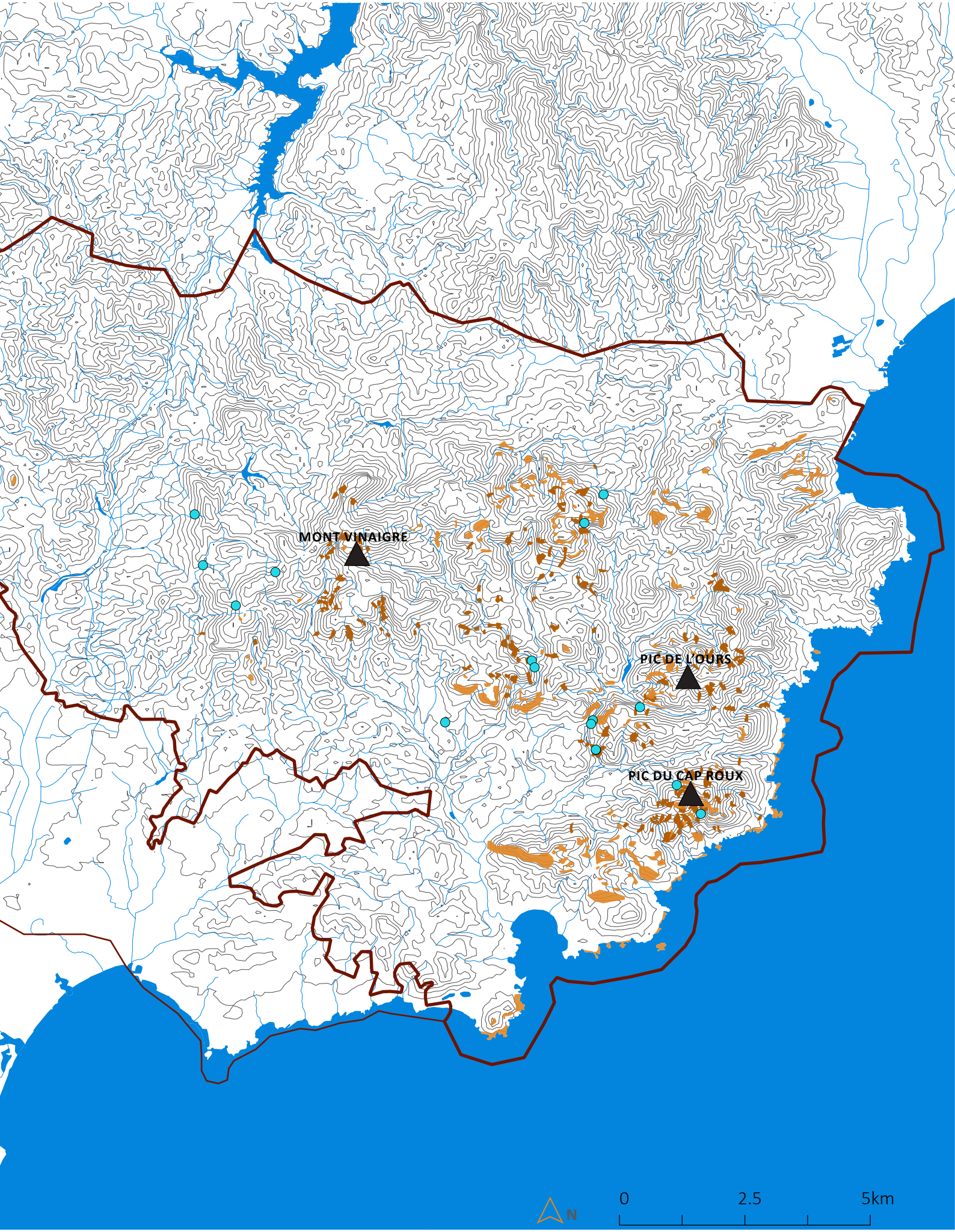

Carte n°19 Localisation des sources des affleurements rocheux et des pierriers

Agence APS, 2019

source : interprétation carte IGN + données SIG (SIPME)

Des expositions contrastées au soleil et au vent : le contraste adret/ubac

Par son relief très marqué, le massif possède des adrets soumis au Mistral et à un fort ensoleillement, composant un paysage sec de maquis et pelouses siliceuses ponctués de pins maritimes et de chênes-lièges.
A contrario le paysage des ubacs, versants moins exposés au vent et au soleil, est très boisé. Les pinèdes présentes sur les hauteurs se mélangent petit à petit aux chênes-lièges, associés aux chênes verts, pubescents et châtaigners en redescendant vers les vallons. En fond de vallon, les chênes se retrouvent en association avec une végétation de milieux humides et ripisylves (Aulnes, tilleuls, peupliers, osmonde...).

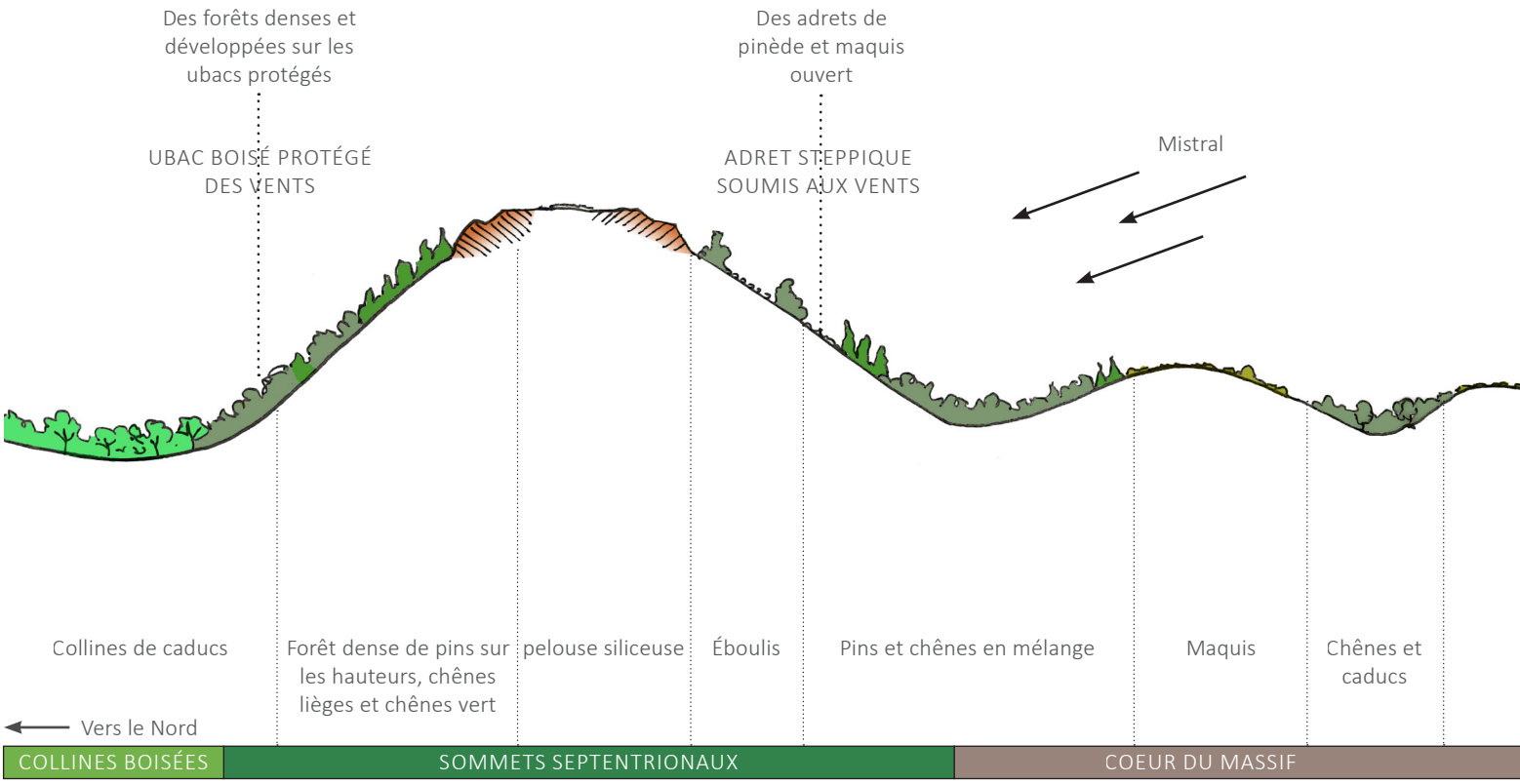



Adret et ubac , des végétations contrastées

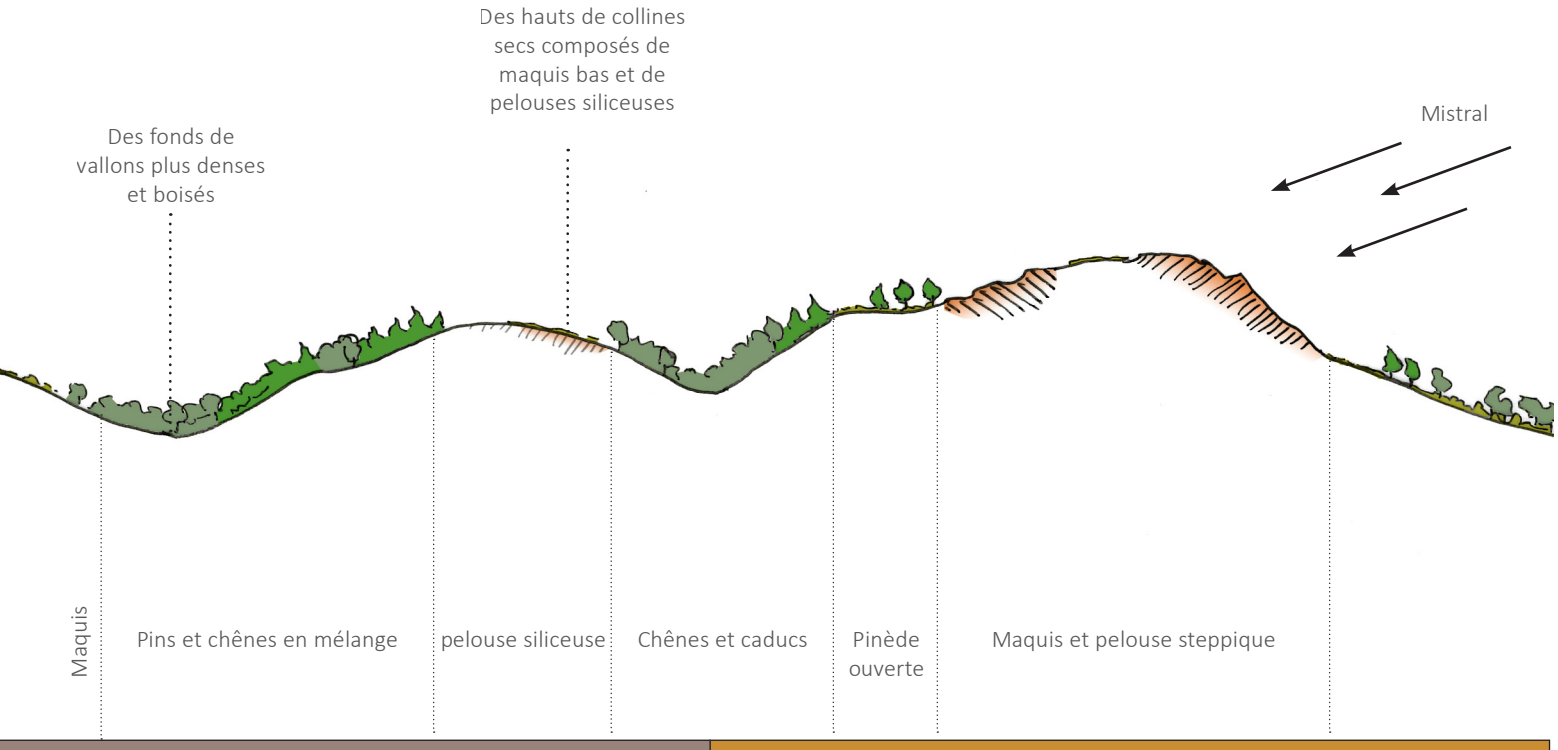

BARRE DE ROUSSIVEAU

Des expositions contrastées - coupe de principe

L'eau, une présence locale forte

Eau et contraste : des sommets arides aux fonds de vallons humides



Maquis sec bas sur les hauteurs très contraintes

Seule une végétation basse (pelouses siliceuses et pionnières, groupements rupestres et maquis) se maintient sur les hauteurs les plus exposées au soleil et au vent.



Pinède ouverte sur les hauteurs

Les pinèdes se développent en milieu contraint là où la concurrence arborée est faible : sur les hauteurs arides présentant très peu de sol, sur les reliefs très escarpés, en adret comme en ubac.

Les paysages actuels de jeunes perchis clairsemés, jeune forêt équienne (mono-spécifique et sujets du même âge), sont un stade transitoire post-incendie qui succède au maquis.



Chênaies dans les espaces plus protégés

Les chênaies, surmontées de pins maritimes, sont principalement composées de chênes-lièges accompagnés de chênes verts. Lorsque le lieu est trop froid, notamment en ubac, ce sont les chênes verts qui deviennent dominants. Les chênes prospèrent également en fond de vallon grâce à la présence ponctuelle ou permanente de l'eau, offrant un paysage plus luxuriant et des sujets beaucoup plus imposants.



- Ravin du Mal Infernet -



Pinède et maquis sur les hauteurs des versants chauds



Chêne sur les reliefs intermédiaires



Ripisylve



Colonies rivulaires et mousses en fond de gorges ombragées

Gorges et vallée du Reyran, territoire de l'eau

L'eau est l'élément fondamental des reliefs imposants des gorges de Pennafort, du Blavet et de la vallée du Reyran. Principaux couloirs d'eau entaillant le massif d'un versant à l'autre, ce sont également les lieux de passage privilégiés pour l'homme (autoroute dans la vallée du Reyran et route départementale dans les gorges du Blavet).

Dans les gorges du Blavet et du Pennafort, l'ombre des falaises permet le développement d'une végétation rivulaire luxuriante. Les versants ombragés sont également colonisés par une végétation de chênes et fourrées denses. Sur les versants plus dégagés, ensoleillés et captant la chaleur, se développent des laurier-sauces, caroubiers et du maquis sur les hauteurs.

La vallée du Reyran est une entité particulière, dépression topographique séparant le massif en deux, distinguant ainsi le massif occidental et le massif oriental. Composée d'une population importante de peupliers, accompagnée d'aulnes et saules, la ripisylve du Reyran est naturellement soulignée par le paysage plutôt sec qui cerne ce cordon végétal humide.



Ripisylve du Reyran entouré de collines boisées



Les gorges du Blavet

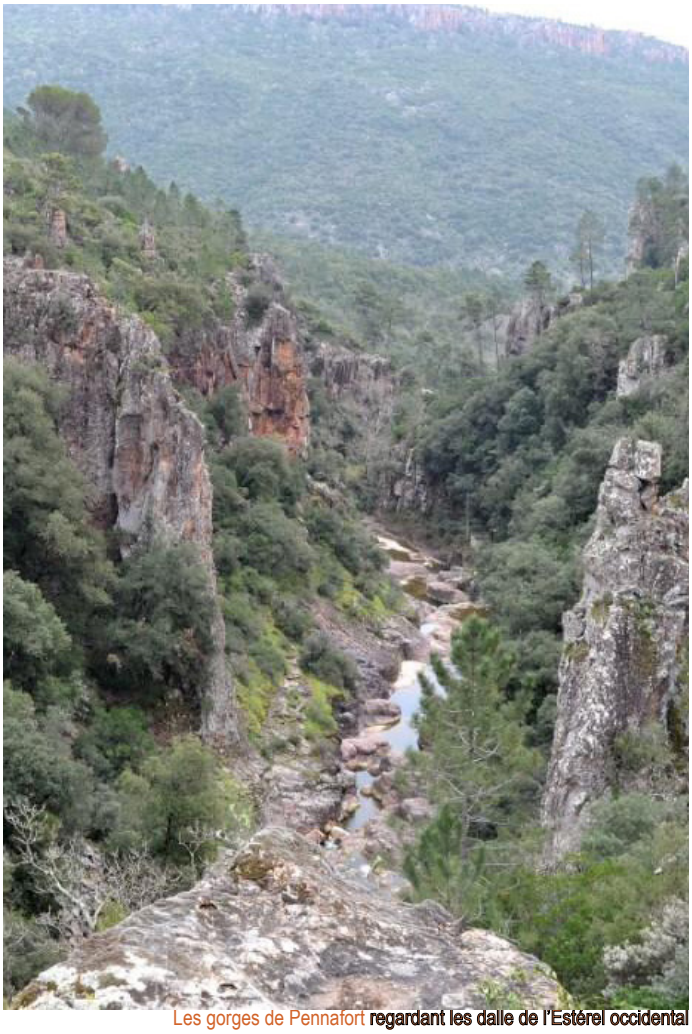

Les gorges de Pennafort regardant les dalle de l'Estérel occidental

Mares cupulaires et eau temporaire

L'eau est rare sur ce massif rocheux. Elle ruisselle en majeure partie jusqu'aux fonds de vallons et est localement retenue sur les hauteurs dans des dépressions rocheuses faisant office de mares temporaires appelées mares cupulaires.
En fond de vallon, la présence de l'eau est soulignée par un cortège végétal de ripisylve (osmonde royale, aulne glutineux, tilleul à feuille en cœur, peupliers...). Se créé un étagement végétal très marqué entre les hauteurs steppiques de maquis et pelouses, jusqu'au fond de vallon, en passant par des peuplements de pins, chênes liège et chênes verts.
Les peuplements de lauriers rose sont caractéristiques des oueds, torrents temporaires des vallons les plus chauds du massif (ravin du Perthus, vallon de la Cabre et vallon Saint-Jean).
Les mares cupulaires accueillent une végétation humide spécifique, précieuse et discrète, de petite taille et au cycle de développement particulier car très rapide, suivant les premières pluies d'automne et se terminant à la fin du printemps.





Isoète voilé *Isoetes velata* et Crassulacée de Vaillant *Crassula vaillantii*
Végétation des mares cupulaires visibles en périodes de pluie





Laurier rose *Nerium oleander* et osmonde royale *Osmunda regalis*
Végétation de fond de vallon

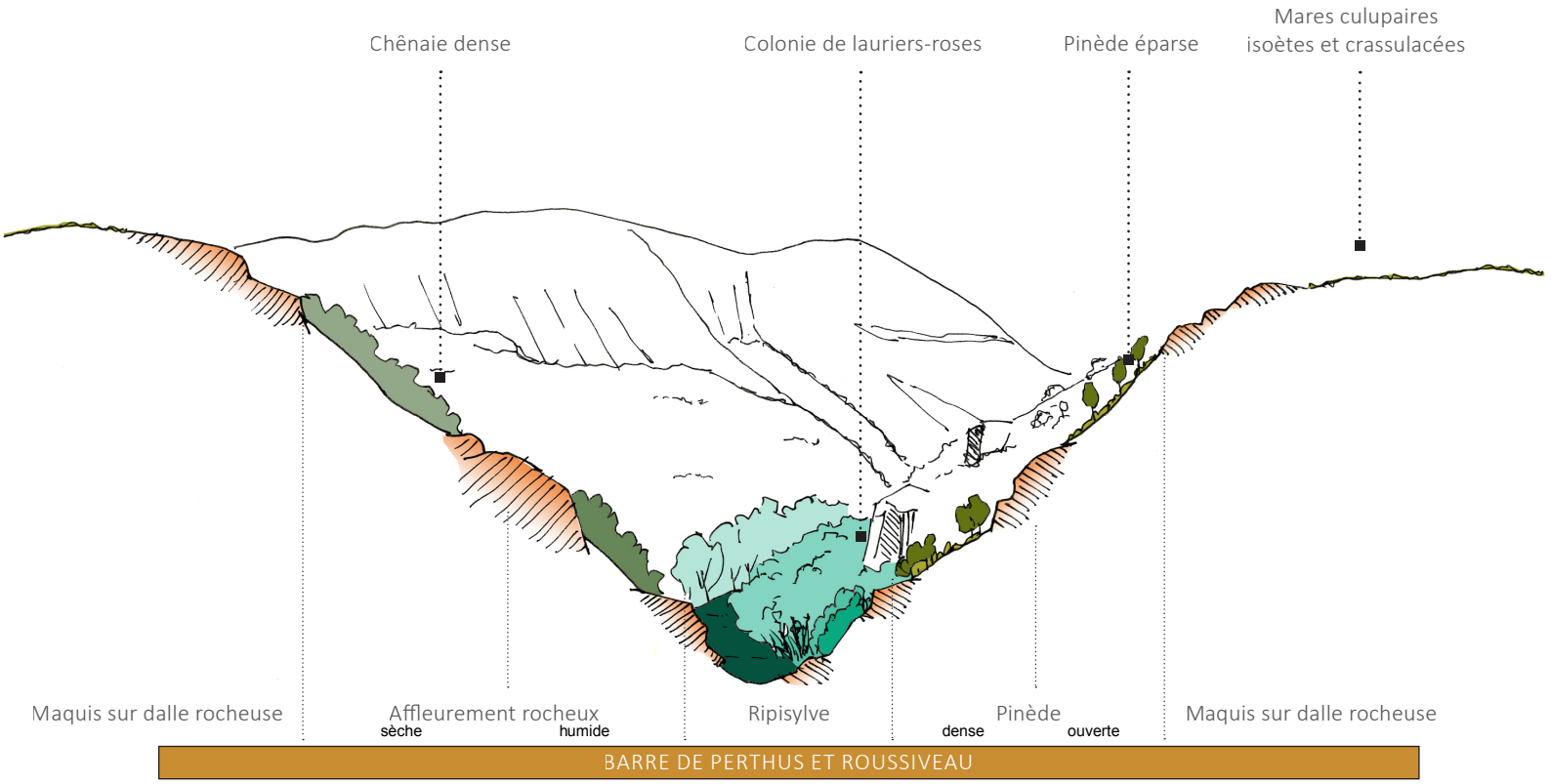



Dalles rocheuses au pied des Roches de la fille d'Isnard



Luxuriance au coeur du ravin du Mal infernet

Plaine détritique, entre végétation thermophile et ruissellement temporaire

Le sol plus épais du piémont, au relief moins escarpé, accueille un nombre important de cours d'eau temporaires, ruisseaux et mares temporaires. Micro-paysage parfois quasi-imperceptible, c'est au travers d'une végétation humide temporaire, spécifique et « précieuse » que la présence de l'eau est révélée dans le maquis sec environnant. On y retrouve de manière localisée plusieurs renoncules dans les endroits les plus humides, des orchis *Orchis laxiflora*, des formations à sérapias *Seragias neglecta* (plante rare), *Serapias laxiflora* et *Isoetes duriei*. Des Ophioglossses, des açores *Ophioglossum azoricum* apparaissent dans les espaces humides mais moins détrempés.



Maquis bas



Espèces végétales spécifiques aux mares temporaires



Maquis haut impénétrable

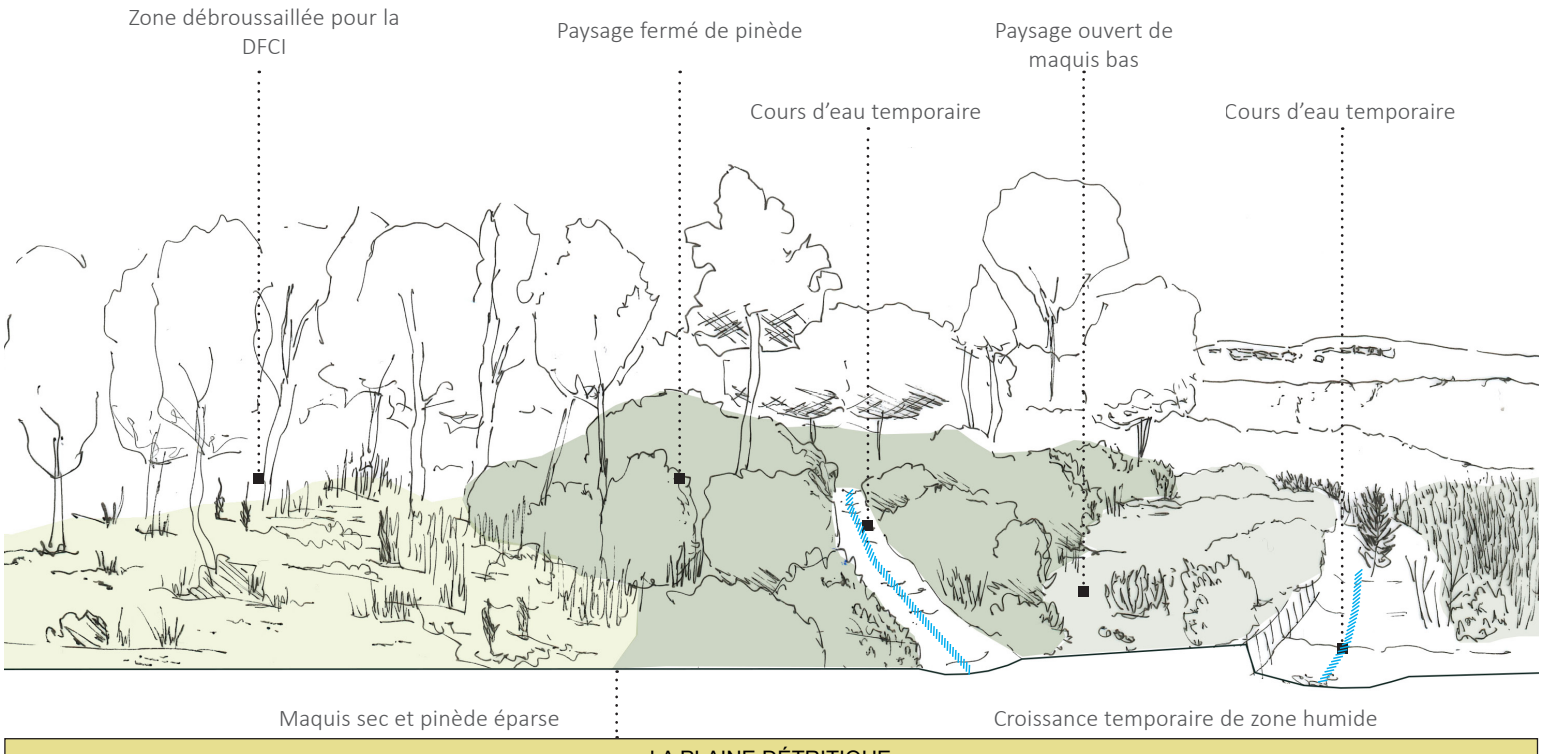



Maquis bas et pinède de la plaine détritique de l'Estérel

Les paysages anthropiques : entre nature et paysage domestique

Le paysage actuel du massif résulte, en partie, de l'activité humaine. Paysages naturels et anthropiques se mêlent dans des secteurs bien localisés.

Les pelouses basses herbacées, qui offrent des vues ouvertes sur le piémont, témoignent d'activités pastorales. Le déclin de l'activité pastorale entraine un renfermement général des milieux. En effet, les aides de la PAC perçues par la bergère de Roussiveau pour un complément de débroussaillement mécanique, sont en net reculs. De ce fait les actions de débroussaillement mécanique complémentaires au pâturage pour ouvrir ou maintenir ouverts les milieux, ont disparus. Des matorrals de genévriers oxycèdres (fourrés clairsemés d'arbustes peu développés) témoignent également de ce passé pastoral, dans un paysage largement colonisé par le pin maritime et le chêne-liège.



Anciens espaces pâturés colonisés par la végétation haute

Le massif comporte plusieurs parcelles boisées suite à des campagnes de plantation de l'ONF. Après 1970, les plantations les plus importantes ont concerné le pin parasol, à des fins de régénération du peuplement, de maintien des sols et de réhabilitation paysagère et écologique, suite aux incendies de forêt. D'autres plantations, aux superficies bien plus limitées, l'ont été à la demande de l'INRA dans les années 1970-80, pour des expérimentations de recherche en matière de prévention des incendies. Dans les années 1990, des plantations expérimentales de pin maritimes ont été réalisées avec des variétés résistantes au *matsucoccus*, un parasite qui fait dépérir les pins arrivés à l'âge adulte.

Enfin, sont réalisées ponctuellement des plantations de robinier faux accacia en vue de stabiliser les talus lors de la création de pistes forestières.

Le mimosa, espèce invasive appréciée des particuliers, sort des jardins et tend à coloniser le vallon Saint-Jean, étouffant la végétation de ripisylve présente (colonies de lauriers-roses) et bouleverse le paysage rivulaire naturel du vallon.

Autre espèce hautement invasive, L'*hakea sericea*, originaire d'Australie , s'est échappée des arboretums de l'INRA, qui les avaient planté autour des parcelles 'tests', et protéger ces dernières des sangliers. Ces espèces posent de graves problèmes en matière d'écologie (atteinte à la biodiversité), de paysage, et de lutte contre les incendies (débroussaillement, piste DFCI)



Plantation autours des maisons forestières
Eucalyptus et cèdres

Les maisons forestières et leurs abords offrent des paysages qui témoignent d'une occupation humaine présente ou passée; en témoigne les restanques de la maison forestière des Trois Termes. Témoin de leur lien avec l'ONF, elles sont toujours accompagnées d'un cortège d'essences introduites (eucalyptus, caroubier, cyprès etc...)



L'invasion du vallon de Saint-Jean par le Mimosa

Enfin, aux franges de la ville, un paysage mixte se crée de la rencontre entre les espèces horticoles (pins parasols, cèdres et cycas, largement plantés dans et en limite de propriété) et naturelles du piémont (maquis, forêt ouverte de pins maritimes et chênes-lièges).

Des plantations de châtaigniers (considérées comme des vergers) ont également été réalisées par la population locale du temps où cette dernière vivait en partie des ressources du massif (châtaigne, liège, bois, cueillette, cultures, etc.). Certaines de ces plantations de châtaigniers subsistent aujourd'hui ponctuellement en ubac, mais sont de plus en plus affaiblies par le développement de nouveaux parasites (cynips), maladie (Phytophtora cambivora ou cinnamomi, dite « encre du châtaignier ») et par les sécheresses répétées liées au changement climatique.



Lisière de pins parasols entre maquis et ville



- Pâturage aux abords de la maison forestière de Roussiveau-

Paysage agricoles des vallées et piémonts

Les activités agricoles se concentrent dans la vallée, sur les abords de l'Argens, et sur le piémont du massif, là où l'eau, le relief et le sol sont favorables au développement de cette activité. On observe dans le piémont oriental un net recul des paysages cultivés au profit de friches agricoles. Sur le piémont occidental, l'installation de domaines viticoles a été favorisée : en effet ils jouent un rôle de pare-feu sur le secteur.



Franges du massif cultivées
Depuis la départementale 25 / secteur Colle du Rouet

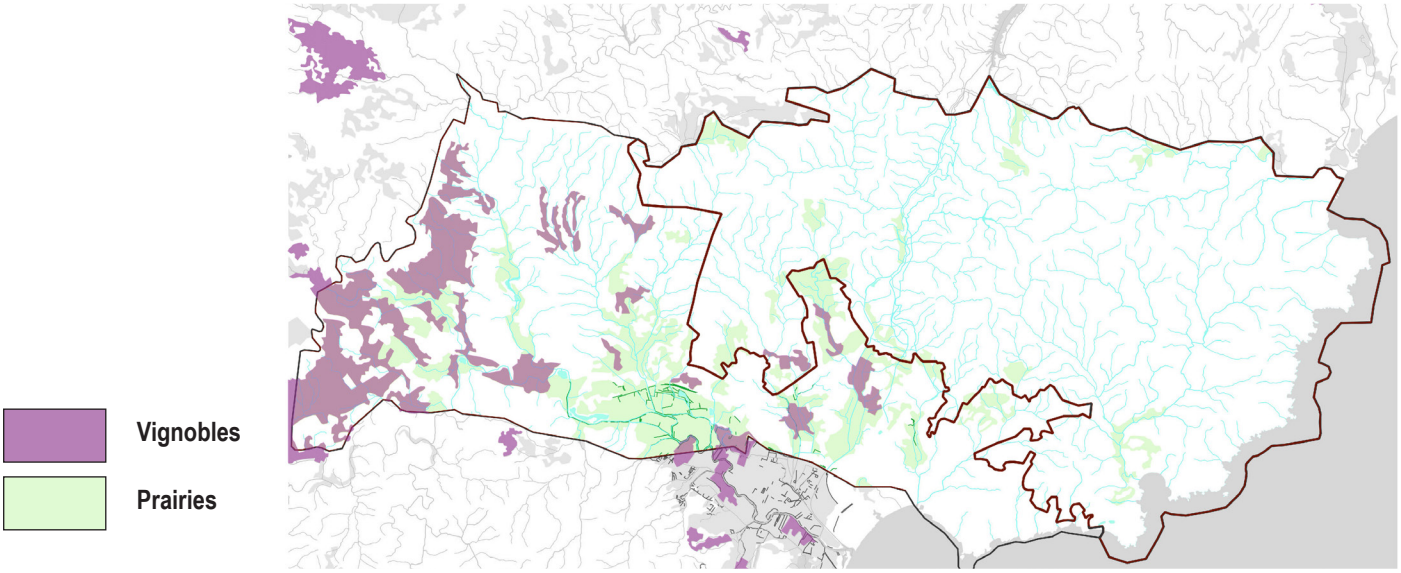

Carte n°20 Les franges cultivées du massif - (agence APS)
Source : interprétation carte IGN+carte d'occupation des sols (SIPME)

D. LES DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION DU COUVERT VÉGÉTAL

i. Feux et régénération de la forêt

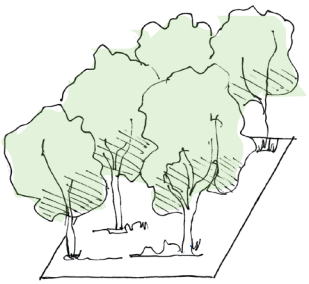

Sans incendie, évolution vers la suberaie «Climax» des sols siliceux

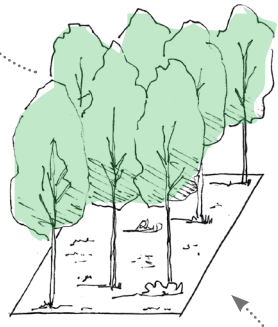

Pinède de pins maritimes

INCENDIE

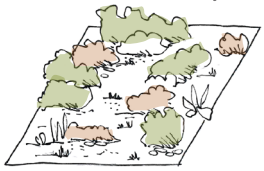

Maquis haut

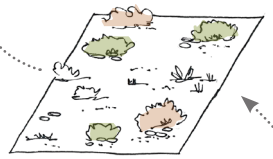

Maquis bas

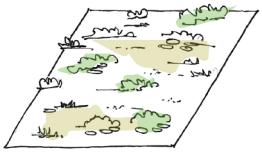

Cistaie



Pelouse siliceuse

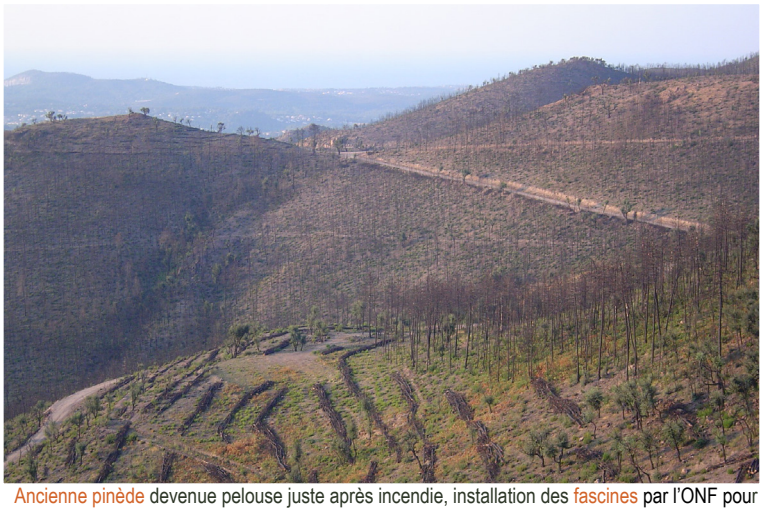

Ancienne pinède devenue pelouse juste après incendie, installation des fascines par l'ONF pour stabiliser les sols et favoriser la dynamique naturelle de reconquête par la végétation autochtone



Fascines aidant au maintien du sol pendant le développement de pelouse, cistaie et maquis bas

Tout milieu naturel évolue pour tendre vers l'état théorique de « climax ». Ici, la pelouse laisse place à un cortège pionnier dominé par la cistaie, qui évolue en maquis bas puis maquis haut (majorité d'arbuste et jeunes arbres), avant l'établissement de boisements stables. Dans l'Estérel, le dernier stade n'est pas stable. En effet, le feu fait partie de la dynamique naturelle, en témoigne sa végétation adaptée. Ouvrant localement le paysage, on observe la juxtaposition de parcelles à différents stades du cycle naturel d'évolution. Il est facile de retrouver la trace du passage des feux. On constate également des boisements anciens et développés sur les secteurs protégés des incendies (en ubac du Mont Vinaigre, secteur de Maure Vieil etc...)

Cependant, une fréquence trop élevée des feux, majoritairement causée par l'activité humaine ne permet pas toujours une régénération naturelle des milieux. On assiste alors à des séries régressives qui constituent un processus vers la désertification.

On est parfois confronté à des « stades écologiques bloqués », comme dans le secteur de la Louve où les feux ont été fréquents au cours des dernières décennies et où ne subsiste qu'un maquis bas (si la fréquence des feux est supérieure à 25 ans les pins maritimes ont le temps de se régénérer, mais si la fréquence est inférieure à 15 ans, le pin maritime disparaît et ne reste que le maquis qui se succède à lui-même en cas de nouveaux incendies) . De forts orages après un incendie, suivis d'une période de plusieurs années de sécheresse aggravée par le changement climatique, conduit à ce que dans certains espaces (en particulier sur les espaces pentus), même 15 ans après, il y ait toujours du maquis bas et de la roche nue là où il y avait de la forêt auparavant. De même la nature de la forêt change : si une forêt de feuillus ou une forêt mixte brûle aujourd'hui, avec la fréquence des incendies élevée et la sécheresse, elle peut être remplacée par une forêt plus sèche (pins), également plus sensible aux incendies.

ii. Feux et introduction végétale

Les multiples incendies laissent un sol nu rapidement sensible à l'érosion (reliefs et orages méditerranéens).
Dans le paysage végétal indigène du massif se dessine localement des peuplements de pins parasols, cèdres, cyprès et pins, rappelant le passage des incendies dans ce paysage et les anciennes campagnes de plantation de l'ONF. Aujourd'hui, la stratégie post-incendies a évolué. Les plantations d'espèces exogènes sont peu efficaces. La stratégie de restauration varie en fonction du peuplement forestier initialement présent. S'il y avait un peuplement adulte de pins maritimes, il n'est pas forcément nécessaire d'intervenir, on laisse la dynamique naturelle faire son œuvre, les pins maritimes portant leurs graines à partir de l'âge de 15 ans, et pouvant dès lors les disséminer après un incendie. En présence de chêne liège, il peut être intéressant de procéder à un recépage (couper certains arbres au pied puis traiter sylvicolement les rejets, en vue d'une exploitation du liège future). Ainsi, après le feu de 1987, toute la forêt domaniale a été traitée en recépage des chênes lièges, sur 2400 ha. Dans certains cas, l'ONF a fait le choix de replanter en pin parasol, du fait de son fort taux de reprise, dans des zones aux sols plus profonds (anciennes zones de vignes, oliviers et pâturages, dans le Quartier de Ville Neuve à Saint Raphaël par exemple.
Le mimosa, espèce introduite par des acteurs privés pour son caractère ornemental, tend à étouffer la végétation endémique, faisant fuir la faune locale, pour s'accaparer l'espace disponible. Se développant d'autant plus vite sur le sol nu post-incendie, le mimosa est une espèce hautement inflammable, à l'instar de l'eucalyptus et de l'hakea.



Jeunes plantations de pins ONF sur sol nu post incendie



Anciennes plantations d'Eucalyptus



Les eucalyptus de plan Estérel



Le mimosa, espèce invasive

iii. Historique des feux et traces dans le paysage

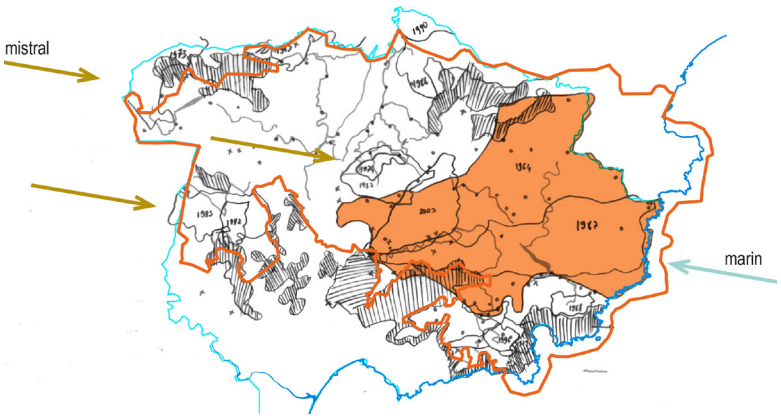

Schéma d'historique des surfaces incendiées sur le massif de l'Estérel
(Agence aps)
Source : PIDAF, 2014 Auteur : Cabasse

1964 : Zones brûlées sur les communes de Fréjus, Saint Raphaël et Théoule (Alpes-Maritimes).
Ce feu s'est développé par vent d'ouest fort.

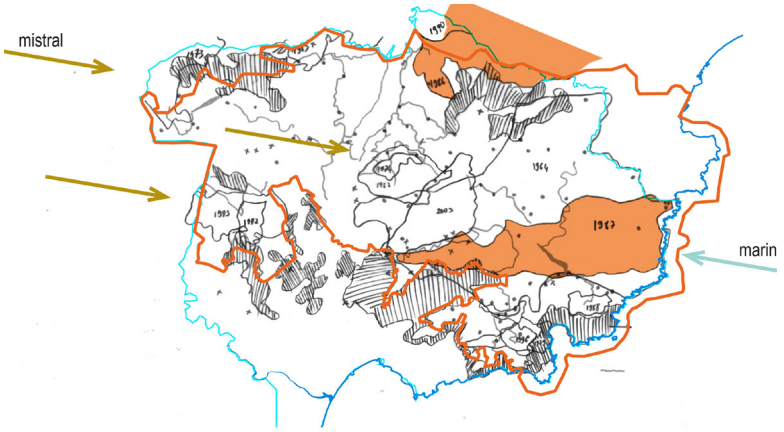

1982-1983 : incendie sur les communes de Fréjus, la commune de Puget sur Argens. (Camp militaire, à l'ouest du CD 4 et partie ouest du sommet du Mont Vinaigre)
Ce feu s'est développé par vent d'ouest assez fort.

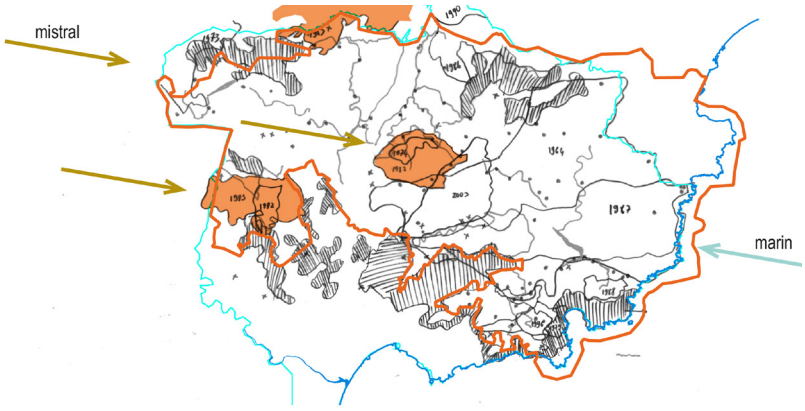

1986-1987 : Feu parti de la T our de Mare, à proximité du lac Saint Esprit, qui a surtout parcouru la commune de Saint Raphaël.
Ce feu s'est développé par vent d'ouest très violent.



2003 : Feu parti au nord de la Tour de Mare, ne concernant que la commune de Fréjus.
Vent d'ouest fort au départ du feu, qui prenait la même direction que celui de 1987, puis inversion de vent par basculement progressif vers l'est, déviant le feu vers le sommet du Mont Vinaigre.

Le secteur de la Louve situé au départ du couloir de feu subit des feux fréquents, empêchant le cycle naturel de renaturation. Le secteur est aujourd'hui sujet à la désertification

Après un incendie, les chênes lièges survivent souvent, protégés thermiquement durant le feu par leur épaisse écorce. Cependant, l'incendie les affaiblit et sa fréquence élevée peut conduire à la disparition de cette essence sur une zone. Dans l'Estérel, la fréquence des incendies, des sécheresses, et le développement accru de parasites ont affecté l'état sanitaire des suberaies, et à moins de compromettre encore davantage la survie des ces arbres, il est désormais exclu d'exploiter le liège dans de nombreuses zones. L'exploitation du liège n'est plus possible que dans certains secteurs marginaux du massif.





Feu de 2003 - Mont Vinaigre (source ONF)



Régénération par le pin maritime (15 ans = après le feu de 2003) - Mont Vinaigre



Jeunes peuplements de pins maritimes après feu - Colle du rouet

3 DYNAMIQUES ANTHROPIQUES
mutation de l'occupation des sols et des usages sur le massif

A. UN DÉVELOPPEMENT EXPONENTIEL DE L'URBANISATION

i. Les grandes tendances

Du fait de la présence d'un relief marqué difficile d'accès et de la plaine agricole cultivée, les zones urbaines étaient peu étendues jusque dans les années 50. Les espaces bâtis étaient alors regroupés dans les différentes aires urbaines comme celles de Fréjus et de Saint-Raphaël. L'habitat diffus étant en majeure partie réservée à des exploitations agricoles à cette époque.

Durant les années 60, 70 et 80, soit en à peine trente ans, l'expansion urbaine s'est accélérée et les espaces urbanisés ont grandement gagné du terrain. La création des stations balnéaires et de l'autoroute A8 dans les années 70 ont notamment renforcé l'attractivité touristique de la côte, conduisant à une urbanisation importante sur la plaine littorale. L'urbanisation s'est diffusée sous la forme d'un pavillonnaire lâche mitant le paysage de la plaine et du piémont du massif de l'Estérel.

La présence de la forêt domaniale, gérée par l'ONF, a constitué un premier rempart contre l'urbanisation. D'autres types de protections ont ensuite été mis en œuvre, avec notamment la politique d'acquisition foncière de l'État via le Conservatoire du Littoral, et le classement du site « Estérel Oriental » en 1996 par l'État au titre de la loi sur les sites et paysages de 1930. Les différentes mesures de protection qui ont été mises en œuvre depuis les années 90 ont limité l'expansion urbaine au profit d'une densification des zones déjà colonisées par un habitat pavillonnaire diffus. Les Scots et PLU en vigueur encouragent cette densification, permettant ainsi de préserver les terres agricoles.

1953
Une urbanisation localisée principalement sur le littoral

Zone urbaine en 1953

Périmètre OGS

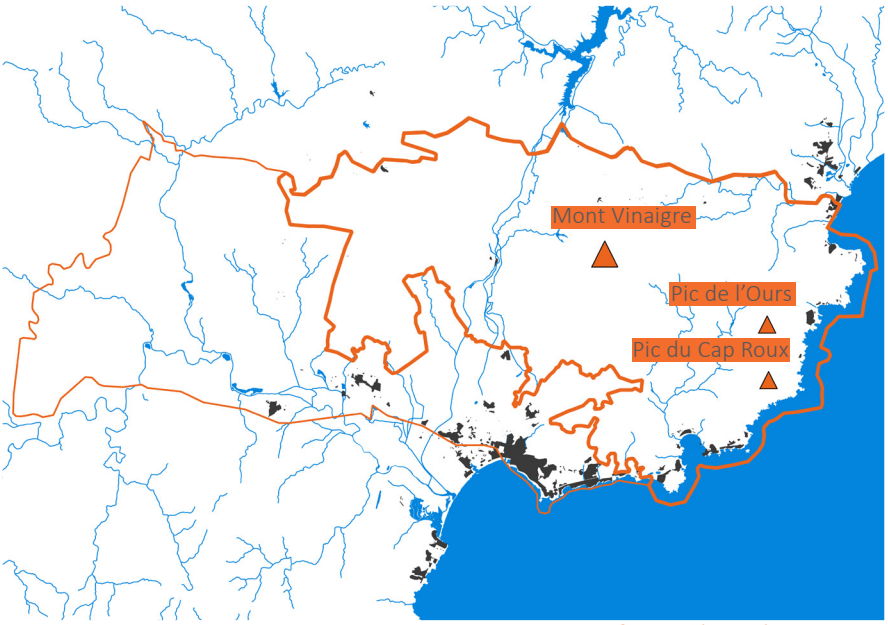

Carte n°21 Surfaces urbanisées en 1953
Agence APS, 2019

Entre 1953 et 1987
Développement urbain du centre vers le piémont

Extension urbaine de 1954-1987

Zone urbaine plus ancienne

Périmètre OGS

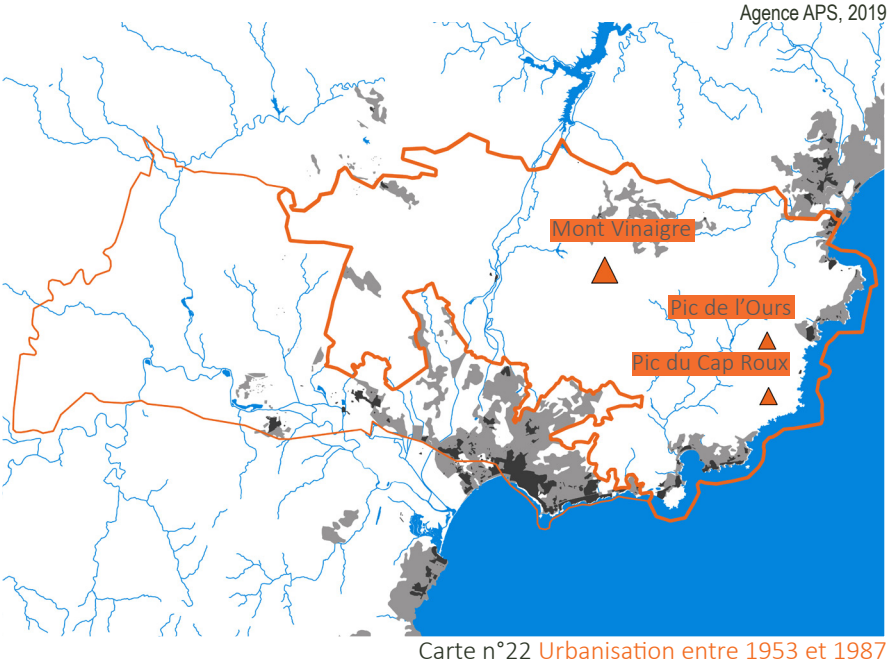

Carte n°22 Urbanisation entre 1953 et 1987
Agence APS, 2019

2019
Densification des franges repoussant les limites du massif

Extension urbaine de 1987-2019

Zone urbaine plus ancienne

Site classé 1996

Périmètre OGS

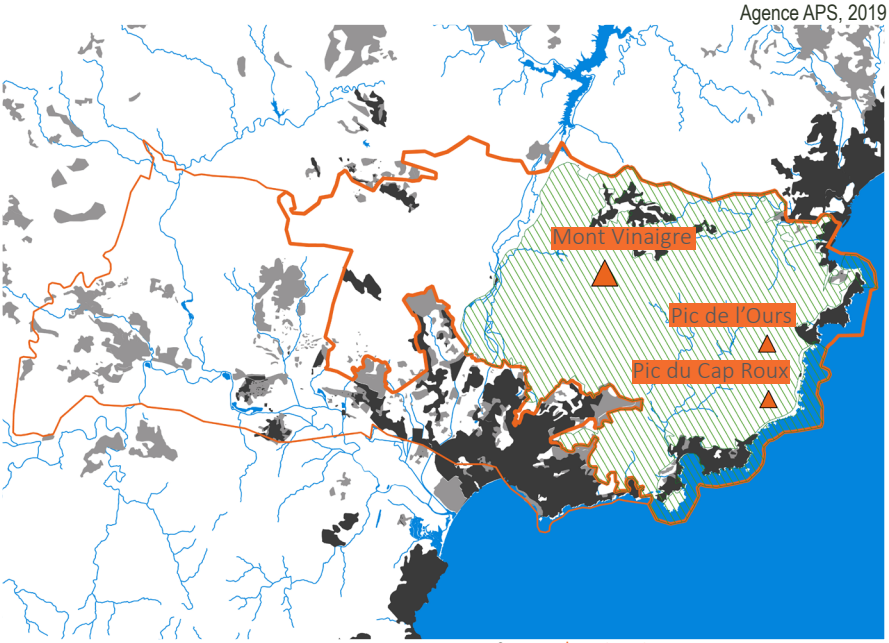

Carte n°23 Urbanisation entre 1987 et 2019
Agence APS, 2019

Cas N°1 : La colline d'Anthéor et l'urbanisation de masse

1923
Une colline littorale agricole entre vignobles et oliveraies



1953
Les prémices du mitage pavillonnaire



2019
Une colline privatisée jusqu'à la mer





Colline d'Anthéor autrefois, espace préservé (Source : carte postale ancienne)



Colline d'Anthéor aujourd'hui, colline construites et espaces privatisés jusqu'à la mer

Cas N°2 : Le Petit Gondin, le pavillonnaire grignotant les lisières agricoles boisées du massif

1953
Des exploitations agricoles isolées

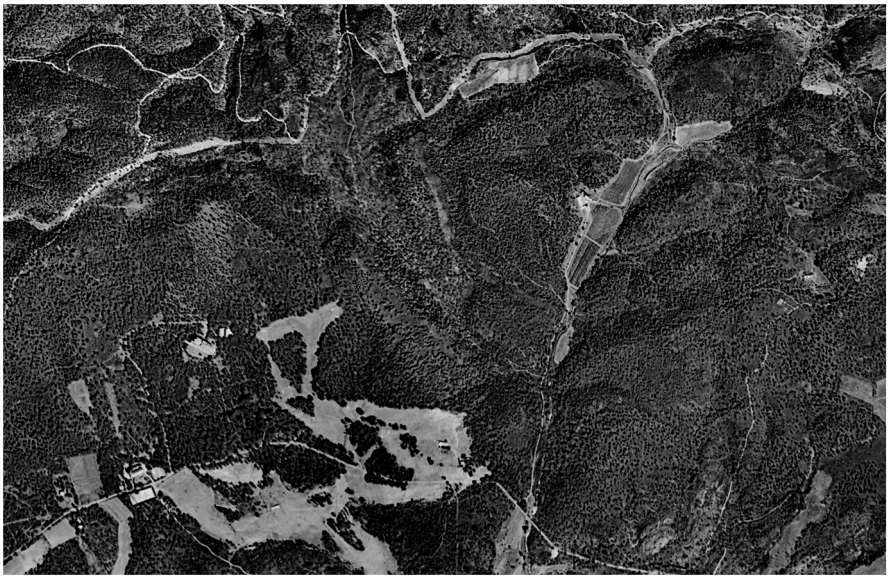

1987
Mitage pavillonnaire remodelant la lisière du massif



2019
Etalement et densification massive du pavillonnaire



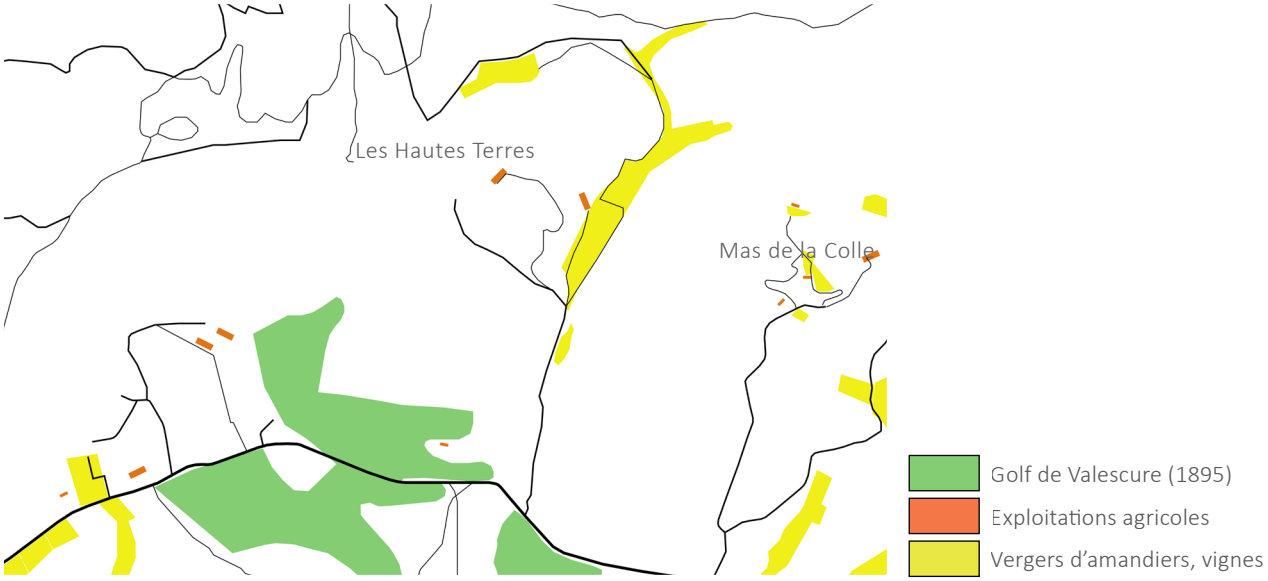

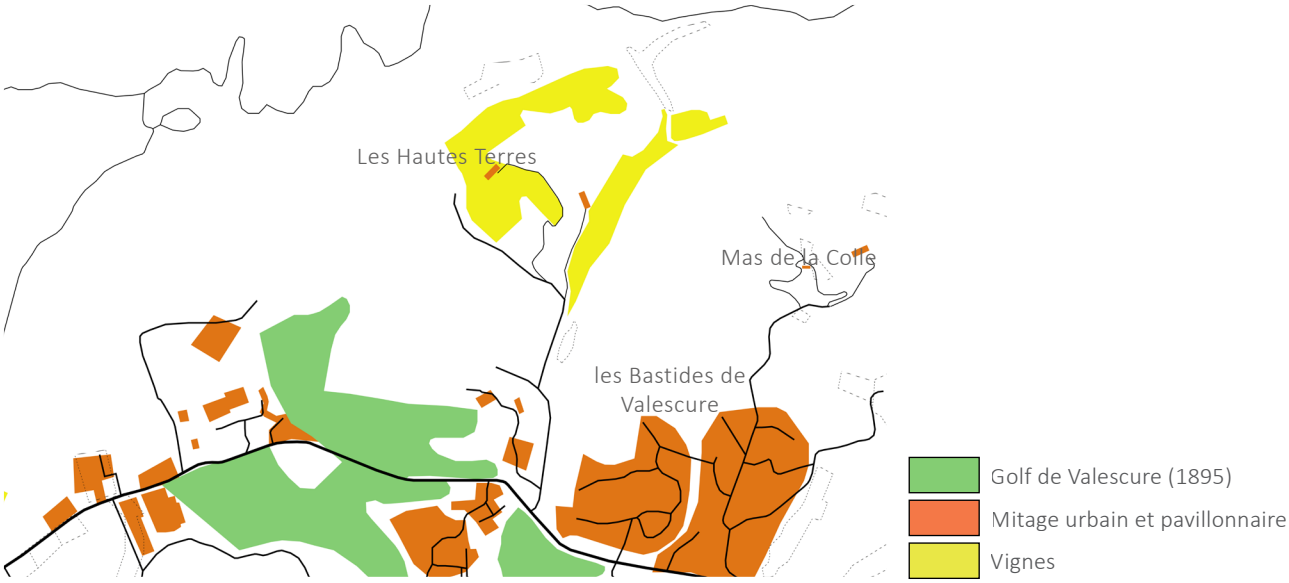

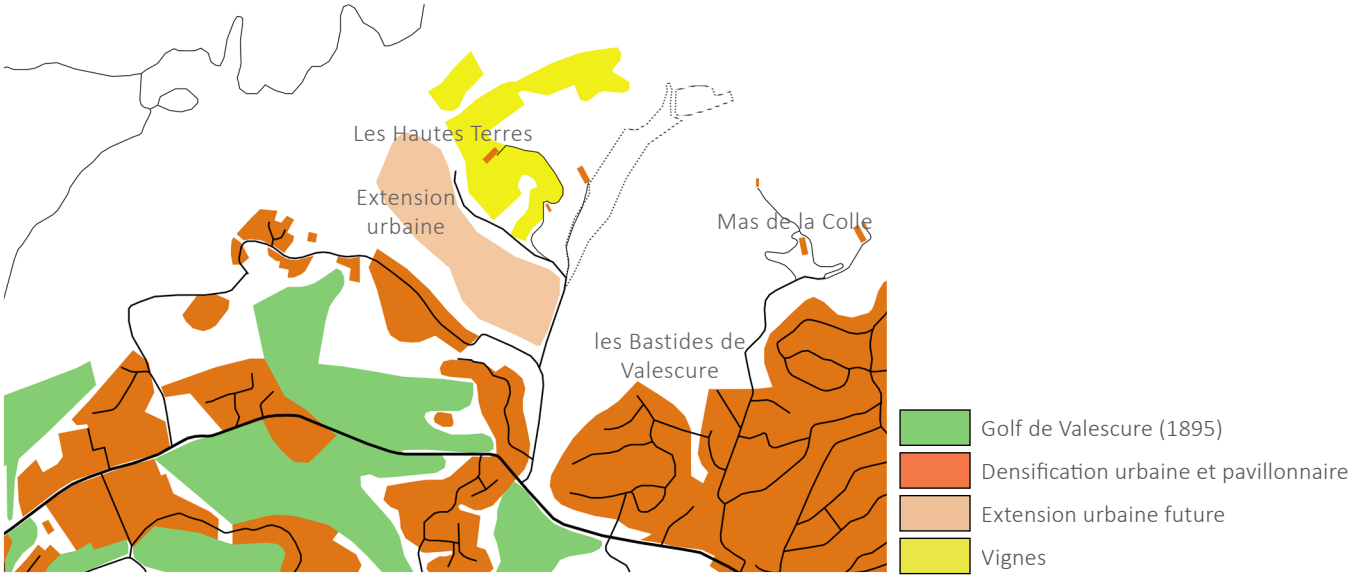

Le Petit Gondin, expansion urbaine de 1953 à nos jours - interprétation schématique

B. ÉVOLUTION DES USAGES ET DES MODES DE GESTION : DU MASSIF HABITÉ AU MASSIF « CONSOMMÉ »

Le massif de l'Estérel fut habité par les hommes depuis le néolithique. Il a été exploité par l'homme jusque dans les années 70' (Voir « Les activités dites traditionnelles » dans le schéma d'accueil du public - le diagnostic) :
Agriculture (vallons) et chasse vivrière, élevage de moutons, apiculture, collecte de bois de chauffage, exploitation de liège, commercialisation du bois de chauffage, pipes de bruyère sont autant d'activités anciennement pratiquées dans le massif. Le bois de pin maritime servait aux poteaux téléphoniques, au bois de palette, et au bois d'étayage de mine. L'exploitation du bois aujourd'hui jugé peu rentable par l'ONF a été complètement abandonné en 1975.

Ces activités permettaient à la fois l'entretien des routes et sentiers, le débroussaillement des sous-bois réduisant structurellement le risque d'incendie (castaneiculture). Malgré la persistance marginale de certaines de ces activités, on constate une dissociation entre usages (à l'origine d'un certain paysage « domestique ») et la gestion du massif. La disparition des acteurs qui exerçaient ces activités traditionnelles a un impact paysager certain : la perte d'une finesse, et d'une intelligence de l'occupation traditionnelle du sols, caractérisée par une adaptation au sol et au territoire et par une gestion au cas par cas, à l'origine même de ce que l'on nomme « paysage ». En effet, la gestion du massif par les acteurs publics (ONF, SIPME, Départements) s'est centrée principalement depuis une décennie sur la DFCI et n'a pas permis de suppléer à la disparition des activités traditionnelles dans l'entretien des paysages et des espaces ouverts. L'exploitation forestière de l'ONF a également régressé du fait de la disparition de peuplements forestiers (incendies), de la dégradation sanitaire de certains peuplements (nouvelle maladie du pin : le matsucocus), affaiblissement des peuplements de chênes liège) affectant les possibilités écologiques, techniques et économiques de l'exploitation. C'est pour cette raison qu'a été mise en place en 2015 par le SIPME une Charte Forestière de territoire comportant un plan d'action à 10 ans, et des mesures de soutien aux activités « d'entretien » du massif (appui à l'élevage, à l'agriculture, à l'apiculture, projet de bois-énergie local, action suberaie, etc.) qu'il est prévu de mettre en œuvre dans les années à venir. L'économie territoriale s'est quant à elle concentrée sur le tourisme. Les moyens de l'ONF sont faibles face aux enjeux et à l'ampleur du territoire, et le patrimoine bâti et routier se dégrade. Quel avenir pour le massif de l'Estérel ?



Route forestière



Séchrie du Portail





Chêne liège levé



Usages - d'hier à aujourd'hui



Maison forestière du Malpey

i. Évolution des usages : les grandes tendances

L'agriculture vivrière, contrainte par un sol pauvre et un relief marqué, ainsi que les activités de cueillette, ont peu à peu laissé place à des activités tournées vers les loisirs.
Si autrefois le massif était habité et utilisé (en attestent toutes les traces d'occupations humaines révélées à travers le patrimoine vernaculaire), aujourd'hui la « culture » du massif s'est marginalisée, et l'habitat concentré dans les lotissement piémontais ne dialogue pas avec le massif naturel et les usages du passé. Malgré des activités traditionnelles toujours présentes (pâturage en contrat avec l'ONF, apiculteur, pâturage équin), les maisons forestières inoccupées connaissent une dégradation progressive.
Véritable massif périurbain, l'Estérel constitue aujourd'hui un lieu apprécié des habitants des communes limitrophes et une destination de découverte pour les touristes (voir détail dans le diagnostic Schéma d'Accueil du Public - 3. Les Flux, accès et mobilités).

Sur les franges du massif, des carrières d'extraction de la roche caractéristique de l'Estérel se sont implantées et laissent des traces de leur activité dans le paysage. Ailleurs, les campings jouissant d'un massif attractif dessinent avec les parcelles de lotissement des limites peu qualitatives au massif.

L'agriculture s'est maintenue partiellement via la viticulture et valorisent les paysages du piémont (AOC viticole Côte-de-Provence).


Maison Forestière du Malpey - en dégradation progressive


Ruches - maison forestière de la Duchesse


Pâturage équin - Colle du Rouet






RAPPEL







Cas N°1 : Une mutation des activités, du secteur primaire au secondaire dans la vallée de la Mourre

1953

De petites exploitations agricoles en fond de vallée



1987

Abandon de l'activité agricole au profit de nouvelles activités économiques



2019

Une carrière toujours en activité

L'exploitation de la carrière du Pont du Duc a été reconduite (2018-2028) incluant la remise en état du site.





DN7 - Carrière vallon de la Mourre



Route de Gratadis - Dépôt



D37 - Dépôt vallée du Reyran

1953 - Des sentiers destinés à un usage quotidien, forestier et agricole



2019 - Une gestion des chemins exclusivement tournée vers la lutte contre les incendies





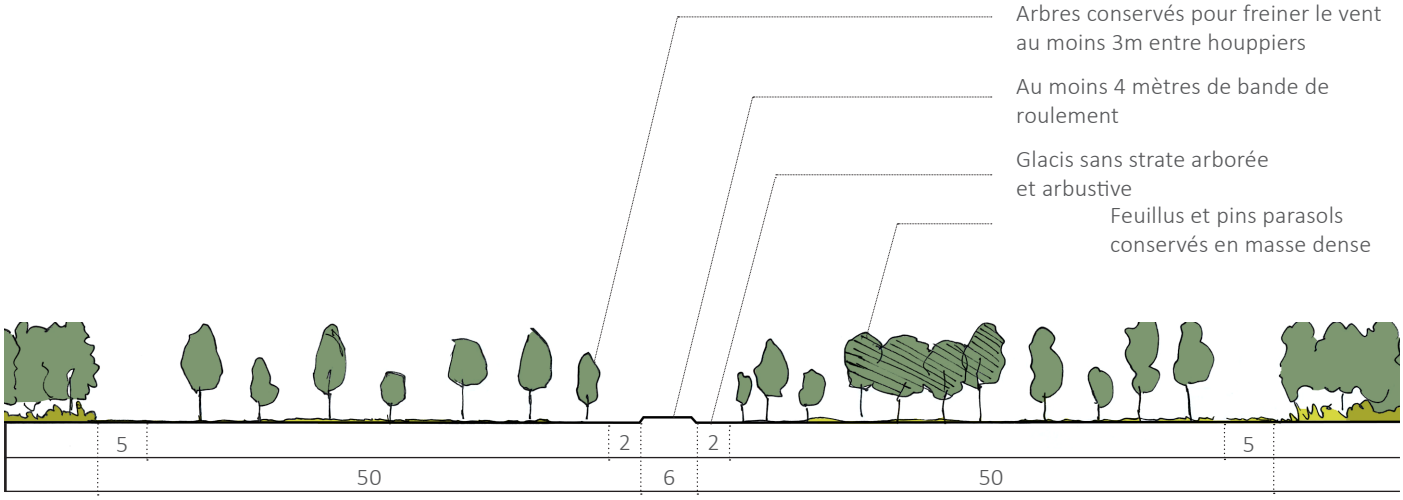

1 Piste ZAP (zone d'appui principal)



2 Piste ZAE (zone d'appui élémentaire)

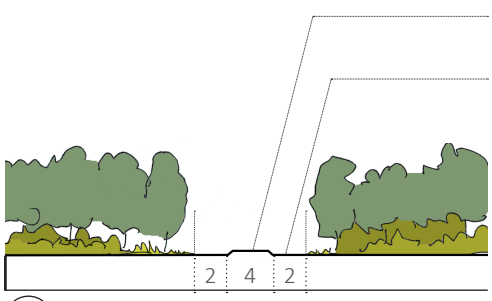

3 Piste de liaison

La politique de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) s'accompagne de la création d'ouvrages destinés à permettre l'intervention sécurisée des pompiers en cas d'incendie. Un ouvrage DFCI est composé d'une piste, d'un espace débroussaillé attenant, et de points d'eau. Les ouvrages les plus importants (bande débroussaillée large de 100 m) constituent aussi des freins passifs à la propagation du feu.

Véritables entailles dans le couvert végétal, ces espaces ouverts dessinent des accès privilégiés et certains itinéraires empruntés par les promeneurs. Ils sont aussi favorables à certaines espèces appréciant les espaces ouverts (exemple : tortue d'Hermann près de la piste Castelli)

Au-delà de la politique de débroussaillement, l'introduction d'espèces telles que l'eucalyptus pour lutter contre les incendies (campagnes de reforestation des années 1980) n'est pas sans impact sur le paysage. En effet ces introductions génèrent des poches végétales déconnectées de la végétation endémique et des ambiances associées.

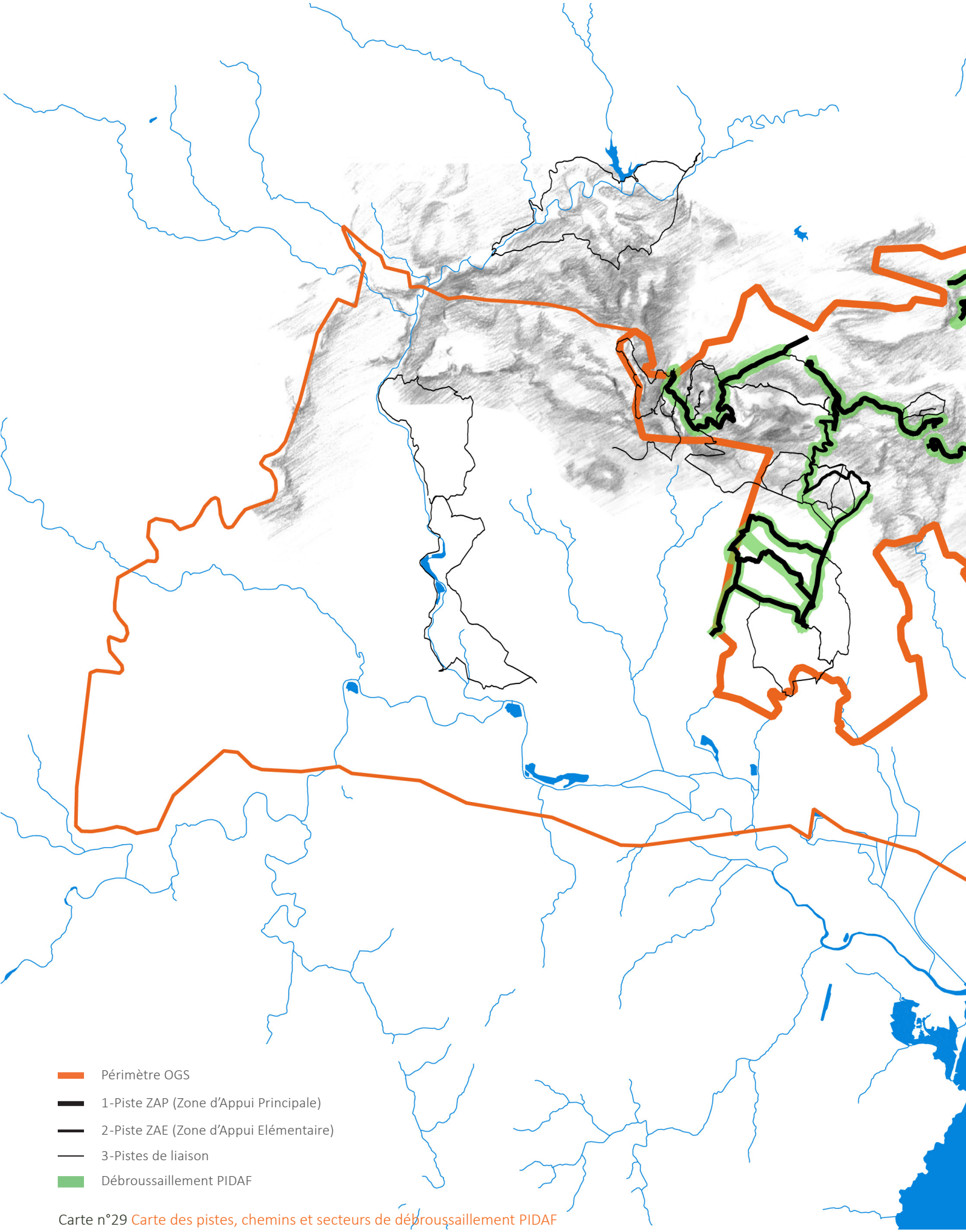

Carte n°29 Carte des pistes, chemins et secteurs de débroussaillement PIDAF

Agence APS, 2019

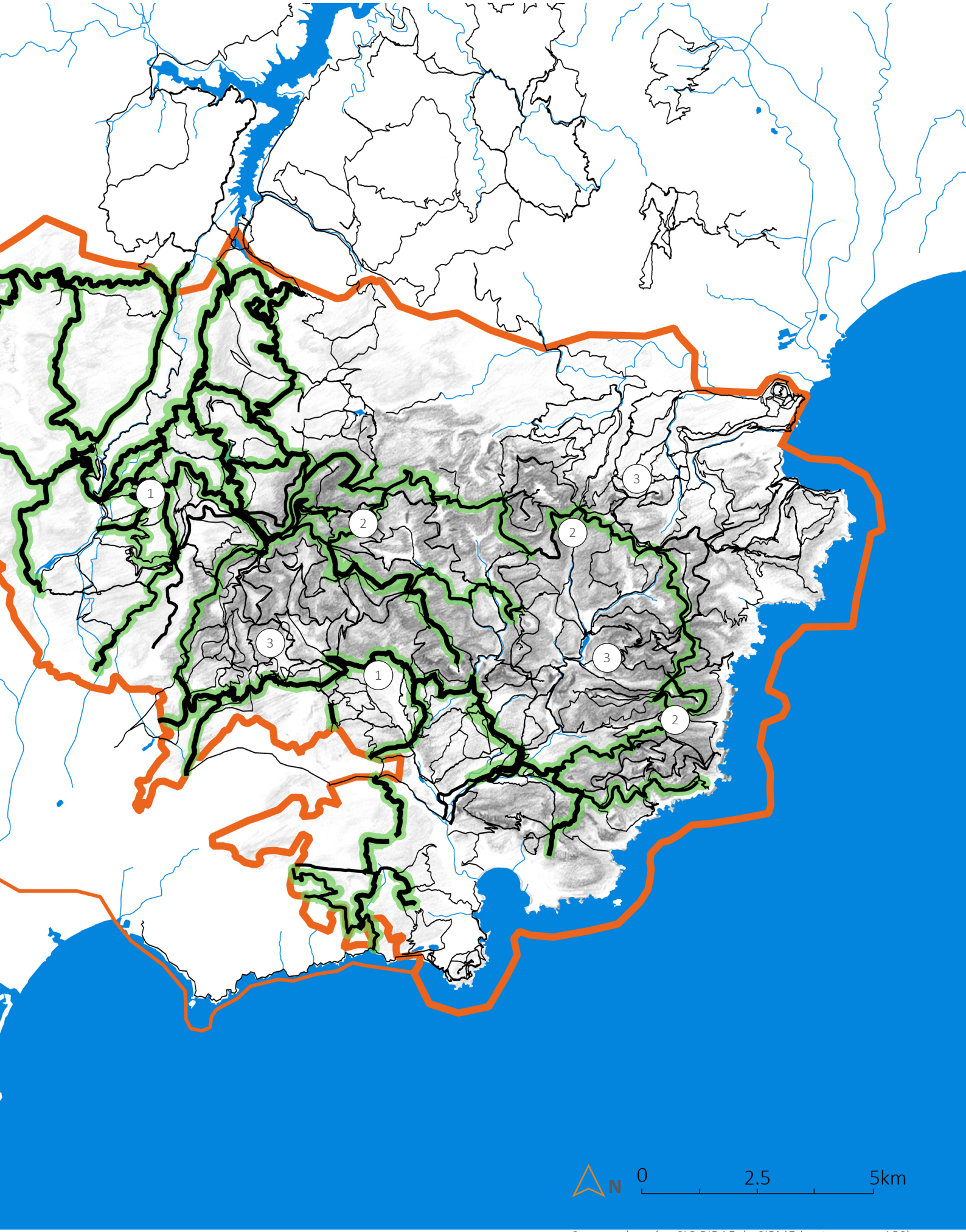

Source- données SIG PIDAF du SIPME (carte agence APS)
NB. Les données Alpes Maritimes n'ont pu être mobilisées

C. VOIES DE DESSERTE ET IMPACTS SUR LE PAYSAGE

i. Une accessibilité carrossable jusqu'aux pieds des sommets principaux

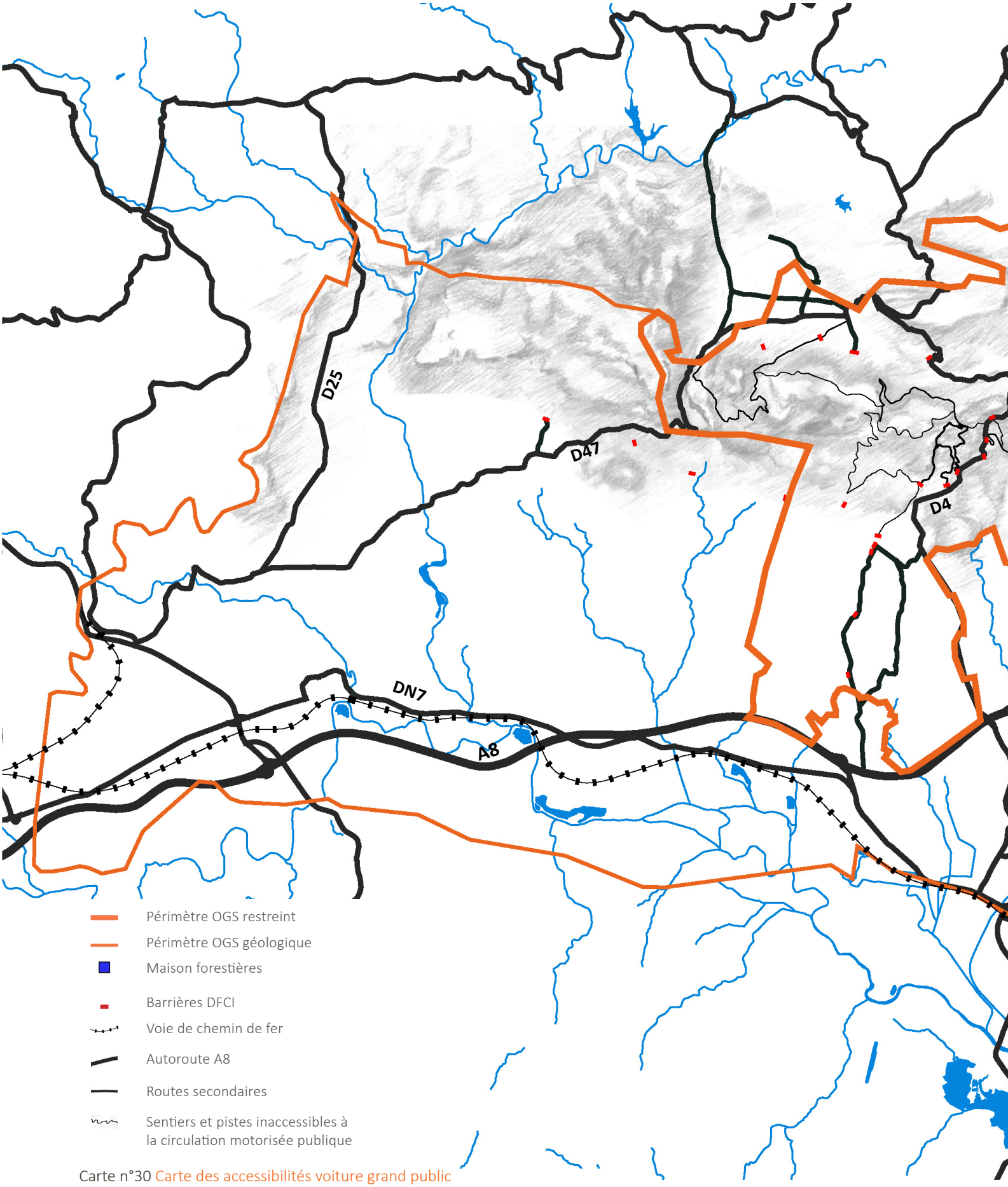

Carte n°30 Carte des accessibilités voiture grand public

Agence APS, 2019

La route de Cannes était la seule route importante traversant le massif avant l'arrivée de l'autoroute. Les travaux autoroutiers des années 70 ont énormément désenclavé la région.

Lors de l'essor de l'activité forestière, les sentiers et chemins au cœur du massif avaient une vocation utilitaire qui s'est ensuite orientée principalement vers la DFCI, vers la surveillance du massif, et les usages récréatifs (sentiers de randonnée). Mais ces dernières années, les moyens de l'ONF ont été fortement réduits provoquant une forte réduction de l'entretien du réseau de sentiers.

Si le cœur du massif est inaccessible en voiture, on peut néanmoins accéder en voiture aux pieds des sommets principaux et d'intérêt du massif.

Au cours de la dernière décennie, diverses pistes forestières ont été fermées à la circulation motorisée pour plusieurs raisons :

- Trafic trop important sur des routes et pistes conçues initialement pour la gestion forestière ou la DFCI, et non pour jouer un rôle de liaison ou de déviation pour le trafic routier classique, facteur de dégradation rapide des routes et de surcoûts de gestion importants.
- Volonté de la DREAL PACA (supervision du Site Classé) ou de l'ONF de faire reculer la voiture du cœur du massif, afin de retrouver une ambiance plus forestière et de favoriser la reconquête d'usages plus doux (reconquête de l'espace par les promeneurs, les familles avec poussettes, les vélos...)

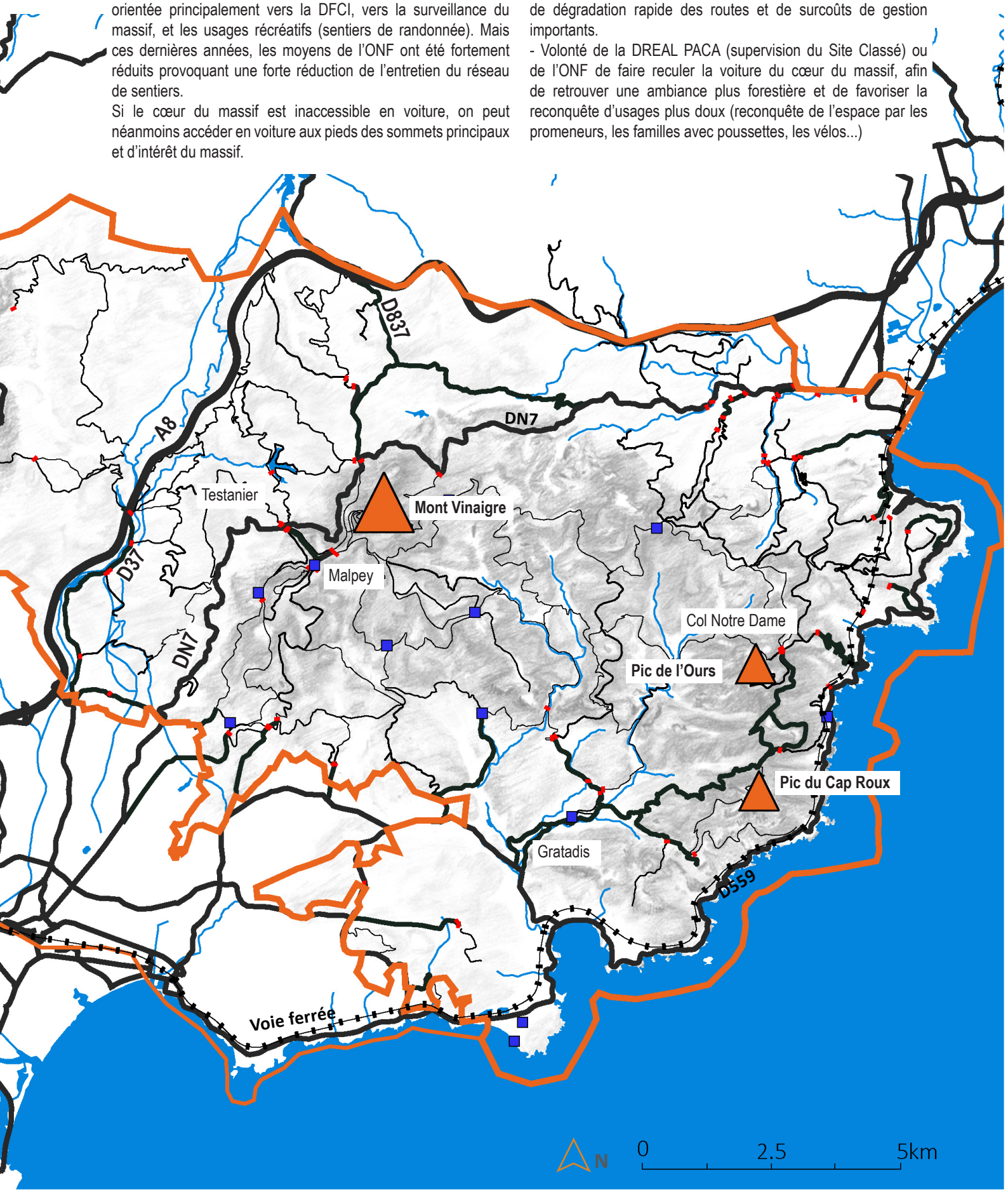

i.i. Une intégration paysagère hétérogène des voies de desserte



Depuis le Pic de l'Ours - Vue sur le Cap Roux

Les pistes et autres voies d'accès au cœur du massif imprègnent le paysage par leur tracé sinueux qui entaille les flancs des reliefs. Leur emprise généreuse participe de cet impact paysager.

Pour autant, la majorité des voies en enrobé présentes dans le cœur du massif s'intègrent bien dans le paysage de par leur couleur rouge-ocre qui rappelle celle de la rhyolite et du sol.

Mais il y a également de nombreuses zones dont l'enrobé est gris noir. De plus faute de moyens, les gestionnaires font des réparations au « coup par coup » nuisant à l'intégration paysagère des routes (effet rustine, avec des routes rouges réparées avec de l'enrobé noir ou du béton).
A travers les voiries, on comprend que le manque de moyen a un impact crucial sur la qualité paysagère du massif.



Depuis le Cap Roux - Vue sur la Pointe de l'observatoire



Vue sur le Pic de l'Ours





En direction du Pic de l'Ours - Enrobé coloré intégré à la couleur de la roche



Roussiveau - Réparation de chaussée



Enrobé gris et accotement très peu qualitatif



// IDENTITÉ ET VALEURS DE L'ESTÉREL

Un patrimoine paysager d'exception

CHAPITRE 3

1 IDENTITÉ : LES ENTITÉS PAYSAGÈRES DU MASSIF DE L'ESTÉREL

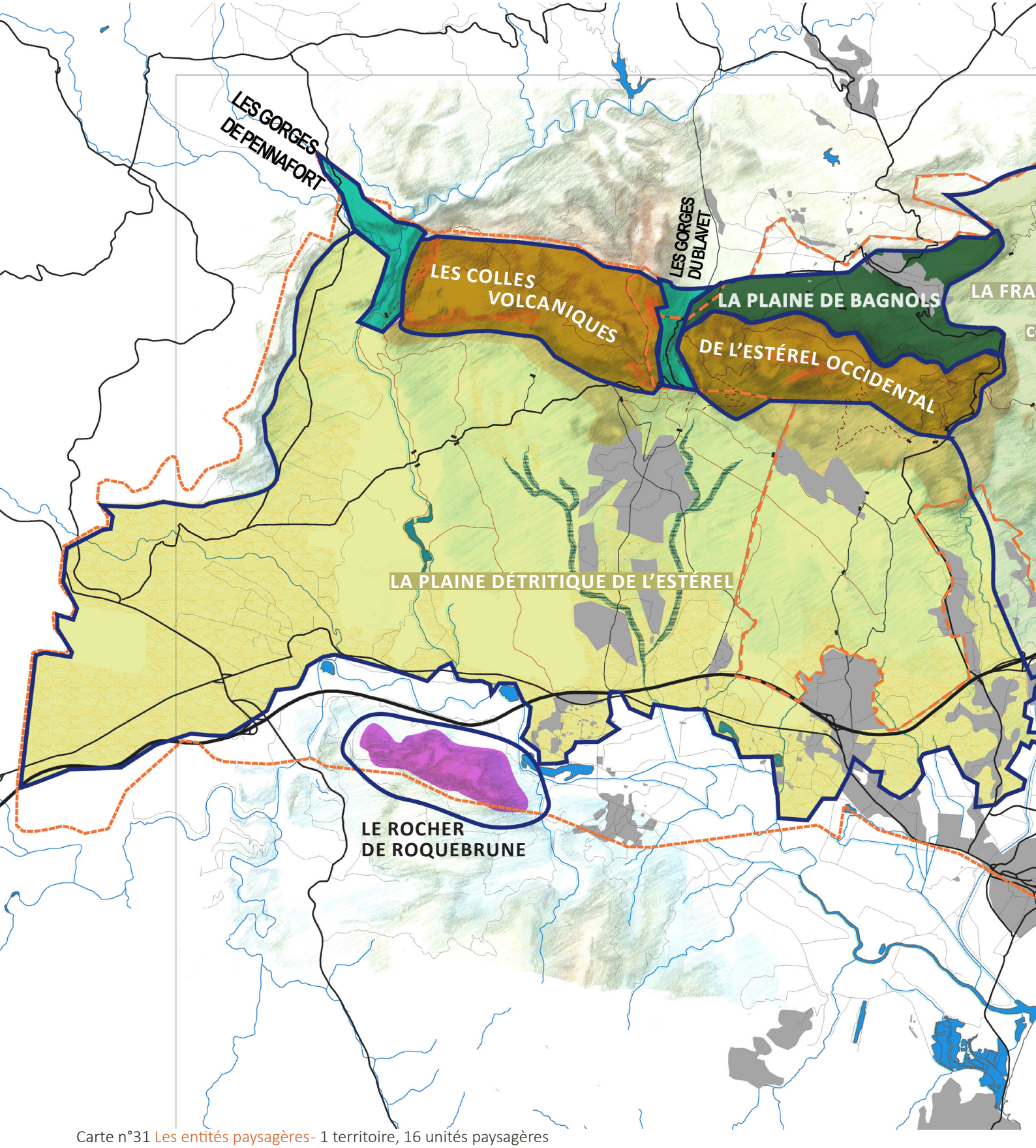

Carte n°31 Les entités paysagères- 1 territoire, 16 unités paysagères
Agence APS, 2019

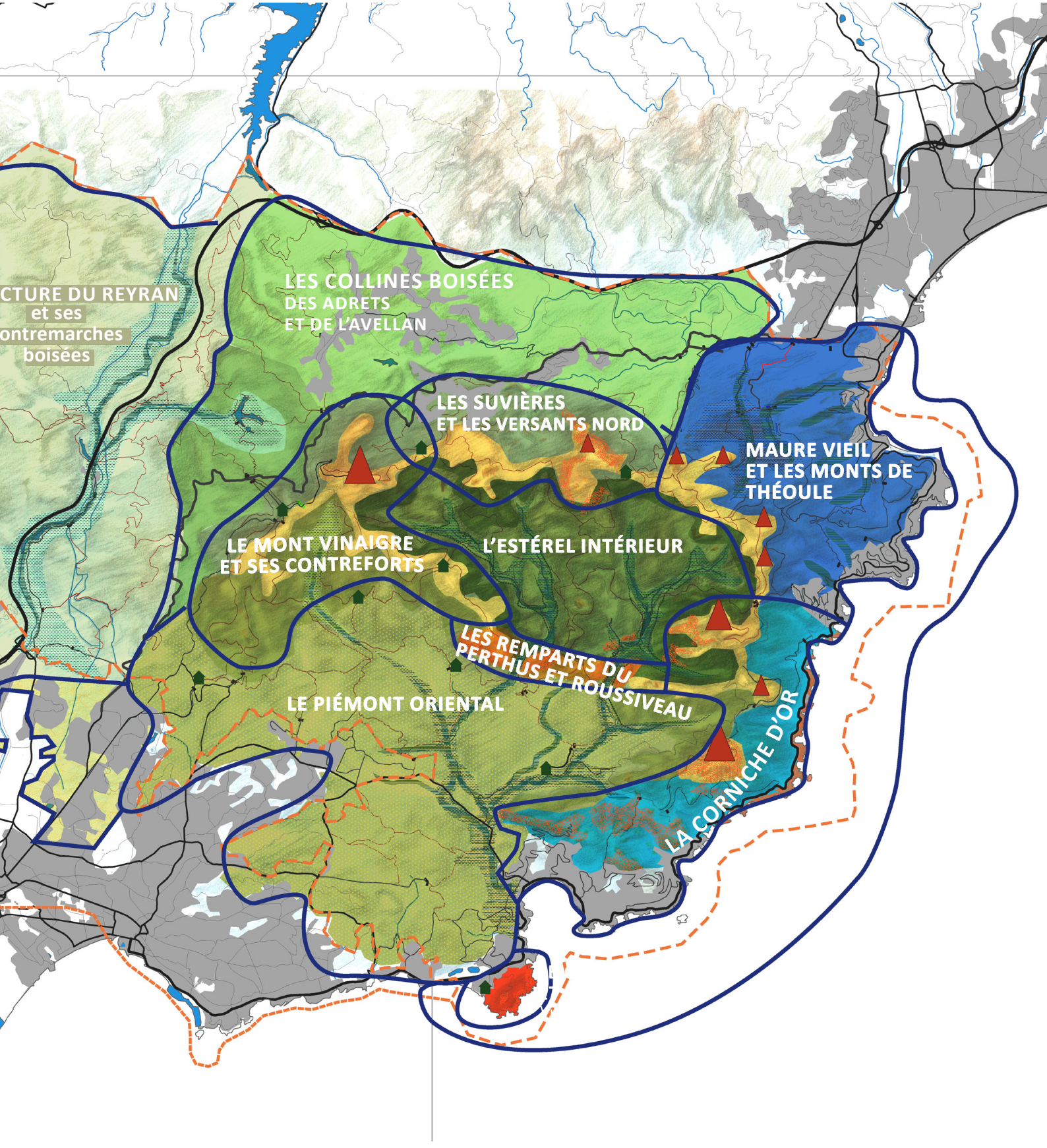
CTURE DU REYRAN
et ses
ontremarches
boisées
LES COLLINES BOISÉES
DES ADRETS
ET DE L'AVELLAN
LES SUVIÈRES
ET LES VERSANTS NORD
MAURE VIEIL
ET LES MONTS DE
THÉOULE
LE MONT VINAIGRE
ET SES CONTREFORTS
L'ESTÉREL INTÉRIEUR
LES REMPARTS DU
PERTHUS ET ROUSSIVEAU
LE PIÉMONT ORIENTAL
LA CORNICHE D'OR



Le piémont oriental

Il constitue le point de contact entre l'agglomération de Fréjus-St Raphaël et le massif « des volcans ». Véritable antichambre du massif, il s'agit d'un espace naturel de qualité aux portes du massif « d'exception ». Il se caractérise par des espaces sauvages de collines et vallons orientés vers la baie d'Agay. Recouvert de maquis et de boisements clairsemés, le piémont oriental est parcouru par de nombreux cours d'eau qui serpentent entre les collines.
La maison forestière de Roussiveau, lieu de vie de la bergère présente sur le massif, constitue un micro-paysage pastoral, trace d'un Estérel « vécu ». La lisière urbaine qui a peu à peu glissé sur le socle du piémont, vient flouter les entrées et les limites du massif.



Les remparts du Perthus et de Roussiveau

La barre de Roussiveau, les pics du Perthus ainsi que les pics du Mal Infernet se dressent face au piémont oriental tel un rempart protégeant le massif «intérieur». A la faveur de quelques ruptures dans ces hautes formations rocheuses que sont les ravins du Perthus et du Mal Infernet, des accès discrets permettent de pénétrer le cœur du massif. Ces deux seuils marquent des portes d'entrée spectaculaires dans un « Estérel tout autre » : l'Estérel intérieur.



L'Estérel intérieur

Cerné au nord par l'arc des grands sommets du massif et au sud par les remparts du Perthus et de Roussiveau, l'Estérel intérieur se définit par son insularité et son caractère secret. Difficile d'accès, ses paysages demeurent insoupçonnés depuis l'extérieur du massif. Riche d'une grande diversité d'ambiances et d'une palette de couleurs variées, cette entité paysagère constitue un condensé d'Estérel, une invitation au voyage et au rêve. Ce morceau d'Estérel permet également une découverte des profondeurs du socle volcanique à travers les promenades extraordinaires qu'offrent les ravins. Les cols et baisses offrent des promenades belvédères ponctuées par la présence des maisons forestières, témoins d'une autre histoire du massif : celle d'un lieu de vie et d'exploitation.



Le Mont Vinaigre et ses contreforts

Point culminant du massif, le Mont Vinaigre se détache à l'ouest des autres sommets. Recouvert d'une végétation rase sur ses versants suds, sa silhouette est parfaitement identifiable de par la présence de la tour qui le surplombe. Véritable table d'orientation à ciel ouvert, le Mont Vinaigre permet d'embrasser du regard l'ensemble du massif et de ses abords : il offre une vue à 360° sur le massif des Maures, la baie de Fréjus, la mer, les Alpes enneigés et sur la Corse selon les conditions météorologiques.
Le Plan Pinet (au nord), l'Aigre (au sud) et Plan Estérel (à l'est) constituent les premiers contreforts du mont.



Les Suvières, le sommet du Marsaou et les versants nord

Interface rocheuse entre le massif intérieur et les collines boisées des Adrets, cette entité paysagère se compose de formations rocheuses singulières émergeant des versants boisés.
Au nord, les versants abrupts, accueillent des forêts fraîches et développées que traverse la route de Cannes.
En co-visibilité avec les Adrets de l'Estérel et St Jean de Cannes, les versants nords en « arrière scène » du massif sont soumis à une pression foncière notable, en atteste la présence du parc résidentiel de l'Estérel.



La Corniche d'Or, vitrine de l'Estérel

Point de contact entre les roches volcaniques rouge-feu et l'horizon bleu azur de la méditerranée, la Corniche d'Or constitue une entité paysagère exceptionnelle. Le rapport minéral/végétal, le bleu du ciel et de la mer, l'effondrement brutal du massif, les affleurements rocheux hérissés du Rocher St Barthélémy et l'intensité des couleurs saisissent le spectateur et expriment avec force l'histoire volcanique du massif. Ce paysage unique véhicule un imaginaire lié à celui de la côte d'Azur.

Bordée par la départementale (D559) et la voie de chemin de fer, cette entité s'inscrit au contact d'un axe de passage fréquenté ce qui lui confère un statut de vitrine du massif.



Le Cap Dramont et l'île d'Or, vigie du massif

Morceaux d'Estérel isolés du reste du massif et s'avançant sur la mer, le Cap Dramont et l'île d'Or apparaissent comme la vigie du massif. Ces deux points de repère dans le paysage littoral annoncent le massif.



Les paysages sous-marins

L'Estérel plonge dans la mer et crée un paysage sous-marin extraordinaire. A pic sous-marin, la roche volcanique semble surgir des profondeurs. Les îles, récifs et épaves qui jalonnent la côte de l'Estérel succèdent aux baies de faibles profondeurs et créent des refuges appréciés de la faune et la flore sous marine et des plongeurs.



La plaine détritique de l'Estérel

En rupture topographique avec les reliefs de la Colle du Rouet et de Colle Rousse, la plaine détritique apparait comme une entité paysagère à part entière. L'épaisseur de cette entité assoie le massif occidental dans un écrin de végétation estérellienne.

Habitée, boisée et peu cultivée, cette plaine est soumise à une certaine pression foncière, limitée tout de même par la forêt domaniale de la Colle du Rouet. Les secteurs de la Bouverie, Puget sur Argens et le Muy, s'étendent sur cette plaine naturelle.

Si sa valeur écologique est grande, les qualités paysagères de cette entité relativement homogène sont moindres au regard du reste du massif.

L'autoroute constitue une limite physique, qui la sépare de la plaine de l'Argens. Les dépressions irriguées de cette plaine détritique dessinent des poches cultivées qui contrastent avec le caractère sec et pauvre de la forêt domaniale.

Tel un parc urbain de la plaine habitée, la fréquentation est de proximité. Elle constitue au niveau de La lieutenante un point d'accueil et via la D47 une porte d'entrée sur le massif occidental.



Les colles volcaniques de l'Estérel occidental

Cette entité se lit depuis le lointain et dans le paysage comme un épanchement magmatique caractérisé par ses dalles rocheuses sommitales appelées « colles » qui contrastent avec les « pics » et autres versants abrupts de l'Estérel oriental. Les points hauts sont de moindre importance et la topographie plus aisément compréhensible que sur le massif oriental.

Cette entité paysagère se définit par ses points de vue imprenables sur la plaine de l'Argens et en limite de dalle s ur le gorges de Pennafort ainsi que par son vis à vis avec le massif des Maures et le rocher de Roquebrune. La présence de nombreux oppidums, d'anciens fours à pain, de sources, et de lieux singuliers tels que la pierre du Coucou en font un paysage d'histoire et mystérieux.



Les gorges

Ces fractures dans le socle rocheux offrent une expérience sensorielle unique pour le visiteur, une invitation au voyage, l'évocation de contrées lointaines. Les gorges du Blavet sont particulièrement remarquables et fréquentées. Lieu de promenade, d'escalade, d'intérêt géologique et botanique, les ambiances humides et luxuriantes liées à la présence de l'eau sont surprenantes et font de ces gorges une oasis dans l'univers ambiant sec et stérile de l'Estérel alentour.



Le rocher de Roquebrune

Refermant la plaine et le périmètre géologique de l'Estérel, cette unité dialogue à la fois avec le massif des Maures et de l'Estérel. Sublime paysage de roches ruiniformes, roc basculé sur l'Argens, le rocher de Roquebrune offre au terme de son ascension une vue panoramique sur le territoire, et une lecture paysagère éclairante de l'Estérel.

En face à face, le massif et le rocher se mettent mutuellement en valeur.



La caldeira de Maure Vieil et les Monts de Théoule

Le Mont St Martin, le Mont Pelet, les sommets des Petites et des Grosses Grues surplombent les versants boisés de Théoule-sur-mer qui plongent dans la mer selon une orientation Nord/Est. Enclavée, et isolée du reste du massif, cette entité se tourne vers la baie de Cannes et les Alpes Maritimes.
La Caldeira de Maure Vieil constitue un haut lieu de géologie. Son paysage et sa situation géographique en font une entité à part entière du massif.
Les accès et une fréquentation de proximité rattachent l'entité au bassin de vie de Théoule/Mandelieu.



Les collines boisées des Adrets et de l'Avellan

Étage bas constitué de collines boisées et en partie habitées au pied de l'Estérel. Ces collines s'inscrivent à l'interface entre le massif du Tanneron et de l'Estérel. Cette unité à la topographie plus douce, épargnée des feux de forêt, est constituée de forêts denses, de peuplements variés de chênes et de feuillus parmi quelques pâturages qui s'étendent sur les secteurs plus frais (aux abords de Maure Vieil et des Adrets de l'Estérel).



La fracture du Reyran et ses contremarches boisées

Située à l'interface du massif oriental et du massif occidental, la vallée du Reyran et ses collines boisées constituent un point de rupture dans le massif de l'Estérel. Paysage de ripisylve bordé par de hautes contremarches couvertes de maquis et de boisements clairsemés, cette entité paysagère se compose de paysages « ordinaires » si l'on tient la comparaison avec le massif volcanique. Il s'agit d'un secteur qui offre peu de points de vue vers des éléments identitaires du massif. La vallée du Reyran est marquée par la triste histoire du barrage de Malpasset dont les vestiges encore visibles confèrent une ambiance particulière au lieu.



La plaine en altitude de Bagnols

Le replat topographique boisé, installé sur les couches de rhyolite du massif de la Colle du Rouet et du Défens, forme un creuset forestier et cultivé à l'arrière du massif. C'est une arrière scène de l'Estérel oriental. Les formations forestières abritées du vent sont denses et diversifiées (chênes pubescent, chênes liège, pins maritimes.) Elles révèlent un sol plus profond et humifère que sur les versants de l'Estérel.
Peu traversée, cette entité est un accès au massif oriental et un lieu de promenade apprecié des locaux.

2 LES VALEURS DE L'ESTÉREL
Un massif exceptionnel ? Mais pourquoi?

A. LES VALEURS PAYSAGÈRES

i. Un massif insulaire « rare »

Le massif de l'Estérel tire son exception de sa situation de paysage à l'interface terre/mer et de son caractère insulaire et « rare » : l'Estérel, massif volcanique unique au cœur de la Provence cristalline d'origine majoritairement métamorphique, s'inscrit tout en contraste avec les paysages qui l'entourent.

Le massif volcanique est isolé malgré un paysage comparable mais beaucoup plus localisé présent en Corse : les calanques de Piana reconnues au patrimoine mondial de l'UNESCO, issues du même volcanisme sont en fait une partie d'Estérel séparée du continent par la Pangée.

L'Estérel, cerné de tous côtés par les extensions urbaines des communes limitrophes apparaît à ce titre comme une île de nature sauvage et précieuse.

L'arc formé par la chaine des sommets du massif en renforce le caractère insulaire. Telle une citadelle rocheuse, ces sommets semblent préserver des regards le cœur secret de l'Estérel.

i.i. Un rapport entre situation géographique et géologique exceptionnel

Le massif volcanique tire également son caractère exceptionnel de la relation frontale qui s'établit entre le niveau de référence du plan horizontal de la mer et la verticalité des falaises rhyolitiques érigées sur le littoral.

Le socle bleu de la méditerranée fait surgir, par contraste, celui de l'Estérel : rougeoyant et flamboyant. Ce point de contact superbe, la part du minéral et du végétal, la lumière intense et changeante du littoral font de la Corniche d'Or la vitrine majestueuse du massif développant un imaginaire balnéaire presque fantasmé.

Plus loin le massif occidental, dressé face à la plaine de l'Argens, sans assise maritime, ne peut rivaliser par beauté avec les paysages du littoral. La position géographique du massif se singularise encore davantage par la grande proximité urbaine des communes littorales du Var et des Alpes Maritimes qu'accompagne tout l'imaginaire de la Côte d'Azur. Une proximité singulière pour un massif naturel qui ajoute à ses valeurs paysagères, des valeurs d'usages, sociales et culturelles.

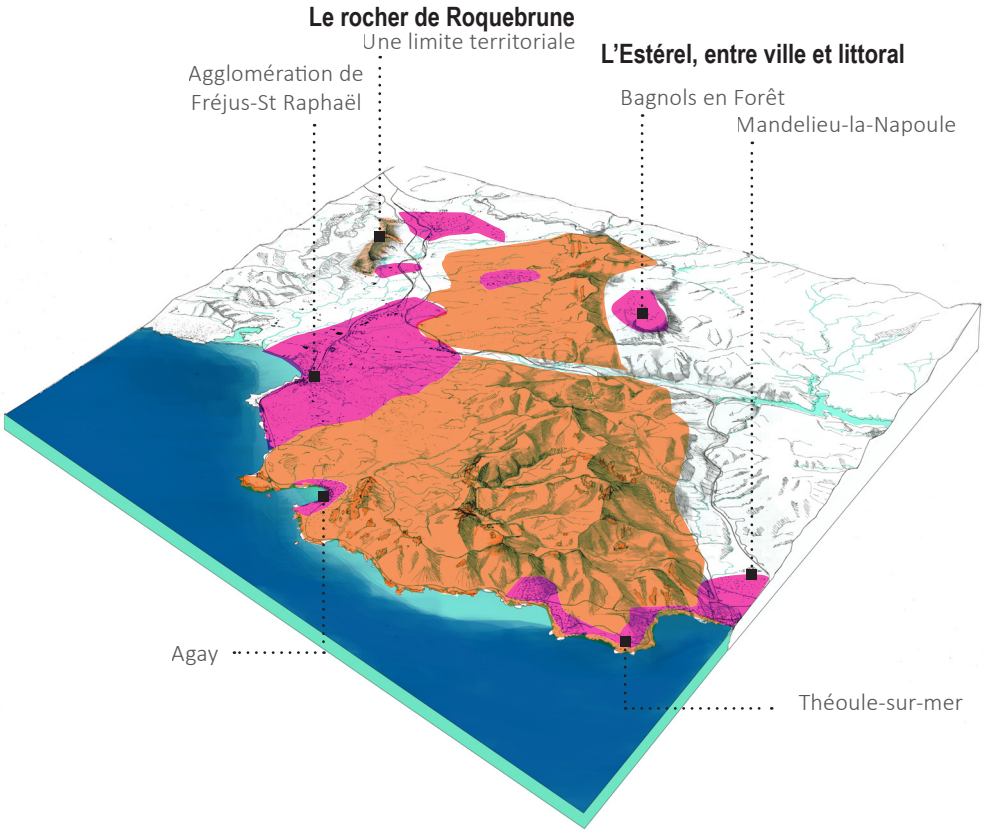
Le rocher de Roquebrune
Une limite territoriale
L'Estérel, entre ville et littoral
Agglomération de
Fréjus-St Raphaël
Bagnols en Forêt
Mandelieu-la-Napoule
Agay
Théoule-sur-mer



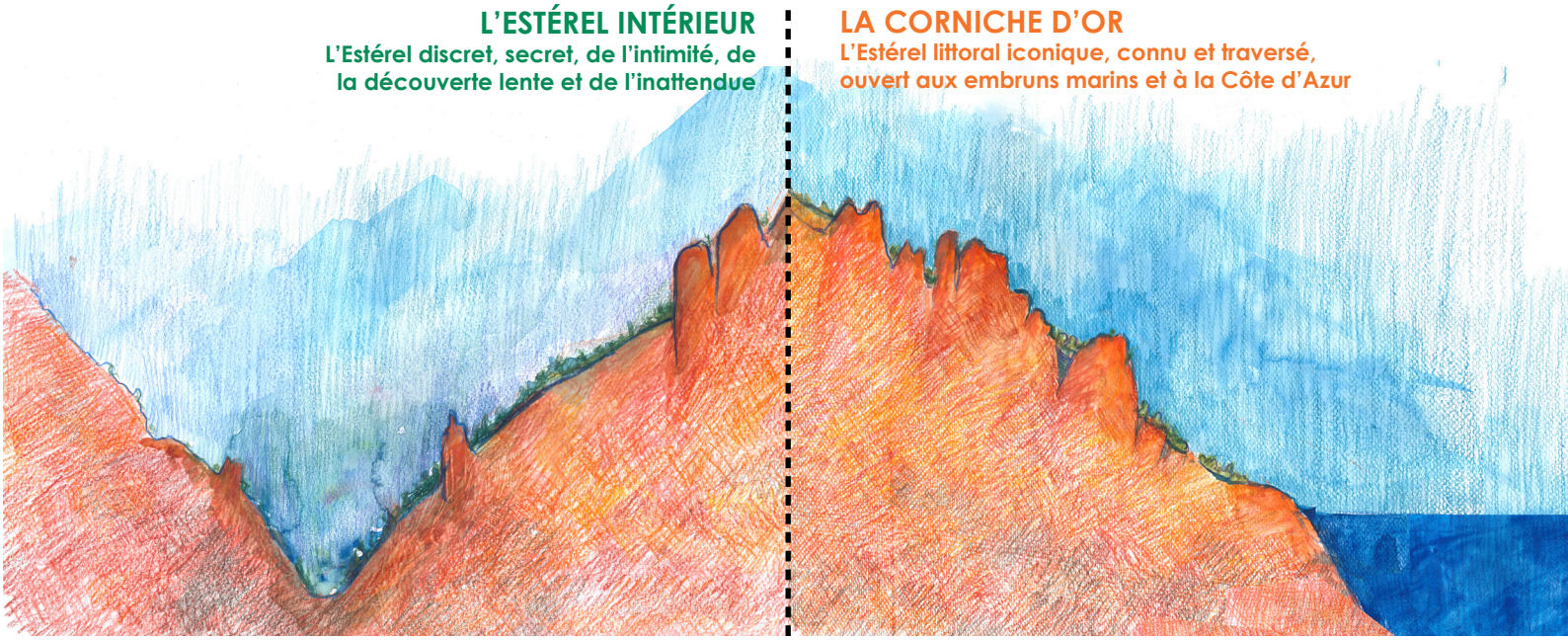
L'ESTÉREL INTÉRIEUR
L'Estérel discret, secret, de l'intimité, de la découverte lente et de l'inattendue
LA CORNICHE D'OR
L'Estérel littoral iconique, connu et traversé, ouvert aux embruns marins et à la Côte d'Azur

i.i.i. Points hauts et désir d'ascension

Semblable depuis l'extérieur à une citadelle rocheuse, le massif suscite l'intérêt et le désir de l'ascension vers les points les plus hauts ou du moins les plus emblématiques du massif.
L'Estérel se caractérise par ses sommets, transportant le regard et le visiteur vers des horizons lointains et larges. Il se caractérise également par ses points bas, lieux d'une immersion inattendue au cœur du massif .

i.i.i.i. Derrière l'Estérel littoral, un Estérel du secret et de l'intime

Moins photogénique, plus discret, l'Estérel intérieur aux horizons plus resserrés, à la luminosité et aux couleurs adoucies surprend par opposition avec la beauté « extravertie » de l'Estérel littoral. La ville disparaît totalement des perceptions du promeneur (auditives, visuelles) C'est un massif calme, secret, discret plus difficile d'accès qui promeut la découverte lente et progressive en opposition à un littoral très accessible et fréquenté.
Les variations de lumière, le contraste hygrométrique et hydrologique, les gorges et ravins surprenants, les sources discrètes, la présence et l'absence de l'eau à l'origine d'ambiances contrastées produisent pour le visiteur une succession de découvertes insoupçonnées depuis l'extérieur du massif. L'alternance des points hauts et des points bas rythment les perceptions et caractérise le massif.
La notion de parcours pour accéder «au plus profond» est majeure dans l'expérience de l'Estérel, elle apporte une dimension de secret et d'intimité contrastant avec l'Estérel de la corniche d'or, vitrine balnéaire du massif. Les horizons sont moins larges mais les spectacles donnés par les ravins et combes, où la fraicheur d'une source dans l'aridité de l'Estérel tiennent de l'inattendu et de l'extraordinaire. L'exotisme des paysages renvoie à un imaginaire du voyage et du lointain (les oueds du Maroc, les canyons du Colorado...).

i.i.i.i.i. L'Estérel, un territoire riche de ses multiples facettes

La carte des entités paysagères met en évidence 16 unités paysagères, ce qui traduit toute la richesse et la diversité des ambiances et paysages perceptibles sur ce territoire.
L'une des valeurs paysagères du massif repose sur son caractère multiple et changeant en fonction de la météo et des saisons.

Carte des paysages - les paysages du massif de l'Estérel

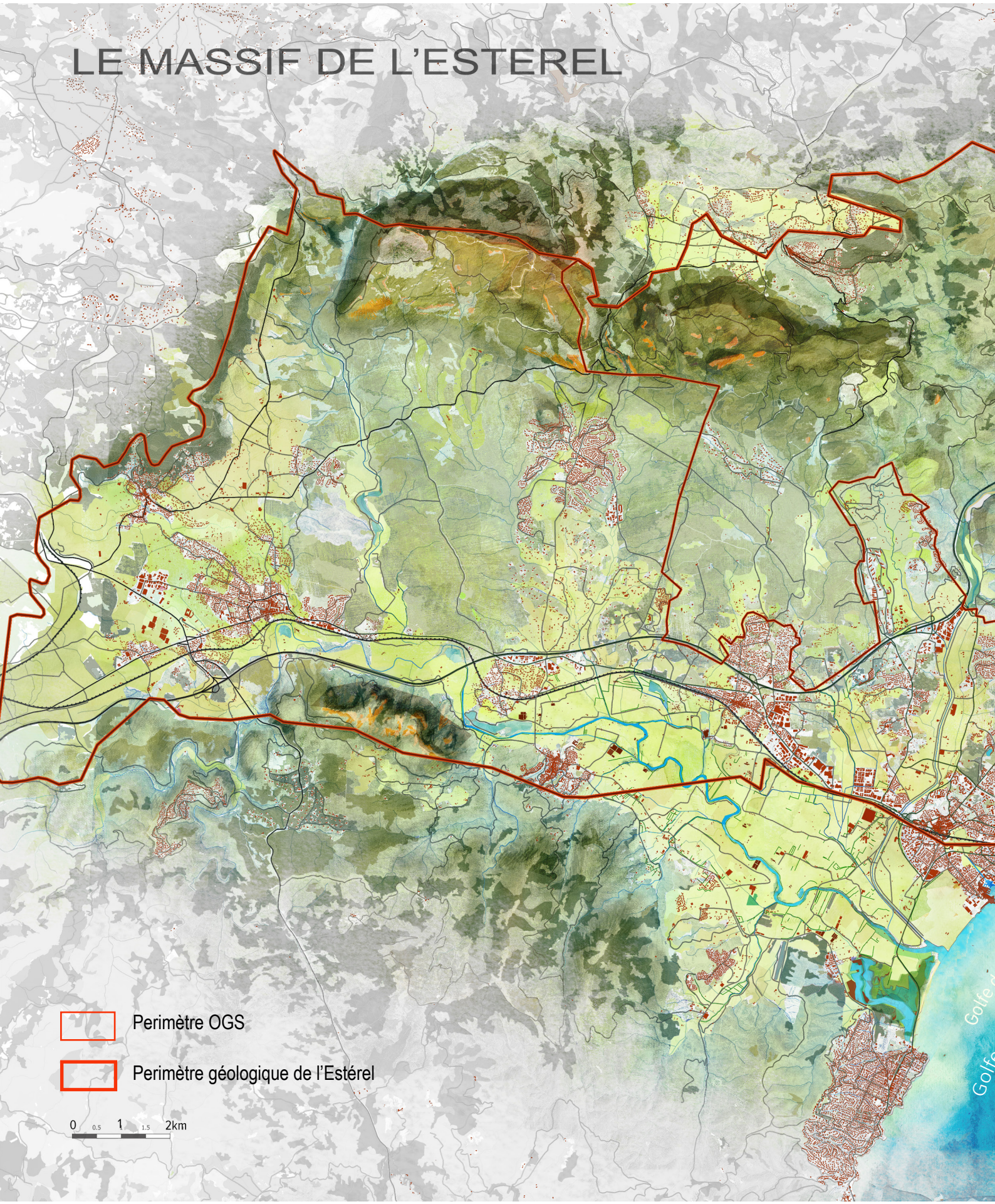

Carte n° 32 Carte des paysages
Agence APS, 2019


MF de la Duchesse
MF du Malpey
MF des 3 Termes
MF des Cantonniers
MF des Charretiers
MF des Malavalettes
MF de la Louve
MF de Roussiveau
MF du Trayas
MF de Gratadis
MF du Dramont
MF de Poussai
Golfe de la Napoule
Baie d'Agay
de Fréjus
N
O
E
S

B. LES VALEURS CULTURELLES

i. La Corniche d'Or une vitrine du massif détentrice de «l'image» de l'Estérel

L'essor du massif de l'Estérel au 19e siècle à travers la Corniche d'Or, n'a cessé de se renforcer jusqu'à nos jours. L'arrivée du train, la proximité des grandes stations balnéaires de Cannes, Nice, St Raphaël, la force et la singularité de ce paysage de roches rouges dans la Méditerranée ont développé l'attractivité du territoire de l'Estérel.

Bientôt véhiculé par les peintres de l'école provençale, le paysage de l'Estérel intimement lié à celui de la Côte d'Azur s'exporte dans les esprits métropolitains et européens.
Les représentations sociales et artistiques de l'Estérel mettent en scène la Corniche d'Or : les roches rougeoyantes effondrées dans l'azur méditerranéen. Ainsi, la vision des peintres a forgé le regard et l'imaginaire touristique de la Côte d'Azur caractérisé par les couleurs vives, la présence de la mer, la chaleur et la détente.

Transportant l'imaginaire du spectateur, ce paysage particulièrement photogénique et exceptionnel continue d'être mis en scène dans l'art pictural et cinématographique.

ii. Un massif péri-urbain parcouru et aimé de ses habitants

Pourtant à travers la concertation (diagnostic en marchant), une toute autre vision du massif transparaît chez la population locale : «Je cherche à être seul, je fuis la mer», «ça fait plus de 30 ans que je ne suis pas monté sur le pic du Cap Roux, pourtant je vais tous les jours dans l'Estérel» disait-on lors du diagnostic en marchant. il s'agît d'un massif aimé et parcouru par ses habitants, qui connaissent et apprécient la complexité du massif. Loin de l'agitation des sites majeurs du massif (Pic du Cap Roux, Mont Vinaigre, le Dramont), ils recherchent dans l'Estérel son calme, son caractère naturel et insulaire : la fraicheur des combes, les mystérieux ravins, l'observation des rapaces sur la barre de Roussiveau, la cueillette dans les vallons etc...
On ressent un attachement des habitants des communes limitrophes pour le massif de l'Estérel. Et certains, conscients de ses valeurs géologiques et écologiques regrettent le manque de lien entre les écoles locales et le massif. En effet, le massif serait un formidable lieu pour l'éducation des jeunes en matières de Sciences de la Vie et de la Terre (écologie, botanique, géologie), éducation sportive etc...


CHEMINS DE FER DE PARIS. LYON. MÉDITERRANÉE
L'ESTEREL
entre Cannes et St Raphaël
Billets à Prix Réduits
REPRODUCTION INTERDITE

Les représentations artistiques de l'Estérel mettent en scène le contact entre le massif, le ciel et la mer. La lumière, les couleurs de la roche, le végétal, les reliefs abrupts. Sur la Corniche d'Or, les éléments qui composent la géographie et l'histoire géologique de l'Estérel s'assemblent dans un paysage puissant qui exprime ici son unicité.

En rèn de tèms, rason la costo,
Mourrudo, bresquihouso e tosto
De l'Esteréu: la mar, sereno dis iue blu
L'a cént milo an, o tant vau dire,
Que chaspo ai flanc de pourfire;
Mai sémpre fau que se retire
Davans l'austére acuei dóu gigant capelu

En moins de rien ils rasent la côte,
Renfrognée, ébréchée et rôtie,
De l'Estérel : la mer, sirène aux yeux bleus,
Depuis cent mille ans, ou tout comme,
Lui palpe ses flancs de porphyre ;
Mais toujours force lui est de reculer
.. Devant l'austère accueil du géant chevelu…

Extrait de Calendau, Frédéric Mistral

« Il s'enchâsse, noyau ancien de terres cristallines, dans le flanc méridional d'une région toute calcaire (…) C'est une petite Provence dans la grande, une Provence de la Provence, une Provence africaine »
Pierre Foncin, célèbre historien et géographe français de la fin du XIXème siècle).

« Je n'ai jamais vu nulle part ces couchers de soleil de féerie, ces incendies de l'horizon tout entier, ces explosions de nuages »
Guy de Maupassant

« Même pour ceux qui ont vu la Suisse et la Savoie, c'est une belle chose que la montagne couverte par les sombres verdures de l'Estérel. Les Alpes meurent ici dignement. Les pins ont remplacé les sapins, les chênes verts les mélèzes, mais la belle lignée granitique, quoique amoindrie, s'est conservée. Ces collines sont encore des montagnes ».
Victor Hugo

« Il n'est pas en France de décor naturel d'une couleur plus somptueuse et d'un dessin plus héroïque. Les roches qui se relèvent en citadelles, en cônes, en pyramide, en clochetons, qui s'avancent en brusques promontoires, qui projettent les pointes et enserrent les criques et les calanques par centaines, qui s'égrènent en récifs par milliers, qui transparaissent dans les profondeurs de l'eau cristalline, sont rouges comme le feu. On dirait que la côte entière est éclairée par un vaste incendie. »
Pierre Foncin

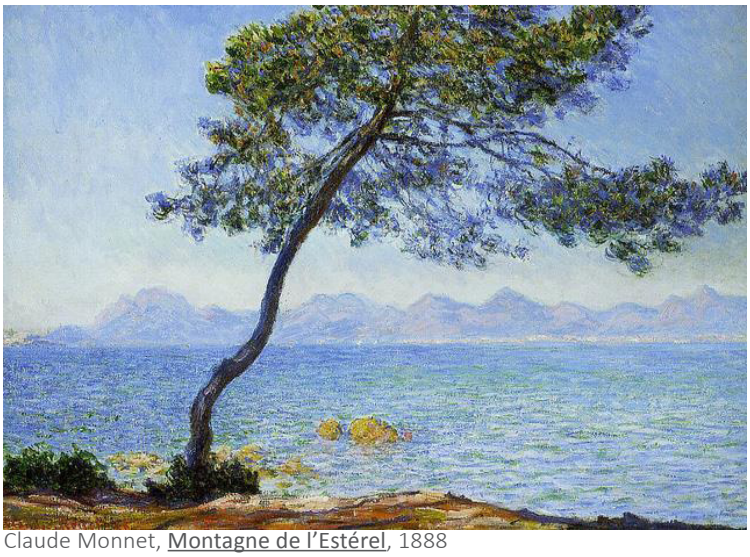

Claude Monnet, Montagne de l'Estérel, 1888

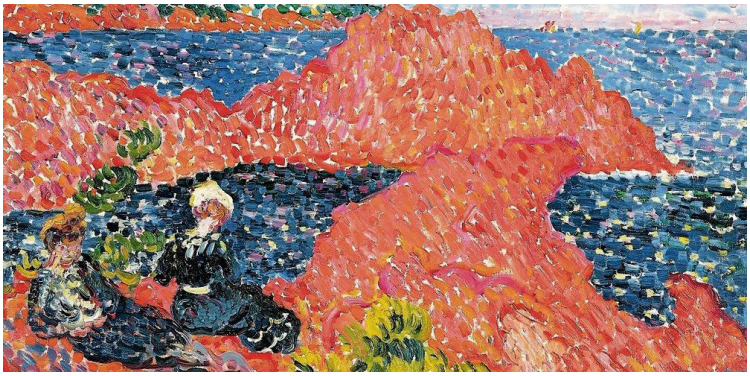

Louis Valtat, Les roches rouges à Agay, 1904

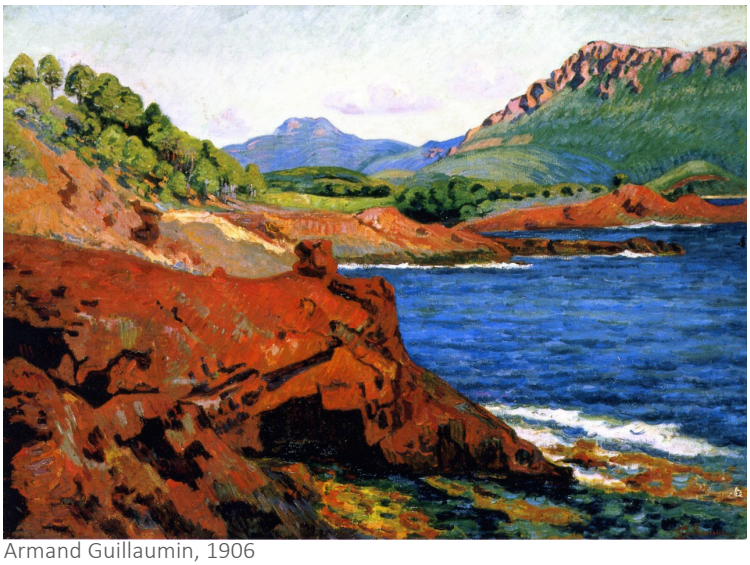

Armand Guillaumin, 1906



Publicité Citroen mis en scène avec le pic du Cap Roux

C. LES VALEURS ECOLOGIQUES

Situé au sein du hotspot de biodiversité du bassin méditerranéen, le massif de l'Estérel est particulièrement riche et original d'un point de vue écologique. L'alliance du caractère volcanique siliceux et maritime lui confère un caractère tout à fait exceptionnel, tant du point de vue de son paysage que de son patrimoine biologique.

De part sa position biogéographique l'Estérel, situé entre le Var littoral et les Alpes-Maritimes, bénéficie d'un climat typiquement méditerranéen, avec localement des influences plus chaudes et plus humides rappelant le climat du littoral de l'Afrique du nord (thermos-méditerranéen : étage du Caroubier, de l'Euphorbe arborescente et du Palmier nain).

La roche mère volcanique, typique de la zone, est riche en silice et influence grandement les sols et la flore. Comme dans le massif des Maures voisin, la végétation diffère de celle observée sur le reste de la Provence largement dominée par le calcaire. Les garrigues cèdent la place à des maquis et les sols sont propices au Pin mésogéen, dit « maritime », ainsi qu'au Chêne liège.

Sur les substrats rocheux de l'Estérel, les écoulements d'eaux restent superficiels et forment de nombreuses flaques, mares et ruisseaux temporaires. De multiples retenues collinaires ont aussi pu être aménagées.

En fonds de vallons, les boisements sont parfois luxuriants avec des ripisylves à Aulne glutineux et des formations à Laurier noble. Avec une orientation globalement est-ouest, l'effet versant est marqué dans les différentes parties de l'Estérel. Les ubacs peuvent être particulièrement frais et humides et présenter une végétation forestière généralement bien développée.

Une partie de façade littorale a pu rester sauvage et exempte d'aménagements. On rencontre sur la 'Corniche d'Or' une végétation typique, peignée par les vents chargés d'embruns marins et organisée en fonction de leur résistance au sel et au vent. Les végétations de rochers soumis aux embruns marins cèdent la place aux Phryganes à barbe de Jupiter puis aux maquis littoraux.

Le site est également marin. La diversité du littoral et des fonds marins rocheux, sableux, de profondeur variable et parfois importante, offre également de nombreux milieux propices au développement de la faune et de la flore marine.

L'ensemble de ces caractéristiques permet le développement d'une grande biodiversité. Certains milieux originaux ne se rencontrent qu'en quelques sites particuliers du territoire et en Corse. Ils offrent sur l'Estérel parmi leurs plus beaux développements. Ce sont les oueds à Laurier rose sauvage, les mares cupulaires typiques de la rhyolite, les boisements de Laurier et les ripisylves à Osmonde royale, les versants chauds à Euphorbe arborescente et les formations littorales de roches halophiles à Statice cordée, de phryganes à Barbe de Jupiter et de maquis littoraux à Lentisque, Oléastre et Myrte.

La grande diversité d'habitats naturels, la coexistence de milieux humides et secs, les effets versants marqués et les interfaces maritimes confèrent une très grande richesse en espèces originales et rares de la faune et de la flore. Les reliefs et les zones rocheuses hébergent une faune spécialisée comme certains rapaces ou des chauves-souris. Les milieux ouverts de pelouses sèches et de dalles rocheuses sont les milieux de vie d'insectes, de reptiles et d'oiseaux méditerranéens typiques. Certaines zones boisées parmi les plus matures présentent du bois mort et des cavités propices à l'accueil d'espèces forestières spéciales devenues rares sur le territoire.

Au total, ce sont plus de 150 espèces végétales remarquables et protégées qui sont présentes sur le territoire considéré et plus de 80 espèces patrimoniales de la faune ont été identifiées parmi les insectes, les amphibiens, les reptiles, les oiseaux et les mammifères, dont les chauves-souris.

i. Les zones terrestres

Les espèces les plus emblématiques des milieux terrestres sont sans doute le Statice cordé et la Barbe de Jupiter sur le littoral, le Laurier rose sauvage au sein des oueds, l'Isoètes voilé et la Crassule de Vaillant dans les mares cupulaires. Côté faune, le site abrite le Faucon pèlerin, l'Aigle Royal et l'Hirondelle rousseline, mais aussi la Tortue d'Hermann, la Cistude d'Europe et le Pélobate cultripède ainsi que diverses chauves-souris dont le Murin de Bechtein.



Isoete durieu



Crassule de Vaillant



Tortue d'Hermann



Osmonde royale



Laurier rose



Hirondelle rousseline



Serapias olbia



orchidée à feuille lâche



Erica arborea

i.i. Les zones marines

Les zones marines les mieux préservées abritent d'importants herbiers de posidonie, supports de biodiversité en méditerranée, mais aussi des grottes marines, des bancs sableux et des récifs coralligènes.

Certains sites maritimes d'exception présentent de forts enjeux de conservation :
- l'Île d'Or, où une concentration de sites coralligènes permet une importante biodiversité et une qualité paysagère remarquables ;
- La rade d'Agay, qui présente un récif barrière, très rare à l'échelon national, avec un herbier mixte de posidonie, de cymodocée et de zostère servant de nurserie à de nombreuses espèces de la faune ;
- Le sec de Fréjus, un relief marin configuré en plateau suivi d'une forte pente, offrant des sites à coralligène particulièrement riches et où on peut rencontrer tous les intervenants de la chaîne alimentaire marine, depuis le plancton jusqu'aux mammifères marins ;
- Enfin, les trois sites du plateau de la Chrétienne, du littoral de Boulouris et du Cap Roux, où des herbiers à posidonie associés aux bioconcrétionnement de corallinacés offrent des multiplicités d'habitats et des sites coralligènes remarquables. Une réserve intégrale où toute forme de pêche est proscrite a été définie en 2008 : le cantonnement de pêche de Cap Roux. Une stratégie de gestion a été établie par le DOCOB Natura 2000 en 2016 pour la préservation de la faune et la flore marine de l'Estérel.

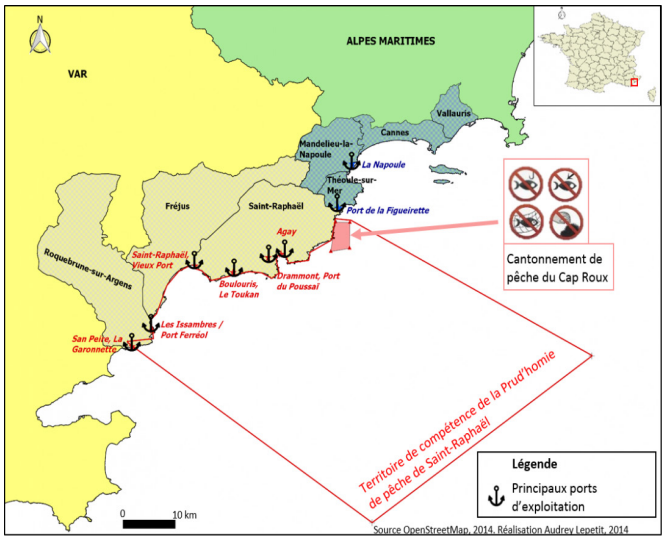


Herbier à posidonie

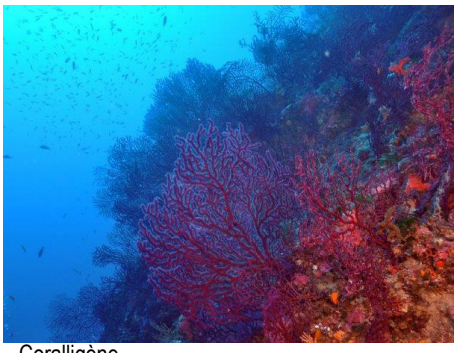
Coralligène


Corail rouge


Oursin diadème


Grande nacre


Tortue Caouanne

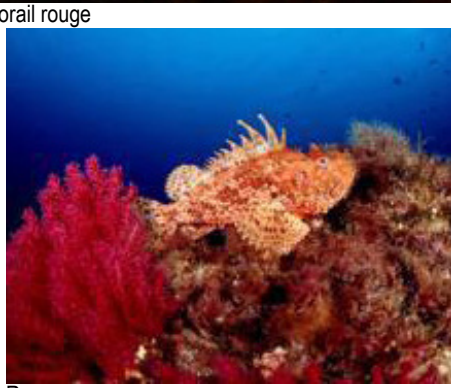
Rascasse

i.i.i. Les périmètres de protection

Les richesses de l'Estérel sont reconnues depuis longtemps par la communauté naturaliste et scientifique et divers programmes de préservation, tel Natura 2000, concernant le massif et son domaine maritime. De nombreux sites de protection réglementaire ou contractuelle ont également vu le jour, animés par les différents gestionnaires d'espaces naturels.

Malgré les nombreuses mesures de protection, l'intérieur du massif doit faire face à diverses problématiques de perturbations comme la surfréquentation localisée, les incendies ou la propagation d'espèces invasives (comme le Mimosa (Acacia dealbata) ou l'Hakéa (Hakea sericea, etc...)

Législatif

Loi littoral

Les communes de Fréjus, Saint Raphaël, Théoule sur Mer et Mandelieu la Napoulesont soumises au respect de la loi Littoral qui a
pour objet la préservation des milieux littoraux, notamment de l'urbanisation.

Réglementaire

Réserve biologique intégrale

Une réserve biologique intégrale est un statut de protection très fort spécifique à l'Office National des Forêts. Souvent réservé aux milieux forestiers, ce statut a pour objectif la libre évolution totale des milieux afin de favoriser leur maturité, ainsi que la conservation ou le développement de la biodiversité associée (entomofaune saproxylique, etc.). Les interventions humaines sont réduites au strict minimum (suivi et inventaires scientifiques, élimination d'espèces invasives, régulation du grand gibier, travaux liés à la sécurité des personnes, principalement). Trois petites réserves biologiques, existant depuis 1982, (Perthus, Suvières et Mal Infernet) représentaient une superficie de 383 ha en forêt domaniale de l'Estérel. Le projet est ici de les fondre dans une seule et même grande réserve biologique intégrale, d'une surface totale de 2 055 ha. Son périmètre a déjà été déterminé, mais son plan de gestion sera finalisé une fois les études PP et SAP achevées, afin d'être en cohérence avec la logique de l'OGS. Cette réserve, encore aujourd'hui à l'état de projet, sera entourée d'une zone tampon où les activités seront adaptées à la proximité de la réserve.

Plan de restauration et carte de sensibilité de la tortue d'Hermann

En date de 2010, une note de la DREAL fixe les modalités de prise en considération de la Tortue d'Hermann et de ses habitats dans les projets d'aménagement. Selon la localisation des projets d'aménagement, des expertises particulières et des mesures de précaution sont obligatoirement à prendre en considération :

- Sensibilité majeure / sensibilité notable / sensibilité modérée / sensibilité faible

Site classé

Le classement est généralement réservé aux sites les plus remarquables à dominante naturelle dont le caractère, notamment paysager, doit être rigoureusement préservé. Le territoire d'étude est concerné par le site classé « Le massif de l'Estérel oriental (1996) », couvrant 14 300 ha dont 700 ha en mer (partie marine non représentée sur la carte). La DREAL a pour projet d'étendre le territoire classé avec le classement « Estérel 2 » de l'Estérel occidental (massif de la Colle du Rouet et du Défens, gorges du Blavet, etc…)

Site inscrit

Les travaux y sont soumis à déclaration auprès de l'Architecte des Bâtiments de France (SDAP). Concernant le milieu naturel, trois sites sont inscrits sur la zone d'étude : le « Rastel d'Agay » ; la « Rade d'Agay et Cap du Dramont » ; la « Bande côtière de Nice à Théoule ».

Contractuel

Natura 2000

Le territoire de la charte forestière est concerné par 6 sites Natura 2000, 5 relevant de la directive habitats et 1 relevant de la directive Oiseaux. Le plus important en terme de superficie (sur le territoire d'étude) est le site « Estérel » : 15 121 ha dont 48% en mer

Acquisition de foncier

Conservatoire du litorral

La mission du Conservatoire du Littoral est principalement de devenir propriétaire d'espaces en bord de mer ou de lac et de les confier en gestion à des organismes locaux (collectivités territoriales ou associations) afin d'en préserver les milieux naturels, la faune et la flore. Sur la zone d'étude, le conservatoire du littoral possède une propriété : le site « Estérel » à cheval sur Mandelieu et Théoule : le périmètre d'intervention du conservatoire est plus large que la propriété elle même (369 ha). Le gestionnaire est le Conseil Général des Alpes Maritimes. Sur ce littoral particulièrement sensible, le Conservatoire du littoral mène depuis 20 ans une importante opération de reconquête de la nature et d'aménagements pour le public.

Espaces Naturels Sensibles (ENS)

La politique d'acquisition d'espaces naturels sensibles (ENS) est mise en œuvre par les départements du Var et des Alpes Maritimes grâce à la taxe départementale des espaces naturels sensibles (liée aux permis de construire). Ces acquisitions constituent des zones protégées permettant la préservation de la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels. En règle générale, les départements mènent en parallèle une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public de ces espaces.

Inventaires

ZNIEFF

La partie terrestre et la bande littorale sont entièrement recouvertes par des ZNIEFF et un site classé (depuis 1996).Sans réglementer, ils attestent de la valeur écologique des secteurs ciblés1

1 Extraits du document d'objectif du site Natura 2000-Note de Synthèse et de la Charte Forestière du Territoire Grand Estérel

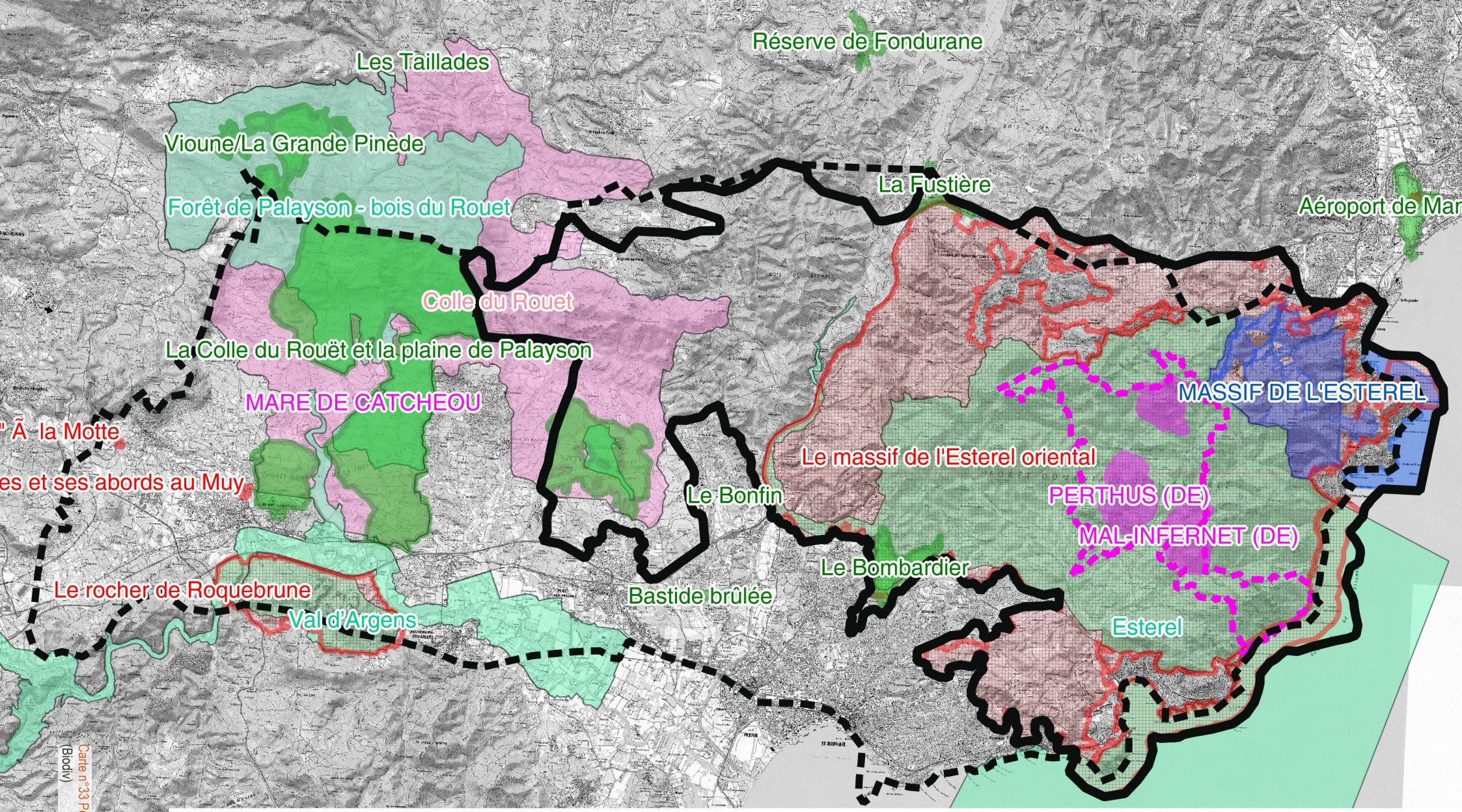
Réserve de Fondurane
Les Taillades
Vioune/La Grande Pinède
Forêt de Palayson - bois du Rouet
La Fustière
Aéroport de Mar
Colle du Rouet
La Colle du Rouët et la plaine de Palayson
MARE DE CATCHEOU
MASSIF DE L'ESTEREL
" Â la Motte
es et ses abords au Muy
Le massif de l'Esterel oriental
Le Bonfin
PERTHUS (DE)
MAL-INFERNET (DE)
Le Bombardier
Le rocher de Roquebrune
Bastide brûlée
Val d'Argens
Esterel
Périmètres de protection et de conservation
Sites Classés
Réserves Biologiques ONF
Réserve Biologique Intégrale : RBI Projet ONF
Site du Conservatoire du Littoral
Sites du Conservatoire Espaces Naturels (CEN)
Périmètres Natura 2000 SIC
Périmètres Natura 2000 ZPS
PetudeOGSfinal
Petudegeol
Fond Scan 25_TOPO
N
0
2.5
5
7.5
10 km
Carte n°33 Périmètres de protection et de conservation (Biodiv)

D. LA VALEUR GÉOLOGIQUE

Un massif raconté par une histoire géologique unique

Le massif caractérisé par son socle rhyolitique, bien reconnaissable par sa couleur, qui le distingue des massifs du Tanneron et des Maures qui l'entourent. Il tire son caractère de son origine volcanique liée à la Pangée.

Les « lieux-dits » et les paysages se décrivent par l'histoire volcanique du massif. La diversité des événements volcaniques s'exprime par une grande variation de formations rocheuses, une déclinaison de couleurs, de formes et de paysages.

La valeur géologique du massif fait de l'Estérel une destination très largement prisée et reconnue par les géologues professionnels ou amateurs.

Cette histoire se manifeste dans la morphologie de l'Estérel, elle explique les singularités de l'Avellan ou de Maure Vieil (caldeira), le rift continental du Reyran et bien sûr la fascinante estérellite verte. Elle se révèle partout par l'observation des cheminées de l'ancien volcan d'Agay, ou de Maure Vieil sous le Mont St Martin, l'expression du volcanisme explosif, effusif, fissural dans la couleur ou la texture de la roche, la forme d'un dyke, l'orientation du litage horizontal de la Colle du Rouet ou vertical du Pic du Cap Roux.

La géologie est un moyen de découvrir et de comprendre l'Estérel dans toute sa **richesse** et sa **rareté**.



E. LES VALEURS SOCIALES ET D'USAGE

i. Une histoire secrète et millénaire distillée dans les étendues du massif

Théâtre d'une histoire humaine millénaire, l'Estérel est peuplé d'oppidums, de ruines secrètes, cachées et mystérieuses. Le massif aujourd'hui relativement désert, est riche d'une histoire humaine lointaine et diversifiée qui a laissé des traces le long des sentiers. Les ruines de l'ermitage, un four à pain sur les hauteurs de la colle du Rouet, les maisons forestières, les carrières abandonnées sont des témoins de l'occupation humaine à travers les âges. Précieux patrimoine, il confère à l'Estérel une dimension supplémentaire liée à la mémoire de ces lieux anciens.



l'oppidum du bonnet du Capelan



La grotte Saint Honnorat- Photo de Caroline Bastien

i.i. Des usages tournés vers le loisir et la détente : à la fois une massif péri-urbain et massif touristique

La position de massif « inclue » dans un bassin de vie majoritairement urbain et une économie tournée vers le tourisme balnéaire, influence les usages du massif. Avec plus de 2 millions de visites en 2017 (2 435 000 visiteurs), le massif reçoit une forte fréquentation : un tourisme estival majoritairement concentré sur la Corniche d'Or et Dramont d'un côté, et des usages réguliers et variés par les habitants du territoire (promenade, vélo, vtt, escalade) à toutes les saisons, avec un pic au printemps.

Le massif qui concentre sa valeur touristique forte sur les sites emblématiques de l'Estérel (Pic du Cap Roux, Pic de l'Ours, Cap Dramont) tandis que le «local» fréquente de manière plus régulière le massif limitrophe des agglomérations ou moins connu du grand public (Colle douce et Gratadis en lisière de Saint Raphaël; Maure Vieil et Théoule intérieur depuis les Alpes maritimes; la forêt domaniale de la colle du Rouet pour les habitants de Puget et du nord de la plaine de l'Argens) : c'est un massif aux portes de la ville, porteur d'un cadre de vie inestimable pour les habitants (promenade, sport, cueillette).



Autour de la Lieutenante, un lieu de promenade



Les rivages très fréquentés surtout l'été

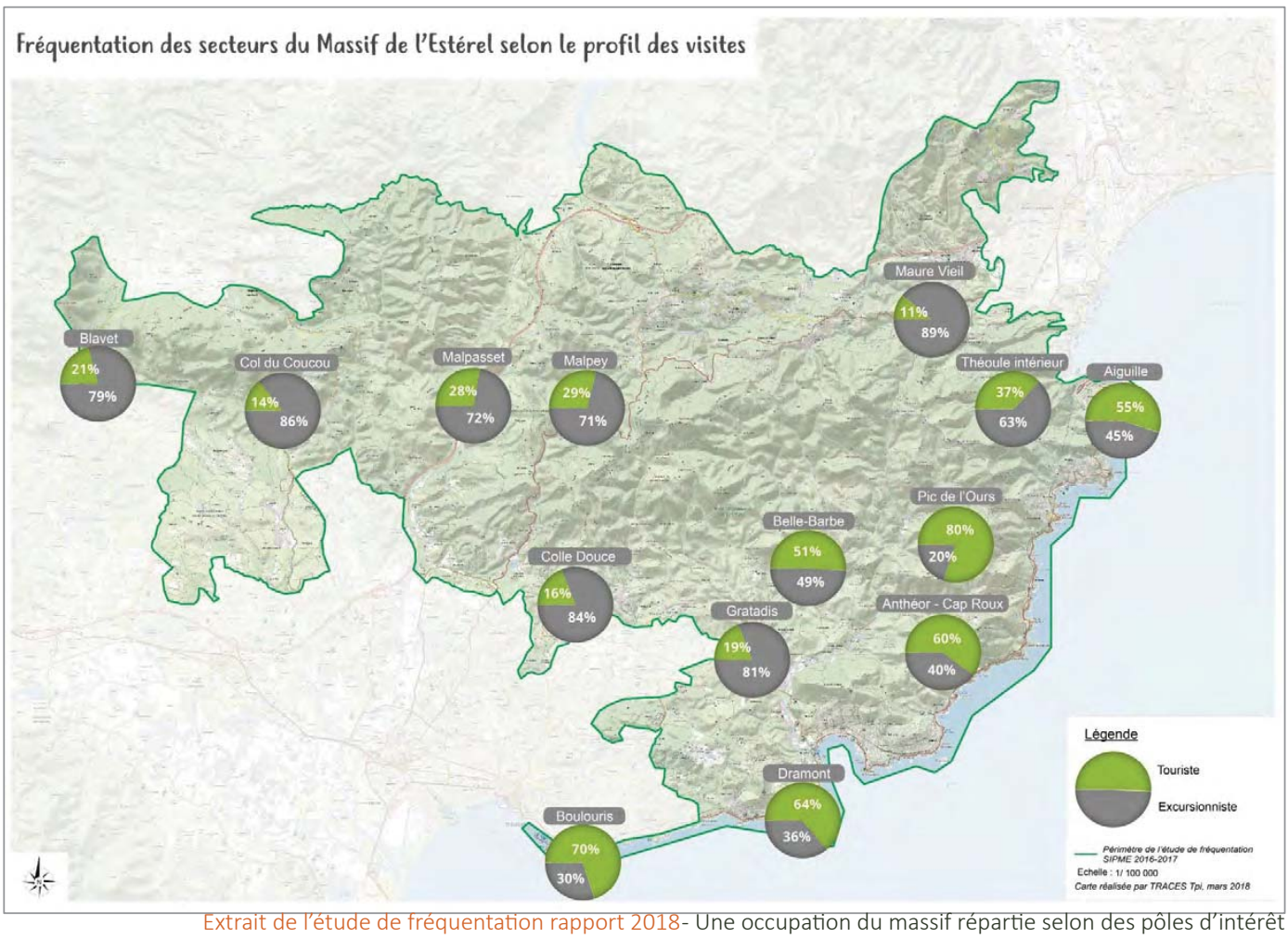

Extrait de l'étude de fréquentation rapport 2018- Une occupation du massif répartie selon des pôles d'intérêt

3 TENSIONS AUTOUR DU MASSIF

Un massif sollicité

La position privilégiée de l'Estérel en fait également un massif très sollicité. Les usages et fréquentations (plus de 2 millions de visites en 2017), l'attrait de ce paysage (urbanisation) et la proximité des agglomérations urbaines soumettent ce paysage naturel à des pressions qui peuvent rentrer en conflit avec son caractère exceptionnel et fragile.
Le détail des conflits d'usages que ces particularités du massif génère est détaillé dans le Schéma d'Accueil du Public du massif de l'Estérel.

Quels sont les impacts et les enjeux de ces confrontations?

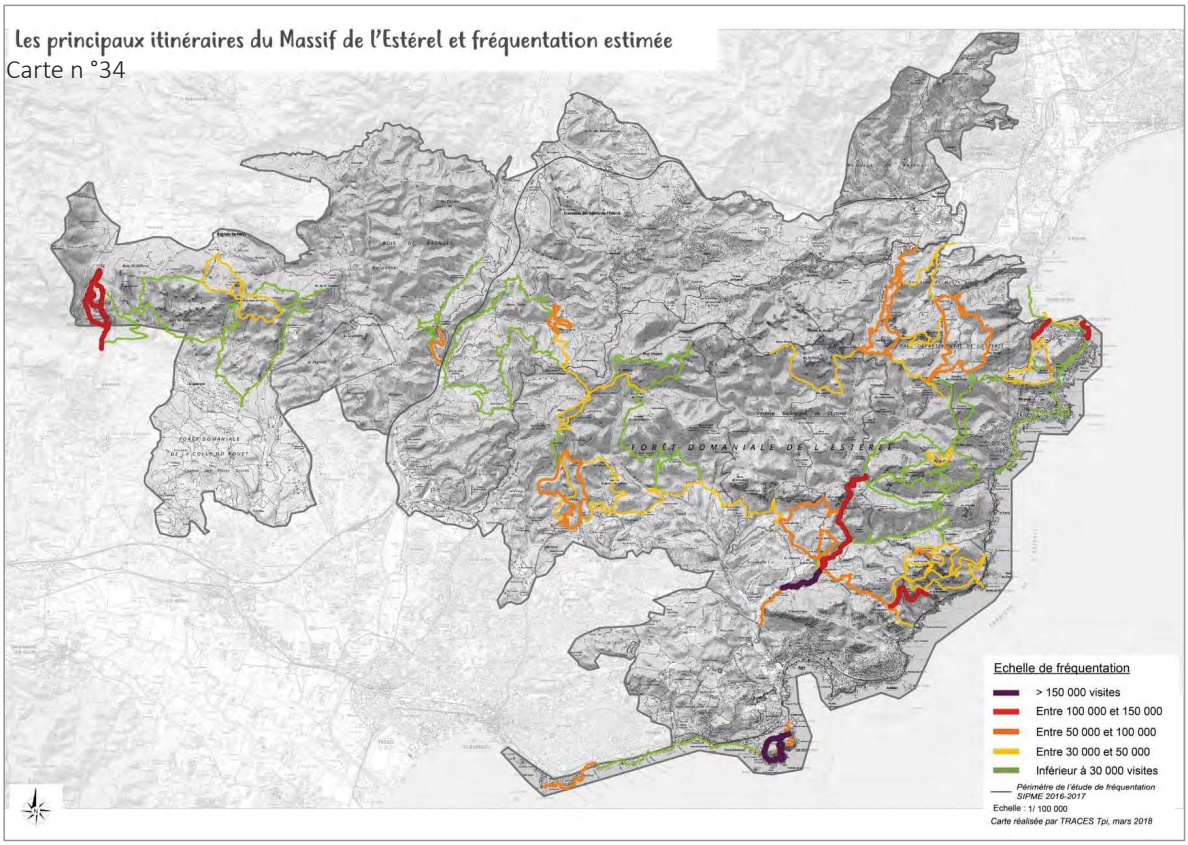

Extrait de l'étude de fréquentation rapport 2018- Fréquentation des principaux itinéraires du massif

REMARQUE
Il n'a pas été identifié de circuits sur la zone située au nord de la commune des Adrets. Cette zone est enclavée par le passage de l'autoroute.

Il existe quelques connexions d'itinéraires avec le Pays de Fayence, mais les niveaux de fréquentation sont très faibles.



A. L'HYPER-ACCESSIBILITÉ DES GRANDS SOMMETS

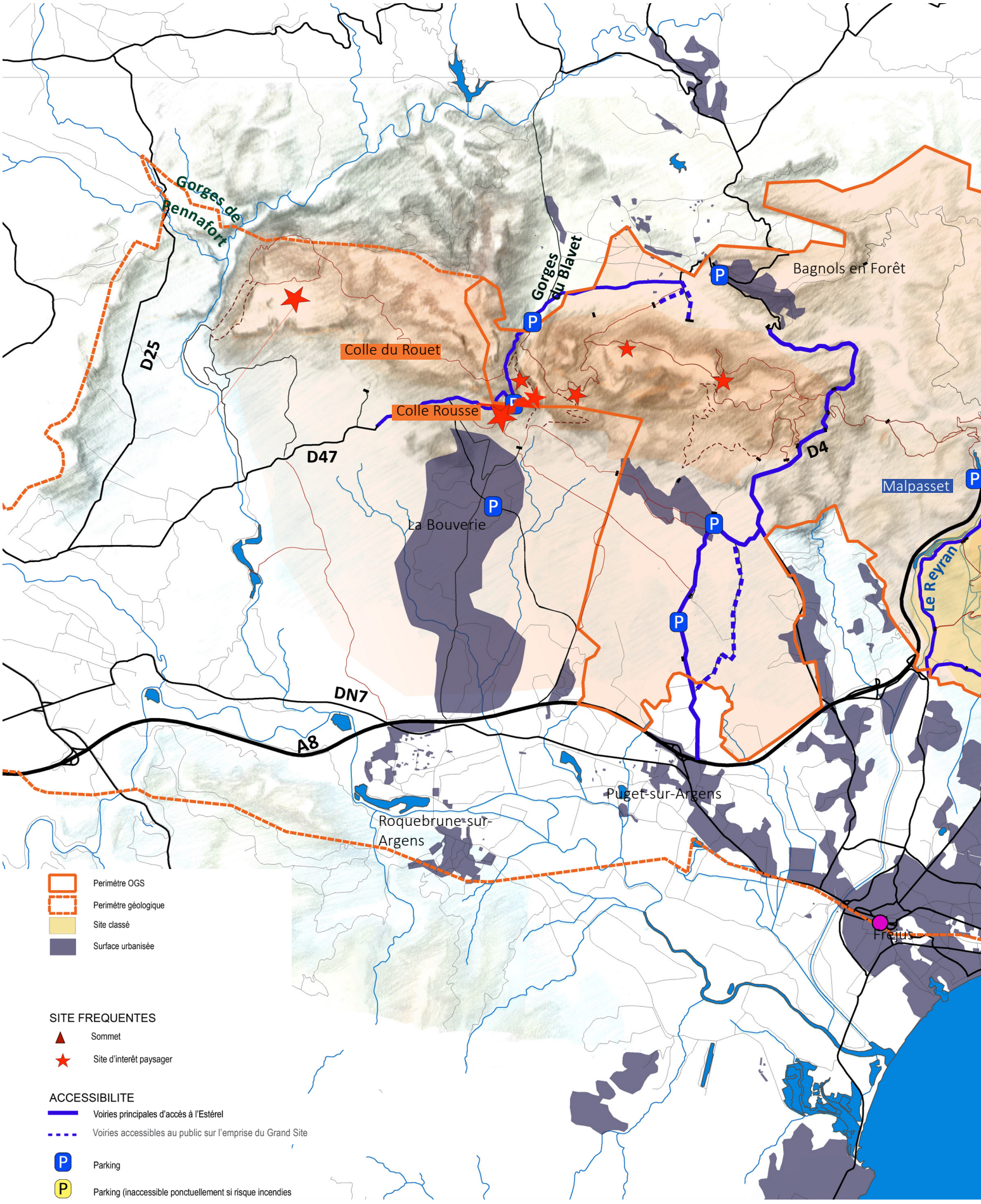



Carte n°35 État des lieux - les accès au massif

Agence APS, 2019

(Interprétation des cartes IGN et observations de terrain)

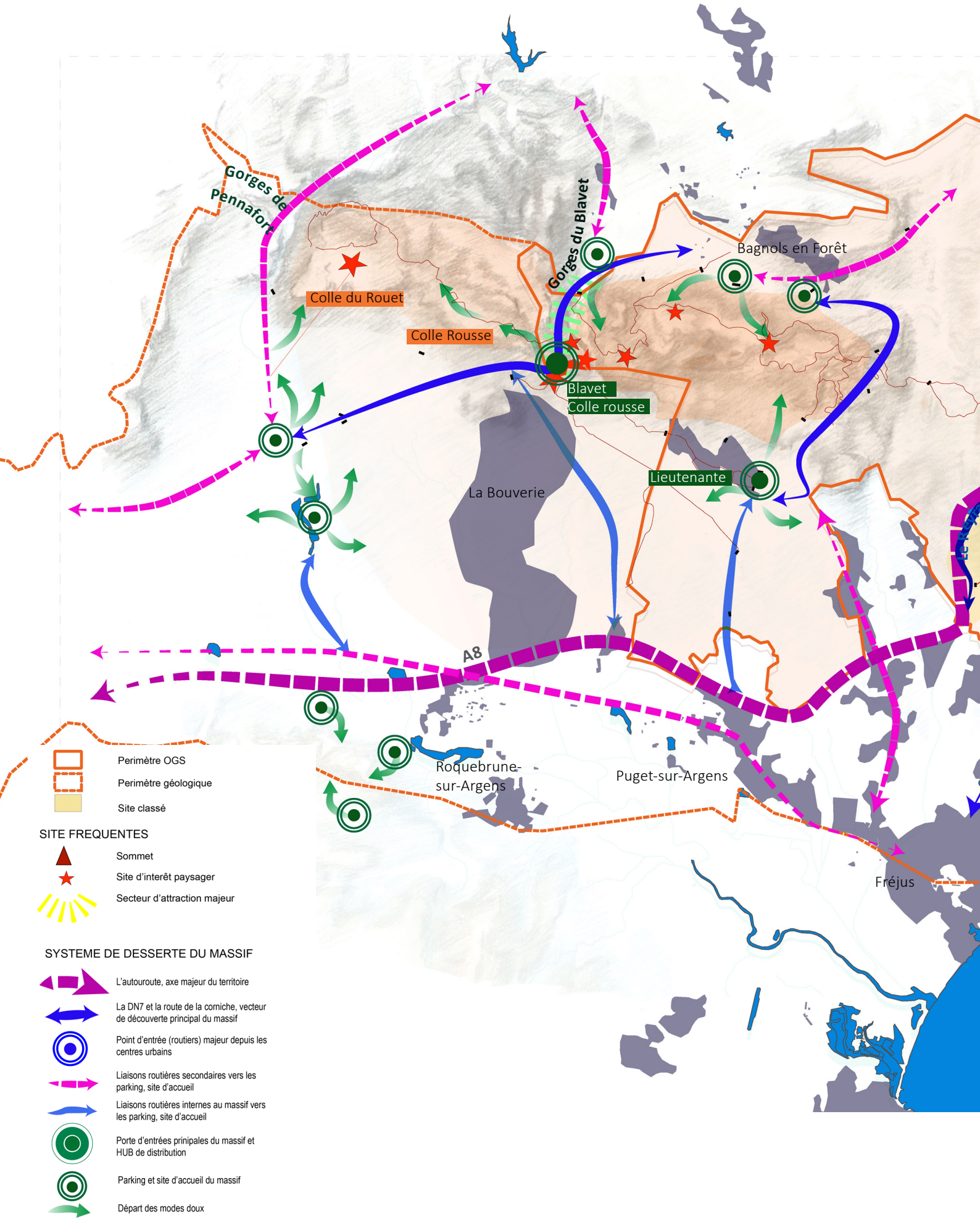
Gorges de Pennafort
Gorges du Blavet
Colle du Rouet
Colle Rousse
Blavet
Colle rousse
Bagnols en Forêt
Lieutenante
La Bouverie
A8
Roquebrune-sur-Argens
Puget-sur-Argens
Fréjus
Perimètre OGS
Perimètre géologique
Site classé
SITE FREQUENTES
Sommet
Site d'interêt paysager
Secteur d'attraction majeur
SYSTEME DE DESSERTE DU MASSIF
L'autouroute, axe majeur du territoire
La DN7 et la route de la corniche, vecteur de découverte principal du massif
Point d'entrée (routiers) majeur depuis les centres urbains
Liaisons routières secondaires vers les parking, site d'accueil
Liaisons routières internes au massif vers les parking, site d'accueil
Porte d'entrées prinipales du massif et HUB de distribution
Parking et site d'accueil du massif
Départ des modes doux

Carte des accès au massif

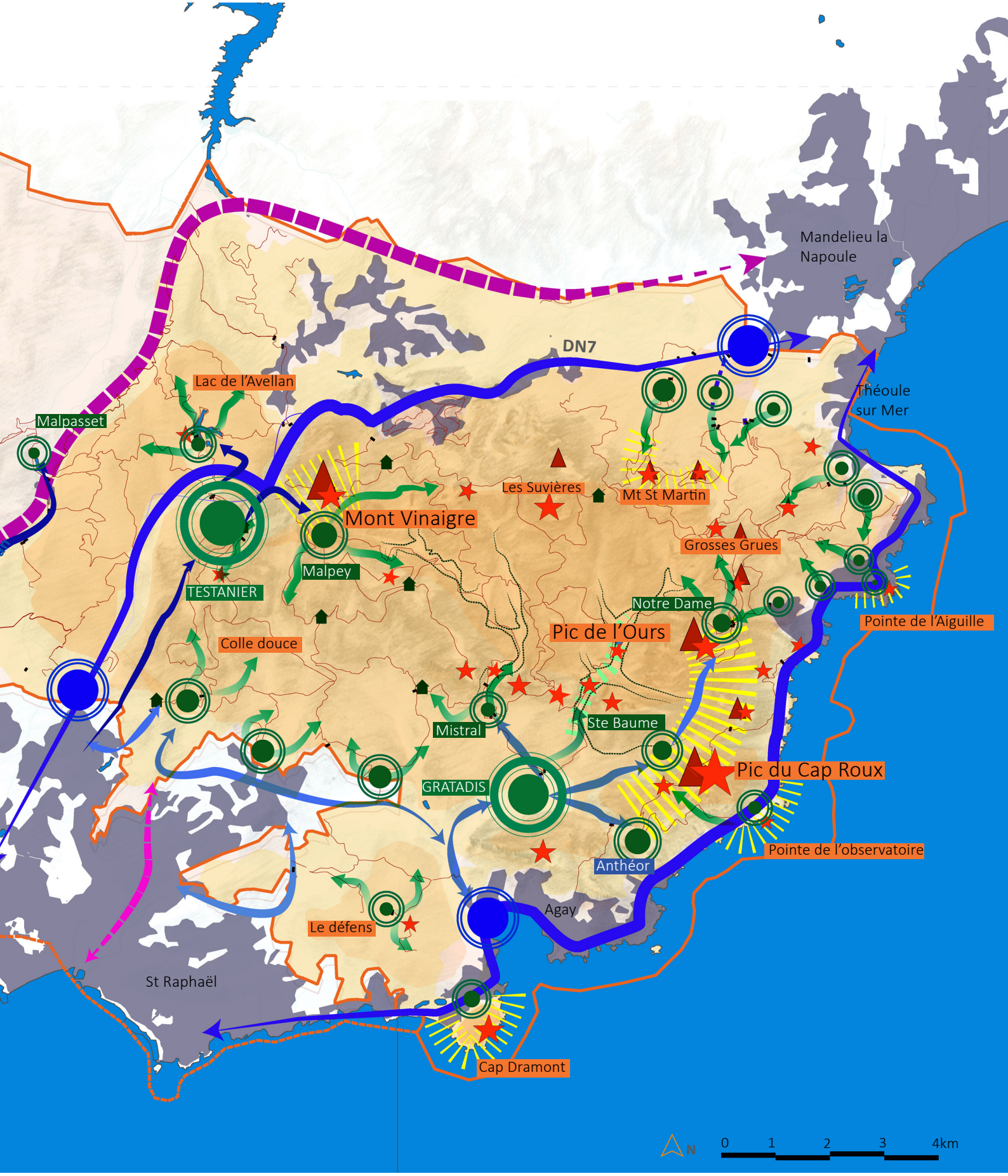

Carte n°36 Synthèse- les accès et points d'accueil au massif
Agence APS, 2019 (Interprétation des cartes IGN et observations de terrain)

Caractère routier toujours présent le long de la corniche d'Or







Le « tout-voiture », une atteinte au caractère sacré des grands sommets

Les routes permettent une grande accessibilité du massif, plus particulièrement des sommets. Bien au delà des limites du périmètre classé, le vocabulaire routier s'importe dans le massif et banalise le paysage. L'enrobé, la voiture et la signalétique routière accompagnent le visiteur jusqu'au pied du pic du Cap Roux et du Mont Vinaigre. Les circuits qu'elles génèrent sont prisés par de nombreux cyclistes de la région et font découvrir les lieux exceptionnels du massif au plus grand nombre. Pourtant hyper-accessibilité des grands sommets du massif pose question. La facilité d'accès dans un vocabulaire banalisant contribue à enlever des esprits le caractère « sacré et précieux » inhérent à ces paysages d'exception. De plus les parkings, disposés en « poches » successives, sur des routes étroites et contraintes impactent la qualité paysagère des lieux.

En montant au Mont Vinaigre : une accessibilité voiture jusqu'au Malpey





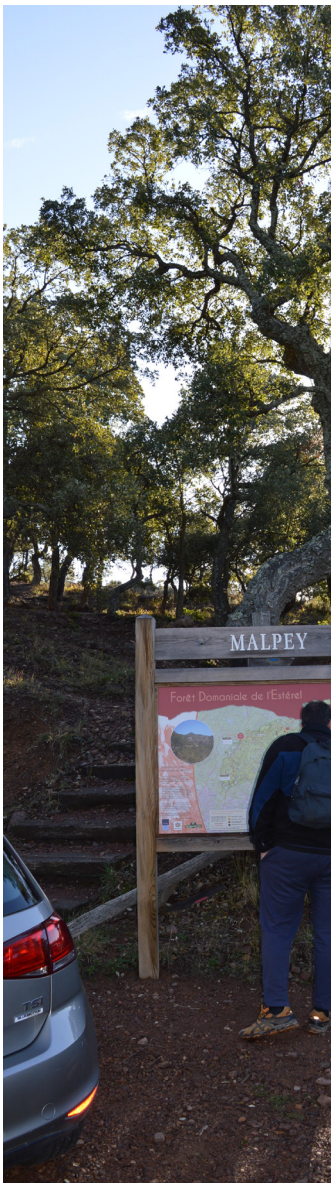



L'enrobé dégradé de l'accès technique accompagne le visiteur jusqu'au sommet

B. TENSIONS VISUELLES ET DE GESTION AUTOUR DES ROUTES ET SENTIERS

Entre routes carrossables très impactantes dans le paysage et disparitions de sentiers ancestraux

Malgré leur nécessité pour la préservation du massif ; les opérations menées dans le cadre de la lutte contre les incendies, élargissant cheminements et accotements débroussaillés ont un impact visuel évident. Ces routes et chemins ont l'avantage de rendre accessible facilement et à tout type de public, cependant leur impact amoindrit la qualité extraordinaire et sacrée des sites majeurs du massif. La route reliant les grands sommets de la Corniche d'Or en est l'exemple parfait.
De l'autre côté, les sentiers traditionnels du massif anciennement parcourus et entretenus par des utilisateurs se referment et disparaissent. En effet le travail de d'entretien des sentiers effectué par l'ONF ces dernières décennies est devenu totalement incompatible avec son budget. Les subventions de l'ONF étant dégressives depuis les années 90, les réparations de routes et d'ouvrages sont gérées aujourd'hui « à l'urgence » et au cas par cas. Les routes du massif se dégradent (nids de poule, érosion des accotements). Les réparations d'urgence sont globalement grossières et inesthétiques (effet de rustine de différentes couleurs) et ne résolvent pas toujours les causes de la dégradation (gestion hydraulique).

Aujourd'hui on constate d'un côté une surfréquentation des sites majeurs, de l'autre, l'oubli et l'effritement d'un patrimoine de l'Estérel. Le manque de signalétique et de connaissance de grand public sont également des facteurs de ce constat. Par ailleurs, la disparition des sentiers, aujourd'hui en grande densité n'est pas forcément un élément négatif (surtout en milieux écologiquement très sensible au piétinement, ou lieu de nidification) mais, à la lumière des sensibilités écologiques, paysagères et des intérêts patrimoniaux, il est primordial de déterminer une stratégie (établir des choix) sur les sentiers à préserver (et baliser), les routes à requestionner.

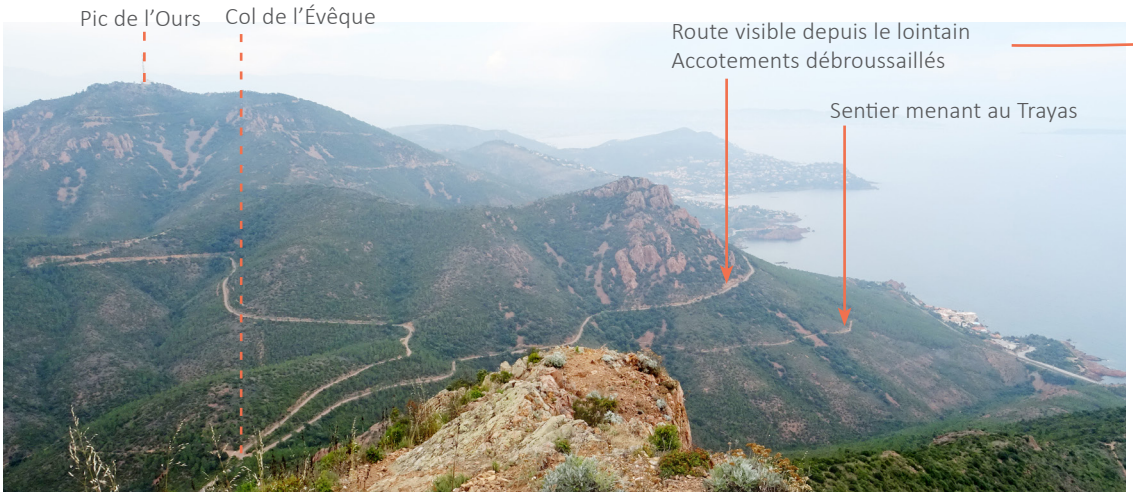



Typologie de cheminements



Route sur le versent du Pic d'Aurelle



Chemin sur le pic du Cap Roux



Sur les versants du Mont Vinaigre



Dégradation de chaussée



Piste ZAP (Zone d'Appui Principale) sur Plan Estérel (50m de débroussaillement de chaque coté)



Sentier fréquenté descendant aux gorges du Blavet



Patrimoine vernaculaire en dégradation

C. MUTATIONS DES (PRÉ) OCCUPATIONS DE SOL

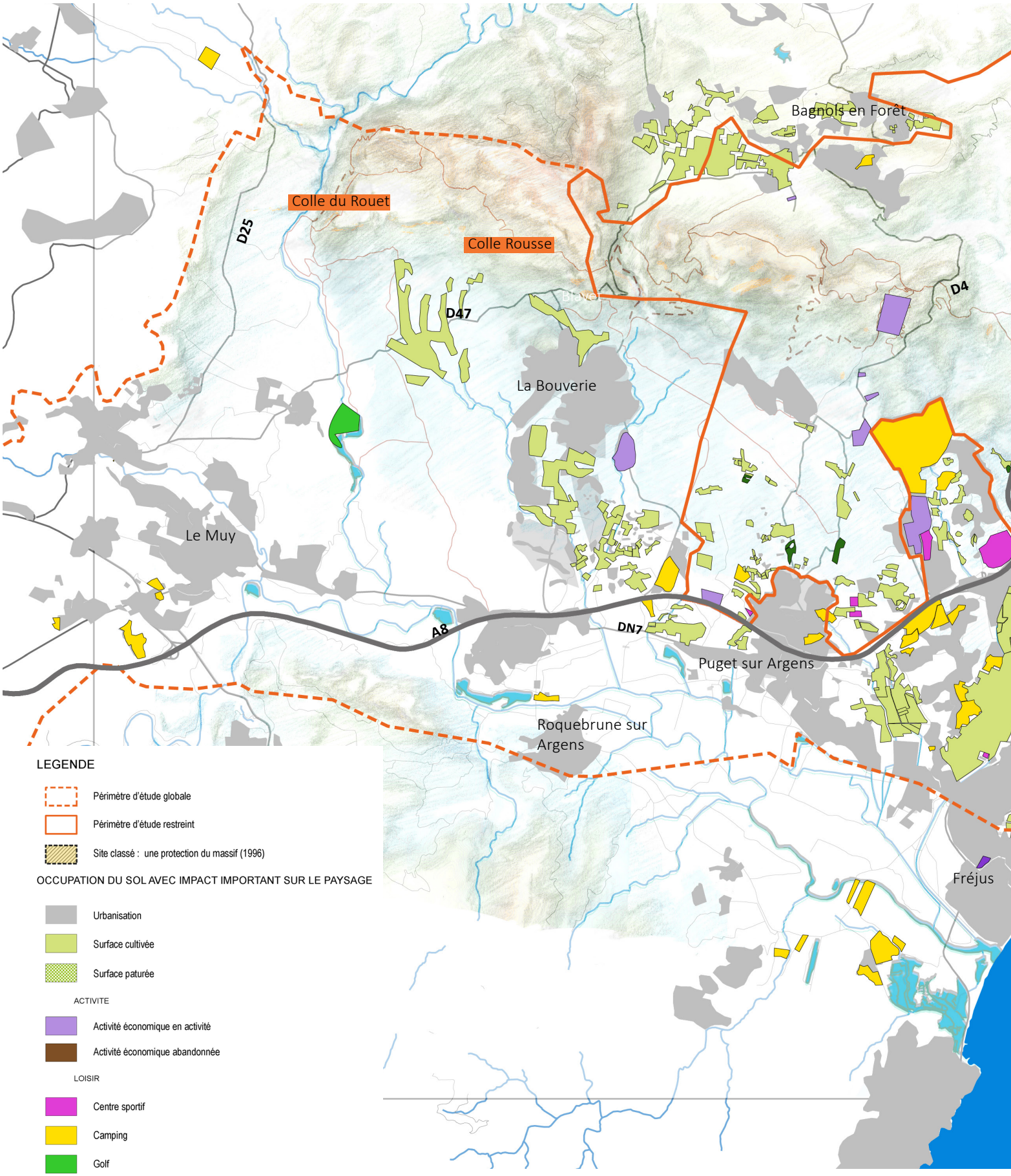

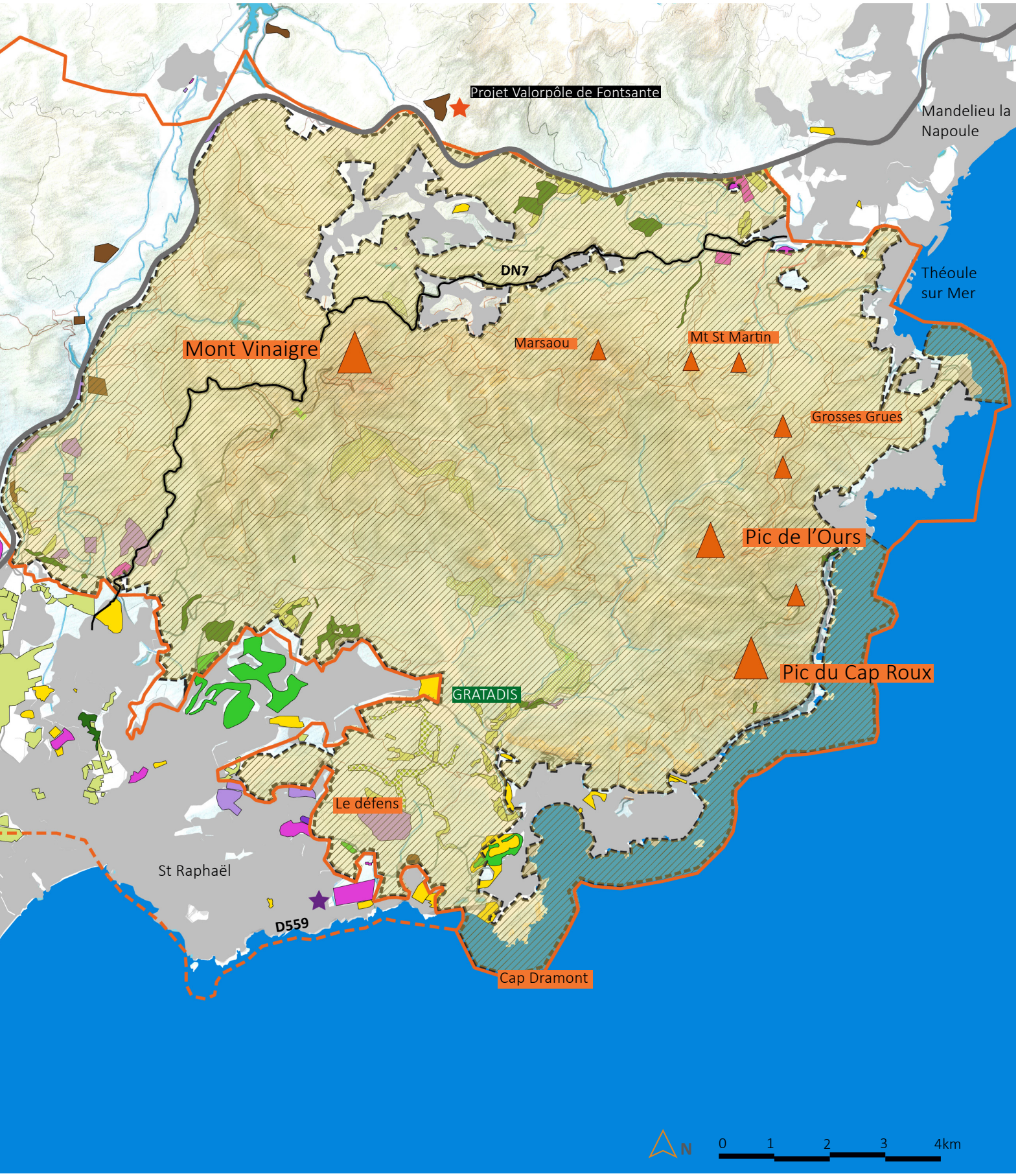

Carte n°37- occupations des sols des lisières du massif

Agence APS, 2019
(Interprétation des photos aériennes et des observations de terrain)

D’un piémont cultivé à une lisière péri-urbaine : des lisières floues, des entrées peu lisibles

Roussiveau, bergerie offrant un paysage pâturé dans les collines du piémont, les cultures de la vallée d’Agay, le domaine Destel, les cultures résiduelles de l’Argentière ou de la Garonne, sont les derniers témoins d’une occupation du massif. Ils constituent les traces de la lisière cultivée, «paysage domestique» intermédiaire tampon entre une nature sauvage et la ville. L’urbanisation progresse en même temps que l’agriculture recule. Des parcelles en déprise agricole bordent la Maison Forestière de Gratadis, des aires de compostage, carrières d’extraction, station d’épuration, golfs, campings occupent à présent l’épaisseur transitoire de la ville au massif de l’Estérel. Le piémont, en contact direct avec la ville, mute peu à peu en lisière urbaine.

Il s’agit d’une part du recul d’une occupation en cohérence avec le site qu’elle occupe, et d’autre part du développement d’activités en déconnexion avec le massif. Il en résulte un paysage peu cohérent, segmenté, dont l’ambiance de déprise, le vocabulaire de « sortie de ville » rentre en conflit avec le site d’exception vers lequel il mène.

Les entrées du massif, inclues dans la lisière péri-urbaine sont peu lisibles, et de moindre qualité.

Caractère de «zone d'activité», de déprise ou de lotissement en conflit avec l'entrée dans un grand site

Carrière du Pont du Duc





parcelle en friche

Déchetterie





Entrée sur la baie d'Agay- Agay



Entrée sur le massif depuis un lotissement- La Louve

D. LISIÈRE URBAINE ET TENSIONS DE COVISIBILITÉ

Le rapport ville-massif, sans transition...

L'attractivité du territoire de la Côte d'Azur a conduit a une forte urbanisation du littoral après guerre. Le territoire du massif de l'Estérel n'a pas fait exception. Le classement du massif en 1996 a stoppé l'urbanisation. La topographie rend le massif extrêmement sensible à la covisibilité. L'Escaillon et le parc résidentiel de l'Estérel, sont les plus intrusifs dans le paysage du massif. En altitude, sur le flan du Mont Vinaigre, c'est l'Estérel privatisé.

Aujourd'hui, les franges du massif non classées sont sujettes à la pression foncière : ainsi les espaces limitrophes de la forêt domaniale de la Colle du Rouet autour du Muy, de la Bouverie et de Puget sur Argens connaissent une forte expansion urbaine.





Anthéor depuis le pic du Cap Roux



La Corniche d'Or, voie ferrée et le Trayas



Etalement urbain sur les collines ensoleillées des Adrets de l'Estérel



Les paysages privés de St Jean de Cannes et de l'Escaillon



Le projet de Fontsante, une menace écologique et paysagère imminente...

Le projet de Fontsante concerne la réhabilitation du site de l'ancienne mine de spath fluor fermée en 1987 sur 90.5 hectares en un pôle multi-filières pour le stockage, le traitement et la valorisation de déchets du BTP (entre autres traitement et de valorisation de MIDND : Mâchefers d'Incinération de Déchets Non Dangereux), de traitement et valorisation déchets verts, le tout associé à production d'énergie électrique par des fermes photovoltaïques. Les déchets mâchefers riches en métaux lourds seraient en grande partie en provenance des grandes agglomérations du 06.
Le site de Fontsante surplombe le lac de Saint Cassien. Il fait encourir au territoire un risque majeur environnemental et de santé publique.
Au delà des dangers sanitaires pour le lac, le projet en limite du site classé de l'Estérel, et au portes du Grand Site aura un impact énorme sur le massif en terme d'image et de co-visibilité.
Le projet rentre en total conflit avec ses sensibilités paysagères et écologiques et avec la démarche Grand Site de France qu'il côtoie.

E. UN VOCABULAIRE HÉTÉROCLITE ET UN BALISAGE ÉPARS : TENSION D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

Le manque de cohérence dans le vocabulaire et la stratégie de balisage contribuent à une mauvaise orientation, une mauvaise information des visiteurs, voire à des conflits d'usage, et plus globalement à une mauvaise lecture du territoire et de ses richesses. Le balisage est donc un enjeu majeur pour le massif qui permettrait de guider, faire découvrir le massif, tout en protégeant les espaces sensibles.




















TOURING-CLUB DE FRANCE


SAINTE BAUME



F. LES SENSIBILITÉS ÉCOLOGIQUES

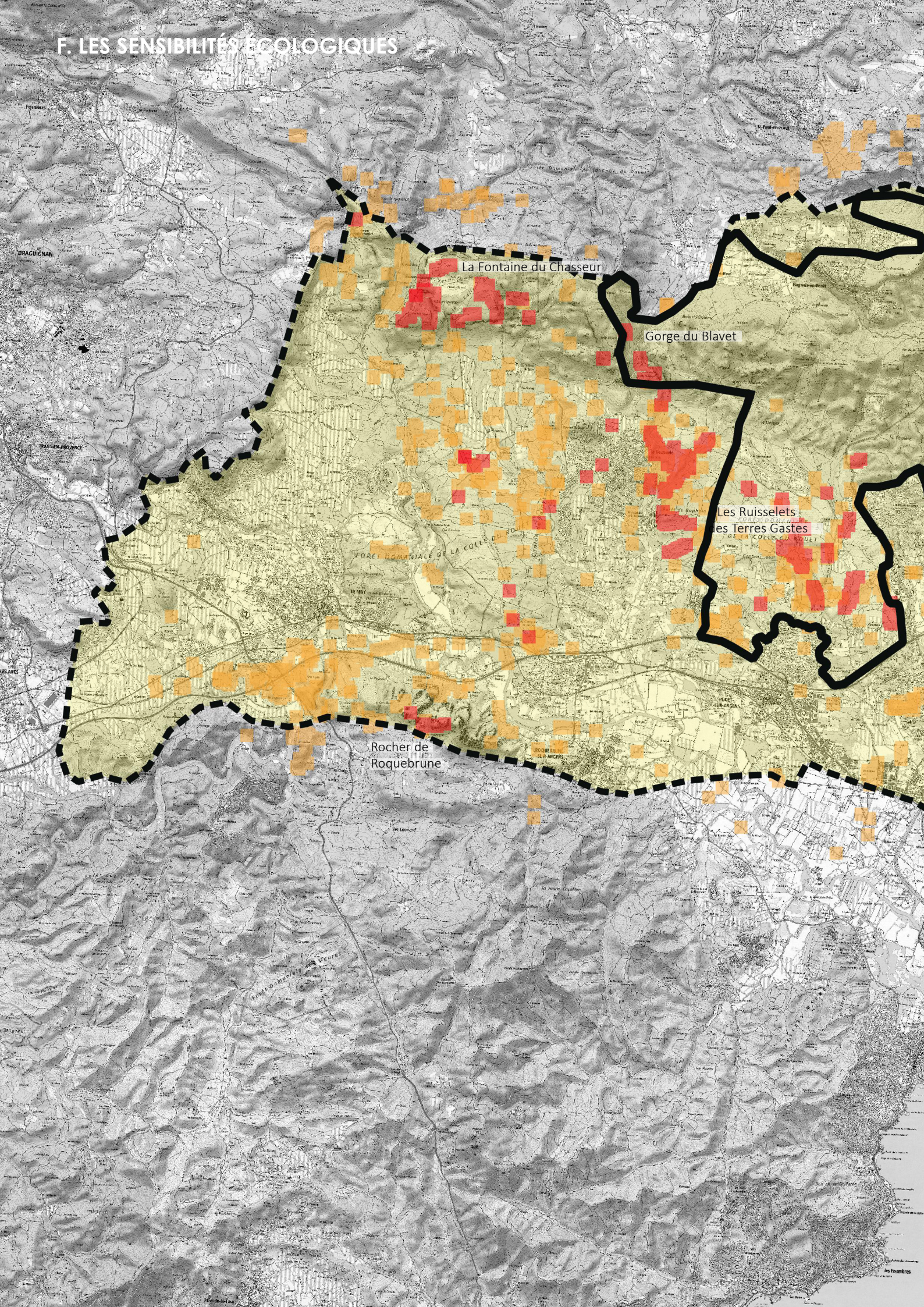

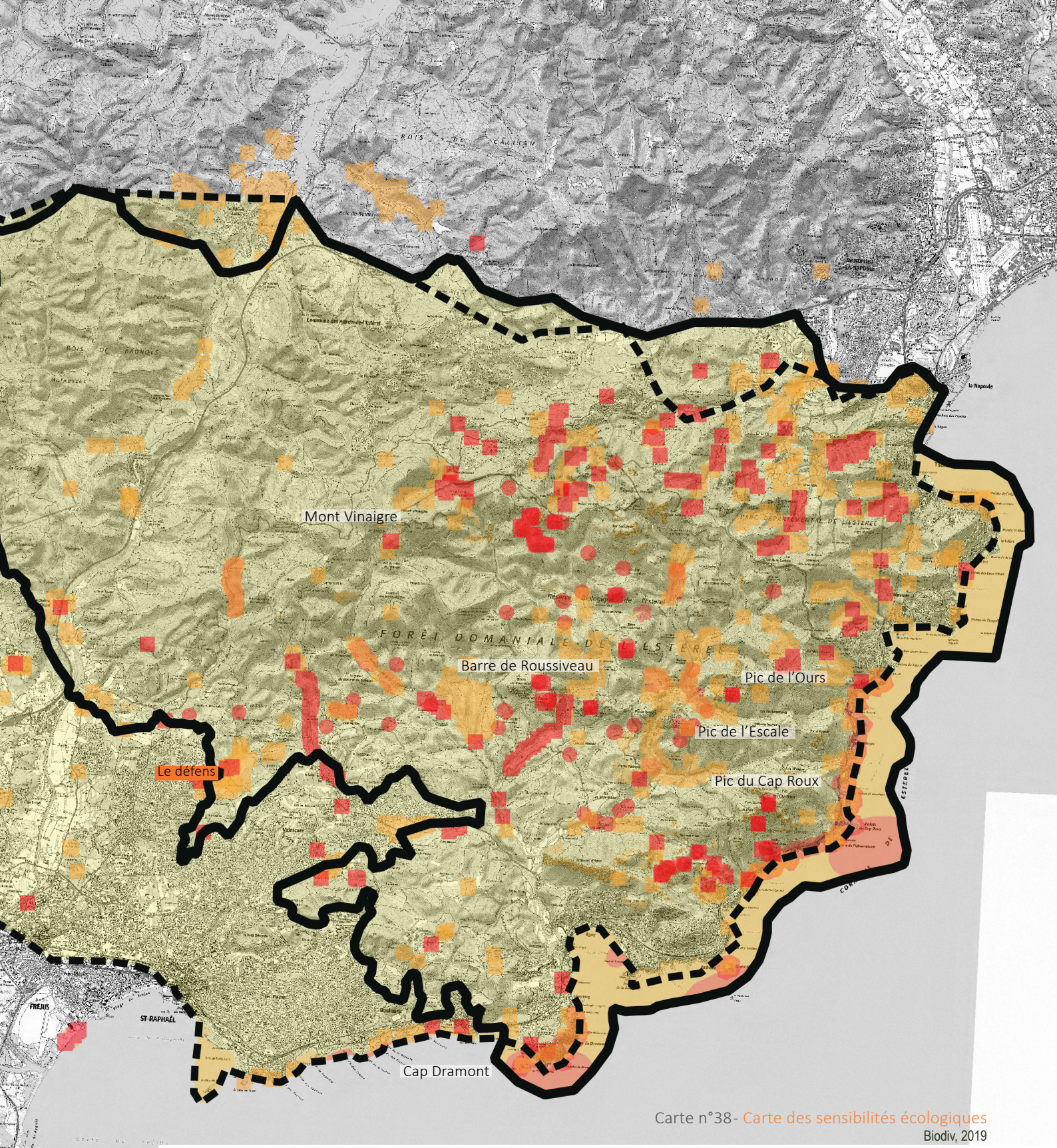

Carte n°38- Carte des sensibilités écologiques
Biodiv, 2019

CONNAISSANCE DES SENSIBILITES HABITATS-FLORE-FAUNE

(données bibliographiques SILENE-Flore, SILENE-Faune et Natura 2000)

SENSIBILITES VIS A VIS DE LA FREQUENTATION

- Très forts enjeux (protection nécessaire)
- Forts enjeux (précautions nécessaire)
- Enjeux ordinaires (faibles à modérés) OU absence de donnée
- Périmètre OGS
- Périmètre d'étude géologique

Fond Scan25 IGN

N

0 2.5 5 km

Les tensions appliquées sur les milieux écologiques, bien identifiées dans les documents d'Objectif Natura 2000, sont résultantes de la pression anthropique, de la surfréquentation des sites, du réchauffement climatique, ou de maladies/plantes invasives.

Pour les milieux terrestres, sans bouleversements majeur, des tendances sont observées :
- Les incendies répétés sur certains secteurs (la Louve) conduisent à leur désertification, les conditions climatiques de ces dernières années (sécheresses répétées) impactent la végétation (assèchement d'individus, assèchements de ruisselets)
- Les ravageurs et maladies ont diminué la densité et l'âge des peuplements de pins maritimes (matsucoccus) et de suberaie (Bombyx disparate)
- Le matorral arborescent à Juniperus tend à disparaitre.

De plus la sur-fréquentation de sites sensibles (Pic du cap Roux), et localement la pratique de certaines activités sportives dégradent les lieux et sont néfastes pour certaines espèces (escalade, randonnée, vtt etc...). Les débroussaillement DFCI qui s'ils sont indifférenciés, impactent certains habitats (comme celui des tortues d'Hermann). L'impact des débroussaillements est pris en compte dans l'actualisation du PIDAF d'avril 2017.

Pour les milieux marins les tensions sont causées par :
- La surfréquentation estivale (balnéaire et chasse sous marine) et l'absence de circulation définies sur les interfaces terre/mer
- La pollution (déchets liquides et solides)
- Les mouillages mécaniques qui dégradent les fonds marins (pression sur les herbiers de Posidonie)
- La sur-fréquentation de «spots» par les plongeurs (Dramont, île d'or, cantonnement du Cap Roux, îlot des Vieille, Lion de Mer)
- Le développement d'espèces invasives comme (Caulerpa racemosa, Caulerpa taxifolia).
- Le réchauffement global des eaux

Afin d'obtenir un premier aperçu des sensibilités des milieux, de la faune et de la flore vis-à-vis de la fréquentation, un recueil et un tri des données naturalistes existantes ont été effectués. Les informations naturalistes disponibles dans la base de données SILENE du Conservatoire Botanique National Méditerranéen et du Conservatoire des Espaces Naturels PACA ainsi que les principales informations Natura 2000 ont été récupérées pour cela. Le tri a été réalisé à partir de la valeur patrimoniale des habitats naturels et des espèces végétales et animales, c'est à dire la valeur reposant sur la rareté de l'espèce sur le territoire et son degré de menace évalué par les spécialistes sur le territoire national (IUCN). Seules les espèces à très forte valeur patrimoniale ou représentatives de milieux, particulièrement typiques et originales, ont été retenues. Leur sensibilité vis-à-vis de la fréquentation, principalement la randonnée, le VTT, l'équitation et l'escalade a ensuite été évaluée pour l'obtention d'un enjeu local de conservation les concernant.
Une cartographie des sensibilités écologiques vis-à-vis de la fréquentation du public a donc pu être obtenue.

Cette carte et la méthode ont été discutées avec divers spécialistes de l'environnement. Elle constitue un état des connaissances bibliographique et pourra servir de point de départ, en tant qu'outil de discussion, à une analyse plus précise de terrain.

Les principales limites de cette carte sont à la fois l'abondance et la disparité des données disponibles. Celles-ci sont en effet directement dépendantes des pressions de prospection dont ont pu bénéficier les secteurs de l'Estérel à travers le temps. Elles peuvent donc être très abondantes et précises dans certains secteurs (site du CEN, zones Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles…) ou bien plus imprécises voire absentes dans d'autres zones moins prospectées. La non figuration d'un secteur sensible sur la carte ne sera donc pas toujours indicatrice d'un réel faible enjeu sur site et nécessiterait des vérifications terrain. Un autre biais de cette carte peut venir du choix et du tri des espèces les plus « patrimoniales ». Ce secteur particulièrement riche constitue en effet un haut-lieu de biodiversité et seuls les milieux et espèces les plus rares et menacées ont été sélectionnées pour ne pas surcharger les informations. Il est important de signaler qu'une biodiversité localement 'ordinaire' peut être considérée ailleurs comme patrimoniale, en particulier dans des territoires moins exceptionnels. Par ailleurs, de très nombreuses données liées à des espèces mobiles de la faune patrimoniale n'ont pu être retenues et seuls les gîtes avérés et les sites de nidification terrestres peuvent figurer sur la carte. En ce qui concerne le milieu marin, il a été choisi d'indiquer un enjeu fort dans tout le secteur étant donné le manque des données précises disponibles, le caractère diffus des enjeux et l'importante mobilité des espèces pélagiques.

Sommet

Site d'attraction majeurs du massif

Site classé : une protection du massif (1996) en réponse à la pression urbaine

Perimètre OGS

Perimètre géologique de l'Estérel

TENSION LISIBILTE ET ACCESSIBILITE DU MASSIF DEPUIS L'EXTERIEUR

DES ACCES CONTRAINTS ET PEU LISIBLES DEPUIS LES CENTRE URBAINS

Accès majeur au massif depuis la ville : manque de lisibilité, vocabulaire banalisant

Sites d'accueil principaux dans le massif : manque de lisibilité, manqe d'informations, ne joue pas le rôle de «portes» du massif

Accès direct au massif peu lisibles et peu qualitatifs

Accès direct au massif en milieu résidentiel. Conflit d'usage, accès peu lisibles et peu qualitatifs

Activité impactant la qualité des accès

DES LIMITES DE MASSIF DEVENUES FLOUES

Limite du massif «floutée» par l'urbanisation et conflits d'usages : point de contact direct entre une forme urbaine diffuse et l'Estérel naturel

Lisière urbaine en mutation : conflit avec une bonne lecture et porosité entre espace naturel, travaillé et habité

DES SITES MAJEURS DESACRALISES PAR LEUR ACCESSIBILITE

Site majeurs «desacralisés» par la grande proximité des accessibilités voitures

Accès routier et accueil contraints en site d'exception : amoindrissement de la qualité d'expérience des visiteurs

TENSION MUTATION DES USAGES ET ACTIVITES DU MASSIF

Une lisière cultivée en mutation : des exploitations en activités mais une tendance globale à la déprise agricole

Maisons forestières abandonnées, risque de perte d'un patrimoine historique du massif

Maisons forestières entretenues

Maisons forestières en vente

TENSIONS COVISIBILITE

DES IMPACTS VISUELLES, ATTEINTES AU CARACTERE EXEPTIONNEL DU MASSIF

Zone urbaine peu integrée en forte covisibilité depuis les sommets

Surface urbaine en site naturel très impactant dans le paysage Estérellien

Développement urbain dans forme urbaine dffuse sur les espace naturels.

Projet d'enfouissement de déchet Valorpole de Fontsante : limite immédiate et forte covisibilité avec les sommets nord de l'Estérel

Ligne haute tension

TENSIONS ECOLOGIQUES ET PAYSAGERES

Sentiers des versents de la Corniche d'Or très impactant visuellement

Débroussaillement important : impact écologique et paysager

Tendance à la desertification, surface situé sur un couloir de feux

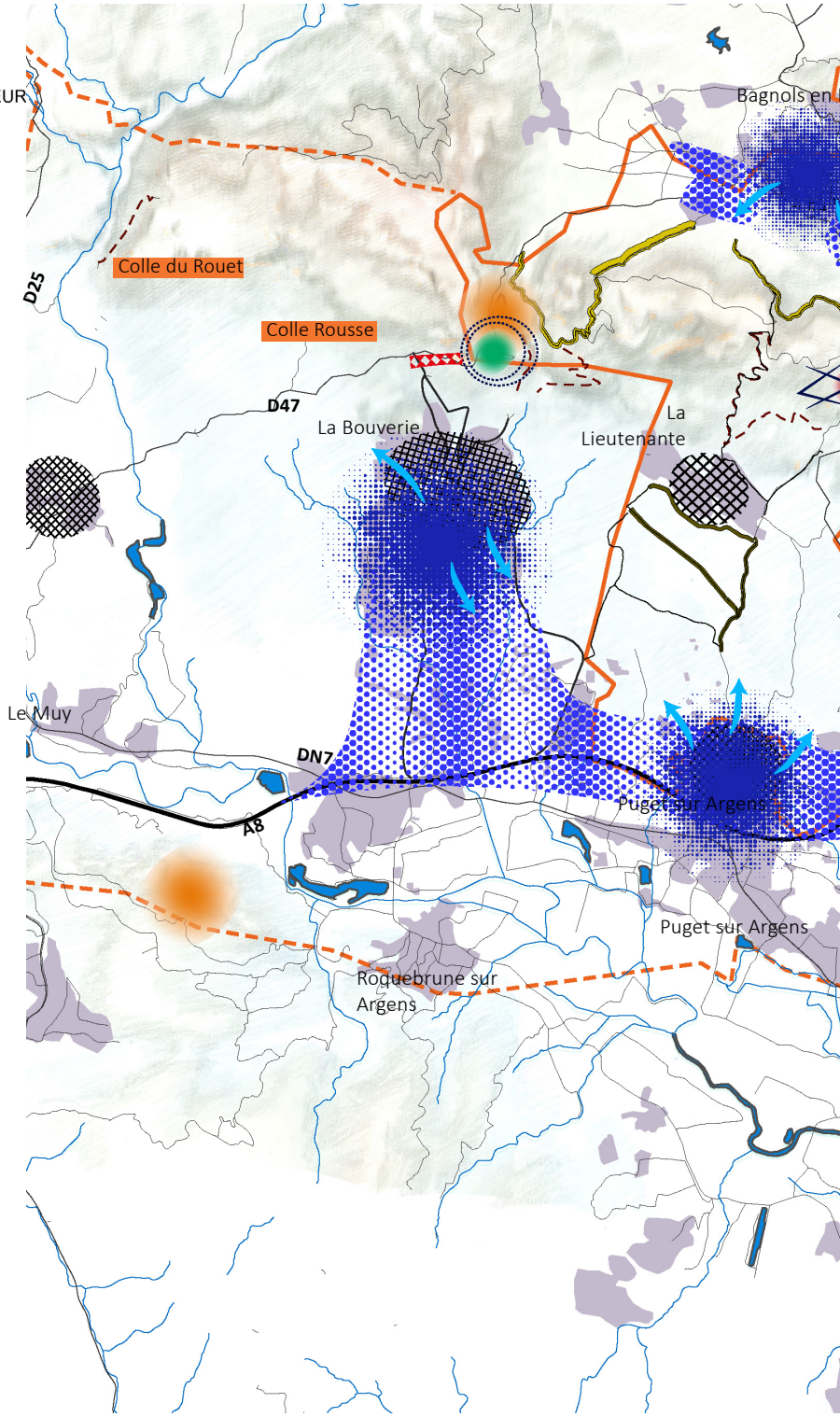

Carte de synthèse des tensions

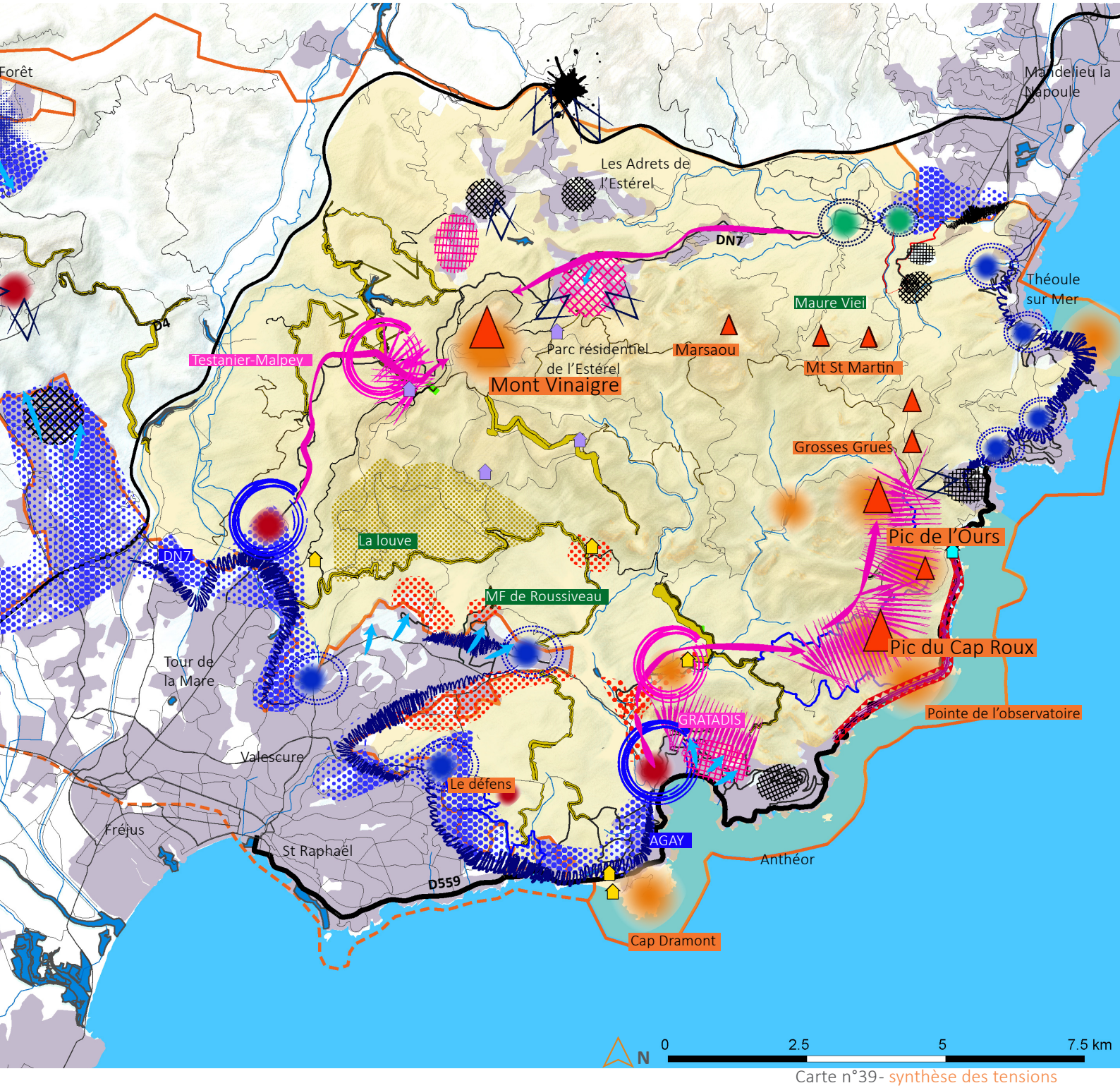

Carte n°39- synthèse des tensions
Agence APS, 2019

4 ENJEUX AUTOUR DU MASSIF
L'Estérel demain ?

En accord avec la démarche du plan paysager, les enjeux s'articulent autour de trois grands axes :

Enjeu 1 - MIEUX CONSIDÉRER LE MASSIF, C'EST À DIRE MIEUX SIGNALER ET SENTIR L'APPROCHE ET L'ENTRÉE DANS UN SITE D'EXCEPTION

• **Donner envie, inspirer le visiteur, lui fournir une première image, une philosophie et un esprit des lieux du massif, des premières clefs de compréhension**

• Un des premiers enjeux concernera la sensibilisation et l'accès à l'information sur le Grand Site avant de s'y rendre..
Les supports d'information utilisés, l'accès facile à une information fiable et à jour (donc le rôle des Offices de Tourisme), les partenariats avec les professionnels du tourisme seront des éléments constitutifs forts de cette partie.

• **Signaler l'approche du massif depuis les grands axes de communication. Le massif reste peu visible depuis les extérieurs, l'approche du territoire de l'Estérel mérite d'être signalée depuis les grands axes**.
La signalétique d'inspiration sur les voies routières et autoroutières sera à prendre en compte.

• **Développer une stratégie paysagère d'interfaces, valoriser dans une recherche d'harmonie, l'assise périphérique urbaine et paysagère du massif, lisière du «Grand Site».** Les limites du massif floutées dans les lisières périurbaines doivent être redéfinies dans une recherche de cohérence, et de porosité avec l'espace urbain. D'une lisière péri-urbaine, il s'agit de retrouver une « frange habitée de Grand Site » tout en apaisant d'éventuels conflits d'usages entre fréquentation et espace de vie.

• **Structurer et valoriser l'orientation des visiteurs pour relier les « portes d'entrée » du massif.**
Depuis les grands axes, qualifier les parcours «réceptacles» de découverte et d'approche vers les « portes » du massif en offrant (et en révélant) une progression paysagère jusqu'aux lisières du « Grand Site ».
Ceci prend également en compte La signalétique d'inspiration et surtout directionnelle d'accès au Grand Site sur les voies routières ;

• **Favoriser les accès par des mobilités douces dans un esprit différent plus tourné vers le futur.**
Différents enjeux existent à ce niveau, on peut les résumer ainsi :

- La valorisation des mobilités existantes par transports en commun, notamment par le train ;
- L'avènement de projets opérationnels (souvent de simples intentions à ce stade) de mobilités pédestres et/ou cyclistes entre les différents pôles émetteurs et l'entrée du Grand Site ;

Enjeu 2 - MIEUX VIVRE ET EXPÉRIMENTER LE MASSIF, C'EST À DIRE ALLIER L'ACCUEIL DE FLUX TOURISTIQUES D'AMPLEUR AVEC LA SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE, ÉCOLOGIQUE ET PATRIMONIALE DU MASSIF

• **Améliorer et réordonner la qualité d'accueil sur les sites emblématiques**

• **Maîtriser l'accès à la qualité de découverte des richesses peu connues de l'Estérel « intérieur ».** En effet, aujourd'hui : d'un côté une concentration des pratiques touristiques sur les sommets emblématiques (Pic du Cap Roux, Pic de l'Ours) et la Corniche d'Or, de l'autre un massif « intérieur » inconnu à valoriser et à protéger. Cette partie comprendra notamment le choix du réseau d'itinéraires

et de sites avec plusieurs enjeux forts :

- Le choix du réseau d'itinéraires sera au croisement de considérations diverses (capacité matérielle d'aménagement et d'entretien, impact potentiel sur le milieu de certains itinéraires, attractivité/intérêt du site ou de l'itinéraire),
- La valorisation d'itinérances de plusieurs jours peut être un élément de réflexion,
- Cette valorisation devra prendre en compte
  - La diversité des usagers du massif :
  - Les différents niveaux de pratiques pour les sports et activités de nature
  - Les différents publics : habitants/touristes, classes sociales différentes et notamment éviter l'écueil de l'ethnocentrisme sur la classe-moyenne et prendre en compte les attentes/ pratiques des classes populaires/défavorisées dans l'accès à l'espace naturel.

• **Les impacts positifs ou négatifs sur le milieu** ; Certaines activités (notamment avec des seuils de haute fréquentation et intensité) peuvent être des sources de dégradation des milieux naturels et des biotopes. Dans la plupart des cas, il existe actuellement un bénéfice du doute car un manque de données précises est généralement la règle. Les activités pouvant être sources d'interrogation sont principalement : la chasse sous-marine, le nautisme (mouillage), les activités motorisées. Un ensemble d'interrogations existent aussi sur l'escalade sur certains sites et à certaines périodes ainsi que sur la descente VTT sur certains lieux à sols fragiles.

• **La prise en compte de certains milieux sensibles** : certains milieux marins ou terrestres hypersensibles et/ou rares devront être exempts de toute activité (parfois à certaines périodes et avec de simple détours) qui pourraient nuire à la préservation du milieu et des espèces présentes. Les oueds à lauriers roses font, par exemple, partie de ces milieux fragiles sensibles.

- La prise en compte des notions de sécurité et de conflits d'usage. Parmi ces enjeux on retrouvera :
  - Les enjeux les plus sensibles en termes de conflits d'usages. Ils s'articulent actuellement autour des activités « chasse / promenade-randonnée-cueillette/ agriculture » et des interfaces « promeneurs / vététistes » notamment le dimanche.
  - La sécurité du massif et des pratiquants concernant le risque incendie et certains lieux sensibles (comme anciennes mines ou certains monuments par exemple).

• **L'accueil, l'information et de la diffusion des pratiques** (touristiques) est donc un sujet majeur pour l'amélioration de l'expérience touristique et la mise en valeur du massif.
La diffusion de l'information et la sensibilisation des habitants et des touristes notamment par les professionnels.

• **Réinterroger la notion de parcours et d'accessibilité**, modifier le regard, changer l'appropriation du site. La gestion et le vocabulaire des accès voitures est un enjeu majeur. Ainsi, l'accessibilité voiture actuelle de la Corniche d'Or, du pic du Cap Roux-pic de l'Ours banalise le caractère sacré et exceptionnel du massif et amoindrit l'expérience sensible du visiteur. Il est nécessaire de marquer les seuils du massif et de trouver un juste curseur entre aisance d'accessibilité et contention de la voiture nécessaire à la préservation du massif
Le cas des routes internes au massif sera un sujet fort de cette partie. Les principes d'évolution peuvent s'incarner dans différents scénarii totalement différents (du statut quant à la fermeture totale ou partielle avec navette).

• Activer la valorisation des entrées dans le massif comme seuil et pôle d'accueil dans un site exceptionnel. L'accueil sur site constitue un enjeu majeur du Schéma d'Accueil avec :

• La reconnaissance de secteurs majeurs d'entrée / stationnement au Grand Site (et donc de la qualité paysagère, de l'information et des services afférents présents). Par exemple :

- La vallée de l'Agay jusqu'à Gratadis, porte d'entrée naturelle du massif et le pôle du Testanier-Malpey sont les deux entrées majeures et stratégiques du massif de l'Estérel. Ces deux pôles, réceptacles touristique doivent répondre dans un vocabulaire de qualité aux enjeux d'accueil et de diffusion des pratiques touristiques.
- La meilleure identification des entrées à l'Est (Alpes Maritimes) ou à l'Ouest
- Dans ce cadre, la vallée de l'Agay et le ravin du Grenouillet pourraient être revalorisés comme porte majeure d'accès depuis le littoral.

• Le mode de traitement des autres aires de stationnement/ entrées,

• Le cas spécifique des accès à mer (calanques) et des accès mixtes mer/massif.

• **Renforcer l'accès et les liaisons dans le massif en activant la promotion des modes doux** : par exemple, la proximité entre la gare du Trayas et le massif (Pic du Cap Roux, pointe de l'observatoire) offre une opportunité d'accès alternative à la voiture. De manière générale, la mise en relation des portes d'entrées et des sites d'intérêt du massif dans un réseau de signalétique homogénéisé est un enjeu pour l'accueil du public (faut-il créer une charte signalétique «Estérel Grand Site» ?).

• Mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel de l'Estérel pour accueillir le public et servir de support de sentier d'interprétation. Les maisons forestières constituent une richesse patrimoniale à préserver et certaines pourront potentiellement intégrer les parcours visiteurs (Maison du Grand Site, lieu d'interprétation du paysage et de l'histoire du massif, plateforme d'orientation etc...)

Enjeu 3 - PROTÉGER LA VALEUR PAYSAGÈRE ET ÉCOLOGIQUE DU MASSIF

• Préserver le massif et sensibiliser les visiteurs autour de la menace incendie

• Développer des alternatives adaptées diversifiant la pratique du débroussaillage DFCI. La diversification du débroussaillage DFCI permet une meilleure adaptation à des enjeux écologiques variés (pâturage, cueillette)

• Préserver et valoriser les paysages emblématiques de l'Estérel qui pourraient être amenés à muter : le piémont occidental (« la plaine détritique »), entrée de qualité sur le massif occidental (vignes, chênes lièges écorcés), le paysage pâturé de la maison de Roussiveau, la vallée cultivée de l'Agay. Témoins d'une histoire passée, d'un Estérel vivant et habité, ces «paysages domestiques» doivent être considérés comme un patrimoine.

• **Préserver la fragilité des écosystèmes face aux contraintes de fréquentation** par le choix d'itinéraires, le balisage des sentiers et la pédagogie au regard des sensibilités paysagères.

• Le patrimoine environnemental qui exprime la fragilité de ces milieux méditerranéens à la fois au niveau terrestre et marin. Sa connaissance est encore fragmentaire.

L'enjeu sera de pouvoir concilier sa préservation, voire amélioration, avec les différents itinéraires et activités pouvant être prévus. Le choix des tracés, des activités, la sensibilisation des pratiquants voire

• Le patrimoine culturel riche d'une très grande diversité de sites allant de la Protohistoire, l'Antiquité à l'histoire récente et mémorielle du massif. L'enjeu sera d'en laisser certains en défend pour préservation mais aussi d'en valoriser d'autres pour raconter à tous les différents aspects de cette grande frise historique.

Cela entend :
La réglementation des pratiques et des lieux seront les outils qui porteront cette réflexion.

• Valoriser les éléments de paysage comme nouveaux vecteurs de découverte du massif : les vallons, le patrimoine géologique...

Les paysages spectaculaires de la mer vers le massif, du massif vers la mer, à l'intérieur. Ils constituent l'âme du projet de Grand Site. L'enjeu est ici de les préserver, les améliorer, les valoriser
Créer une nouvelle charte de gestion et de mise en valeur paysagère du massif, imaginer et développer de nouvelles pratiques de «culture» du paysage (naturel ou cultivé).

Le patrimoine géologique, dont tout particulièrement l'histoire volcanique, constitue le contenu du projet de Grand Site. L'enjeu est ici de permettre d'en raconter l'histoire à tous autour de ses sites majeurs et de ses panoramas (lecture de paysage). Pour cela, une réflexion s'impose sur l'intégration d'un discours scientifique « actualisé » et vulgarisé.

Sommet

Site d'intéret majeur du massif

Site classé : une protection du massif (1996) en réponse à la pression urbaine

Perimètre OGS

Perimètre géologique de l'Estérel

Maisons forestières abandonnées, risque de perte d'un patrimoine historique du massif

Maisons forestières entretenues

Maisons forestières en vente

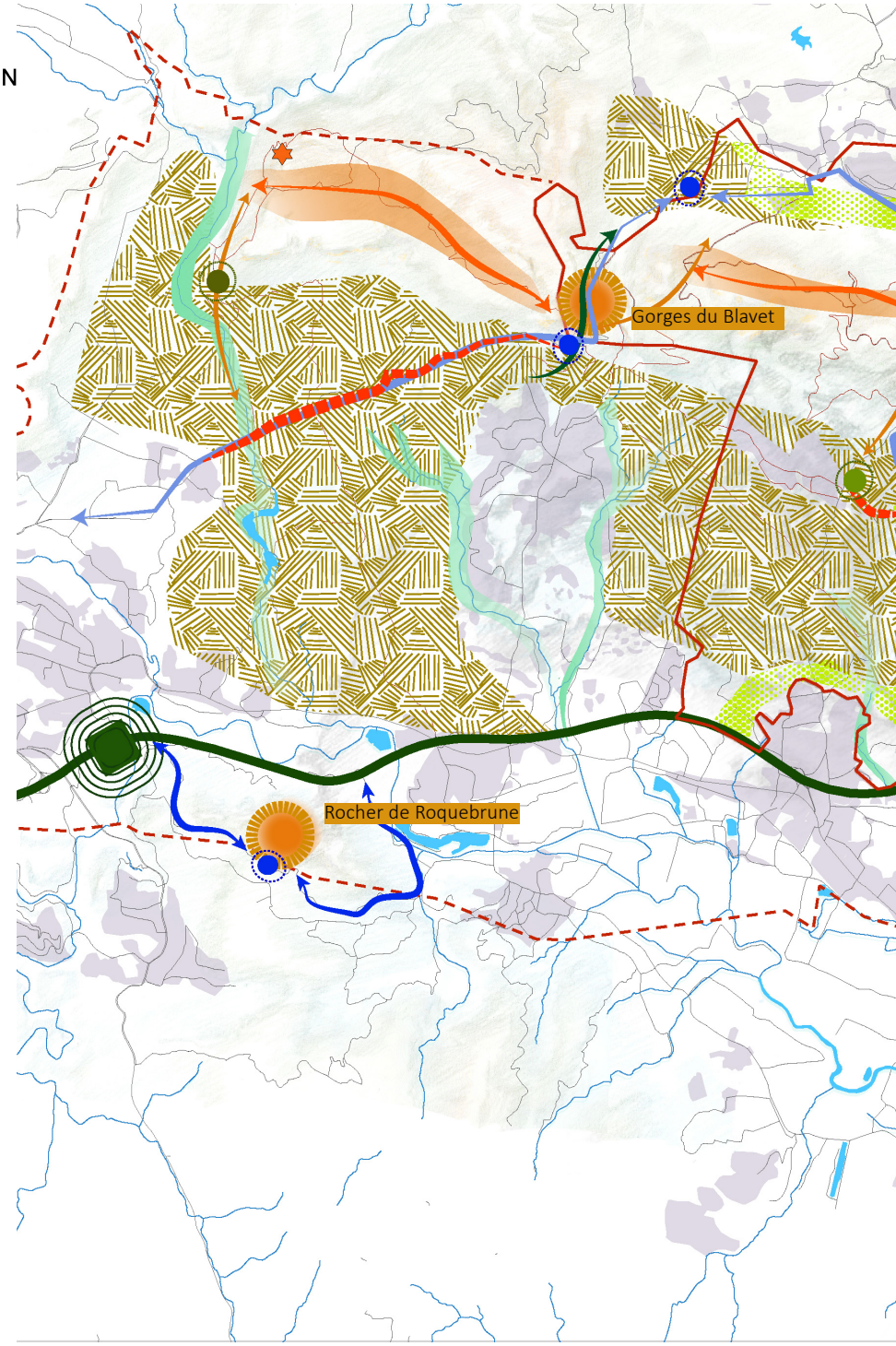

SENTIR L'APPROCHE D'UN SITE D'EXCEPTION

Enjeu de lisibilité

> Signaler l'approche du massif de l'Estérel depuis les axes majeurs

Signaler le massif depuis l'autoroute A8

Marquer les entrées dans le massif depuis la route de Cannes (DN7) et la corniche d'Or (baie d'Agay)

Signaler les entrées secondaires depuis les grandes voies de dessertes

Enjeu de cohérence avec les franges urbaines

> Tisser un lien entre entre espace urbain et coeur du massif

Voirie en milieu urbain menant au Grand Site

Voirie en milieu périurbain en lisiière de Grand Site

DN7 paysage du massif

Voirie sur site d'exception

> Redefinir une lisière cohérente et poreuse entre espace urbain et le massif

Recréer un paysage de transition, lisières du massif porteuse d'identité et d'usages

Dessiner un maillage de voiries intégrant la frange péri-urbaine à un vocabulaire rattaché au Grand Site

Définir des entrées de qualité depuis la frange périurbaine de Fréjus et St Raphaël

VIVRE ET EXPERIMENTER LE MASSIF

Enjeu d'accueil et de gestion des flux touristiques

Créer des pôles d'accueil et d'information des visiteurs : sites stratégiques d'information, de direction et de distribution des visiteurs sur le massif

Mettre en cohérence les grands site emblématiques en privilégiant les modes doux

Mieux répartir les pratiques touristiques dans le massif

Faciliter l'accès au massif depuis le littoral par les mode doux

Valoriser les accès au massif depuis les gares de la Corniche d'Or

Enjeu de mise en valeur

> Marquer l'entrée dans les sites emblématiques

Marquer les seuils d'entrée sur le site d'exception

Valoriser le vocabulaire routier sur les voies situées dans les sites d'exception

> Mettre en valeur le patrimoine de l'Estérel

Valoriser le patrimoine architectural et paysager en lieu d'accueil et d'interprétation du massif

Valoriser le patrimoine naturel des ravins, vecteur de découverte du massif

Valoriser l'Agay et le Grenouillet Porte d'entrée naturelle du massif depuis le littoral

PROTEGER LES QUALITES PAYSAGERES ET ECOLOGIQUES DU MASSIF

Conserver les entrées de massif de qualité (D4)

Paysages identitaires à préserver

Informer, encadrer les pratiques touristiques soumis à de fortes fréquentation

Protéger les vallons, supports écologiques majeurs et sensibles du massif

Préserver les sites écologiques majeurs de la fréquentation touristique

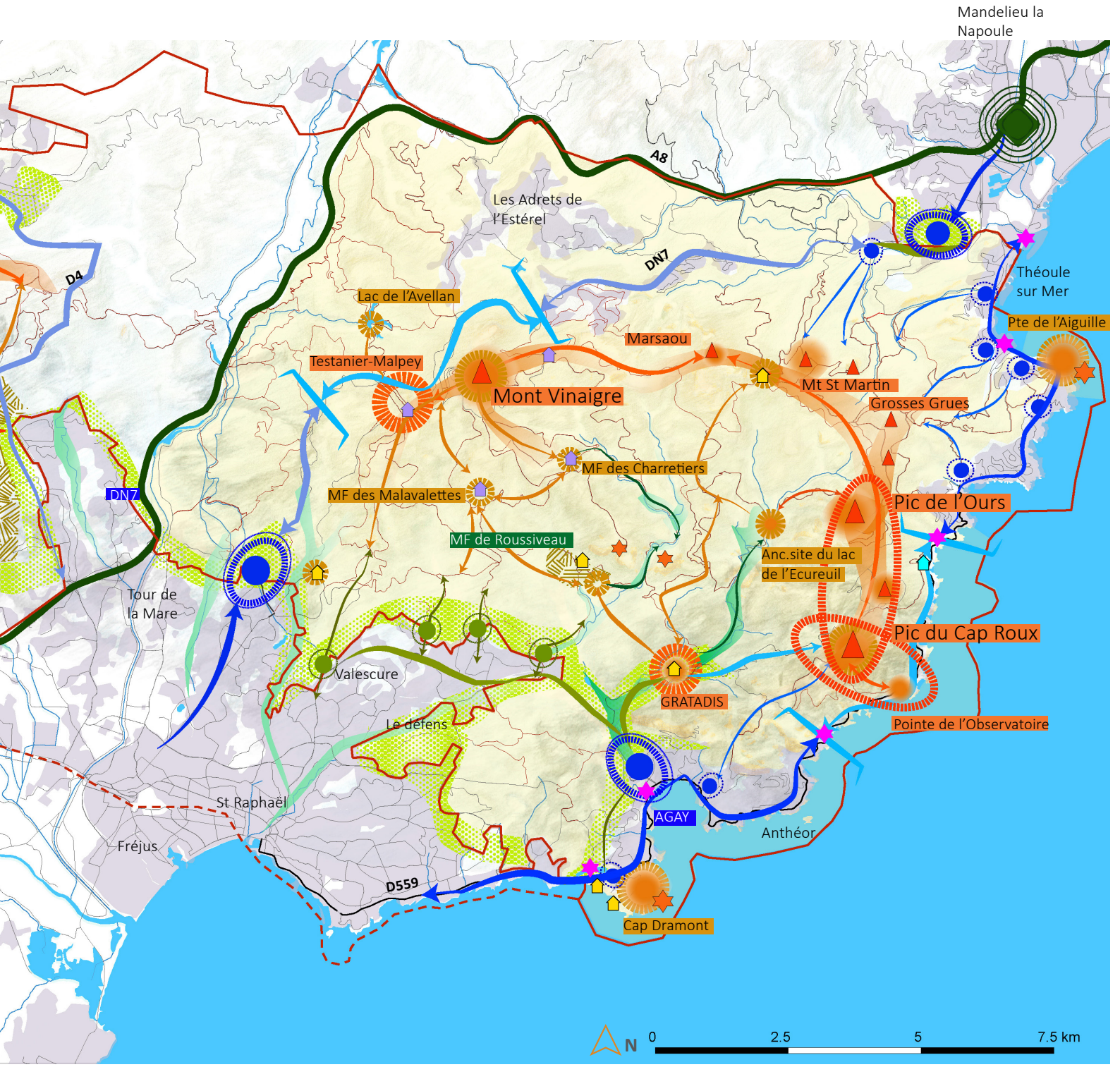

Carte n°40 Synthèse des enjeux
Agence APS, 2019

BIBLIOGRAPHIE

SUR L'ESTÉREL

SIPME, *Note argumentaire pour le lancement de l'Opération Grand Site et annexe 2 L'Estérel, une source d'inspiration artistique*, février2018, 77pages

Traces TPI, *Etude de Fréquentation du Territoire Grand Estérel, Rapport Final,* SIPME, octobre 2018

Office national des forêts (ONF) et le Centre régional de la Propriété Forestière (CRPF) *Charte forestière de Territoire Grand Estérel*, janvier 2014, 239 pages

ONF pôle DFCI, *Plan Intercommunal de Débroussaillement et d'Aménagement Forestier du Syndicat Intercommunal de Protection du Massif de l'Estérel, Dossier d'évaluation des incidences sur trois sites Natura 2000* (ZSC FR9301628 Esterel, ZSC FR9301625 Forêt de Palayson - Bois du Rouet, ZPS FR9312014 Colle du Rouet), SIPME, avril 2017, 59 pages

ONF, *Actualisation du Plan Intercommunal de Débroussaillement et d'Aménagement Forestier du Syndicat Intercommunal de Protection du Massif de l'Estérel,* SIPME, avril 2017, 113 pages

ONF, PIDAF Estérel,Dossier de Commission départementale de la nature, des paysages et des sites relatif au Site classé du massif de l'Estérel, SIPME, Décembre 2016, 59 pages

MAIRIE DE SAINT-RAPHAËL, Service environnement, mer et forêts. *Document d'objectifs du site Natura 2000 « Estérel » FR9301628, TOME 1 « Diagnostic, enjeux et objectifs de conservation »*. 2013, février.

MAIRIE DE SAINT-RAPHAËL, Service environnement, mer et forêts. Document d'objectifs du site Natura 2000 « Estérel » FR9301628, TOME 2 « Plan d'actions ». 2013, février.

MAIRIE DE SAINT-RAPHAËL, Service environnement, mer et forêts. Document d'objectifs du site Natura 2000 « Estérel » FR9301628, Note de synthèse. 2013, février.

MAIRIE DE SAINT-RAPHAËL, Service environnement, mer et forêts. Document d'objectifs du site Natura 2000 « Estérel » FR9301628, ANNEXE 1 « Données biologiques terrestres ». 2013, février.

MAIRIE DE SAINT-RAPHAËL, Service environnement, mer et forêts. Document d'objectifs du site Natura 2000 « Estérel » FR9301628, ANNEXE 1 bis « Données biologiques marines». 2013, février.

CAPPA Georges GIARD Jean Louis, *Estérel mon ami,* 1996, Paul Keruel,168 pages

Institut National Supérieur des sciences agronomiques de l'alimentation et de l'environnement (stage étudiant), *Potentiel de valorisation des plantes du massif de l'Estérel par la cueillette et la mise en culture,* SIPME, Aout 2017, 99 pages

SUR LES TERRITOIRES LIMITROPHES ...

LISE PIGNON Paysages et ANNE-LAURE MÉRIAU Urbaniste, Plan de Paysage du pays de Fayence, Communes de Bagnols-en-Forêt, Callian, Fayence, Mons, Montauroux, Saint-Paul-en-Forêt, Seillans, Tanneron et Tourrettes, 200 pages

CAVEM, *Schéma de COhérence Territoriale,* juin 2016, 42 pages

Office National des Forêts, *Schéma d'accueil du public du Massif de la Colle du Rouet,* décembre 2018, 239 pages

Paysage Ingénierie Conseil/Locus-Sites Paysages/ Ecomed/Eau & perspectives, *Maitrise d'oeuvre pour la gestion et l'accueil du public Espace Naturel Sensible du rocher, communes de Roquebrune-sur-Argens et Le Muy,* département du Var, Octobre 2018, 56 pages

INTERVIEWS

Rencontre avec Marc DIAS agent ONF *depuis* 1979*, Maison forestière de Gratadis,* bureau de l'ONF, 8/01/2019

Rencontre avec Anne BACHET, bergère sur le massif de l'Estérel*, colline du petit Gondin*, 8/01/2019

Rencontre avec Jacques POUJOL, Président du Groupe de Recherche du Dépôt-Labo de Préhistoire, Rucher école var-est et association sanitaire apicole varoise, *Valescure*, 10/01/2019